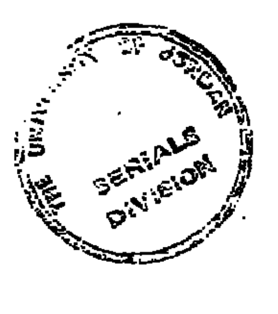


CINÉMA/ANGR



«Le Monde des livres»

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14928 – 7 F

VENDREDI 22 JANVIER 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Les négociations sur l'avenir constitutionnel de la Bosnie

L'acceptation du plan de paix par les Serbes est assortie de conditions

MM. David Owen et Cyrus Vance, les coprésidents de la conférence de Genève, ont commenté avec prudence l'approbation par les Serbes, le 20 janvier, du projet de nouvelle Constitution pour la Bosnie. Ce «oui» est en effet assorti de certaines conditions, et les Serbes ne signeront le document que lorsqu'un accord politique et militaire sera trouvé.



Lire page 3 l'article de FLORENCE HARTMANN

Macédoine : la Grèce isolée

SOULAGEMENT : les Serbes de Bosnie ont approuvé, fût-ce du bout des lèvres et sans encore les signer, les principes constitutionnels de la future République. Parallèlement, un autre dossier «chaud» des Balkans – celui de la Macédoine – reste en suspens. A cet égard, les Douze, qui ne cessent de clamer qu'en cette fin de siècle les différends ne se règlent pas par les armes, font piètre figure. S'ils ne trouvent pas dans des délais assez brefs une formule de compromis, les vagues nationalistes risquent, ici aussi, de dégénérer en un conflit ouvert dans le sud-est de l'Europe.

Irréductible, Athènes s'oppose depuis un an à la reconnaissance diplomatique de la petite ex-République yougoslave sous le nom de «Macédoine», nom dont elle revendique le monopole pour des raisons historiques. Cette question a provoqué en Grèce un déferlement de manifestations chauvines que l'on croyait d'un autre âge. Comment un Etat se prétendant résolument européen et membre de l'Alliance atlantique peut-il décemment se dire menacé militairement par l'un des pays les plus pauvres et les plus petits de l'ancienne Yougoslavie?

LA querelle a pris une telle ampleur que les Grecs «mesurés» n'osent plus prendre la parole et que prôner des concessions équivaut, pour un homme politique, au suicide. En soutenant les thèses grecques, la France, et en particulier le président de la République, ont malheureusement contribué au blocage et au «pourrissement» de la situation. Ils n'ont pas, en tout cas, réussi à exploiter ces relations traditionnelles d' «amitié» avec Athènes pour – comme on aurait pu l'espérer – amener les dirigeants grecs à un peu plus de souplesse.

Plusieurs médiations, par les Britanniques – M. Douglas Hurd en tête – ont été lancées pour tenter de sortir de l'impasse. Toutes ont jusqu'à présent échoué. Au début du mois, M. Mitterrand avait encore proposé un arbitrage international sur la dénomination de la Macédoine. Mais le président de cette République, M. Kiro Gligorov, l'a jugé inutile, en rappelant fort justement que cet arbitrage avait déjà été rendu : la «commission Badinter» s'est en effet prononcée, il y a un an, pour la reconnaissance de la Macédoine...

LA Grèce est désormais on ne peut plus isolée. Et M. Uffe Ellemann-Jensen, le ministre des affaires étrangères du Danemark, président de la CEE, a sermonné, à sa façon toujours «directe», les dirigeants d'Athènes. «J'ai honte, a-t-il dit mercredi, de leur attitude, ils se sont comportés de manière irraisonnable!». La Communauté, qui n'avait jamais été aussi claire, ne tient apparemment plus à se laisser prendre en otage, et le dossier de la reconnaissance sera bientôt entre les mains du Conseil de sécurité. La Grèce ferait bien, avant qu'il n'y ait un «vainqueur» et un «vaincu» – ce qui serait dangereux dans cette affaire – de se montrer moins intraitable et d'accepter d'appeler la Macédoine autrement que par sa capitale, «Skopje», formule un brin méprisante à laquelle elle se tient obstinément. Pourquoi pas, comme le suggèrent certains de ses diplomates, la «République slavo-macédonienne»?

M 0147 - 0122 0 - 7,00 F

Dans son premier discours présidentiel

M. Clinton estime que «les changements» aux Etats-Unis exigent «des sacrifices»

Dans son premier discours en tant que président des Etats-Unis, M. Clinton a annoncé, le 20 janvier, une «nouvelle ère» de «changements» qui demanderont des «sacrifices», condition indispensable pour permettre à l'Amérique de «renaître». «L'Amérique doit continuer à conduire un monde plus libre mais moins stable», quitte à employer la force lorsque la diplomatie a échoué. M. Clinton s'est mis à la tâche dès mercredi soir, signant notamment un décret sur le renforcement des règles d'éthique pour les hauts fonctionnaires.

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Par un temps froid et ensoleillé, le quarante-deuxième président des Etats-Unis a prêté serment, mercredi 20 janvier, devant le Capitole, s'engageant à mettre fin aux *«dérives»* et aux *«blocages»*, et annonçant l'aube d'une *«nouvelle ère de renaissance de l'Amérique»*. M. Bill Clinton avait le ton et l'allure de John Kennedy lorsqu'il a énuméré les maux dont souffre son pays et invité ses compatriotes à faire preuve de *«courage»* et d'*«esprit de sacrifice»*.

Ce message énergique et vibrant est très bien passé, à en juger par les acclamations de la foule. L'Amérique semblait mercredi au diapason de ce président quadragénaire et inspiré. Toute une génération, celle qui a milité contre la guerre au Vietnam et participé à la révolution des mœurs de la fin des années 60, se reconnaissait dans ces paroles.

M. Clinton fait un peu rêver les Américains et leur propose de tenter avec lui, comme ils l'ont fait jadis avec Franklin Roosevelt, *«des expériences audacieuses et obstinées»*. Alors que son prédécesseur, M. George Bush, s'avouait dépourvu de ce qu'il avait appelé un jour, non sans mépris, *«ce truc de la vision»*, M. Clinton cherche à mobiliser les énergies pour *«réinventer l'Amérique»*.

C'est visiblement ce que le pays voulait entendre lors de cette passation de pouvoirs qui se veut un tournant historique et que le nouveau président situe délibérément sur le même plan que l'arrivée à la Maison Blanche de Roosevelt en 1933 ou celle de Kennedy en 1960. Pour ce *«discours inaugural»*, prononcé immédiatement après sa prestation de serment sur la Bible baptiste de sa grand-mère, M. Clinton, souvent critiqué pour sa logorrhée, a volontairement fait court puisqu'il n'a parlé que quatorze minutes.

Son thème central est que l'Amérique, comme l'avait dit son troisième président, Thomas Jefferson, doit, pour conserver sa spécificité, procéder à intervalles réguliers à des *«changements spectaculaires»*. Ce moment, estime M. Clinton, est venu : *«Une génération élevée dans l'ombre de la guerre froide assume aujourd'hui de nouvelles responsabilités dans un monde réchauffé par le soleil de la liberté mais menacé par des haines anciennes et des fléaux nouveaux.»*

DOMINIQUE DHOMBRES

Lire la suite page 5 et nos informations pages 4 et 5

Représailles chinoises à Canton

Le consulat général de France ferme ses portes

CANTON

de notre envoyé spécial

La rivière des Perles bruisse de l'activité incessante d'une artère fluviale au cœur d'une région en plein boom économique. Sur ses rives, Canton a retrouvé son âme d'avant-poste de l'ouverture à l'Occident capitaliste. La ville grouille de marchands. C'est à qui trouvera une parcelle de trottoir, une encoignure d'immeuble, pour installer son étal. Sur la chaussée, au flot des vélos a succédé le long serpentin des voitures pare-chocs contre pare-chocs. *«Le peuple de Canton, intelligent et industrieux, est capable de faire de la ville une mètropole internationale moderne»*, déclare le secrétaire du PCC pour la municipalité, M. Gao Siren, au vu des résultats économiques de 1992 : 20 % de taux de croissance, 30 % pour l'industrie, des chiffres à l'image de tout le Sud, véritable Californie à la chinoise.

FRANCIS DERON

Lire la suite page 6

L'enquête du juge Van Ruymbeke sur le financement des partis

Après une année d'investigations fertile en rebondissements, le juge Renaud Van Ruymbeke a mis un terme à l'instruction du dossier concernant les activités des bureaux d'études Urba, SAGES et Bretagne-Loire-Equipement dans la Sarthe. Ce dossier, dans lequel se trouvent inculpées une vingtaine de personnes, dont le président de l'Assemblée nationale, M. Henri Emmanuelli, constitue la première analyse systématique du recours aux bureaux d'études dans le financement des partis politiques.

Lire page 11 les articles de ROLAND-PIERRE PARINGAUX

La mort d'Audrey Hepburn

L'interprète de *My Fair Lady* est morte mercredi 20 janvier en Suisse. Elle avait soixante-trois ans. Elle avait joué avec Gary Cooper, Cary Grant, Gregory Peck, sous la direction de William Wyler, George Cukor ou Stanley Donen. Ces dernières années, elle s'était consacrée à la défense de l'enfance malheureuse en collaborant avec l'UNICEF.

Lire page 13 l'article de JACQUES SICLIER

LE MONDE DES LIVRES

Portraits de petits éditeurs

A l'ombre des géants, les petits éditeurs cherchent à survivre. Leur poids économique est faible, mais ils jouent un rôle important dans la diffusion de littératures négligées. «Le Monde des livres» brosse le portrait de quatre découvreurs : Noël Blandin, Viviane Hamy, Olivier Cohen et Philippe Picquier.

■ Bergamin ou l'art d'abracadabra ■ Michel de Castillo ou la vie sans fables ■ Le feuilleton de Michel Braudeau ■ Les chroniques de François Bott et de Nicole Zand

Pages 23 à 34

Les candidats du RPR et de l'UDF aux élections législatives

Nous publions la liste que le RPR et l'UDF ont arrêtée, mercredi 20 janvier, de leurs candidats aux élections législatives des 21 et 28 mars dans la quasi-totalité des circonscriptions. Il y aura 471 candidats uniques – 232 pour l'UDF, 219 pour le RPR, 20 pour des «divers droite».

Des «primaires» officielles seront organisées dans 80 circonscriptions. D'autres pourraient toutefois avoir lieu dans les 25 circonscriptions pour lesquelles un accord n'a pu encore intervenir.

Page 9

Les réserves de la France après le raid américain sur Bagdad

Controverses entre Paris et Londres sur la position française.

Lire page 6 l'article de CLAIRE TRÉAN

Une nouvelle dynamique de l'emploi

Le rapport de Bernard Brunhes pour le XIe Plan invite les acteurs économiques à modifier leur stratégie en profondeur pour donner la priorité à l'emploi.

Lire en page 16 l'article d'ALAIN LEBAUBE

La Russie fait la chasse à l'hyperinflation

Confronté à une situation financière alarmante, le gouvernement russe a annoncé de nouvelles mesures pour lutter contre la flambée des prix.

Lire page 17 l'article d'ERIK IZRAELEWICZ

Le sommaire complet se trouve page 22

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m.; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 25 ATS; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Louis XVI

La guerre civile est terminée

par Chantal de France

QUELLES que soient nos fidélités historiques et nos passions politiques, nous le savons tous désormais : la mort de Louis XVI fut un sacrifice inutile. Elle n'épargna à la France aucun conflit de pouvoir, aucun massacre – ni pendant ni après l'année terrible dont nous commémorons le bicentenaire. Commémorer, c'est se remettre en mémoire. Soit. Mais laquelle ? Il y a une mémoire ruminante, qui est entretenue pour la vengeance. Il y a une mémoire nostalgique – celle du « bon vieux temps » de la Révolution française ou de la société d'avant. Il y a une mémoire vivante et apaisée, lucide et apaisante, qui est celle des historiens, des vrais esprits politiques et, plus largement, des amoureux de la France tout entière.

Ma mémoire de princesse de France est ainsi : paisiblement aimante. Elle se veut fidèle à une tradition historique, mais elle n'exclut aucune autre fidélité, et les souvenirs qu'elle rassemble sont conservés en vue de l'unité des Français.

Conserver ne signifie pas nécessairement mettre dans une boîte une bribe d'événement. Un morceau d'histoire. Une mémoire qui se fige sur un bout de passé devient vite maladive, elle se perd dans son obsession, elle n'est plus qu'un rêve halluciné, un cauchemar. La mémoire vivante est toujours en mouvement, le regard sur le passé permet de mesurer le chemin parcouru, et de mieux voir l'ensemble du paysage. Comme des voyageurs à l'étape du soir, nous gardons le souvenir des épreuves rencontrées sur la route, des disputes et des coups, et surtout des moments de bonheur. Il reste que nous avons cheminé ensemble, pour la même aventure – qui continue. Et malgré la terrible rupture de 1793, nous avons vécu ensemble dans le même pays, aimé et défendu de la même manière. Valmy, nous y étions tous, souvenez-vous. Y compris Louis-Philippe, futur roi des Français. Et Verdun ! et 1940 !

Je n'ai pas besoin d'insister tant il y a d'évidence dans cet amour des Bleus, des Blancs et des Rouges pour leur commune patrie. Faut-il, dès lors, rouvrir les plaies, refaire le décompte des morts ? Nous savons ce qu'il en coûte lorsque des partis ou des peuples veulent, pour se prouver qu'ils existent, rejouer les anciennes tragédies. C'est pourquoi je tiens à rappeler trois vérités simples, d'une banalité réconfortante :

– La guerre civile est terminée. Robespierre n'est pas au pouvoir, les Colonnes infernales ne ravagent pas la Vendée, et la famille royale n'est pas promise à l'échafaud. Nous vivons, faut-il le souligner, dans un Etat de droit, dans une démocratie paisible arbitrée par un chef de l'Etat élu en toute légalité. Ne cultivons pas de fausses frayeurs, de feintes indignations, d'hypocrites pleurnicheries.

– Quant à la Révolution française, la réconciliation entre les Français n'a pas à être exigée ou souhaitée : c'est chose faite. A l'heure de son supplice, sous le roulement des tambours, Louis XVI prononça des paroles qui interdisaient la vengeance. Et aujourd'hui, aucun responsable politique ne songe à se féliciter de la mise à mort du roi. Quiconque se dirait médiateur sans bénéficier d'une autorité légitimée par l'histoire ou par l'élection ne serait qu'un imposteur.

– La question du pouvoir politique, posée en 1789, et demeurée latente malgré la mort du roi, est aujourd'hui à demi résolue. Avec le général de Gaulle, la République s'est donné un Etat : avec le comte de Paris, la tradition royale a affirmé son caractère démocratique. Que rien ne soit tenté, qui pourrait compromettre la trop fragile synthèse qui attend son accomplissement.

Dans son passé et dans son actualité, l'histoire de France est affaire trop sérieuse pour être abandonnée aux esthètes de la réaction et aux gesticulateurs de la révolution. Par fidélité à Louis XVI, par respect pour les victimes de tous les camps et de tous les pays, qu'on ne fasse pas du 21 janvier 1993 le prétexte à quelque action provocatrice destinée à pourvoir les salons en martyrs de comédie. A l'agitation bruyante, préférons le recueillement, dans le souci de la paix civile et de l'unité de la nation.

► **La princesse Chantal de France est la fille cadette du comte de Paris.**

Le roi ne meurt jamais

par Hervé Lavenir

DANS l'ancienne France, le roi ne meurt jamais : dès qu'il expire son successeur est roi. Mais avec la mort de Louix XVI, le 21 janvier 1793, la monarchie, pour un temps, s'est interrompue. La permanence a disparu. L'Etat désincarné n'est plus relié aux racines mêmes de la nation. Le gouvernement d'aujourd'hui n'a pas accepté sans réticences que l'on commémore cet événement capital qui, en mettant terme à mille ans de monarchie française, a fait se succéder chez nous, en moins de deux siècles, la Convention, le Directoire, le Consulat, l'Empire, les Cent Jours, deux restaurations légitimes, une royauté orléaniste, une Deuxième République, un Second Empire, la Troisième République, l'État français, la Quatrième République – et la Cinquième. Il importe peu, au fond, que ce gouvernement trouve gênantes les manifestations prévues pour le bicentenaire de la mise à mort d'un roi très humain, qui sut venger l'humiliation de 1763, forcer l'indépendance des Etats-Unis et préparer les principales réformes attribuées, à tort, à la seule Révolution. Les gouvernements passent. L'Histoire, malgré tout, rend justice.

A deux mois, cependant, des législatives et à deux ans de l'élection présidentielle, le bicentenaire de la mort du roi donne ample matière à des réflexions, aussi graves qu'actuelles, sur le rôle du chef de l'Etat.

En Europe, par les pouvoirs de son président, la France présente bien des traits d'une monarchie forte, en regard des cinq royaumes et du grand-duché que compte déjà la Communauté. A cela près que le président, même rééligible, n'est là que pour sept ans, que la fin de son mandat, en se rapprochant, réduit fortement son autorité et que la France, bien évidemment, ne se reconnaît pas tout entière en lui. Comment, en effet, en étant élu, pourrait-il jouer le rôle d'un vrai chef d'État, qui est, non pas de gouverner, mais d'orienter l'action du gouvernement dans le sens des intérêts généraux et permanents de toute la nation – ce qui exige de la durée et de n'être pas l'homme d'un «camp», d'un «peuple», de gauche ou de droite ? Comment aussi, dans les conditions actuelles, aurions-nous un Parlement fort de députés et sénateurs pouvant représenter, pour le moins long terme, la diversité des intérêts et aspirations de la population – et contrôler le gouvernement ? Devenue l'obsession des «présidentiables» ou prétendus tels, l'élection présidentielle fausse notre vie politique et dévalorise le mandat des parlementaires, tout en imposant au candidat président d'être l'homme d'un parti, d'un groupe d'intérêts, et, en fin de compte, de n'être l'élu que de la moitié, plus quelque chose, du peuple français.

Il est donc logique, quoique non constitutionnel, que, si la majorité gouvernementale vient à changer, on s'interroge sur la cohabitation et sur l'éventualité, voire l'obligation, du retrait du chef de l'État, comme si le Parlement et le président devaient être chacun le reflet de l'autre : une absurdité que rien n'exige, puisqu'ils ont et doivent avoir des rôles différents, en coopérant à l'orientation du gouvernement et à son contrôle.

Ainsi ravalé au rang des politiciens ordinaires, du fait de son élection, et donc assujetti aux servitudes de tout candidat et de tout élu, le président de la République ne peut être vraiment le chef d'État de tous les Français. Privé de l'ascendant que confèrerait la permanence, il ne peut devenir cet arbitre, ce point de repère moral et social, cette incarnation de la nation – encore plus indispensable pour celle-ci dans une Europe qui abaisse forcément l'État historique, – cette figure en laquelle à travers les générations peut se reconnaître un peuple – à condition, bien sûr, que l'homme soit digne de sa haute fonction, – avec, enfin, cette part de transcendantal et même de sacré, dans l'État et la politique, dont les hommes et les femmes d'après l'an 2000 auront autant besoin, sinon plus, que ceux des siècles passés. En un mot, le président ne saurait être ce que, seul, est un roi.

Le 21 janvier 1793, le couperet tombé, un grand silence descendit, nous disent les témoins, sur l'actuelle place de la Concorde, après l'exécution d'un jugement inique, que la grande majorité des Français a désavoué, selon de récents sondages. En face du vide laissé par cette mort physique et par l'interruption dramatique de la monarchie, dont jamais la France ne s'est vraiment remise, les spéculations sur le septennat ou le quinquennat apparaissent, historiquement et politiquement, bien vaines, secondaires, dérisoires.

Faute d'un chef d'Etat authentique, incarnant vraiment la nation, qui soit l'arbitre impartial et stable, apte à son métier, formé depuis l'enfance, ayant le temps pour lui – et faute d'un Parlement vigoureux, parce que seul élu, notre République est inachevée. Aussi, les Français ne sont pas si rares qui, devant les graves réalités présentes, se prennent à rêver, sans même le nommer toujours, d'un autre régime. Et pourquoi pas d'une vraie monarchie royale, plus démocratique, certainement, que la fausse monarchie d'aujourd'hui.

► **Hervé Lavenir, ancien administrateur à la Commission de la Communauté, est secrétaire général du Rassemblement pour les libertés.**

Patrimoine

Vézelay, un crime

par Philippe Alexandre

PENDANT un demi-siècle, foi de pèlerin (ou de païen), rien n'avait été touché à Vézelay. Plantée sur les béquilles de Viollet-le-Duc, la basilique dominait de tout son haut un troupeau de toitures en vieilles tuiles. Dans la rue principale, de méchantes trappes en planches laissaient entrevoir des caves voûtées dont la fraîcheur montait jusqu'au nez des passants. A droite, le marchand de chaussures et de galoches ; à gauche, le boucher-charcutier-fromager et, tout en haut, sur le parvis, la buvette pour les essoufflés. C'était suffisant : Vézelay est faite pour l'âme, ou l'esprit, mais non pour le négoce. Il y venait des poètes, un philosophe, un collectionneur, et même un vrai ermite. Jules Roy, qui y est resté. Et, l'été, des nuées de photographes de passage, allemands, anglais ou polonais. Vézelay et ses splendeurs, arbres, pierres, clochers : tout cela n'était protégé ni par des lois ni par des fonctionnaires, mais par la grâce d'en haut.

Et puis la gourmandise est arrivée aux portes de la petite ville sainte, avec l'aide d'un de ces grands cuisiniers dont nous faisons des vedettes, et son odeur a fait tourner des têtes.

Des experts, mandatés par la région, se sont penchés sur le destin de Vézelay et ont échafaudé toutes sortes de plans archi-savants pour l'exploitation moderne et rationnelle de nos trésors multicentenaires. Mais l'Esprit-Saint veillait, et ces calculs ont été abandonnés. Puis l'idée, aussi folle que diabolique, a été soufflée au maire de Vézelay d'aménager un golf à une enjambée de la basilique. Ce n'était pas l'espace qui manquait, mais la clientèle et l'argent. Projet abandonné et maire démissionné : Vézelay a retrouvé son calme et, en fin de semaine, le religieux piétinement de ses visiteurs.

Et voilà qu'un jour, un de ces jours d'arrière-saison où Vézelay s'abandonne à ses autochtones, un crime a été commis contre le village, contre ses lieux saints, contre la basilique elle-même. Celle-ci s'est trouvée grotesquement affublée d'une rangée de lampadaires en fer forgé, avec lanternes imitant celles du Paris de Balzac, aussi incongrus sur cette colline éternelle et dépouillée qu'une moustache à une Pietà. Il incombait au nouveau maire, élu au début de l'été, de rechercher les responsables de ce forfait. Rude tâche : l'ancien maire prétendait avoir sollicité les avis des architectes-experts. Le syndicat intercommunal d'électrification, présidé par un ancien conseiller général, également.

L'architecte des Bâtiments de France, seul habilité à donner son avis sur l'éclairage de ce saint lieu dans un site classé, n'avait vu que du feu. Du coup, la commission départementale des sites n'avait pas été consultée. Le ministre de tutelle non plus. La population encore moins.

Aujourd'hui, enquête faite, il apparaît qu'un architecte des Monuments historiques – tenez-vous bien, – nullement compétent en cette affaire d'éclairage extérieur, avait tout mené à sa guise et en catimini, commandant les criminels candélabres à une entreprise de son village, ce qui suscite rumeurs et soupçons...

Oui, mais voilà : l'auteur et les circonstances de cet affreux sacrilège sont connus, les témoins ont fermé les yeux, les autorités préfectorales et administratives ont toutes été averties. Et que se passe-t-il ? Rien. Rien d'autre que bras levés au ciel et larmes de crocodile. Mais les horribles potences se dressent toujours dans le ciel vézelien.

Vézelay est un des joyaux du patrimoine national. Nos chefs d'Etat en font les honneurs à leurs hôtes étrangers. Le gouvernement inscrit la protection de nos richesses architecturales et de nos paysages au premier rang de ses préoccupations. L'environnement est devenu affaire d'Etat. Et, pourtant, il ne se trouve pas un seul de ces prétendus amoureux de ce sacro-saint village pour le sauver de la laideur, et de ses candélabres en forme de gibets.

► **Philippe Alexandre est journaliste.**

SME

Défendons le franc

par Vauban

QUELQUES hommes politiques, de la majorité comme de l'opposition, remettent en cause la politique monétaire de notre pays et jettent un doute sur la valeur du franc. A l'orée d'une période décisive pour l'avenir de la France et celui de la construction européenne, ils plaident ouvertement pour une dévaluation du franc par rapport au mark, ou sa sortie du SME et sa mise en flottement.

Aucune des données économiques fondamentales de la France par rapport à l'Allemagne (taux d'inflation, balance des paiements, déficits budgétaires comparés) ne justifie aujourd'hui un changement de la parité franc-mark. Dès lors, toutes déclarations favorables à une telle modification ne peuvent que provoquer des mouvements purement spéculatifs de capitaux, contraires à l'intérêt national. Pourquoi cet acharnement à dissoudre le lien entre les deux principales monnaies du système monétaire européen ?

L'argument économique est mal fondé : selon ses adversaires, le maintien de la parité franc-mark nous contraindrait à des niveaux de taux d'intérêt trop élevés, qui pèsent gravement sur l'activité et sur l'emploi.

Bien entendu, la baisse des taux d'intérêt est hautement souhaitable, et nul effort ne doit être épargné pour convaincre le gouvernement allemand et la Bundesbank d'ajuster leur politique budgétaire et monétaire. Mais elle ne sera pas obtenue par une dévaluation unilatérale du franc qui aurait, à plus ou moins brève échéance, des effets exactement inverses.

Le franc, à l'heure actuelle, n'est pas surévalué. Les dévaluations récentes de la livre, de la lire, de la peseta, étaient rendues nécessaires pour compenser le handicap accumulé d'économies dont les taux d'inflation sont depuis longtemps supérieurs aux nôtres. Nous ne sommes pas dans la même situation et les imiter serait ruiner quinze ans d'apprentissage, d'efforts et de discipline supportés par les Français.

La dévaluation du franc, inutile, serait en fait néfaste. Dans un monde ouvert, l'économie française dépend largement, pour son financement, de l'apport de capitaux externes. Tout affaiblissement du franc devrait être compensé, pour les retenir, par une hausse des taux d'intérêt. Nous aurions ainsi à payer en « prime de risque » ce que nous croirions gagner par un changement de parité. Qui accepterait de placer à Paris des liquidités avec un rendement de deux à trois points inférieur à celui servi outre-Rhin, et sur une monnaie dont la valeur serait problématique ? N'ayant que des inconvénients sur le plan économique, un relâchement de la parité franc-mark serait un désastre politique. Signifiant la vanité des efforts de convergence entre les économies française et allemande, elle entraînerait immédiatement la mort du SME et nous ferait reculer d'une quinzaine d'années en matière de coopération européenne.

On ne s'étonnera pas de constater que les mêmes qui s'opposaient à la ratification du traité de Maastricht soient souvent les partisans d'une politique monétaire unilatérale. Prôner la rupture du lien entre le franc et le mark, c'est affaiblir la France par laxisme économique, c'est affaiblir l'Europe par volonté politique.

► **Vauban est la dénomination d'un club qui regroupe MM. Edmond Alphandéry, Jacques Barrot, José Bidegain, Théo Braun, Dominique Chagnollaud, Fernand Chaussebourg, Jean-Pierre Delalande, Patrick Devedjian, Michel Durafour, Roger Fauroux, Jean-Pierre Fourcade, Yves Gailland, Paul Granet, Jean-Paul Huchon, Jean-Noël Jeanneney, Bernard Kouchner, Jean-Yves Le Drian, Christian Legrez, Michel Lhospice, Jean de Lipkowski, Jean Mattéoli, Pierre Méhaignerie, Henri Nallet, Jean Peyrelevade, Philippe Pontet, Bernard Stasi, Lionel Stoléru, Dominique Strauss-Kahn, Antoine Veil et Mme Simone Veil.**

Vézelay, un crime

Le vote du « Parlement » de Pale et la reprise prochaine de la conférence de Genève sur la Bosnie-Herzégovine

Les coprésidents de la conférence de Genève sur l'ex-Yougoslavie, M. Cyrus Vance et lord Owen, ont accueilli avec une extrême prudence, mercredi 20 janvier, l'acceptation, dans la journée, par le « Parlement » serbe de Bosnie du plan de paix élaboré à Genève.

M. Vance a demandé à examiner attentivement le texte de la déclaration serbe; celle-ci, a-t-il dit, *« doit être parfaitement nette pour que je puisse en apprécier la portée ». « Nous avons toujours dit que les principes constitutionnels* (définis dans le plan de paix) *devaient être acceptés sans la moindre ambiguïté »*, a renchéri lord Owen. Les deux hommes étaient interrogés à Zagreb par les journalistes à l'issue d'un entretien de deux heures et demie avec le président croate Franjo Tudjman.

A New-York, le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros-Ghali, a appelé *« toutes les parties »* en Bosnie-Herzégovine à conclure *« sans tarder »* un accord sur la carte des provinces de la république. Le secrétaire général a noté *« avec satisfaction »* que les principes constitutionnels du plan de paix avaient été *« acceptés par toutes les parties »* et que les négociations allaient reprendre à Genève.

Le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, a pour sa part salué le vote des Serbes de Bosnie comme *« une lueur d'espoir »*. Tout en *« se réjouissant de cette réussite de la diplomatie »*, M. Delors a cependant ajouté : *« Rien n'est joué, c'est un élément qui renverse la tendance, soyons modestes. Maintenant, il va falloir définir les frontières intérieures de la Bosnie, être sûr que les Serbes acceptent le fait qu'on en reste là. »*

Prudence également pour le ministre danois des affaires étrangères, M. Uffe Ellemann-Jensen, dont le pays assure la présidence de la CEE. : *« C'est une très bonne nouvelle,* a-t-il dit. *Le travail de la conférence de Genève va pouvoir se poursuivre. C'est à nous, la Communauté européenne, de veiller à ce que ceci ne reste pas de simples mots, mais que ces mots soient suivis de faits ».* A Paris, le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a estimé que le vote des Serbes de Bosnie avait permis de franchir *« une étape »*, ce qu'il a qualifié d'*« encourageant »*. Mais, a-t-il ajouté, *« nous ne sommes pas encore au bout du chemin. La balle est un peu maintenant dans le camp des Musulmans ».*

Pour le ministre britannique de la défense, M. Malcolm Rifkind, *« c'est peut-être le premier pas. Mais il faudra voir si cela mène non seulement à la signature formelle d'accords de paix, mais surtout à un cessez-le-feu de facto ».* – (AFP, Reuter.)

Les Serbes ont accepté sous conditions le projet de nouvelle Constitution

Les Serbes de Bosnie ont finalement accepté le projet de nouvelle Constitution pour la Bosnie, soumis la semaine dernière à Genève par les médiateurs de la conférence, MM. Cyrus Vance et David Owen. Cette approbation est cependant assortie de certaines conditions et les Serbes souhaitent que le résultat global de la négociation fasse l'objet d'un référendum. Les pourparlers de Genève doivent reprendre, samedi 23 janvier, et porteront sur le découpage en dix provinces de la nouvelle Bosnie-Herzégovine et les modalités de la cessation des hostilités. Les combats entre forces croates et musulmanes de ces derniers jours se sont atténués et les deux parties ont signé, mercredi à Sarajevo, un cessez-le-feu sous l'égide de MM. Vance et Owen.

PALE

de notre envoyée spéciale

Le Parlement de la « République serbe » autoproclamée sur le territoire bosniaque a dit « oui » du bout des lèvres aux principes constitutionnels pour la future Bosnie-Herzégovine proposés par les coprésidents de la conférence de Genève, MM. David Owen et Cyrus Vance, sans toutefois renoncer à leur propre Etat. La session plénière du Parlement serbe, interrompue mardi soir 19 janvier, en raison des divergences, avait repris, dans l'après-midi du mercredi 20 janvier. Sur les 71 députés présents, 55 ont voté en faveur du projet constitutionnel, 15 s'y sont opposés et 1 député s'est abstenu.

« Nous n'avons fait qu'accepter ces principes et nous ne signerons ce texte que lorsque les trois documents de la Conférence de Genève auront fait l'objet d'un accord consensuel des trois parties », a déclaré le dirigeant des Serbes de Bosnie, M. Radovan Karadzic, à l'issue du vote. Le plan des médiateurs comporte en effet trois volets : les principes constitutionnels, le découpage en dix provinces largement autonomes de la nouvelle République et les modalités militaires de la cessation des hostilités.

Les Serbes de Bosnie ne signeront donc pas le premier point tant qu'une solution globale ne sera pas négociée définitivement entre Serbes, Musulmans et Croates à Genève. Et M. Karadzic réclame le droit, à tout moment des pourparlers, d'organiser un référendum et le droit à l'autodétermination que les Serbes revendiquent en tant que peuple constitutif de la Bosnie-Herzégovine. La résolution adoptée stipule bien, dans son préambule, que le Parlement ne renonce pas pour autant *« au droit naturel* [du peuple serbe] *à l'autodétermination »*, bien que les documents de Genève n'évoquent pas le droit des peuples de Bosnie-Herzégovine à disposer d'eux-mêmes.

« Le dernier compromis »

Le président du Parlement, M. Momcilo Krajisnik, a souligné que ce serait là *« le dernier compromis »* des députés serbes. *« Si les pressions exercées par la communauté internationale continuent, je serais le premier à demander à ce que les Serbes se retirent des négociations »*, avait-il précisé en ajoutant qu'il n'était pas *« prêt à participer à une farce où on nous imposerait des solutions venues de l'extérieur »*.

Les partisans de la politique « réaliste » prônée M. Radovan Karadzic, qui avait finalement accepté les propositions de MM. Vance et Owen à condition que son Parlement les ratifient, ont fait valoir tout au long des débats que le document de Genève était une *« base acceptable »* pour la poursuite des négociations car il mettait l'accent sur le principe du *« consensus tripartite »*, un principe qu'ils interprètent le plus souvent comme un droit de veto.

La carte du découpage de la Bosnie-Herzégovine en dix provinces doit donc être élaborée *« par consensus »* et non imposée, et comme l'a souligné M. Karadzic, *« les frontières ne doivent pas être tracées de façon arbitraire »*. Celles proposées par lord Owen et M. Cyrus Vance ne sont pas acceptables car elles ont pris en compte *« les frontières de Tito qui sont à l'origine de la guerre de Croatie et de Bosnie »*.

D'autre part, plusieurs députés ont souligné que la démilitarisation prévue dans le volet militaire de la conférence de Genève ne serait possible que si elle était contraignante pour les trois parties en même temps. Sur ce point, M. Karadzic a précisé que les Serbes de Bosnie étaient favorables à un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel.

Pour le dirigeant serbe bosniaque, la solution finale du plan de paix doit faire l'objet d'un référendum avant d'être définitivement signé. Les Serbes seront consultés *« après le retour des réfugiés afin que les résultats soient probants »*, a précisé M. Karadzic en estimant souhaitable que les Musulmans et les Croates se prononcent également par voie référendaire. La consultation annoncée par M. Karadzic laisse donc aux Serbes la possibilité de se rétracter jusqu'au bout.

En attendant, a-t-il rappelé, *« notre République fonctionne et continuera à fonctionner, nous avons une armée, une Assemblée et une Constitution et de nombreuses institutions, notre Etat existe. Alija* [Izetbegovic], *lui, n'a pas d'Etat »*.

« Nous sommes à 100 % contre... »

Pour sa part, le chef de cabinet de M. Karadzic, M. Slavisa Ratkovic, a expliqué que les Serbes de Bosnie étaient convenus, au cours des débats de Pale, de s'engager dans *« une politique pragmatique sans renoncer à leurs objectifs »*. Mais les Serbes, a-t-il ajouté, doivent être *« traités au même titre que les Musulmans et les Croates comme une des parties prenantes au conflit et non comme l'agresseur »*.

Pour résumer la situation, le ministre de l'économie, M. Bozidar Antic, avait dit quelques instants avant le vote du Parlement : *« Nous sommes à 100 % contre le projet de Genève mais nous l'accepterons car la communauté internationale veut que nous disions oui et que nous n'avons pas les moyens de nous battre contre le monde entier. »*

FLORENCE HARTMANN

M. Mitterrand affirme qu'il « résiste à la poussée générale pour l'emploi de la force »

Dans un entretien accordé à *Vendredi*, l'hebdomadaire du PS, qui le public le 22 janvier, M. François Mitterrand évoque la situation dans l'ex-Yougoslavie, en déclarant notamment : *« L'attitude que j'ai défendue à Luxembourg au mois de juin 1991, lorsque nous avons été saisis pour la première fois de cette affaire, a été de surseoir à la reconnaissance des républiques issues de l'ancienne Yougoslavie, jusqu'à fixation par la société internationale des droits des minorités. J'estime que la faute majeure a été commise quelques mois plus tard sous la poussée des événements. Reconnaître l'indépendance et la souveraineté des Etats nouveaux sans avoir obtenu les garanties que je demandais, c'était s'exposer aux drames qui ont suivi. Ce dossier a été mal traité par la Communauté et par les Nations unies. »*

Le président de la République précise sa position d'aujourd'hui en indiquant : *« Les dirigeants de la Bosnie, ce pays victime d'une guerre implacable, ne demandent pas tant une intervention militaire que le moyen de se défendre eux-mêmes (...), mais je résiste à la poussée générale pour l'emploi de la force. J'accepte que des démonstrations soient faites sur des points circonscrits, pour que l'aide humanitaire parvienne à ceux à qui elle est destinée (...), mais j'ai conscience de mes responsabilités. Je dois veiller à ce que nos soldats ne soient pas engagés à la légère dans des entreprises sans issue. Si une décision des Nations unies entraîne une vaste adhésion et une contribution internationales, alors les choses changeront... »*

En réponse aux réactions d'intellectuels qui déplorent que la France ne s'engage pas davantage, le chef de l'Etat ajoute : *« Ces personnalités sont très estimables, mais que demandent-elles? La guerre? La France et son armée seules, dans un type de combat par nature meurtrier? Laissez-moi préférer d'autres façons de faire. Mais je ne méconnais pas l'authenticité d'une indignation qui a sa valeur de témoignage et qui oblige à ne jamais baisser les bras face au crime et à la violence. »*

L'assassinat du vice-premier ministre bosniaque

Un rapport de l'ONU écarte toute responsabilité de la FORPRONU

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Un rapport du secrétaire général de l'ONU sur l'assassinat du vice-premier ministre bosniaque, Hakija Turajlic, dans un véhicule blindé des forces françaises de la FORPRONU, à Sarajevo, le 8 janvier dernier, écarte toute négligence des casques bleus. Ce rapport, qui devrait être rendu public, vendredi 22 janvier à New-York, récuse la thèse de l'assassinat prémédité par les forces serbes de Bosnie et conclut que ce meurtre est *« l'œuvre d'un seul assassin »*, ayant agi de son propre chef.

Après l'assassinat, et alors que se multipliaient les critiques contre la FORPRONU, le Conseil de sécurité avait demandé au secrétaire général de procéder à une enquête. Une commission dirigée par l'ancien ministre des affaires étrangères du Pakistan, M. Sahabzada Yaqub-Khan, et le commandant des forces des Nations unies au Liban, le Suédois Lars Eric Wahlgren, s'est rendue en Bosnie du 13 au 16 janvier. Selon le rapport, la FORPRONU n'était pas informée de l'identité du vice-premier ministre avant le moment même de l'incident, quand ses papiers ont été exigés par les Serbes. La commission d'enquête note que l'accompagnement des membres du gouvernement bosniaque *« ne fait pas partie du mandat »* de la FORPRONU et que la demande d'escorte de M. Turajlic de l'aéroport jusqu'en ville a été acceptée *« par courtoisie »*, mais n'est pas *« en conformité avec les règles établies »*. Selon l'enquête, la demande de transport de six membres de la présidence bosniaque aurait été faite à la FORPRONU à 12 h 30 le 8 janvier, alors que le véhicule blindé devait quitter l'aéroport à 13 heures.

Le rapport fait part d'un *« degré considérable de méfiance »* des Serbes à propos des vols en provenance de *« certains pays »* qui soutiennent le gouvernement bosniaque. Il ajoute que des *« fausses rumeurs »*, concernant l'arrivée de soixante moudjahidins par l'avion que M. Turajlic était allé accueillir à l'aéroport, ont ajouté à la tension. Le document fait aussi remarquer que, malgré les accords conclus avec les belligérants, la FORPRONU est régulièrement soumise à des vérifications aux points de contrôle tenus par *« toutes les parties du conflit »*. Il fait des recommandations spécifiques sur les divers aspects du fonctionnement de la FORPRONU en Bosnie. D'autre part, un projet de déclaration proposé par la mission américaine concernant l'aide humanitaire fera l'objet de consultations au Conseil dans les prochains jours. Il réaffirme la *« responsabilité individuelle »* des personnes qui violent le droit humanitaire et demande à tous les Etats de coopérer avec la commission d'experts établie par la résolution 780 pour enquêter sur ces violations. Il propose que d'*« autres mesures »* soient envisagées par le Conseil contre les obstructions à la distribution de l'aide. L'ambassadeur de Bosnie à l'ONU a vivement critiqué les conclusions de ce rapport.

AFSANÉ BASIR POUR

A propos de la Macédoine

Le président de la CEE met en cause la Grèce

STRASBOURG
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Le ministre danois des affaires étrangères, président en exercice du conseil des ministres de la CEE, M. Uffe Elleman-Jensen, a usé et abusé, mercredi 20 janvier, devant les députés européens, de sa situation singulière. Pour son probable dernier jour de membre d'un gouvernement démissionnaire – son parti, le Parti libéral, devant quitter le pouvoir, – il avait la charge de présenter le plan de travail de la Communauté au cours du premier trimestre de cette année.

Jouant constamment sur le fait qu'il avait de fortes chances de ne plus être ministre au lendemain de son intervention, il a pratiqué l'humour à hautes doses. *« Je suivrai à la télévison la prestation de mon sucesseur lors du conseil des ministres des affaires étrangères des Douze qui se tiendra le 1er février prochain à Bruxelles* (1)*». « Le gouvernement grec peut demander ma démission »*, a-t-il déclaré, après avoir déclenché la colère des parlementaires grecs en disant : *« J'ai honte dans l'affaire de la Macédoine de l'attitude de la Grèce qui se sent menacée par un tout petit pays faible alors qu'elle est assurée de la solidarité de ses partenaires de l'OTAN. »* Loin de s'excuser, comme le lui demandaient les représentants d'Athènes, il a enfoncé le clou : *« La Communauté ne peut pas se laisser prendre en otage par nos amis grecs qui, sur ce dossier, ne font pas preuve d'esprit communautaire. »* Pour couronner le tout, M. Elleman-Jensen a formulé le vœu que le Conseil de sécurité de l'ONU décide rapidement la reconnaissance de la Macédoine de sorte que les « Onze » puissent – Danemark en tête – établir des relations diplomatiques avec le nouvel Etat.

C'est sur un ton plus grave que le ministre danois a exposé son plan destiné à améliorer la coopération avec les Etats-Unis. Partant de la nécessité d'affronter *« un monde en crise »*, Copenhague propose de soutenir la croissance et l'emploi par une relance dans le cadre du G7 et de conclure dans les meilleurs délais les négociations du GATT. Européens et Américains devraient en outre, estiment les Danois, prendre l'initiative afin de renforcer le rôle des Nations unies dans le but de maintenir la paix dans le monde et de lutter contre le crime organisé. S'agissant de l'élargissement de la Communauté, M. Elleman-Jensen a indiqué l'intention de son pays d'ouvrir, le 1er février, les pourparlers d'adhésion avec la Finlande, l'Autriche et la Suède. Pour ce qui est de l'ensemble des pays actuellement membres de l'AELE, le Danemark a programmé une conférence conjointe des ministres des Douze et de ceux de l'Association européenne de libre-échange, qui devrait se tenir le 19 avril. Une deuxième réunion conjointe, cette fois des chefs de la diplomatie communautaire et de l'Europe centrale et orientale, est prévue avant la fin de la présidence danoise.

MARCEL SCOTTO

(1) Il est prévu qu'une partie des travaux ministériels fasse l'objet pour la première fois d'une retransmission télévisée.

□ **Mme Simone Veil renonce à se rendre en Bosnie pour l'enquête sur les viols.** – L'ancienne présidente du Parlement européen, Mme Simone Veil, a renoncé à se rendre en Bosnie pour participer à la deuxième partie d'une mission de la CEE sur les viols de femmes musulmanes par les Serbes. Mme Veil a regretté l'absence de *« mandat politique »* de cette mission, décidée par les Douze au sommet d'Edimbourg et dirigée par un diplomate britannique. *« Ces viols sont des actes politiques »*, a-t-elle affirmé mercredi 20 janvier, devant ses collègues parlementaires européens, en ajoutant : *« Je ne suis pas un voyeur, je suis un politique. »* – (AFP.)

Défendons le fra

EUROPE

Démons tchèques

La Bohême du Nord contaminée par le racisme antitzigane

MOST

de notre envoyé spécial

Etre Rom aujourd'hui en Bohême du Nord, *« cela signifie la peur au quotidien, surtout lorsque l'on est mère de famille »*, explique Mme Kvetoslava Vaskova, trente-neuf ans, une habitante de la cité tzigane de Chanov, aux portes de la ville minière de Most. *« Chaque jour, je prie pour que ma fille de treize ans ne se fasse pas agresser par des skinheads sur le chemin de l'école. »*

Les attaques de jeunes au crâne rasé contre les Tziganes sont de plus en plus nombreuses dans cette région frontalière avec l'Allemagne, sans compter les expéditions annoncées, mais non réalisées, qui entretiennent une psychose dans une population découvrant la violence raciste. Habitués à vivre en paix sous le régime communiste, malgré les discriminations dont ils faisaient l'objet (*le Monde* du 4 septembre 1992), les Tziganes ne connaissaient du racisme anti-Rom que les insultes.

« Aujourd'hui, le racisme anti-Rom, c'est les skins qui peuvent vous attaquer dès qu'ils sont plus nombreux que vous, les patrons de restaurant qui refusent de vous servir, les employeurs qui refusent de vous donner du travail ou des entrepreneurs qui n'obtiennent pas de commandes parce qu'ils sont tziganes », constate M. Stefan Danko, directeur d'une entreprise du bâtiment créée par un Rom et dans laquelle ne travaillent que des Roms de Chanov.

« Et bientôt, on refusera peut-être de vous louer un appartement », ajoute-t-il en condamnant un arrêté municipal adopté à la fin de l'année dernière par plusieurs villes de Bohême du Nord pour lutter contre *« la migration de population »*. Cet arrêté impose aux nouveaux arrivants de se déclarer, d'annoncer les visites de plus de sept jours de membres de leur famille, autorise les mairies à résilier le bail si le loyer n'est pas payé ou les règlements pas respectés, et à expulser les occupants illégaux d'appartements.

Renvoyés en Slovaquie

C'est ainsi que plusieurs familles de Roms, mais aussi de Tchèques et un Vietnamien, ont été expulsées d'appartements qu'elles habitaient illégalement dans le centre de Most pour être relogées dans la cité de Chanov. Le même arrêté, visant à *« assurer l'ordre public et la sécurité »*, a permis à la ville d'Usti-nad-Labem, la capitale administrative de la Bohême du Nord, d'expulser une famille tzigane originaire de Slovaquie qui « squattait » un appartement municipal, et de la renvoyer à Michalovce (Slovaquie orientale) qu'elle avait quittée un an plus tôt à la recherche de meilleures conditions de vie en République tchèque. L'application de cet arrêté, conçu par la mairie de Jirkov, une commune de 20 000 habitants, a soulevé l'indignation des organisations des droits de l'homme, des dirigeants politiques libéraux et des représentants Roms.

Refusant d'être qualifié de raciste, le maire de Jirkov reconnaît avoir sciemment promulgué un texte contraire à la Constitution et à la Charte des droits de l'homme. *« Nous avons voulu pousser un cri d'alarme pour que le gouvernement et les députés prennent conscience de nos problèmes d'insécurité et de détérioration des relations entre les Roms et la population blanche »*, explique M. Filip Skapa (ODS, parti du premier ministre, M. Vaclav Klaus).

« Dans la commune vivent officiellement 1 400 Roms et environ 600 autres illégalement chez leurs familles, provoquant ainsi l'entassement, dans des conditions d'hygiène déplorables, de douze à quinze personnes dans des appartements prévus pour cinq », estime M. Skapa. *« Nous enregistrons deux à trois plaintes par semaine pour tapage nocturne, dû à ces gens souvent sans travail qui font la fête jusqu'au petit matin, et nous ne comptons plus les bagarres provoqués par des Roms dans des bars. »* Le détonateur de cette initiative a été la distribution à la mi-octobre à Jirkov d'un tract annonçant la création d'*« Escadrons de la mort »*, *« décidés à prendre les affaires en main à la place des autorités incompétentes »*. *« Nous avons voulu empêcher cela »*, dit-il.

Tout en annonçant, mercredi 20 janvier, l'envoi de renforts de police et la préparation d'amendements au code pénal et civil, M. Klaus a tenu à dédramatiser la crise. *« La situation en Bohême du Nord n'est pas exceptionnelle et n'appelle pas des mesures d'exception »*, a-t-il déclaré. Cette région n'occupe que la troisième place en matière de criminalité, derrière Prague et la Moravie du Nord. Mais l'exploitation du désarroi de la population devant le phénomène nouveau de la délinquance par le chef de file des républicains (extrême droite), M. Miroslav Sladek, inquiète les élus locaux. Aux législatives de juin 1992, M. Sladek, qui menace de *« chasser les gitans s'*[il] *devient un jour président tchèque »*, y a obtenu 15 % des suffrages, contre 6 % dans le reste du pays.

MARTIN PLICHTA

□ **ALBANIE : nouvelle tentative d'exode.** – Quelque deux mille Albanais ont tenté mardi 19 janvier de prendre d'assaut le port de Shengjin, dans l'ouest de l'Albanie, dans l'idée de monter à bord de bateaux et de partir pour l'Italie, a rapporté Radio-Tirana. La police et l'armée ont repoussé la foule et évacué plusieurs centaines de personnes montées à bord d'un navire turc. – *(AFP, Reuter.)*

□ **IRLANDE DU NORD : attaque au mortier d'un poste de police par l'IRA.** – Sept policiers ont été légèrement blessés, mercredi 20 janvier, dans une attaque au mortier menée par l'Armée républicaine irlandaise (IRA) contre un poste de police du village de Clogher, dans le comté de Tyrone, en Irlande du Nord, a annoncé la police locale. L'explosion, revendiquée par l'IRA, a fait des dégâts importants à l'arrière du bâtiment et a brisé les vitres des maisons alentour. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

L'investiture du quarante-deuxième

M. Bill Clinton a reçu, mercredi 20 janvier, jour de son investiture, de nombreux messages de félicitations de chefs d'Etat ou de gouvernement, qui expriment souvent le souhait de le rencontrer le plus vite possible. C'est, en particulier, le cas du président russe, M. Boris Eltsine, qui espère que les deux pays – deux *« grandes puissances »* – vont construire leurs relations *« sur les bases déjà établies durant le mandat de M. Bush »*. Dans une conversation avec des journalistes, M. Eltsine a ajouté que Moscou et Washington *« doivent garder la main non pas sur le bouton nucléaire, mais sur le pouls »* de leurs pays. A Bonn, le chancelier Kohl a évoqué les *« valeurs communes »* des deux pays, soulignant que les relations germano-américaines restent *« fondamentalement définies par le traité de l'Atlantique nord »*. *« Je ne doute pas que nous parviendrons à travailler ensemble de manière tout à fait satisfaisante »*, a affirmé le premier ministre britannique, qui s'est dit convaincu que M. Clinton est *« parfaitement outillé »* pour faire face à la rude tâche qui l'attend. Mme Margaret Thatcher, pour sa part, a rendu hommage à l'action de son ami M. Bush, tout en souhaitant *« sagesse »* dans les futures initiatives américaines et *« bonheur »* à M. Clinton. A Madrid, M. Felipe Gonzalez a exprimé la *« solidarité »* de son gouvernement *« allié et ami »*, dans l'actuel contexte international *« inquiétant »*. A Tokyo, le premier ministre japonais, M. Kiichi Miyazawa, a indiqué

« Aujourd'hui, nous célébrons le mystère de la renaissance de l'Amérique »

Voici les extraits les plus significatifs du discours d'investiture prononcé, mercredi 20 janvier, par le nouveau président américain :

« Aujourd'hui, nous célébrons le mystère de la renaissance de l'Amérique. (...) Quand nos Pères fondateurs ont, avec courage, déclaré, face au monde, l'indépendance de l'Amérique et, face à Dieu Très Puissant, nos desseins, ils savaient que, pour perdurer, l'Amérique devrait se transformer. (...)

» Une génération élevée dans l'ombre de la guerre froide assume aujourd'hui de nouvelles responsabilités dans un monde réchauffé par le soleil de la liberté mais menacé par des haines anciennes et des fléaux nouveaux. Nous qui avons grandi dans la prospérité, nous héritons d'une économie qui reste la plus forte du monde mais qui est affaiblie par les faillites d'entreprises, les salaires qui stagnent, les inégalités qui s'accroissent et de profondes divisions au sein de notre peuple. (...)

» Nous savons que nous devons faire face à de dures vérités. (...) Nous n'avons pas su le faire. Au contraire, nous avons dérivé et cette dérive a rongé nos ressources, brisé notre économie et ébranlé notre confiance en nous-mêmes. (...) Nous devons apporter à notre œuvre la vision et la volonté de ceux qui nous ont précédés. De la révolution à la guerre civile, de la grande dépression au mouvement pour les droits civiques, notre peuple a su construire sur ces crises les piliers de notre Histoire. (...)

« Rendons la capitale au peuple »

» Mes chers compatriotes, notre temps est venu. Embrassons-le. (...) Aujourd'hui, nous nous engageons à mettre fin à l'ère de la paralysie et de l'égarement. (...) Nous devons investir davantage dans notre peuple et dans notre avenir, et parallèlement réduire notre énorme dette. Et nous devons faire cela dans un monde où nous nous battrons pour saisir chaque occasion. Cela ne sera pas facile. Cela demandera des sacrifices. Mais nous pouvons le faire. Nous devons faire ce que l'Amérique fait le mieux : offrir sa chance à chacun et réclamer de chacun qu'il fasse preuve de responsabilité. (...)

» Cette belle capitale (...) est le lieu de toutes les intrigues et de tous les calculs. (...) Les Américains méritent mieux. Engageons-nous à transformer la politique, de façon à ce que le pouvoir et les privilèges ne couvrent plus la voix du peuple. Rendons la capitale au peuple à qui elle appartient. (...)

» Pour faire renaître l'Amérique, nous devons relever des défis à l'étranger aussi bien que chez nous. Il n'y a plus aujourd'hui de différence nette entre ce qui relève de l'étranger et ce qui est national. L'économie mondiale, l'environnement mondial, le sida, la course aux armemenents nous concernent tous. (...) Aujourd'hui, alors que le vieil ordre des choses disparaît, le nouveau monde est plus libre mais moins stable. (...) Manifestement, l'Amérique doit continuer à conduire un monde qu'elle a tellement contribué à bâtir. (...)

« Nous devons nous mettre au travail »

» Si nos intérêts vitaux sont menacés, ou si la volonté et la conscience de la communauté internationale sont mises au défi, nous agirons par les moyens pacifiques de la diplomatie quand cela sera possible, par la force quand cela sera nécessaire. (...) Oui, vous avez fait venir le printemps. Maintenant, nous devons nous mettre au travail comme cette saison l'exige. (...)

» Mes chers compatriotes, vous aussi devez prendre part à la renaissance de l'Amérique. (...) Ainsi à l'orée du vingt et unième siècle, commençons avec énergie et espoir, avec foi et discipline, et travaillons jusqu'à ce que notre tâche soit accomplie. (...) Nous avons relevé la garde. Et maintenant, chacun à sa manière et avec l'aide de Dieu, nous répondrons à cet appel. »

La nouvelle équipe du département d'Etat

L'équipe de politique étrangère du président Clinton est presque au complet, avec les nouvelles nominations effectuées au département d'Etat, dont voici les plus importantes :

– Mme Lynn Davis : sous-secrétaire d'Etat aux affaires de sécurité internationale ;

– M. Edward Djerejian : secrétaire d'Etat adjoint chargé du Proche-Orient et de l'Asie du Sud ;

– M. Winston Lord (ancien ambassadeur en Chine sous MM. Reagan et Bush) : secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires d'Asie du Sud-Est et du Pacifique ;

– M. George Moose : secrétaire d'Etat adjoint aux affaires africaines ;

– M. Stephen Oxman : secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires européennes ;

– M. Peter Tarnoff : sous-secrétaire d'Etat aux affaires politiques ;

– Mme Joan Spero : sous-secrétaire d'Etat aux affaires économiques et agricoles ;

– Mme Harriett Babbitt, représentante permanente des Etats-Unis auprès de l'Organisation des Etats américains (OEA) ;

– M. Strobe Talbott (journaliste à l'hebdomadaire *Time*, qui traduisit les mémoires de Khrouchtchev) : ambassadeur itinérant et conseiller spécial du secrétaire d'Etat sur les nouveaux Etats indépendants.

– M. Timothy Wirth : conseiller du département d'Etat (pour l'environnement, les réfugiés, et le trafic de drogue notamment).

Les chats, chiens, vaches et souris de la Maison Blanche

WASHINGTON

correspondance

Socks, le chat de Chelsea, la fille de M. Bill Clinton, ne remplacera pas la chienne Mildred Bush, plus connue sous le nom de *Millie*, dans la saga de la Maison Blanche. Apparemment, le *« premier chat élu de l'histoire des Etats-Unis »* mènera une vie strictement privée, si possible à l'abri des photographes, à la demande de Chelsea (13 ans). Ainsi, la suggestion de milliers d'Américains d'offrir à Socks (« Chaussettes », ainsi baptisé pour le bout de ses pattes blanches sur fond de pelage noir) un nœud papillon de smoking pour l'inauguration n'a pas été retenue.

De même, plusieurs propositions de maisons d'édition de publier un livre de photographies ou de caricatures sur Socks ne semblent pas avoir été acceptées, pour le moment. L'offre est alléchante quand on pense aux 800 000 dollars de royalties perçus pour le livre de Millie par son auteur, Barbara Bush. Le bruit court que Mme Hillary Clinton pourrait au moins préfacer un livre sur Socks, à la condition que les royalties aillent à des organisations caritatives.

A l'occasion de l'inauguration, une presse spécialisée rappelle qu'à l'exception de Lincoln les présidents ont préféré les chiens aux chats. Falla, le terrier de Roosevelt, inaugura le titre de *« first dog »*. Avant lui, Loddy Boy, le chien du président Harding, avait été autorisé à s'asseoir sur une chaise dans les réunions du cabinet. Plus tard, Yuki, le corniaud texan qui couchait dans la chambre du président Johnson, partit à la retraite en même temps que son maître. Chequers, l'épagneul noir de M. Nixon, aida son maître, suspect d'irrégularités financières, à émouvoir le public. A ne pas oublier, non plus, Pushinka, issue de Strelka, la « chienne de l'espace », donnée par Khrouchtchev à Jackie Kennedy. Charlie, le terrier des Kennedy, trouva la chienne russe à son goût. D'où quatre chiots, qui portèrent à neuf le nombre de chiens de la famille présidentielle.

L'affection des présidents ne s'est pas concentrée exclusivement sur les chiens. Jackson aimait les souris, Wilson les moutons. Une vache, appelée Pauline, faisait la joie de Taft. Eisenhower aimait bien son canari High Glory et un perroquet silencieux nommé Gabby. Mais Theodore Roosevelt, très éclectique, avait une ménagerie comprenant des cobayes, des kangourous, des poneys et des serpents...

HENRI PIERRE

AFRIQUE

ANGOLA : un dur revers pour le gouvernement

L'UNITA a pris le contrôle de la ville pétrolière de Soyo

Le gouvernement angolais a confirmé, mercredi 20 janvier, la prise de la ville de Soyo, dans le nord de l'Angola, par les troupes de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), en affirmant que des soldats de l'armée régulière zaïroise se trouvaient aux côtés des assaillants.

La prise de Soyo, d'où provient 30 % à 40 % de la production pétrolière, est un dur revers pour le gouvernement, qui a besoin de devises pour poursuivre la guerre contre l'UNITA – le pétrole représente 90 % des ressources du pays. La compagnie pétrolière belge Petrofina a annoncé à Bruxelles que seize de ses cadres étrangers (treize Portugais, un Argentin, un Britannique et un Italien) sont prisonniers de l'UNITA à Soyo. Le personnel d'Elf-Aquitaine a pour sa part été mis en sécurité soit sur des barges au large de la ville, soit sur des plates-formes pétrolières en mer, soit à Luanda.

D'autre part, l'ambassadeur d'Angola au Congo a dénoncé mercredi à Brazzaville l'ingérence de *« politiciens congolais dans les affaires intérieures de l'Angola, notamment dans l'enclave du Cabinda »*. Selon lui, ces politiciens *« originaires du Cabinda, sont impliqués dans un trafic d'armes destinées au Front de libération de l'enclave du Cabinda-Forces armées* (le FLEC-FAC, le principal mouvement indépendantiste). Le ministre angolais de l'intérieur, M. André Pitra « Petroff » n'a pas exclu, mercredi, au cours d'une conférence de presse à Luanda, que des combats éclatent prochainement à Cabinda. Les troupes de l'UNITA ont abandonné la ville pour prendre position à proximité, et des soldats zaïrois se trouvent à leurs côtés, selon le ministre. – *(AFP.)*

□ **ALGÉRIE : deux policiers et deux islamistes tués.** – Deux policiers et deux islamistes ont été tués par balles, dans la nuit du mardi 19 au mercredi 20 janvier, à Oued-Fodda, à 300 kilomètres à l'ouest d'Alger. La fusillade a eu lieu au moment de l'arrestation d'un intégriste réfugié dans un café. Trente-deux membres des forces de l'ordre et cinquante-sept islamistes ont été tués depuis l'instauration du couvre-feu dans le centre du pays, le 5 décembre dernier. – *(AFP.)*

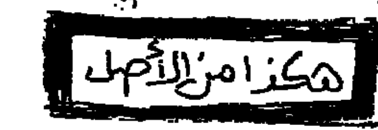
□ **CAMEROUN : un opposant grièvement blessé dans un attentat.** – Le vice-président de l'Union démocratique du Cameroun (UDC, opposition), M. Benjamin Menga, a été grièvement blessé lors d'une agression, a déclaré, mardi 19 janvier, une infirmière de l'hôpital de Yaoundé. M. Menga a été atteint d'une balle à la tête et a été poignardé, dimanche, à son domicile, dans la ville de Bafoussam, a précisé la police, selon laquelle les premiers résultats de l'enquête portent à croire que les motifs de cette agression sont politiques. – *(Reuter.)*

□ **NIGER : les élections législatives et présidentielle devraient avoir lieu en février.** – Les élections législatives ont été fixées au dimanche 14 février, le premier tour de l'élection présidentielle au 27 février, et le deuxième tour au 20 mars, selon le calendrier *« définitif »* rendu public mercredi 20 janvier par les autorités nigériennes. Maintes fois reportés, ces scrutins devaient initialement avoir lieu avant la fin de l'année 1992. – *(AFP.)*

□ **RWANDA : couvre-feu à Kigali.** – Un couvre-feu a été instauré mercredi 20 janvier à Kigali, pour une durée indéterminée, à la suite de violents accrochages entre sympathisants du chef de l'Etat et militants de l'opposition. Des partisans du Mouvement républicain national pour la démocratie et le développement (MRND) du président Juvénal Habyarimana ont battu des membres de l'opposition et pillé des maisons, selon des témoins, afin de protester contre la réduction de l'influence de M. Habyarimana au sein du gouvernement. Aux termes d'un accord conclu à Arusha, en Tanzanie, pour mettre fin à la guerre civile et intégrer les rebelles au gouvernement, le MRND n'a obtenu que six des vingt-deux sièges du nouveau gouvernement. – *(Reuter.)*

□ **TCHAD : le président Deby hospitalisé à Paris.** – Le président tchadien, M. Idriss Deby, est arrivé à Paris mercredi 20 janvier, en provenance de N'Djamena, par avion spécial. Selon les informations recueillies à l'aéroport à son arrivée, M. Deby, qui souffrirait de calculs rénaux, doit subir des soins à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce. A N'Djamena, la conférence nationale, qui a débuté le 15 janvier, étudie depuis mardi son règlement intérieur. – *(AFP.)*

□ **TOGO : mission franco-allemande de bons offices.** – M. Marcel Debarge, ministre de la coopération et du développement, et M. Helmut Schafer, secrétaire d'Etat allemand aux affaires étrangères, effectueront une mission de bons offices les 24 et 25 janvier au Togo, ancienne colonie des deux pays, a-t-on indiqué de source officielle. D'autre part, le ministre des affaires étrangères, M. Ouattara Natchaba, proche du président Eyadéma, a déclaré mercredi à Radio France Internationale que *« le mandat du premier ministre étant épuisé, celui des membres du HCR* (l'assemblée provisoire) *aussi (...), la seule autorité issue du suffrage universel et pouvant encore donner de la voix est le président Eyadéma »*. – *(AFP, Reuter.)*



…lébrons le mystère de l'Amérique »

AMÉRIQUES

président des Etats-Unis

qu'il souhaitait resserrer les liens avec Washington et entretenir *« des relations de coopération convenant à l'ère nouvelle d'après la guerre froide, dans la tâche commune d'assurer la paix et la prospérité du monde »*. *« Puissiez-vous contribuer à l'édification de la paix mondiale (...) et tenir vos responsabilités (...) pour le bien des peuples à travers le monde »*, a, quant à lui, souhaité le pape Jean-Paul II. Proche du ministère des affaires étrangères iranien, le *Tehran Times* estime que M. Clinton dispose d'une *« occasion en or »* de relancer les relations entre les deux pays, en indiquant que *« tout signe de bonne volonté sera accueilli par un signe de bonne volonté (...), mais tout signe d'hostilité sera accueilli par un signe d'hostilité »*. A Jérusalem, le premier ministre israélien s'est engagé *« à prendre des risques pour amener la paix »* au Proche-Orient. *« Pour prendre ces risques, Israël doit être fort »*, a ajouté M. Rabin. Quant aux quatre cents Palestiniens expulsés, ils ont lancé un appel à M. Clinton afin qu'il fasse pression sur Israël pour obtenir leur retour et mette un terme à la politique *« deux poids deux mesures »* de l'administration Bush au Proche-Orient. Une politique à laquelle la Ligue arabe a aussi demandé qu'il soit mis un terme. En France, M. Roland Dumas a estimé que l'arrivée de M. Clinton à la Maison Blanche pourrait inaugurer une phase d'apaisement avec l'Irak *(voir l'article de Claire Tréan en page 6)*.

« Il y a quelque chose dans l'air »

WASHINGTON

de notre correspondant

Cela tenait, tout à la fois, de la kermesse, de la fête populaire, du festival de musique, bref de la célébration en fanfare de la République américaine. Passée la cérémonieuse prestation de serment, sur la colline du Congrès, William Jefferson Clinton *« descendait »* Pennsylvania Avenue, l'artère des vainqueurs de la politique américaine, cependant que George Herbert Walker Bush prenait l'avion pour le Texas... et la retraite.



Il était un peu plus de 12 h 30 (heure locale) et, sous le soleil, Washington fêtait le quarante-deuxième président des Etats-Unis, celui qui, deux heures plus tard, à l'issue d'une parade de carnaval, irait s'installer au 1600 Pennsylvania Avenue, dans une Maison Blanche qui, pour quatre ans, va être la sienne. On passait de la solennité du Congrès à l'accueil enthousiaste de la rue. Tout au long du parcours, celui que les républicains qualifiaient, il n'y a pas si longtemps, *« de gouverneur raté d'un tout petit Etat »* (l'Arkansas), était acclamé par des dizaines de milliers d'Américains : *« Welcome Bill ! »*

On dira, bien sûr, que c'est tous les quatre ans la même chose, que seuls les convaincus, les militants, ceux qui vont aux « manifs » et aux concerts publics, que seuls ceux-là étaient présents – en famille – brandissant d'inévitables petits drapeaux américains. On dira que le « show », la grande parade de toutes les fanfares, troupes de majorettes et autres groupes d'écoliers du pays, avait été soigneusement préparé, orchestré et conçu pour la télévision par une équipe démocrate qui compte beaucoup d'amis à Hollywood.

On dira que l'odeur des saucisses grillées et l'étalage des T-shirts, casquettes et autres insignes à la gloire de M. Bill Clinton enlevaient, peut-être, un peu de dignité à des festivités qui se voulaient une fête de la démocratie placée sous le souvenir de Thomas Jefferson. On dira – à l'instar des éditorialistes de la presse de la côte Est – que ces festivités fastueuses et onéreuses (25 millions de dollars de contributions privées) ne sont pas de très bon goût en ces temps de petite reprise économique.

Pourtant, les vétérans de la scène politique locale, ceux qui ont en mémoire plus d'une demi-douzaine d'inaugurations, assuraient que rarement, depuis Kennedy et Reagan en tout cas, pareil enthousiasme spontané avait marqué l'investiture d'un président. *« Il y a quelque chose dans l'air, l'espoir du changement, un coup de jeunesse, un souffle d'optimisme »*, affirmait un commentateur. Dans la féroce bataille triangulaire de novembre dernier, M. Clinton n'a récolté que 43 % des suffrages, comme M. Richard Nixon en 1968 ; mais, pour l'heure, sa popularité est au plus haut dans les sondages et son style apparemment en phase avec l'âge et l'humeur du pays.

La « théorie du saxophone »

En témoignait un public nombreux – évalué à près d'un quart de million de personnes – relativement jeune, très « pluri-ethnique » et socialement des plus divers, à l'image du Parti démocrate. Il y avait Joyce, grand-mère noire de cinquante et un ans, opératrice d'une compagnie de téléphone du New-Jersey, venue avec son petit-fils de quatre ans *« pour qu'il prenne un bon départ dans la vie »*. Joyce en est convaincue : *« Clinton sera un président fort, beaucoup plus fort que Carter, il fera le voyage complet, ses huit ans à la Maison Blanche. »*

Il y avait Lawrence David Moon, la quarantaine, qui se présente comme *« un intellectuel écrivain »* de l'Etat de New-York et qui a, lui aussi, sa *« théorie »* sur M. Clinton : *« Je pars du principe qu'un homme qui joue du saxophone ne peut pas être tout à fait mauvais, et qu'un homme qui joue du saxophone et qui remporte aussi l'élection présidentielle américaine a toutes les chances d'être assez bon. »* Il y avait Pat Anderson, la trentaine, cameraman, qui affirmait : *« C'est la première fois depuis longtemps qu'on a l'impression, nous le peuple, d'être à nouveau bienvenus sur Pennsylvania. »*

Si l'assistance était éclectique, le spectacle ne l'était pas moins. Au défilé militaire succèdent les Pom Pom Girls, aux anciens combattants, les écoliers méritants, à l'orchestre des « marines », les groupes de rock, rap, jazz, blues ; à la chanteuse d'opéra, une chorale de l'Arkansas, au comité de soutien des vedettes d'Hollywood, les *« sans-abri pour Bill Clinton »*, à la fête populaire de la journée, les bals les plus huppés de la soirée...

Les professeurs d'histoire américaine disent que les cérémonies d'investiture donnent le ton d'une présidence. Avec M. Jimmy Carter, ce fut l'austérité, avec M. Ronald Reagan la flamboyance, avec M. George Bush un côté *« bon chic, bon genre »* mal assumé. Avec M. Bill Clinton, le ton est sereinement populaire.

ALAIN FRACHON

M. Clinton, le « changement » et les « sacrifices »

Suite de la première page

« Nous héritons d'une économie qui reste la plus forte du monde, mais qui est affaiblie par les faillites d'entreprises, les salaires qui stagnent, les inégalités qui s'accroissent et de profondes divisions au sein de notre peuple », affirme le nouveau président.

Le tableau de la situation du pays après douze années de pouvoir républicain est sévère. *« La plupart des gens travaillent davantage pour gagner moins, d'autres n'ont plus d'emploi, le coût de la santé est accablant pour des millions de citoyens et menace de ruiner de nombreuses entreprises, grandes et petites, la peur des malfaiteurs prive de leur liberté les citoyens respectueux de la loi, et des millions d'enfants pauvres ne peuvent même pas imaginer le mode de vie que nous souhaitons leur voir mener. »*

« Un défi à toute une nouvelle génération »

Son constat, partagé par beaucoup d'Américains, est le suivant : *« Nous avons dérivé, et cette dérive a rongé nos ressources, brisé notre économie et ébranlé notre confiance en nous-mêmes. »* Il faut regarder en face ces *« dures vérités »* et procéder aux changements qui s'imposent. Le plus important est un renouveau du civisme. *« Nous devons faire ce que l'Amérique fait le mieux : offrir à chacun sa chance et réclamer de chacun qu'il fasse preuve de responsabilité. Il est temps de perdre la mauvaise habitude d'attendre quelque chose du gouvernement ou d'autrui sans rien donner en échange. »*

M. Clinton avait présenté pendant sa campagne un vaste plan d'octroi de bourses aux étudiants pauvres, qui pourraient soit les rembourser ultérieurement, soit s'acquitter de leur dette envers la société en donnant deux années de leur vie pour des travaux utiles à la collectivité. Il a répété mercredi cet appel de façon solennelle. *« Je lance un défi à toute une nouvelle génération de jeunes Américains afin qu'ils mettent leur idéalisme au service des enfants en difficulté, au service de ceux qui sont dans le besoin. »*

Le recours à la force si c'est nécessaire

Se souvenant peut-être des violentes critiques proférées contre Washington par M. Ross Perot, le candidat indépendant qui a obtenu 19 % des suffrages et dont les coups de boutoir ont eu un profond écho dans le pays, M. Clinton dénonce à son tour les *« intrigues »* et les *« manœuvres »* de la classe politique fédérale, oublieuse de l'électeur qui l'a mise là où elle est, et qui l'entretient. Le nouveau président, qui appartient désormais lui aussi à ce monde washingtonien, se contente de proposer, de manière très vague, de *« revitaliser notre démocratie »* et de *« réformer notre vie politique »*.

Passant au rôle international des Etats-Unis, M. Clinton apporte un démenti à ceux qui le soupçonnaient de prôner un désengagement et un repli sur la *« forteresse Amérique »* : *« Manifestement, l'Amérique doit continuer à conduire un monde qu'elle a tellement contribué à bâtir. »*

Evoquant la présence militaire américaine dans le Golfe, en Somalie et ailleurs, le nouveau président réaffirme la vocation mondiale des Etats-Unis. *« Si nos intérêts vitaux sont menacés, ou si la volonté et la conscience de la communauté internationale sont mises au défi, nous agirons par les moyens pacifiques de la diplomatie quand cela sera possible, et par le recours à la force quand cela sera nécessaire. »*

M. Clinton n'a pas honte de s'être naguère opposé à la guerre du Viet-nam. Mais il n'a cessé d'apporter son soutien aux actions engagées par M. Bush, que ce soit en Somalie ou lors de la récente partie de bras de fer avec M. Saddam Hussein. Il semble même désireux d'aller plus loin que son prédécesseur en ce qui concerne l'ex-Yougoslavie. Dans un entretien avec la chaîne CNN diffusé mercredi, il envisage un *« engagement actif »* des Etats-Unis en Bosnie, même s'il estime que *« beaucoup de choses peuvent être faites de préférence à une intervention de troupes terrestres »*.

Le dossier le plus immédiat est celui de l'Irak. Après avoir paru songer il y a quelques jours à une normalisation avec M. Saddam Hussein dans un entretien au *New York Times*, M. Clinton a nettement durci le ton et s'est pratiquement aligné sur la position défendue par M. Bush. Ce dernier a prolongé de quelques heures le mandat de son secrétaire à la défense, M. Dick Cheney, de façon à faire face à toute éventualité, en attendant la confirmation par le Sénat du nouveau chef du Pentagone, M. Les Aspin, mercredi en milieu d'après-midi. MM. Lloyd Bentsen et Warren Christopher, les nouveaux titulaires du Trésor et du département d'Etat, ont été également confirmés par les sénateurs.

Une longue journée

La journée a été longue pour M. Clinton. A 7 heures du matin, il a reçu M. Brent Scowcroft, conseiller national de sécurité de M. Bush, et a été initié au maniement des codes de déclenchement du feu nucléaire. Puis, avec son épouse Hillary et sa fille Chelsea, il a assisté à des prières dans une église de Washington. Il s'est ensuite rendu à la Maison Blanche, d'où il est parti, dans la même limousine que M. Bush, pour le Capitole. Le nouveau vice-président, M. Albert Gore, s'est de même rendu au Capitole en compagnie de M. Dan Quayle, le vice-président battu.

Ce rite, voulu par la tradition, est sans doute pénible pour le président qui a perdu la bataille électorale. Mais M. Bush s'en est acquitté de bonne grâce. M. Clinton lui a rendu hommage dans son *« discours inaugural »* en saluant *« le demi-siècle de services rendus à l'Amérique »* par son prédécesseur et en l'accompagnant ensuite jusqu'à l'hélicoptère qui l'a emmené, dès la fin de la cérémonie, à la base militaire d'Andrews, d'où il s'est envolé pour Houston et une existence de retraité. M. Bush avait laissé, dans le bureau ovale, une lettre cachetée à l'intention du nouveau maître des lieux.

Après la prestation de serment, le couple Clinton a remonté lentement en voiture Pennsylvania Avenue, l'artère qui relie le Capitole à la Maison Blanche, mais a accompli à pied, à la plus grande joie de la foule qui l'acclamait, les dernières centaines de mètres *(lire l'article d'Alain Frachon ci-dessus)*.

M. Clinton, entouré de la plupart des membres de la nouvelle administration, a ensuite assisté, depuis une estrade dressée devant la Maison Blanche et pendant plusieurs heures, à la parade traditionnelle. Il incombait encore à M. et Mme Clinton de faire une apparition dans la soirée, ne serait-ce que pendant quelques minutes, à chacun des onze *« bals officiels »* organisés dans la capitale fédérale en l'honneur du quarante-deuxième président des Etats-Unis.

DOMINIQUE DHOMBRES

□ ***Une femme armée arrêtée près du Capitole.*** – Une femme de trente-six ans, armée d'un pistolet automatique, a été arrêtée, mercredi 20 janvier, aux abords du Capitole, le long d'Independance Avenue, quatre heures avant la prestation de serment du président Bill Clinton. Aux policiers qui l'interpellaient, elle a déclaré que l'arme était destinée à sa défense personnelle. Elle a été inculpée de port d'arme sans autorisation et de possession illégale d'arme à feu et de munitions. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Un déménagement historique

L'UEO prend ses quartiers à Bruxelles

BRUXELLES

de notre correspondant

Quarante-six ans après la signature du traité de Bruxelles qui la fit naître, l'Union de l'Europe occidentale (UEO) s'installe dans la capitale belge. D'abord formée par le Royaume-Uni, la France et les pays du Bénélux, puis élargie à dix membres (1), cette organisation internationale créée pour promouvoir la coopération européenne intergouvernementale dans le domaine de la sécurité, a fonctionné pendant trente-sept ans à Londres, dans une relative torpeur.

Le renforcement de la dynamique communautaire européenne lui a donné un nouveau souffle. Désignée par le traité de Maastricht comme l'instrument de promotion de l'identité européenne de défense et comme un moyen de renforcer le pilier européen de l'Alliance atlantique, elle a mis tout naturellement le cap sur la ville où se trouvent le siège de la Commission des Communautés européennes et celui de l'OTAN.

Outre son secrétariat général fort d'une quarantaine de personnes, l'UEO comporte une cellule de planification réunissant des militaires des pays membres. Son budget annuel est relativement modeste : 50 millions de francs français. Ses langues de travail sont l'anglais et le français, comme à l'OTAN. Dans l'esprit de ses responsables et des représentants permanents, l'installation à Bruxelles est *« un nouveau départ »*. Le traité de Maastricht prévoit qu'un premier bilan sera fait en 1996.

Au cours de leur réunion de mardi, les représentants permanents réunis autour du Néerlandais Willem Van Eekelen, secrétaire général, ont parlé de la Somalie et des différents scénarios possibles dans l'ex-Yougoslavie. L'UEO pourrait se voir assigner des missions spécifiques dans la corne de l'Afrique après le départ de la plus grande partie du contingent américain, laissant le champ libre aux Européens.

En cas d'option militaire en Yougoslavie, rien de sérieux ne peut être fait sans les Américains, comme l'a souligné le secrétaire général de l'OTAN, M. Manfred Wörner, qui participait à la rencontre de mardi. En revanche, si le plan de paix de la conférence de Genève était accepté, l'UEO pourrait jouer un rôle dans les implications militaires de l'accord, par exemple en matière de contrôle du désarmement des forces en présence.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

(1) L'UEO regroupe l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni. La Grèce a adhéré au traité le 20 novembre 1992, mais son Parlement doit encore approuver cette décision. Le Danemark et l'Irlande ont le statut d'observateurs. L'Islande, la Norvège et la Turquie sont « membres associés ».

Accord franco-américain sur l'utilisation militaire de l'espace

Avant son départ du Pentagone, le secrétaire américain à la défense, M. Dick Cheney, a annoncé, mercredi 20 janvier, que les Etats-Unis et la France avaient signé un accord-cadre de coopération dans l'utilisation militaire de l'espace. Les deux pays se sont engagés, en outre, à ne pas contribuer à la prolifération de technologies spatiales et de missiles dont la possession puisse mettre en danger la sécurité du monde.

Cet accord recense un certain nombre de disciplines où les deux pays peuvent collaborer en matière spatiale. Il s'agit, notamment, des télécommunications, de la navigation, de la surveillance de l'environnement, des technologies spatiales proprement dites (petits satellites, systèmes cryogéniques ou liaisons entre satellites), ainsi que de l'échange, entre les deux signataires, de missions scientifiques et militaires.

Pour autant, la France conserve ses réserves de principe sur le programme américain de bouclier spatial anti-missiles, dans sa nouvelle version (GPALS, ou Global Protection Against Limited Strikes) qui combine des intercepteurs au sol et d'autres dans l'espace contre des missiles balistiques ou de croisière.

M. Mitterrand célèbre en Allemagne le trentième anniversaire du traité de l'Elysée

Le président de la République, M. François Mitterrand, devait se rendre à Bonn, jeudi 21 janvier, pour célébrer, avec le chancelier Kohl, le trentième anniversaire du traité de l'Elysée, signé le 22 janvier 1963 par le général de Gaulle et Konrad Adenauer pour renforcer la coopération franco-allemande (*le Monde* du 21 janvier).

Dans un entretien, diffusé mardi par la chaîne de télévision allemande ARD et cité par l'agence Reuter, le chef de l'Etat se dit *« optimiste »* sur la pérennité de l'amitié franco-allemande. Elle *« a duré, elle a surmonté les obstacles et s'affirme comme une force considérable dans le monde »*. *« Aujourd'hui nous avons même uni certaines de nos forces militaires (...). Ce qui a marqué les esprits a marqué l'Histoire, il n'y a aucune raison que cela ne dure pas. »*

Interrogé sur la montée de l'extrême droite en Allemagne et en France, M. Mitterrand a observé qu'*« elle n'a pas encore dépassé des pourcentages, certes trop élevés mais encore raisonnables, de l'ordre de 12 à 15 % dans certains cas. La seule façon d'y répondre, c'est d'être très exigeant sur le respect des règles de la démocratie et sur la nécessité du progrès »*.

EN BREF

□ **CHILI : diagnostics contradictoires sur l'état de santé de M. Honecker.** – Le cancer dont souffre M. Erich Honecker est *« grave, mais il n'est pas en phase terminale »*, ont estimé, vendredi 15 janvier, les médecins chiliens d'une clinique de Santiago où l'ancien dirigeant est-allemand a subi des examens, avant de regagner le domicile de sa fille. La justice allemande avait abandonné les poursuites contre M. Honecker, estimant qu'il ne survivrait pas à la procédure, les médecins allemands lui ayant donné au maximum six mois à vivre. – *(Reuter, UPI.)*

□ **SUÈDE : quatre cent vingt-cinq réfugiés kurdes à bord d'un chalutier.** – Quatre cent vingt-cinq réfugiés kurdes – probablement originaires du Kurdistan irakien – partis de Riga, en Lettonie, il y une semaine, sont arrivés mercredi 20 janvier sur l'île suédoise de Gotland, au sud-est de Stockholm, à bord d'un chalutier, a annoncé la police. Il s'agit du quatrième bateau de réfugiés en provenance des pays baltes à accoster en Suède en quelques semaines. – *(AFP, Reuter.)*

□ **TURQUIE : visite de M. Suleyman Demirel en Syrie.** – Le premier ministre turc, M. Suleyman Demirel, a terminé mercredi 20 janvier une visite de deux jours en Syrie, la première d'un chef de gouvernement turc depuis plus de cinq ans. M. Demirel a eu sept heures d'entretiens avec le président syrien Hafez El Assad, sur le terrorisme, le partage des eaux de l'Euphrate et la situation dans le nord de l'Irak.

□ **De nouveaux sous-marins néerlandais pour Taïwan ?** – Selon l'hebdomadaire de Hongkong *Far Eastern Economic Review*, les Pays-Bas auraient proposé, malgré la protestation de Pékin, de livrer à Taïwan six nouveaux sous-marins, s'ajoutant à ceux qui avaient été vendus en 1981. A l'époque, la Chine avait, en représailles, rappelé son ambassadeur à La Haye et expulsé un correspondant néerlandais en poste à Pékin. Les relations n'ont été normalisées à nouveau qu'en 1984.

□ **Prochaine réunion israélo-arabe sur le problème de l'eau.** – La troisième rencontre du groupe de travail sur l'eau dans le cadre du processus de paix au Proche-Orient aura lieu du 15 au 17 février, à Genève, a indiqué, mercredi 20 janvier, le porte-parole du département suisse des affaires étrangères. *« Il est hautement probable que le groupe de travail se réunisse comme prévu, mais il n'est pas sûr que la Syrie et le Liban y participent »*, a-t-il dit. – *(AFP.)*

□ **M. Chevardnadze en Iran.** – Le président géorgien, M. Edouard Chevardnadze, a quitté l'Iran mercredi 20 janvier au terme d'une visite de deux jours, au cours de laquelle quinze accords ont été signés entre Tbilissi et Téhéran. – *(UPI.)*

PROCHE-ORIENT

IRAK : les réserves de la France après le raid américain sur Bagdad et l'entrée en vigueur du cessez-le-feu

Au-delà de la version officielle

par Claire Tréan

La France était d'accord avec le raid américain du dimanche 17 janvier contre une usine de la banlieue de Bagdad : le porte-parole du Foreign Office l'a confirmé mercredi à Londres, en apportant un démenti aux propos erronés tenus quelques heures plus tôt à Paris par... M. Roland Dumas. M. Dumas a donc mal interprété la position de la France en expliquant en conseil des ministres, à propos de ce raid, que les Etats-Unis ont outrepassé le cadre des résolutions de l'ONU.

M. Dumas doit être mal informé, car l'attitude de la France avait déjà été exposée sans ambiguïté, dès dimanche soir, par le ministre britannique de la défense, M. Malcom Rifkind, qui, comblant le silence régnant alors à l'Elysée et au Quai d'Orsay, avait assuré que cette opération américaine *«appropriée»* avait le soutien des Français autant que des Britanniques. L'impression qu'avait pu engendrer un communiqué publié le même soir par le ministère français de la défense, soulignant que l'opération était exclusivement américaine et qu'*«aucun moyen français n'était engagé»*, était donc erronée.

Il n'empêche : malgré les affirmations de M. Rifkind, l'absence de réaction du palais de l'Elysée, après qu'une pluie de Tomahawk se fut abattue sur l'usine des environs de Bagdad, semblait de plus en plus étrange à mesure que le temps passait, et lundi en fin de matinée les spéculations sur un désaccord de la France allaient bon train. La France n'avait-elle pas, après tout, toujours été hostile à des interventions à proximité de la capitale irakienne ? La cible visée était-elle vraiment une cible militaire ? M. Mitterrand n'avait-il pas voulu prendre ses distances par rapport au dernier baroud d'honneur d'un président américain qui n'en avait plus que pour quarante-huit heures ? Ne souhaitait-il pas préserver les chances de la France au cas où l'arrivée de M. Bill Clinton ouvrirait une ère de détente dans les relations américano-irakiennes ?

C'est alors qu'intervinrent, quasi simultanément, l'annonce que l'aviation alliée (américaine, française et britannique) lançait de nouveaux raids contre des batteries de missiles dans le sud et le nord de l'Irak, et l'annonce faite aux rédactions par le porte-parole de l'Elysée, M. Jean Musitelli, que l'opération américaine de la veille à proximité de Bagdad était... *«appropriée»* et avait le soutien *«sans réserves»* de la France.

Quelle est la position des Britanniques ?

Cette version officielle franco-britannique était reprise en écho par le service de presse du Quai d'Orsay, et c'est d'ailleurs très exactement ce qu'a redit mercredi le premier ministre britannique, M. John Major : *«Ce raid a été effectué par les Etats-Unis plutôt que par les alliés parce qu'ils avaient l'équipement sur place pour le faire. Mais il y a eu des discussions entre alliés, y compris avec les Français. Cela a été fait dans le cadre de la légalité internationale et je pense que l'intervention des Etats-Unis était tout à fait justifiée. Je n'ai aucune réserve à ce sujet.»*

Quelle mouche a donc piqué M. Roland Dumas au conseil des ministres mercredi ? Aucune. Faisant finalement la lumière sur les réserves de Paris à l'égard du raid américain, M. Dumas a expliqué que la France voulait s'en tenir aux résolutions du Conseil de sécurité qui, selon lui, autorisent les interventions faites dans le nord et le sud de l'Irak mais pas celle de Bagdad.

Il a jugé que l'arrivée de Bill Clinton à la Maison Blanche *«devrait ouvrir une nouvelle phase dans cette crise avec l'Irak»* et *«conduire à un apaisement»*. Le couac, c'est peut-être que M. Louis Mermaz, chargé de rendre compte des débats du conseil des ministres, ne s'en soit pas tenu à la version officielle de la position française. A moins que, la jugeant par trop impopulaire, on ait finalement décidé d'en changer. Reste une vaste zone d'ombre : quelle est la position des Britanniques ?

Les Irakiens espèrent un changement de politique à Washington

Si la presse gouvernementale a salué, à coup d'injures, le départ de la Maison Blanche de M. George Bush, elle a aussi émis l'espoir que l'arrivée aux affaires de M. Bill Clinton marque un nouveau départ dans les relations entre Bagdad et Washington. L'agence officielle INA a annoncé que les travaux de reconstruction de l'usine de machine-outils, détruite, dimanche, dans la banlieue de Bagdad, par des missiles américains Tomahawk, avaient démarré sur ordre du président Saddam Hussein. M. Hussein a failli être renversé, au mois de juin dernier, lors d'une tentative de coup d'Etat, qui n'a pas été fomentée par les Etats-Unis mais qui avait leur bénédiction, a déclaré, dans un entretien publié, mercredi 20 janvier, par le *Washington Post*, M. Brent Scowcroft, conseiller de M. Bush pour les affaires de sécurité. Quant au guide de la République islamique d'Iran, l'ayatollah Ali Khamenei, il a accusé, mercredi, les alliés d'avoir *«commis un crime contre l'Irak»*.

BAGDAD

de notre envoyée spéciale

De George Bush à Bill Clinton : l'espoir ténu des Irakiens d'une modification de la politique américaine à leur égard traduit la soif de paix d'un peuple qui, en douze ans, n'a connu qu'à peine deux ans de trêve. Derrière les mots d'ordre d'une propagande qui avait fait de M. Bush *«le plus grand boucher de l'histoire de l'humanité»*, comme l'écrivait, mercredi 20 janvier, le journal gouvernemental *Al Joumhouriya*, les Irakiens expriment tout autant leur souhait d'un changement à Washington que celui d'un apaisement à Bagdad.

«Peut-être que le ton va changer, mais je n'y crois pas vraiment, car le président des Etats-Unis ne représente que les intérêts des Américains. Mais peut-être le gouvernement américain sera-t-il plus réaliste, plus pragmatique car la guerre, c'est très dur pour le peuple», commente Hisham, étudiant en quatrième année de français à l'université de Bagdad. *«L'Amérique, c'est l'Amérique*, renchérit Mohsen. *Que Bush soit là ou pas, cela ne changera pas, mais nous, Irakiens, comme peuple, nous voulons la paix. Nous passons notre vie en guerre. D'abord avec l'Iran, après avec les Etats-Unis. On n'en peut plus !»*

Ainsi, dans un des souks de Bagdad, Fathya, soixante ans, affirme : *«Je souhaite la paix, la sécurité et la baisse des prix et je crois que c'est le souhait de tous les Irakiens. Depuis la décision du cessez-le-feu, on est plus rassuré*, dit-elle, *mais quant à Clinton, il faut attendre. Peut-être Dieu le guidera sur le bon chemin pour qu'il lève l'embargo et qu'on puisse vivre en paix.»*

Pas de reddition

La levée de l'embargo, qui frappe de plus en plus durement la population – les plus vulnérables d'abord, – figure en tête de ses attentes. Plus que la pénurie, la hausse des prix est, en effet, insupportable. Vendeur ambulant de légumes, Jamal, quarante-neuf ans, qui, aujourd'hui encore, a trois fils sous les drapeaux, refuse de se prononcer sur le nouveau président américain, mais, dit-il, *«Inch Allah ! Qu'on résolve tous les problèmes et qu'on ouvre une nouvelle page avec Clinton !»*

Côté officiel, le ton est à la prudence. M. Al Hachemi, responsable des relations extérieures du parti Baas au pouvoir, et ancien ambassadeur à Paris, nous a déclaré : *«Bush nous a acculés sans autre alternative que la reddition ou la guerre, comme Khomeiny. Il avait fait de cette affaire une crise américano-irakienne. Nous espérons que l'Occident et Bagdad accepteront de s'asseoir et de discuter normalement. Nous espérons pouvoir atteindre une solution raisonnable. Nous ne signerons jamais une reddition.»*

«Nous voulons ouvrir une nouvelle porte pour mettre fin à ce non-sens, a-t-il ajouté. *Nous sommes un pays souverain et tout le monde doit en tenir compte quand on nous parle.»* Pour le ministre de l'information, M. Hamed Youssef Hammadi, l'établissement par M. Clinton de *«relations d'égalité avec l'Irak pour assurer l'intérêt des deux parties lui permettrait d'avoir les mains libres pour s'occuper des problèmes intérieurs américains»*, négligés, selon lui, par M. Bush. Conseil amical...

En attendant, cette journée de fête aux Etats-Unis a été le premier jour de calme en Irak depuis plus de deux semaines, et si les avions alliés ont continué de patrouiller dans les deux zones d'exclusion aérienne, dans le nord et le sud du pays, aucun incident n'a été signalé, et le cessez-le-feu décrété par l'Irak en signe de *«bonne volonté»* vis-à-vis de M. Clinton, a été parfaitement respecté. Première conséquence tangible de cet apaisement, les cinquante experts de l'ONU, chargés d'une mission d'inspection des armes chimiques, qui étaient bloqués depuis trois semaines à Bahreïn, ont débarqué, jeudi, à Bagdad.

FRANÇOISE CHIPAUX

□ **Le PS souhaite que l'Irak puisse retrouver sa place dans la communauté internationale.** – Le bureau exécutif du Parti socialiste a jugé, mercredi 20 janvier, que *«les bombardements de ces derniers jours ne représentent pas, à eux seuls, une politique»* vis-à-vis de l'Irak, qui doit pouvoir *«retrouver sa place dans la communauté internationale»* sous deux conditions : l'engagement de *«respecter ses minorités»* et la reconnaisance *«sans arrière-pensée»* du Koweït, a indiqué M. Gérard Fuchs, membre du secrétariat national, chargé des relations internationales.

Le Vatican tente de favoriser un «dialogue» entre l'Irak et les alliés

A la demande de Bagdad, le Vatican a accepté d'intervenir auprès de l'ONU pour que cette organisation *«favorise le dialogue entre l'Irak et la coalition alliée, ainsi que la fin des actions militaires»*, convaincu que *«le recours aux armes, pour imposer sa volonté et ses vues politiques, ne peut que conduire à une augmentation de la violence»*. Cette démarche inédite a été annoncée, mardi 19 janvier, par un communiqué, à l'issue d'une rencontre entre Mgr Tauran, secrétaire du Saint-Siège pour les rapports entre les Etats, et l'ambassadeur irakien, M. Wissam Chawkat Al Zahawi. Cette «intervention» – pas une médiation, a précisé le porte-parole du Vatican – est prudemment limitée : elle ne concerne pas le pape mais la secrétairerie d'Etat. Ce geste est dans la ligne adoptée par le Saint-Siège à propos de l'Irak. Comme l'a répété, samedi dernier, Jean-Paul II, dans son discours au corps diplomatique, le Vatican prend en compte *«les droits humains et les privations cruelles infligées au pays»*, mais renvoie dos à dos les deux belligérants qui n'ont pas su explorer pleinement la voie de la négociation. – *(Corresp.)*

Après le vote de la Knesset

L'OLP demande à être reconnue comme interlocuteur dans le processus de paix

TUNIS

de notre correspondant

L'abrogation par la Knesset de la loi interdisant les contacts avec l'OLP constitue *«une manœuvre dilatoire à l'adresse de l'opinion internationale, après sa condamnation de l'expulsion des quatre cents Palestiniens»*, a déclaré, mercredi 20 janvier, à Tunis, M. Yasser Abed Rabbo, porte-parole du comité exécutif de la centrale palestinienne.

A son avis, cette décision n'aura *«aucune valeur»* aussi longtemps que Jérusalem n'aura pas reconnu l'OLP en tant qu'interlocuteur dans le *«processus de paix»*, accepté la résolution 242 du Conseil de sécurité et surtout la résolution 799, qui exige le rapatriement des quelque quatre cents Palestiniens expulsés dans le sud du Liban. La Ligue arabe a adopté pareille attitude. Dans un communiqué publié mercredi, elle a qualifié de *«propagande»* la mesure prise par Jérusalem, estimant qu'elle tend à *«détourner l'attention des pratiques répressives israéliennes»*.

Beaucoup plus positif, le militant pacifiste israélien, M. Abbie Nathan, arrivé, mercredi, à Tunis, considère qu'il faut continuer *«sur cette lancée»* et multiplier, dès maintenant, les contacts entre les Israéliens et l'OLP. Il a indiqué à quelques journalistes qu'il allait soumettre à M. Yasser Arafat plusieurs projets allant dans ce sens. Il n'en a dévoilé qu'un seul : une prochaine rencontre au Caire – le voyage en autocar jusqu'à Tunis étant trop onéreux – entre cent cinquante jeunes Israéliens et un même nombre de Palestiniens. *«Ce sera*, a-t-il dit, *une première étape avant d'engager le dialogue direct avec l'OLP.»*

MICHEL DEURÉ

ASIE

MALAISIE : crise constitutionnelle

Le Parlement a supprimé une partie des privilèges des sultans

Le conflit qui couvait entre M. Mahathir Mohamad et les neuf souverains (1) de la Fédération de Malaisie a éclaté au grand jour, mardi 19 janvier (*le Monde* du 7 janvier). Le premier ministre est passé outre au refus du Conseil des chefs d'Etat d'endosser sa proposition visant à leur retirer les privilèges d'immunité et le droit de grâce inscrits dans la Constitution de 1957. Il a fait voter ce texte par le Parlement, et mis au défi les chefs héréditaires traditionnels de la communauté malaise de contester sa décision devant les tribunaux. Mercredi, le gouvernement a décidé de supprimer les privilèges princiers non prévus par la loi.

En adoptant ce texte à l'unanimité des votants, députés et sénateurs sont allés à l'encontre d'une Constitution qui est pourtant très claire : *«Aucune loi qui porterait directement atteinte aux prérogatives, à la position, à la dignité ou aux titres honorifiques des chefs d'Etat ne peut être votée sans l'accord du Conseil des chefs d'Etat»* (article 38). Il s'agit d'une sorte de coup d'Etat constitutionnel car, depuis que M. Mahathir a – en 1983 – réduit les prérogatives du souverain suprême de la Fédération, le Yang di-Pertuan Agung (2), celui-ci ne peut plus refuser de promulguer une loi. Il se trouve que le souverain actuel Sultan Azlan Shah, juriste respecté, est un ancien président d'une Cour suprême dont les pouvoirs ont été, eux aussi, émasculés par le premier ministre en 1988.

La raison invoquée par M. Mahathir pour justifier ces mesures, précédées d'une vaste campagne orchestrée par une presse étroitement contrôlée, est la succession d'abus dont se sont rendus coupables certains sultans et leur – très nombreuse – famille, et l'impunité dont ils bénéficient. En particulier le sultan du Johore (et souverain suprême précédent), Mahmood Iskandar, dont les violences répétées à l'encontre de certains de ses sujets, en dernier lieu la bastonnade d'un entraîneur de hockey, ont défrayé la chronique.

Ces faits, qui heurtent la population malaise comme non malaise, ne sont guère nouveaux : l'accession au trône du Johore de Mahmood Iskandar avait déjà choqué, et le sultan précédent n'était pas non plus un parangon de vertu. Il ne semble pas que M. Mahathir en ait alors pris ombrage, de même que de l'affairisme à grande échelle des cours royales. Mais pas seulement d'elles, car il n'épargne pas les milieux politiques.

Des cours d'opérette

Les petites cours d'opérette aux costumes et aux coutumes bigarrés du Johore au Perlis ou au Kelantan paraissent bien désuètes et peu dangereuses pour le gouvernement, les sultans n'ayant de réel pouvoir que sur la coutume et l'islam. Derrière cette querelle des anciens et des modernes, M. Mahathir semble poursuivre une stratégie visant à prendre le contrôle, les uns après les autres, de tous les rouages du pays. Premier roturier devenu premier ministre, il avait déjà explicité ses idées en 1970 dans un brûlot raciste, *The Malay Dilemma*, aussitôt interdit, tandis qu'il était contraint à l'exil. Violemment antichinois, il était aussi fort critique du *«système féodal»*, frein, selon lui, au progrès des Malais.

Depuis son arrivée au gouvernement, M. Mahathir a étendu son pouvoir aux dépens de ceux des Etats fédérés. Certains de ses ennemis, comme de ses anciens amis, l'accusent de vouloir remplacer le fédéralisme par un Etat centralisé et de supprimer ainsi tout contrepoids à son autorité. On sait qu'il tolère mal l'opposition ou la critique, sait jouer de la fibre nationaliste – en particulier contre l'ancienne puissance coloniale britannique ou contre les Occidentaux – et use largement d'une législation d'exception adoptée dans les années 50 pour lutter contre les communistes et qui ne se justifie plus guère.

Il est vrai aussi que les sultans ont mauvaise presse et que bien des Malais s'éloignent des structures ancestrales. Mais il n'est pas certain que cette politique de confrontation, qui aboutit à humilier publiquement ceux qui personnifient la défense de la religion et de la tradition face aux immigrants chinois et indiens, soit bien acceptée. A moins que les sultans, amollis par les délices de privilèges dorés, ne cèdent devant les coups de boutoir brutaux de M. Mahathir, qui se défend pourtant de vouloir abolir la monarchie.

PATRICE DE BEER

(1) Huit sultans et un raja.

(2) Élu pour cinq ans par ses pairs.

Représailles chinoises à Canton

Suite de la première page

Devant tant de vitalité, la fermeture par Pékin du consulat français à Canton, vendredi 22 janvier, à la suite du différend franco-chinois sur la vente d'avions de chasse à Taïwan, semble anachronique. Le consul général, M. Paul Jean-Ortiz, qui avait ouvert la mission quatorze mois auparavant, quittera Canton le même jour. Tout cela rappelle les grandes colères impériales d'antan à l'encontre des Occidentaux.

«Son sens nous échappe quelque peu. Quel est le lien entre la fermeture du consulat et l'acte censé en être la cause ?», s'interrogeait, voilà quelques jours, l'ambassadeur de France M. Claude Martin, devant la communauté française de Canton. La sanction suit l'autorisation donnée par Paris à l'exportation de Mirage 2000-5 vers le régime rival de Taïpeh, geste qui, selon Pékin, contrevient aux principes des relations franco-chinoises.

Tensions entre Pékin et la métropole méridionale

Jusqu'alors les responsables, tant locaux que ceux de Pékin, n'avaient cessé de répéter que la Chine méridionale avait un pressant besoin que la France soit présente parmi les pays industrialisés qui participent à sa modernisation. Mais, depuis, Pékin fustige le gouvernement français, lui faisant miroiter *«l'énorme marché»* qu'il aurait perdu par sa *«faute»* taïwanaise.

Pour autant, l'Histoire ne se répétera pas au point que cette décision puisse mener, comme jadis, à l'intervention de canonnières décidées à forcer la porte de la Chine. Sur les dix personnes qui composaient le consulat – dont les bureaux étaient installés dans deux hôtels – plusieurs, y compris en principe M. Jean-Ortiz, devraient se retrouver bientôt à Pékin au sein de l'ambassade de France pour y continuer de suivre les affaires françaises en Chine méridionale.

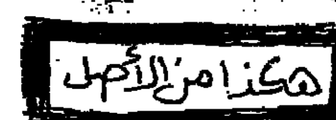
Parmi celles-ci, la plus spectaculaire est la centrale nucléaire de Daya Bay, à proximité de Hongkong, qui se trouve en phase finale de construction. Avec 1 200 Français, familles comprises, c'est une véritable ville française en terre chinoise. La «base-vie», selon le terme industriel, a naturellement reçu des noms bien de chez nous, comme les Champs-Elysées pour son avenue principale.

Dès le début de l'orage diplomatique, les responsables du chantier pour EDF International, Framatome et Spie-Batignolles, se sont vu assurer par leurs interlocuteurs chinois qu'ils n'avaient aucune répercussion à craindre des mesures de rétorsion prises par Pékin. Ce projet est d'une telle importance pour la Chine populaire qu'elle tient à sa réalisation. Tout au plus en résultera-t-il, pour les familles qui mènent ici la rude vie d'expatriés sur un chantier, dissimulé derrière l'apparence trompeuse d'un village de vacances en bord de mer, l'inconvénient de devoir régler leurs affaires consulaires à Hongkong ou à Pékin.

Car les Chinois ont voulu que soient appliquées à la lettre les conséquences de la fermeture : interdiction de laisser à Canton une antenne non officielle comme il en avait été question ; départ d'abord pour la France de M. Jean-Ortiz et fermeture du poste d'expansion économique qui avait précédé l'installation du consulat. En réalité, un peu comme au dix-neuvième siècle, l'affaire recoupe les tensions existant entre la capitale, encore prisonnière de luttes d'influence entre doctrinaires et pragmatiques du régime, et cette province de Canton, de tout temps rétive à l'emprise de Pékin.

Pour le moment, c'est Pékin qui a gagné. Mais, en coulisses, la partie continue de se jouer : en dépit des bruits lancés de manière indirecte, des conversations se poursuivent pour la participation d'industries françaises au métro de Canton. Il ne semble pas que les hommes d'affaires français installés ici envisagent de fermer leurs bureaux.

FRANCIS DERON



POLITIQUE

Bilan d'une législature

IX. – *La crise au quotidien*

Après avoir souligné le rôle retrouvé du Parlement et rappelé les débats consacrés par les députés à l'Europe, à l'immigration, à l'environnement, aux « affaires », à la santé, à la justice et à la décentralisation (*le Monde* des 12, 13, 14, 15, 16, 19, 20 et 21 janvier), nous continuons la présentation du bilan de la législature 1988-1993 en mettant l'accent sur les textes qui, reflétant « la crise au quotidien », touchent notamment à l'aide juridique, au surendettement des familles, aux procédures de saisie, au droit au logement.

par Gilles Paris
et Pascale Robert-Diard

C'est la crise. Quatre cent mille sans-abri, deux millions et demi de familles mal logées, deux cent mille foyers surendettés, dix-sept millions de chèques sans provision. Aveu d'impuissance des gouvernements qui se succèdent de 1988 à 1993 : on ne promet plus de vaincre le chômage, on s'efforce plus modestement de porter remède à ses conséquences les plus visibles. De la création, en octobre 1988, du revenu minimum d'insertion aux textes sur la protection des consommateurs, le logement des plus démunis, la réforme des procédures de saisie en passant par l'aide juridique, cette législature n'est plus celle des grands réformateurs. Elle est celle de l'abbé Pierre.

« L'urgence sociale n'est ni de droite, ni de gauche », constate à l'automne 1989 M. Eric Raoult (RPR) lors du débat à l'Assemblée nationale sur le projet de loi relatif au surendettement des particuliers et des familles défendu par Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat chargé de la consommation. Pour ces textes de la crise au quotidien, l'humilité et le souci de consensus prévaudront le plus souvent dans l'hémicycle. Les votes en témoignent : la plupart de ces projets recueillent sinon l'adhésion, du moins l'abstention constructive des trois groupes de l'opposition et des députés communistes. Qu'ils soient de droite ou de gauche, tous les députés peuvent en effet évoquer à la tribune ces récits entendus dans leur permanence de voitures ou de maisons achetées à crédit et que l'on ne parvient pas à payer, d'emprunts impossibles à rembourser, ou de loyers trop lourds à acquitter.

Le cercle de l'exclusion, ils le connaissent bien. Tout commence par les envies de consommation irréfléchies, des achats d'impulsion aux conséquences budgétaires désastreuses qui placent les ménages à la merci du moindre accroc de santé ou d'emploi. Qui est fautif ? Les consommateurs immatures ou les professionnels de la vente à crédit plus soucieux de leur chiffre d'affaires que de la lourdeur de l'endettement de leurs clients ? Ce fut l'une des questions auxquelles les deux lois du 23 juin 1989 et du 18 janvier 1992 ont tenté d'apporter une réponse.

Sans exonérer totalement les consommateurs de leurs responsabilités, les textes visent à mieux les protéger des vendeurs indélicats et d'eux-mêmes, en renforçant leur information sur les conditions réelles de crédit et en leur accordant un « délai de réflexion » avant tout engagement ferme d'achat. Finie la vente forcée de l'encyclopédie en vingt volumes, obtenue après un démarchage téléphonique ou à domicile par un vendeur particulièrement persuasif. Le même souci guide les dispositions du deuxième projet qui s'attaque à *« l'abus de faiblesse »* et autorise, en l'encadrant, la publicité comparative.

Le surendettement des familles

Etape suivante sur la voie de la marginalisation : le chèque sans provision et les incidents de paiement répétés. La révolte des pompistes qui, pendant une semaine en février 1991, refusent les chèques supérieurs à 100 francs, convainc le gouvernement de reprendre dans un projet de loi certaines des réflexions du Comité des usagers, une instance créée en 1984 pour régler les problèmes entre les banques et leurs clients. Cette fois, ce sont les commerçants que l'on cherche à protéger des mauvais payeurs, responsables en 1989 de 3 milliards de francs de pertes, et des banquiers négligents. La dépénalisation de l'émission de chèque sans provision permet de substituer à une procédure pesante un système de timbre-amende plus souple et plus sévère qui incite à régler rapidement ses dépenses.

Mais pour de nombreuses familles, la menace ne suffit plus. On évalue à deux cent mille le nombre de foyers « surendettés », c'est-à-dire supportant des mensualités de remboursement supérieures à 60 % de leur revenu disponible. C'est à eux que s'adresse le projet de loi présenté toujours par Mme Neiertz en décembre 1989 à l'Assemblée nationale. Certes, comme le souligne l'orateur communiste, M. Jacques Bruhnes, *« les vraies réponses au surendettement ne se trouvent pas dans ce texte. Il faudrait lutter réellement contre le chômage, contre la précarité, établir un vrai système de protection sociale, assurer la gratuité des soins, le droit au logement. Cette loi n'est qu'un palliatif »*. Un palliatif est pourtant toujours bon à prendre, estiment l'ensemble des groupes de l'Assemblée puisque le texte recueille finalement le soutien du PS, du RPR et de l'UDF, et l'abstention de l'UDC et du PC.

La loi du 31 décembre 1989 cherche à faciliter les règlements à l'amiable entre débiteurs et créanciers en instituant une commission départementale de conciliation. En cas d'échec, le dossier est renvoyé au juge d'instance et une procédure de redressement judiciaire est alors engagée devant le tribunal. Là encore, le texte manifeste le souci de faire partager les responsabilités du surendettement entre consommateurs et organismes de crédit en créant un fichier des incidents de paiement centralisé par la Banque de France. La société qui aura accordé un nouveau prêt sans se préoccuper du taux d'endettement déjà supporté par le ménage ne pourra s'en prendre qu'à elle-même. Les députés ont souhaité durcir encore le dispositif en prévoyant notamment l'interdiction, hors des lieux de vente, de la publicité proposant le report des échéances au-delà de trois mois (les affiches dans le métro affirmant : *« Achetez à Noël, payez en août »* ne sont désormais plus autorisées). Toujours à l'initiative de l'Assemblée, le taux de l'usure est réformé. Est désormais considéré comme usuraire, *« tout prêt dont le taux s'écarte de plus de 33 % de la moyenne des taux constatés au cours du trimestre précédent »*.

L'application de cette loi a suscité de nombreuses critiques de la part des magistrats, inquiets de l'inflation du contentieux. Comme l'a reconnu Mme Neiertz devant le conseil des ministres du 13 janvier 1993, sur les 152 000 dossiers traités depuis trois ans (sur 220 000 déposés), 43 % n'ont pu aboutir à un accord amiable. Un échec relatif qui devrait inciter le gouvernement à proposer des aménagements.

Les procédures de saisie

Encore faut-il garantir aux plus démunis l'accès au droit et à la justice. C'est ce que propose la loi du 10 juillet 1991 qui étend l'aide juridique à tous les contentieux et abaisse à 4 400 francs le plafond de ressources ouvrant l'accès à cette aide. Ce nouveau calcul doit permettre à près de douze millions de foyers fiscaux sur vingt-cinq d'en bénéficier.

Ce droit est également reconnu aux étrangers qui résident *« habituellement et régulièrement »* en France. Les avocats, qui ont réservé un accueil mitigé au projet, dont ils redoutent les conséquences sur l'équilibre financier des cabinets, trouvent auprès des parlementaires de tous les groupes un relais efficace. Les réserves exprimées dans l'hémicycle ne font toutefois pas fléchir le garde des sceaux, M. Henri Nallet, qui ne se prive pas de rappeler que cette réforme est destinée, avant tout, à améliorer le sort des justiciables.

Décision de justice ou pas, lorsqu'ils sont confrontés à l'insolvabilité, les créanciers n'ont bien souvent qu'une solution pour recouvrer leur dû : la saisie des biens. Degré supplémentaire sur la voie de la marginalisation, l'arrivée d'un huissier qui, au vu des voisins, vient saisir les meubles, est une épreuve traumatisante pour les familles. *« On estime à trois millions par an le nombre des procédures de saisies mobilières, et deux sur trois donnent lieu à des incidents »*, rappelle M. Gérard Gouzes, orateur du groupe socialiste, à l'occasion de la discussion du projet de loi réformant les procédures civiles d'exécution en avril 1990. Le texte, défendu par le garde des Sceaux, M. Pierre Arpaillange, cherche à humaniser les saisies en posant le principe de l'insaisissabilité de certains biens indispensables à la vie du débiteur et de sa famille.

En cas de prélèvement sur salaire, la loi du 9 juillet 1991 prévoit ainsi la conservation d'un revenu minimum égal au montant du RMI. Un an plus tard, alors que le texte est toujours en navette, les associations caritatives se mobilisent contre une de ses dispositions qui, au nom du droit des créanciers, remet en cause la trêve hivernale pour les expulsions de « squatters ». *« Quatre mois de compassion, sur les douze mois de chaque année, est-ce vraiment trop pour le cœur de la France ? »* écrit l'abbé Pierre à tous les députés et aux membres du gouvernement. L'argument porte et le texte est adouci, même si, comme l'explique en séance M. Guy Malandain (PS), on ne saurait admettre *« le droit de s'approprier ce qui n'est pas à soi lorsque sa situation le justifie »*.

Le droit au logement

Cette polémique a l'avantage de mettre à nouveau en évidence l'importance de la perte du logement dans le processus d'exclusion. Le gouvernement le sait pour avoir proposé un projet proclamant le droit au logement des plus démunis. Il est soumis en décembre 1989 à l'Assemblée nationale. Sur le principe, tous les groupes politiques sont d'accord. Dans la réalité, bien peu de communes se portent volontaires pour accueillir les plus pauvres dans leur parc HLM. Ce constat conduit M. Louis Besson, ministre du logement, à proposer le renforcement des pouvoirs du préfet, qui se voit reconnaître le droit de désigner d'office aux organismes de logements sociaux des *« personnes prioritaires que ceux-ci sont tenus de loger »*. *« Je ne veux ni ghetto de riches, ni ghetto de pauvres »*, déclare-t-il à la tribune.

La discussion et le vote sont laborieux et, à l'issue de la première lecture, le texte est dépouillé de ce dispositif essentiel. Lorsqu'il est à nouveau soumis aux députés quelques mois plus tard, la mauvaise conscience, l'urgence de la situation et, une fois de plus, la pression de l'abbé Pierre les poussent au compromis. L'article relatif aux pouvoirs des préfets est réintroduit avec une précision due aux députés communistes, selon laquelle les affectations d'office se feront *« en priorité »* dans les communes où le logement locatif social représente moins de 20 % des résidences principales.

Logement, endettement, pauvreté : cinq ans plus tard, la crise est toujours là. Faute d'avoir pu lancer les grands chantiers qu'appelle la lutte contre le chômage, les députés de cette législature pourront au moins se prévaloir d'avoir, ici et là, tenté de réparer quelques cages d'ascenseur.

Prochain article :

« Les chemins de l'égalité sociale »

EN SÉANCE

Les convictions de Mme Muguette Jacquaint



Les choses seraient tellement plus simples, si l'on écoutait davantage Mme Muguette Jacquaint. Lorsque, en pleine nuit, de sa voix des faubourgs, elle explique au ministre, fût-il socialiste, que, pour augmenter le RMI, il suffirait de prendre encore *« quelques milliards aux grosses fortunes, sans que, pour autant, ça les laisse sur la paille »*, on se dit que beaucoup sans doute, parmi les bénéficiaires de la mesure, prendraient volontiers pour argent comptant ce raccourci dialectique.

Député communiste de la troisième circonscription de la Seine-Saint-Denis (Aubervilliers, Le Bourget, La Courneuve), au cœur de la vieille ceinture rouge de Paris, Mme Jacquaint a remplacé son collègue, M. Jack Ralite, lorsque celui-ci est devenu ministre dans le deuxième gouvernement de M. Pierre Mauroy. Au début, bien sûr, elle fut *« quand même impressionnée »*, mais ensuite, *« c'est la conviction qui vous aide »*. Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales – *« une commission qui ne chôme pas »* – et élue de la région parisienne, elle siège plus souvent qu'à son tour les jours de fin de semaine, quand ses collègues du groupe, tous hommes, sont déjà repartis vers leurs circonscriptions.

Ce n'est pas lui faire injure d'estimer que, si elle n'avait pas été communiste, elle serait peut-être religieuse ou dame patronnesse. *« Notre rôle, c'est de combattre tout ce qui va mal, d'où que ça vienne. »* Mais fille de communiste, munie d'un CAP de couture, elle a pris le chemin de l'usine à l'âge de quinze ans et demi. C'était chez Sonolor, à La Courneuve, qui a fermé depuis. En 1958, elle adhère à son tour au PC et c'est alors l'itinéraire parfait du militant qui s'ouvre pour elle : déléguée syndicale, permanente fédérale, adjointe au maire, conseillère générale, suppléante, puis député à son tour, en 1981. *« Quand je suis arrivée à l'Assemblée, je connaissais surtout le code du travail, parce que, comme déléguée, j'étais déjà le porte-parole des salariés. »* Depuis douze ans, Mme Jacquaint s'est surtout intéressée à la protection sociale, à l'emploi, à la réforme hospitalière, *« tout ce qui fait la vie quotidienne des gens »*. Elle a aussi rencontré d'autres députés, Mme Elisabeth Hubert (RPR), Mme Marie-Jo Sublet (PS), MM. Michel Coffineau (PS) ou Pierre Mazeaud (RPR), pour lesquels elle reconnaît avoir de l'estime. Elle a connu le déclin de son propre parti et l'effondrement du monde communiste, mais sans abandonner ses convictions : *« Cela ne veut pas dire qu'on ne se pose pas de questions, bien sûr, mais c'est vrai que je ne me suis jamais posé de questions sur mon adhésion. »* Dans son propre mode de vie, rien n'a changé : elle habite toujours dans une HLM de La Courneuve et *« c'est une lutte d'avoir du temps pour soi »*.

Sa vie de parlementaire lui a simplement donné l'occasion d'aller une fois au Japon découvrir le système scolaire, et aux États-Unis pour y étudier la protection sociale. Et alors ? Mme le député se cache le visage dans les mains, avant de confesser sa surprise : *« C'est affreux, quarante-deux millions de gens sans couverture, avec cette peur au ventre de tomber malade. C'est pour cette raison qu'on y tient, nous, en France, à notre Sécurité sociale, parce que ça a fait ses preuves. »*

JEAN-LOUIS SAUX

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros.
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. – Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

POLITIQUE

La préparation des élections

M. Mitterrand estime que la « sanction électorale » s'annonce « injuste »

Dans un entretien accordé à Lyne Cohen-Solal et Henri Weber pour *Vendredi*, hebdomadaire du Parti socialiste, qui le publie le 22 janvier, et pour *Vendredi-Idées*, M. François Mitterrand commente le discrédit dont pâtissent les socialistes en disant notamment : *« C'est un étrange phénomène. (...) A l'étranger, on envie la France. Cela dit, beaucoup de Français souffrent de la crise et s'en prennent à nous. Pourtant, notre bilan est positif, en particulier sur le plan social. La somme de nos réformes reste considérable. »*

Rappelant que les socialistes ont été *« accusés naguère d'avoir cédé à une sorte de manie réformiste »*, le président de la République voit *« un paradoxe »* dans le fait que les Français leur reprochent aujourd'hui de ne pas avoir assez réformé la société. *« On pourrait en sourire*, déclare-t-il, *si la sanction électorale ne s'annonçait aussi injuste. Il est encore temps de l'infléchir. L'Histoire se chargera de rétablir la vérité. »* Selon M. Mitterrand, les Français *« souffrent du fait qu'il n'y ait pas d'espérance visible »*. *« Tout ce qui était attendu pour 1992, la reprise, la baisse des taux allemands, ne s'est pas produit*, souligne-t-il. *L'opinion s'impatiente, et on la comprend. Pourtant, tout indique que la France s'en tire mieux que les autres. Seulement, l'attente a fini par user les nerfs du plus grand nombre et les campagnes partisanes adverses ont eu des supports multiples. »* Le chef de l'Etat ajoute que *« la désaffection »* à l'égard des socialistes relève aussi *« de la façon dont l'opinion, et d'abord la partie de l'opinion qui nous est favorable, a perçu les « affaires » et le vote de l'amnistie »*. *« J'ai été moi-même très peiné – et révolté – par la révélation de certaines faiblesses*, dit-il. *Mais de là à croire que le Parti socialiste, les socialistes, sont coupables collectivement, non. L'exploitation politique des manquements réels et des fautes commises a fait le reste. »*

M. Fabius évoque la menace de « la Chambre la plus à droite de l'histoire de la République »

M. Laurent Fabius, invité de l'émission « La marche du siècle », sur France 3, mercredi 20 janvier, a reconnu *« l'échec »* de la gauche sur le chômage et le poids des *« affaires »*, mais il a mis en garde contre le risque d'élire, en mars prochain, *« la Chambre la plus à droite de l'histoire de la République, qui balaiera les acquis obtenus par les Français depuis dix ans »*.

Le premier secrétaire du PS, qui a affirmé son intention de se *« consacrer entièrement »* à la campagne électorale, s'est dit fermement opposé à la remise en cause du droit à la retraite à soixante ans. Il a expliqué que l'affectation de 20 milliards de francs, sur le budget de l'Etat, au régime de retraite, constitue une procédure qui *« devra vraisemblablement être renouvelée année après année »*. Il juge normal que des entreprises nationalisées par leurs actifs permettent *« d'épauler, de garantir »* les retraites, *« mais pas en étant vendues »*.

Déclarant *« très émouvante »*, l'investiture de M. Bill Clinton, âgé comme lui de quarante-six ans, M. Fabius a affirmé que l'élection d'un homme aussi jeune à la tête de l'Etat pourrait aussi bien survenir en France, car *« il y a un besoin de renouvellement partout »*. Il a affirmé que *« l'amitié demeure »* entre M. François Mitterrand et lui-même, malgré *« des hauts et des bas, des tensions »*. L'enseignement qu'il a tiré de l'épreuve de l'affaire du sang contaminé est qu'il faut *« avoir les épaules solides et garder le cœur ouvert »*. *« Né dans un milieu aisé »*, il a observé : *« A la différence d'un certain nombre de gens nés dans des milieux modestes et qui sont passés à droite, moi je me rappelle où je suis né, c'est pour cela que je me bats, pour que tout le monde puisse avoir les mêmes chances que moi. »*

Le bureau exécutif du PS, réuni mercredi après-midi, a ratifié une vingtaine de nouvelles candidatures aux élections législatives, dont celle de M. André Sainjon, ancien secrétaire général de la fédération CGT de la métallurgie et député européen (apparenté PS), dans la deuxième circonscription de l'Oise, celle du ministre de l'environnement, Mme Ségolène Royal, dans la circonscription des Deux-Sèvres (la deuxième) où elle avait été élue député en 1988, et celle de Mme Isabelle Thomas, chargé de mission à la présidence de la République, dans la septième d'Ille-et-Vilaine (Saint-Malo). Dans la deuxième circonscription de la Nièvre, où le député sortant, M. Jacques Huyghues des Etages, ne se représente pas, M. Jean-Pierre Mignard, rocardien, a été investi.

Le bureau exécutif a menacé d'exclusion les socialistes qui se présenteraient aux législatives contre des candidats investis par le PS, ce qui vise une partie des candidats annoncés la veille par le Mouvement des citoyens de M. Jean-Pierre Chevènement (*le Monde* du 21 janvier). Aucun intervenant au bureau exécutif du PS n'a évoqué l'éventualité de sanctions contre l'ancien ministre de la défense, selon le porte-parole, M. Jean-Jack Queyranne. Ce dernier a précisé que la menace d'exclusion vaut pour tous les candidats socialistes dissidents, y compris le président du conseil général de l'Hérault, M. Gérard Saumade, fabiusien, qui s'oppose au maire de Montpellier, M. Georges Frêche, député sortant, ou le maire de Saint-Pol-sur-Mer, M. Gaston Tirmache, qui concurrence le ministre de la fonction publique, M. Michel Delebarre, dans la douzième circonscription du Nord.

M. Noir dénonce l'attitude « amorale » de M. Chirac

LYON

de notre bureau régional

La deuxième circonscription du Rhône va être le cadre d'un affrontement tendu. Quelques heures à peine après l'annonce officielle de la candidature de M. Alain Mérieux (RPR), M. Michel Noir, député sortant (ex-RPR), a dénoncé, mercredi 20 janvier, ce *« rèlement de comptes politique »*, dont il a rendu responsable M. Jacques Chirac. *« Le RPR a décidé d'organiser la division de l'opposition*, a-t-il dit, *et Alain Mérieux est le bras armé de Jacques Chirac. »* Considérant que le président du RPR voulait *« en découdre »* avec lui, M. Noir a qualifié cette attitude d'*« amorale »* : *« C'est au moment où Michel Noir est touché par un drame personnel et familial, se trouve dans une situation difficile, que le RPR se dit : « Profitons-en »*, a déclaré, en parlant de lui-même à la troisième personne, le maire de Lyon. De son côté, M. Mérieux a affirmé qu'il se refuserait à *« tout commentaire, toute allusion, toute référence »* à l'affaire Botton. Tout comme il a prévenu qu'il ne supporterait pas des *« attaques »* contre l'Institut Mérieux, mis en cause, en décembre dernier, pour des livraisons à l'étranger de produits sanguins non chauffés. *« Ne comptez pas sur moi pour transformer cette élection en combat de gladiateurs »*, a-t-il déclaré.

Dans la troisième circonscription du Rhône, détenue par un proche de M. Noir, M. Jean-Michel Dubernard (ex-RPR), le RPR et l'UDF, après bien des hésitations, ont finalement investi M. André Soulier (UDF-PR). M. Bruno Vincent, président de la chambre de commerce de Lyon, qui était, jusqu'alors, soutenu par le mouvement gaulliste, devrait annoncer, jeudi 21 janvier, qu'il se retire de la compétition.

B. C.

Quatre-vingts « primaires officielles » dans l'opposition

Au terme d'une ultime réunion d'ajustements, mercredi 20 janvier, le RPR et l'UDF ont publié la liste – incomplète – des candidats investis par l'UPF (Union pour la France) ou l'une de ses composantes pour les élections législatives *(lire page ci-contre)*.

Dans l'état actuel des négociations, il y a 471 candidats uniques, dont 232 pour l'UDF – sous toutes ses composantes que sont le Parti républicain (PR), le Centre des démocrates sociaux (CDS), le Parti radical et le Parti social-démocrate (PSD) –, 219 pour le RPR et 20 classés « divers droite ». Les deux formations s'opposent, en « primaire » officielle, dans 80 circonscriptions.

Le nombre des primaires pourrait augmenter, car deux départements (l'Oise et les Yvelines), un territoire d'outre-mer (la Polynésie) et quatre circonscriptions (la cinquième des Alpes-Maritimes, les première, deuxième et troisième de Guadeloupe) sont « réservés ». En Guadeloupe, les candidats seront désignés en fonction du résultat des élections régionales, qui vont être refaites fin janvier.

Dans la circonscription « réservée » des Alpes-Maritimes – le député sortant, M. Christian Estrosi (RPR), changeant de circonscription, – le RPR considère que l'étiquette du candidat doit rester la même et envisage de présenter M. Gaston Franco, maire et conseiller général de Saint-Martin-Vésubie, mais l'UDF n'exclut pas d'organiser une primaire pour « punir » une candidature RPR dans la deuxième circonscription des Hautes-Alpes (*le Monde* du 20 janvier).

Dans l'Oise et les Yvelines, les problèmes portent sur trois circonscriptions de chacun des deux départements. Enfin, dans la douzième circonscription du Pas-de-Calais, l'UPF ne présente pas de candidat face au député socialiste sortant.

Trois « gros » départements (le Nord, la Seine-Maritime et la Gironde) ont fait l'objet d'un accord local qui n'a pas été modifié au niveau national, les deux derniers ne prévoyant aucune primaire.

Cette liste fait apparaître que, dans deux cas, l'UDF a « réservé » le nom de son candidat : la quatrième circonscription des Côtes-d'Armor et la première du Bas-Rhin.

Des têtes nouvelles

Le renouvellement, en métropole (hors Yvelines et Oise), par rapport aux législatives de 1988, est assuré dans la mesure où l'opposition présente 290 nouveaux candidats. Sur 200 candidats non sortants, le RPR en présente, pour sa part, 140 nouveaux. L'UDF a fait un effort semblable. Les départements en complet renouvellement sont l'Ardèche, la Creuse, l'Indre, la Haute-Vienne et la Haute-Garonne, à l'exception de M. Dominique Baudis. En revanche, les départements « immobiles » sont le Calvados, le Jura, le Maine-et-Loire, la Mayenne, la Savoie, la Haute-Savoie et le Var.

Cette liste ne prend pas en compte, bien évidemment, les primaires « sauvages », contrôlées ou non en sous-main par les deux formations, qui ne vont pas manquer de fleurir. Ainsi, M. Michel Cantet, en congé du RPR, a confirmé sa candidature contre M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, dans la deuxième circonscription des Pyrénées-Atlantiques. On évoque également, par exemple, les candidatures, dans les Alpes-Maritimes, de MM. Bernard Asso (RPR) ou Jean-Claude Guibal (UDF-CDS).

OLIVIER BIFFAUD

Un code de bonne conduite pour les primaires

Au terme d'une réunion commune, mercredi 20 janvier à Paris, le RPR et l'UDF ont publié un *« code de bonne conduite concernant les primaires »* au sein de la droite. Ce code fixe les règles suivantes :

« Les candidats RPR-UDF participant à des primaires du premier tour des élections législatives s'engagent :

– A ne pas s'agresser mutuellement pendant toute la durée de la campagne préalable au premier tour et à conserver à leur compétition un caractère de loyauté et de dignité conforme à la charte de l'Union pour la France.

– A se désister en faveur du candidat le mieux placé à l'issue du premier tour. Ce désistement, qui interviendra le plus tôt possible après le premier tour, prendra la forme d'une déclaration publique de soutien au candidat qui recevra l'investiture de l'Union pour la France pour le second tour. Il s'accompagnera d'un soutien actif à ce candidat pendant la campagne du second tour.

– A œuvrer sans réserve au sein de la nouvelle majorité RPR-UDF pour la réalisation de la plate-forme de gouvernement qui sera arrêtée d'un commun accord par l'UDF et le RPR.

Le respect de ce code sera surveillé par une commission d'arbitrage coprésidée par Alain Juppé et François Bayrou. Cette commission sera installée le 1er février. »

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 20 janvier au palais de l'Elysée sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue de ses travaux, un communiqué a été publié, dont voici les principaux extraits :

• Musées et établissements publics territoriaux à vocation culturelle

Le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif aux musées, aux établissements publics territoriaux à vocation culturelle et aux restaurateurs du patrimoine (*le Monde* du 21 janvier).

• Revalorisation de la rémunération des fonctionnaires

Le ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et des réformes administratives a présenté un décret portant revalorisation de la rémunération des fonctionnaires.

Le traitement de base de l'ensemble des fonctionnaires est revalorisé de 1,8 % au 1er février 1993. Cette mesure, qui sera intégrée à la paie du mois de février, est la dernière de celles prévues par l'accord signé le 12 novembre 1991 avec les organisations syndicales.

Le ministre a dressé le bilan de l'application de cet accord le 19 janvier avec les organisations syndicales signataires.

Conformément au calendrier prévu, les traitements ont été revalorisés de 0,5 % au 1er août 1991, 1 % au 1er novembre 1991, 1,3 % au 1er février 1992 et 1,4 % au 1er octobre 1992.

Compte tenu de l'attribution à tous les fonctionnaires de deux points d'indice au 1er août 1991, l'accord salarial aura assuré aux fonctionnaires et aux retraités de l'Etat, des collectivités locales et des hôpitaux une hausse des rémunérations et des pensions égale à 6,5 % pour la période couverte par l'accord. Dans un contexte de ralentissement de l'inflation, les gains de pouvoir d'achat résultant de son application sont supérieurs aux prévisions.

L'accord salarial comportait trois mesures d'accompagnement.

Le champ d'application de la prime spéciale d'installation pour les fonctionnaires débutants a été étendu à l'ensemble de la région parisienne.

Une enveloppe de 200 millions de francs a été inscrite au budget du ministère de l'équipement, sous forme d'autorisations de programmes, pour favoriser le logement des fonctionnaires en région parisienne.

La cessation progressive d'activité a été prorogée jusqu'au 31 décembre 1993 et étendue aux mères de famille ayant élevé trois enfants. La loi portant diverses dispositions d'ordre social, actuellement soumise au Conseil constitutionnel, prévoit de pérenniser ce dispositif au-delà de cette date.

• L'enseignement de l'architecture

Le ministre de l'équipement, du logement et des transports a présenté une communication sur le plan de modernisation de l'enseignement de l'architecture.

Ce plan a été arrêté à partir des conclusions d'un rapport remis sur le sujet au ministre et du résultat d'un audit des écoles d'architecture. Il vise à adapter l'enseignement de l'architecture aux objectifs d'amélioration et de mise en valeur du patrimoine architectural et du paysage urbain à ceux de la politique de la ville.

1. La pédagogie de l'architecture donnera une place centrale à la réalisation d'un projet concret par chaque étudiant. Le programme des écoles d'architecture comprendra obligatoirement des enseignements sur l'urbanisme, le patrimoine, le paysage et l'histoire des villes. La formation comprendra un stage de longue durée.

2. Les conditions du fonctionnement des écoles publiques d'architecture seront améliorées.

Les crédits des écoles d'architecture, hors dépenses de personnel, augmentent de 33 % par rapport à 1992. Cinquante enseignants chercheurs supplémentaires seront affectés dans les écoles.

3. Cet effort devra être poursuivi au-delà de 1993.

Pour les cinq prochaines années, il a été décidé de maintenir à son niveau actuel le flux d'entrée en première année des écoles d'architecture, compte tenu de l'augmentation sensible des effectifs au cours des dernières années. Le nombre des étudiants continuera donc à croître en raison de la durée moyenne des études.

En conséquence, les capacités des écoles existantes devront être étendues et des écoles nouvelles devront être créées, essentiellement pour satisfaire aux besoins de la région Ile-de-France. Les collectivités locales seront invitées à participer à ces extensions et à ces créations dans le cadre des prochains contrats de plan Etat-régions.

• L'Europe industrielle

Le ministre de l'industrie et du commerce extérieur a présenté une communication sur l'Europe industrielle.

La compétitivité de l'industrie européenne, essentielle pour le rayonnement économique de l'Europe, la croissance et l'emploi, figure depuis la signature du traité de Maastricht parmi les objectifs de la Communauté européenne. Un titre du traité est consacré à cette question.

1. Les mesures adoptées pour le financement futur de la Communauté lors du conseil européen tenu à Edimbourg en décembre dernier prévoient que les crédits consacrés aux politiques communautaires intéressant l'industrie, telles que la recherche et le développement, les réseaux transeuropéens ou les actions en faveur des petites et moyennes entreprises, progresseront de 26 milliards de francs en 1993 à 34 milliards de francs en 1999.

2. D'autres actions communautaires contribuent au renforcement de la compétitivité de l'industrie.

Le contrôle de la conformité des produits aux réglementations communautaires sera renforcé pour éviter la concurrence déloyale tout en protégeant les consommateurs. La normalisation des produits sera intensifiée, car 6 000 normes doivent au total être édictées dans le cadre du marché unique. En France, les actions de normalisation bénéficient du crédit d'impôt-recherche.

Le traité de Maastricht prévoit de mieux intégrer la protection de l'environnement dans les politiques communautaires. La prise en compte de cet objectif dans les produits et les processus de production est un atout dans la compétition internationale.

S'il est nécessaire de contrôler le respect des règles communautaires en matière de concurrence et de concentration, ce contrôle ne doit pas altérer la constitution de pôles européens lorsque le rapprochement d'entreprises est nécessaire à leur compétitivité internationale. Conformément au principe de subsidiarité, la Communauté doit laisser aux Etats membres la plus grande liberté possible pour favoriser le développement de leurs industries dès lors que cela n'entraîne pas de distorsion de concurrence.

3. La France veille à ce que les négociations du GATT aboutissent à un accord global et équilibré. Elle demande que la Communauté dispose de moyens de défense contre les pratiques commerciales déloyales. Il faut aussi que l'ouverture des marchés publics aux entreprises d'Etats tiers soit réciproque, en particulier dans le domaine des télécommunications.

Mouvement préfectoral

Sur proposition de M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, le conseil des ministres a procédé, mercredi 20 janvier, au mouvement préfectoral suivant :

AUDE : M. Didier Cultiaux

M. Didier Cultiaux, préfet du Territoire-de-Belfort, est nommé préfet de l'Aude, en remplacement de M. Victor Convert, nommé préfet du Cher.

[Né le 9 juin 1943 à Paris, ancien élève de l'ENA, M. Cultiaux a été chargé de mission auprès du recteur de l'académie de Lille puis auprès du préfet des Bouches-du-Rhône pour l'aménagement de Fos. Secrétaire général adjoint des Bouches-du-Rhône en 1974, secrétaire général de la Charente en 1976, sous-préfet de Sélestat-Erstein en 1978, secrétaire général de la Réunion en 1980, il est nommé sous-préfet d'Argenteuil en 1982 puis de Lorient en 1985. Il était préfet du Territoire-de-Belfort depuis le 18 juillet 1990.]

CHER : M. Victor Convert

M. Victor Convert, préfet de l'Aude, est nommé préfet du Cher, en remplacement de M. Roland Hodel, nommé préfet du Gard.

[*Né le 2 juin 1941 à Lyon*, ancien élève de l'ENA, M. Convert a été affecté en 1969 à la direction des collectivités locales du ministère de l'intérieur avant de devenir en 1972 secrétaire général des Hautes-Alpes puis inspecteur des finances au ministère de l'économie. Il est nommé en 1976 sous-préfet de Carpentras puis en 1979 de Metz-Campagne. Il devient secrétaire général de la Marne en 1982, sous-préfet de Béthune en 1984, préfet du Tarn-et-Garonne en 1988. Il était préfet de l'Aude depuis le 24 avril 1991.]

GARD : M. Roland Hodel

M. Roland Hodel, préfet du Cher, est nommé préfet du Gard, en remplacement de M. Jacques Roynette, admis au bénéfice du congé spécial par le conseil des ministres du 23 décembre 1992.

[Né le 4 septembre 1943 à Guebwiller (Haut-Rhin), professeur certifié puis agrégé de lettres modernes, M. Roland Hodel a été, de 1973 à 1977, directeur du lycée commercial de Mulhouse, puis proviseur du lycée technique d'Etat de cette ville, avant d'être nommé inspecteur d'académie adjoint à Bobigny, en 1977, puis directeur des services départementaux de l'éducation nationale de la Nièvre en 1979. Il devient en 1984 président du conseil d'administration du centre de formation technologique des travailleurs de l'automobile puis, en 1985, préfet du Jura. Il était préfet du Cher depuis le 7 mars 1990.]

TERRITOIRE-DE-BELFORT : M. Robert Pommies

M. Robert Pommies, administrateur supérieur des îles Wallis-et-Futuna, est nommé préfet du Territoire-de-Belfort en remplacement de M. Didier Cultiaux, nommé préfet de l'Aude.

[Né le 18 décembre 1941 à Paris, ancien instituteur, ancien élève de l'ENA, M. Pommies a été nommé en 1971 directeur du cabinet du préfet de la Savoie puis, l'année suivante, sous-préfet de Calvi avant de devenir, en 1975, chef de cabinet du préfet de la région parisienne, puis chef de la subdivision administrative est de la Nouvelle-Calédonie. Sous-préfet de Montargis en 1980, il devient en 1982 conseiller technique du ministre de l'intérieur du Sénégal. Nommé secrétaire général d'Indre-et-Loire en 1987, puis sous-préfet de Mulhouse en 1989, il était depuis le 27 septembre 1990 préfet, administrateur supérieur des îles Wallis-et-Futuna.]

∴

– Mme Catherine Delmas-Comolli, administrateur civil, est nommée préfet chargé d'une mission de service public relevant du gouvernement.

[Née le 22 août 1948 à Versailles (Yvelines), Mme Delmas-Comolli est agrégée de mathématiques et ancienne élève de l'Ecole normale supérieure de Sèvres et de l'ENA.]

POLITIQUE

législatives du 21 et du 28 mars 1993

La liste des candidats investis par le RPR et l'UDF

ALSACE

Bas-Rhin. – 1re : UDF (réservée); 2e : Marc Reymann, UDF-CDS, d. s.; 3e : Robert Grossmann, RPR, et André Klein-Moser, UDF-CDS; 4e : André Durr, RPR, d. s.; 5e : Germain Gengenwin, UDF-CDS, d. s.; 6e : Jean-Marie Caro, UDF-CDS, d. s.; 7e : Adrien Zeller, UDF-CDS, d. s.; 8e : Pierre Bertrand, RPR; 9e : Bernard Schreiner, RPR, d. s.

Haut-Rhin. – 1re : Edmond Gerrer, UDF-CDS, d. s., et Gilbert Meyer, RPR; 2e : Jean-Paul Fuchs, UDF-CDS, d. s.; 3e : Jean-Luc Reitzer, RPR, d. s.; 4e : Jean Ueberschlag, RPR, d. s.; 5e : Marc Schittly, RPR, et Joseph Klifa, UDF-PSD; 6e : Jean-Jacques Weber, UDF-CDS, d. s.; 7e : Michel Habig, RPR, et Thomas Birgentzle, UDF-CDS.

AQUITAINE

Dordogne. – 1re : François Roussel, RPR; 2e : Katherine Trayssac, UDF; 3e : Frédéric de Saint-Sernin, RPR, et Pierre-Claude Laviale, UDF-rad.; 4e : Jean-Jacques de Peretti, RPR.

Gironde. – 1re : Jean Valleix, RPR, d. s.; 2e : Jacques Chaban-Delmas, RPR, d. s.; 3e : Gérard Castagnéra, RPR; 4e : Jean-Pierre Favroul, RPR; 5e : François-Xavier Pintat, UDF-PR; 6e : Pierre Favre, UDF-PR; 7e : Pierre Letamendia, UDF-CDS; 8e : Robert Cazalet, UDF-PR, d. s.; 9e : Philippe Dubourg, RPR; 10e : Jean-Claude Bireau, RPR; 11e : Daniel Picotin, UDF-rad.

Landes. – 1re : Louis Lauga, RPR; 2e : Henri Lalanne, UDF-PR; 3e : Jacques de Guenin, UDF.

Lot-et-Garonne. – 1re : Paul Chollet, UDF, d. s.; 2e : Georges Richard, RPR; 3e : Michel Gonelle, RPR, et Daniel Soulage, UDF-CDS.

Pyrénées-Atlantiques. – 1re : Jean Gougy, RPR; 2e : François Bayrou, UDF-CDS, d. s.; 3e : Lucien Basse-Cathalinat, div. d.; 4e : Michel Inchauspé, RPR, d. s.; 5e : Alain Lamassoure, UDF-PR, d. s.; 6e : Michèle Alliot-Marie, RPR, d. s.

AUVERGNE

Allier. – 1re : Pierre-André Périssol, RPR, et René Chiroux, UDF; 2e : Jean Gravier, UDF; 3e : Bernard Coulon, UDF-PR; 4e : Claude Malhuret, UDF-PR.

Cantal. – 1re : Yves Coussain, UDF, d. s.; 2e : Alain Marleix, RPR.

Haute-Loire. – 1re : Jacques Barrot, UDF-CDS, d. s.; 2e : Jean Proriol, UDF-PR, d. s.

Puy-de-Dôme. – 1re : Brice Hortefeux, RPR, et Michel Fanget, UDF; 2e : Michel Cartaud, UDF-PR; 3e : Valéry Giscard d'Estaing, UDF-PR; 4e : Pierre Pascallon, RPR; 5e : Jean-Marc Chartoire, UDF; 6e : Gérard Boche, UDF-PR.

BOURGOGNE

Côte-d'Or. – 1re : Robert Poujade, RPR, d. s.; 2e : Louis de Broissia, RPR, d. s.; 3e : Lucien Brenot, div. d.; 4e : François Sauvadet, UDF; 5e : Alain Suguenot, RPR.

Nièvre. – 1re : Daniel Rostein, RPR; 2e : Didier Beguin, UDF; 3e : Simone Rignault, RPR.

Saône-et-Loire. – 1re : Roger Couturier, RPR, et Gérard Voisin, UDF-PR; 2e : Jean-Marc Nesme, UDF, d. s.; 3e : Jean-Paul Anciaux, RPR, et Patrick Lucotte, UDF-PR; 4e : Michel Thomas, RPR, et Jean Girardon, UDF; 5e : Dominique Perben, RPR, d. s.; 6e : René Beaumont, UDF-PR, d. s.

Yonne. – 1re : Pierre Bordier, UDF-PR; 2e : Yves Vanhaecke, RPR, et Grégoire Direz, UDF; 3e : Philippe Auberger, RPR, d. s.

BRETAGNE

Côtes-d'Armor. – 1re : Christian Daniel, RPR; 2e : René Benoit, UDF; 3e : Marc Le Fur, RPR, et Sébastien Couepel, UDF-CDS; 4e : UDF (réservée); 5e : Yvon Bonnot, UDF.

Finistère. – 1re : André Angot, RPR; 2e : Bertrand Cousin, RPR, et Yannick Marzin, UDF; 3e : Jean-Louis Goasduff, RPR, d. s.; 4e : Arnaud Cazin, UDF-CDS; 5e : Charles Miossec, RPR, d. s.; 6e : Jean-Yves Cozan, UDF-CDS, d. s.; 7e : Ambroise Guellec, UDF-CDS, d. s.; 8e : Jean Lomenech, div. d.

Ille-et-Vilaine. – 1re : Jean-Pierre Dagorn, UDF-CDS; 2e : Yvon Jacob, RPR; 3e : Yves Fréville, UDF-CDS, d. s.; 4e : Alain Madelin, UDF-PR, d. s.; 5e : Pierre Méhaignerie, UDF-CDS, d. s.; 6e : Michel Cointat, RPR, d. s.; 7e : René Couanau, UDF-CDS, d. s.

Morbihan. – 1re : Raymond Marcellin, UDF-PR, d. s.; 2e : Aimé Kerguéris, UDF-PR, d. s.; 3e : Jean-Charles Cavaillé, RPR, d. s.; 4e : Loïc Bouvard, UDF-CDS, d. s.; 5e : Michel Godard, UDF; 6e : Michel Morvant, RPR, et Pierrick Nevannen, UDF-PR.

CENTRE

Cher. – 1re : Jean-François Deniau, UDF-PR, d. s.; 2e : Franck-Thomas Richard, UDF-PR; 3e : Serge Lepeltier, RPR.

Eure-et-Loir. – 1re : Gérard Cornu, RPR; 2e : Gérard Hamel, RPR; 3e : Patrick Hoguet, UDF-PR; 4e : Maurice Dousset, UDF-PR, d. s.

Indre. – 1re : Patrick Serpeau, RPR, et Michel Blondeau, UDF; 2e : Nicolas Forissier, UDF-PR; 3e : René Chabot, RPR.

Indre-et-Loire. – 1re : Jean Royer, div. d., d. s.; 2e : Bernard Debré, RPR, d. s.; 3e : Jean-France Baeskens, RPR, et Jean-Jacques Descamps, UDF-PR; 4e : Hervé Novelli, UDF-PR; 5e : Philippe Briand, RPR, et Renaud Donnedieu de Vabres, UDF-PR.

Loir-et-Cher. – 1re : Jacqueline Gourault, UDF; 2e : Patrice Martin-Lalande, RPR; 3e : Jean Desanlis, UDF, d. s.

Loiret. – 1re : Annick Courtat, RPR, et Antoine Carré, UDF-PR; 2e : Eric Doligé, RPR, d. s.; 3e : Jean-Louis Bernard, UDF-rad.; 4e : Xavier Deniau, RPR, d. s.; 5e : Jean-Paul Charié, RPR, d. s.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Ardennes. – 1re : Michel Vuibert, UDF-CDS; 2e : Philippe Mathot, UDF-PR; 3e : Michel Marchet, RPR.

Aube. – 1re : Pierre Micaux, UDF-PR, d. s.; 2e : Robert Galley, RPR, d. s.; 3e : François Baroin, RPR, et Alain Coillot, UDF-rad.

Marne. – 1re : Jean Falala, RPR, d. s.; 2e : Jean-Claude Etienne, RPR, et Jean-Marie Beaupuy, UDF; 3e : Jean-Claude Thomas, RPR, d. s.; 4e : Bruno Bourg-Broc, RPR, d. s.; 5e : Charles-Amédée de Courson, UDF; 6e : Bernard Stasi, UDF-CDS, d. s.

Haute-Marne. – 1re : Charles Fèvre, UDF-PR, d. s.; 2e : François Cornut-Gentille, RPR, et Simone Martin, UDF-PR.

CORSE

Corse-du-Sud. – 1re : José Rossi, UDF-PR, d. s.; 2e : Jean-Paul de Rocca-Serra, RPR, d. s.

Haute-Corse. – 1re : Jean Baggioni, UDF; 2e : Pierre Pasquini, RPR, d. s.

FRANCHE-COMTÉ

Doubs. – 1re : Claude Girard, RPR; 2e : Michel Jacquemin, UDF-CDS, d. s.; 3e : Monique Rousseau, RPR, et Marcel Bonnot, UDF-CDS; 4e : Jean Geney, RPR, et Pierre Pracht, UDF-PR; 5e : Roland Vuillaume, RPR, d. s.

Jura. – 1re : Jacques Pelissard, RPR; 2e : Jean Charroppin, RPR, d. s.; 3e : Gilbert Barbier, UDF.

Haute-Saône. – 1re : Christian Bergelin, RPR, d. s.; 2e : Louis Moschetti, UDF-PR; 3e : Philippe Legras, RPR, d. s.

Territoire de Belfort. – 1re : Jean Rosselot, RPR, et Jacques Bichet, UDF-PR; 2e : Lionel Courbey, RPR, et UDF (réservée).

ILE-DE-FRANCE

Paris. – 1re : Laurent Dominati, UDF-PR; 2e : Jean Tiberi, RPR, d. s.; 3e : Michel Roussin, RPR; 4e : Gabriel Kaspereit, RPR, d. s.; 5e : Claude-Gérard Marcus, RPR, d. s.; 6e : Anne Cuillé, RPR; 7e : Alain Devaquet, RPR, d. s.; 8e : Jean de Gaulle, RPR, d. s. des Deux-Sèvres; 9e : Anne-Marie Couderc, RPR; 10e : Jacques Toubon, RPR, d. s.; 11e : Nicole Catala, RPR, d. s.; 12e : Edouard Balladur, RPR, d. s.; 13e : René Galy-Dejean, RPR, d. s.; 14e : Georges Mesmin, UDF, d. s.; 15e : Gilbert Gantier, UDF-PR, d. s.; 16e : Bernard Pons, RPR, d. s.; 17e : Françoise de Panafieu, RPR, d. s.; 18e : Alain Juppé, RPR, d. s.; 19e : Jean-Pierre Pierre-Bloch, UDF-rad.; 20e : Jacques Féron, div. d.; 21e : Didier Bariani, UDF-rad.

Seine-et-Marne. – 1re : Jean-Claude Mignon, RPR, d. s.; 2e : Didier Julia, RPR, d. s.; 3e : Jean-Jacques Hyest, UDF-CDS, d. s.; 4e : Alain Peyrefitte, RPR, d. s.; 5e : Guy Drut, RPR, d. s.; 6e : Pierre Quillet, RPR, et Pierre Meutey, UDF-rad; 7e : Charles Cova, RPR; 8e : Gérard Geffray, UDF; 9e : Guy Geoffroy, RPR, et Maurice Mollard, UDF.

Yvelines. – (réservée).

Essonne. – 1re : Henri Marcille, RPR; 2e : Xavier Dugoin, RPR, d. s.; 3e : Jean de Boishue, RPR; 4e : Pierre-André Wiltzer, UDF, d. s.; 5e : Michel Pelchat, UDF-PR, d. s.; 6e : Odile Moirin, RPR, et Vincent Delahaye, UDF-PR; 7e : Jean Marsaudon, RPR; 8e : Alain Josse, RPR, et Odette Guiraudon, UDF-CDS; 9e : Georges Tron, RPR, et Bernard Huvelin, UDF-PR; 10e : Antoine Charrin, UDF-PR.

Hauts-de-Seine. – 1re : Roger Prévost, UDF; 2e : Georges Tranchant, RPR, d. s.; 3e : Jean-Yves Haby, UDF-PR, d. s.; 4e : Christian Dupuy, RPR; 5e : Patrick Balkany, RPR, d. s.; 6e : Nicolas Sarkozy, RPR, d. s.; 7e : Jacques Baumel, RPR, d. s.; 8e : Jean-Jacques Guillet, RPR, et Henri Wolff, UDF-PSD; 9e : Georges Gorse, RPR, d. s.; 10e : André Santini, UDF-PSD, d. s.; 11e : Alain Robert, RPR; 12e : Jean-Pierre Foucher, UDF-CDS, d. s.; 13e : Patrick Devedjian, RPR, d. s.

Seine-Saint-Denis. – 1re : Raoul Beteille, div. d.; 2e : Patrick Delattre, UDF; 3e : Frédéric Gailland, UDF-CDS; 4e : André Veyssière, RPR; 5e : Jean-Christophe Lagarde, UDF-CDS; 6e : Jean-Jack Salles, UDF-CDS; 7e : Marc Gaulin, RPR; 8e : Robert Pandraud, RPR, d. s.; 9e : Christiane Calais, UDF; 10e : Jean-Claude Abrioux, RPR; 11e : Jacques Oudot, RPR; 12e : Eric Raoult, RPR, d. s.; 13e : Christian Demuynck, RPR.

Val-de-Marne. – 1re : Jean-Louis Beaumont, UDF; 2e : Marie-Michèle Bataille, RPR; 3e : Bernard-Claude Savy, RPR, et Jean-Marie Poirier, UDF; 4e : Jean-Jacques Jegou, UDF-CDS, d. s.; 5e : Michel Giraud, RPR, d. s.; 6e : Robert-André Vivien, RPR, d. s.; 7e : Roland Nungesser, RPR, d. s.; 8e : Alain Griotteray, UDF-PR, d. s.; 9e : Fernand Salle, UDF-PR; 10e : Jean-Michel Tanguy, RPR; 11e : Daniel Richard, RPR; 12e : Richard Dell'Agnola, RPR.

Val-d'Oise. – 1re : Philippe Houillon, UDF; 2e : Christian Gourmelen, UDF; 3e : Jean Bardet, RPR, et Yves Galland, UDF-rad.; 4e : Francis Delattre, UDF-PR, d. s.; 5e : Georges Mothron, RPR; 6e : Jean-Pierre Delalande, RPR, d. s.; 7e : Raymond Lamontagne, RPR, et François Froment-Meurice, UDF-CDS; 8e : Pierre Lellouche, RPR, et Claude Bigel, UDF-PSD; 9e : Marcel Porcher, RPR, et Bernard Messeant, UDF.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Aude. – 1re : Gérard Lara, UDF-PR; 2e : Alain Madale, div. d.; 3e : Daniel Arata, RPR.

Gard. – 1re : Jean Bousquet, UDF, d. s.; 2e : Simon Casas, RPR, et UDF (réservée); 3e : André Savonne, RPR, et René Cret, UDF-CDS; 4e : Max Roustan, UDF; 5e : Christian Burgle, UDF.

Hérault. – 1re : Willy Dimeglio, UDF-PR, d. s.; 2e : Bernard Serrou, RPR, et Danielle Santonja, UDF; 3e : René Couveinhes, RPR, d. s.; 4e : Maurice Bousquet, RPR; 5e : Marcel Roques, UDF; 6e : Paul-Henri Cugnenc, RPR, et Raymond Couderc, UDF; 7e : Yves Marchand, UDF-CDS.

Lozère. – 1re : Adrien Durand, UDF-CDS, d. s.; 2e : Jacques Blanc, UDF-PR, d. s.

Pyrénées-Orientales. – 1re : Claude Barate, RPR, d. s.; 2e : André Bascou, RPR; 3e : François Calvet, UDF; 4e : Jean Madrenas, UDF.

LIMOUSIN

Corrèze. – 1re : Raymond-Max Aubert, RPR; 2e : Bernard Murat, RPR; 3e : Jacques Chirac, RPR, d. s.

Creuse. – 1re : Bernard de Froment, RPR, et Pierre-Henri Gaudriot, UDF; 2e : Thierry Ratelade, RPR, et Serge Cleret, UDF-PSD.

Haute-Vienne. – 1re : Alain Marsaud, RPR, et Raymond Archer, UDF-PR; 2e : Evelyne Guilhem, RPR; 3e : Jacques-Michel Faure, RPR, et Jean-Marie Bayle, UDF; 4e : Camille Jeutier, RPR.

LORRAINE

Meurthe-et-Moselle. – 1re : André Rossinot, UDF-rad., d. s.; 2e : Gérard Léonard, RPR, d. s.; 3e : Claude Gaillard, UDF-PR, d. s.; 4e : François Guillaume, RPR; 5e : Eric Germain, RPR, et Aloys Geoffroy, UDF; 6e : Patrick François, UDF-CDS; 7e : André Ferrari, UDF.

Meuse. – 1re : Gérard Longuet, UDF-PR, d. s.; 2e : Arsène Lux, div. d.

Moselle. – 1re : François Grosdidier, RPR; 2e : Denis Jacquat, UDF-PR, d. s.; 3e : Jean-Louis Masson, RPR, d. s.; 4e : Alain Marty, RPR; 5e : Jean Seitlinger, UDF-CDS, d. s.; 6e : Jean-Eric Bousch, RPR, et Pierre Lang, UDF; 7e : André Berthol, RPR, d. s.; 8e : Jean Kiffer, RPR, d. s.; 9e : Jean-Marie Demange, RPR, d. s.; 10e : Alphonse Bourgasser, div. d.

Vosges. – 1re : Philippe Séguin, RPR, d. s.; 2e : Gérard Cherpion, div. d.; 3e : Christian Spiller, div. d., d. s.; 4e : Jean-Pierre Thomas, UDF-PR.

MIDI-PYRÉNÉES

Ariège. – 1re : Henri Garaud, CNI; 2e : André Trigano, UDF.

Aveyron. – 1re : Jean Briane, UDF-CDS, d. s.; 2e : Serge Roques, UDF; 3e : Jacques Godfrain, RPR, d. s.

Haute-Garonne. – 1re : Dominique Baudis, UDF-CDS, d. s.; 2e : Robert Huguenard, RPR; 3e : Serge Didier, UDF-PR; 4e : Jean Diebold, RPR; 5e : Grégoire Carneiro, RPR; 6e : Françoise de Veyrinas, UDF; 7e : Jean-Pierre Bastiani, UDF; 8e : Alain Roulean, RPR.

Gers. – 1re : Yves Rispat, RPR, et André Daguin, UDF; 2e : Jean-François Tolsau, RPR, et Aymeri de Montesquiou, UDF-rad.

Lot. – 1re : Pierre Mas, UDF; 2e : Alain Chastagnol, RPR.

Hautes-Pyrénées. – 1re : Pierre-André Breton, RPR, et Gérard Tremege, UDF; 2e : Philippe Douste-Blazy, UDF-CDS; 3e : Jean Journe, UDF-rad.

Tarn. – 1re : Richard Canac, UDF-PR; 2e : Philippe Bonnecarrère, RPR, et Jacques Dary, UDF; 3e : Jacques Limouzy, RPR, d. s.; 4e : Bernard Carayon, RPR, et Albert Mamy, UDF-PR.

Tarn-et-Garonne. – 1re : Adrien de Santi, RPR, et Jean-Pierre Cave, UDF-rad.; 2e : Jacques Briat, UDF.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Nord. – 1re : Colette Codaccioni, RPR; 2e : Thierry Degraeve, UDF-PR; 3e : Claude Dhinnin, RPR, d. s.; 4e : Marc-Philippe Daubresse, UDF-CDS, d. s.; 5e : Marcel Deraedt, RPR; 6e : Thierry Lazaro, RPR, et UDF (réservée); 7e : Michel Ghysel, RPR; 8e : Gérard Vignoble, UDF-CDS, d. s.; 9e : Serge Charles, RPR, d. s.; 10e : Michel Van Tichelen, UDF-rad; 11e : Françoise Hostalier, UDF; 12e : Régis Fauchois, div. d.; 13e : Emmanuel Dewees, RPR; 14e : Gabriel Deblock, div. d., et Claude Gosset, UDF-CDS; 15e : Marie-Fanny Gournay, RPR, et Michel Grasset, UDF-PR; 16e : Patrick Vanandreveldt, div. d.; 17e : Jacques Vernier, RPR; 18e : Claude Pringalle, RPR; 19e : Bernard Godin, RPR; 20e : Claude Larcanche, UDF-PSD; 21e : Jean-Louis Borloo, div. d.; 22e : Serge Machepy, UDF; 23e : Jean-Claude Decagny, UDF-PSD; 24e : Alain Poyart, RPR.

Pas-de-Calais. – 1re : Jean Weppe, RPR; 2e : Charles Gheerbrandt, UDF; 3e : Philippe Vasseur, UDF-PR, d. s.; 4e : Léonce Deprez, UDF-PSD, d. s.; 5e : Jean-Pierre Pont, UDF-CDS; 6e : René Lapotre, div. d.; 7e : Claude Demassieux, RPR, et Christian Niemann, UDF-CDS; 8e : Jean-Jacques Delvaux, RPR; 9e : André Flajolet, RPR; 10e : Daniel Mouton, RPR; 11e : Dominique Josien, UDF-rad.; 12e : pas de candidat de l'UPF; 13e : Michel Roger, UDF-CDS; 14e : Jean Urbaniak, div. d.

BASSE-NORMANDIE

Calvados. – 1re : Francis Saint-Ellier, UDF, d. s.; 2e : Yves Lessard, RPR; 3e : André Fanton, RPR; 4e : Nicole Ameline, UDF-PR, d. s.; 5e : François d'Harcourt, UDF, d. s.; 6e : René Garrec, UDF-PR, d. s.

Manche. – 1re : Jean-Claude Lemoine, RPR, et Georges de la Loyère, UDF; 2e : René André, RPR, d. s.; 3e : Alain Cousin, RPR, d. s.; 4e : Claude Gatignol, UDF-PR, d. s.; 5e : Christian Duroc, RPR, et Yves Bonnet, UDF-PR.

Orne. – 1re : Yves Deniaud, RPR, et Daniel Miette, UDF-CDS; 2e : Francis Geng, UDF-CDS, d. s.; 3e : Amaury de Saint-Quentin, RPR, et Hubert Bassot, UDF-PR

HAUTE-NORMANDIE

Eure. – 1re : Jean-Louis Debré, RPR, d. s.; 2e : Catherine Nicolas, RPR, et Bernard Blois, UDF-PR; 3e : Ladislas Poniatowski, UDF-PR, d. s.; 4e : Bernard Leroy, UDF-CDS; 5e : Jean-Claude Asphe, RPR.

Seine-Maritime. – 1re : Jeanine Bonvoisin, UDF-CDS; 2e : Pierre Albertini, UDF; 3e : Serge Cramoisan, UDF-PSD; 4e : Michel Baldenweck, UDF-CDS; 5e : Daniel Laboure, RPR; 6e : Denis Merville, RPR; 7e : Antoine Rufenacht, RPR, d. s.; 8e : Agathe Cahiere, UDF-CDS; 9e : Charles Revet, UDF-PR; 10e : Alfred Trassy-Paillogues, RPR; 11e : Edouard Leveau, RPR; 12e : Pierre Blot, RPR.

PAYS DE LA LOIRE

Loire-Atlantique. – 1re : Monique Papon, UDF-CDS, d. s.; 2e : Elisabeth Hubert, RPR, d. s.; 3e : Jean-Yves Bocher, RPR, et Jean-Luc Harousseau, UDF; 4e : Alain Saillant, RPR, et Emmanuel Pontoiseau, UDF; 5e : Edouard Landrain, UDF-CDS, d. s.; 6e : Michel Hunault, RPR; 7e : Olivier Guichard, RPR, d. s.; 8e : Etienne Garnier, RPR; 9e : Jean-Raymond Audion, RPR, et Pierre Heriaud, UDF; 10e : Serge Poignant, RPR.

Maine-et-Loire. – 1re : Roselyne Bachelot, RPR, d. s.; 2e : Hubert Grimault, UDF-CDS, d. s.; 3e : Edmond Alphandéry, UDF-CDS, d. s.; 4e : Jean Bégault, UDF, d. s.; 5e : Maurice Ligot, UDF, d. s.; 6e : Hervé de Charette, UDF, d. s.; 7e : Marc Laffineur, UDF, d. s.

Mayenne. – 1re : François d'Aubert, UDF-PR, d. s.; 2e : Henri de Gastines, RPR, d. s.; 3e : Roger Lestas, UDF, d. s.

Sarthe. – 1re : Gérard Chasseguet, RPR, d. s.; 2e : Jean-Marie Geveaux, RPR, et Patrick Piard, UDF-CDS; 3e : Antoine Joly, RPR, et Louis-Jean de Nicolay, UDF-PR; 4e : François Fillon, RPR, d. s.; 5e : Pierre Gascher, RPR, et Guy Lardeyret, UDF-PR.

Vendée. – 1re : Jean-Luc Préel, UDF, d. s.; 2e : Philippe Mestre, UDF, d. s.; 3e : Louis Guedon, div. d.; 4e : Philippe de Villiers, UDF-PR, d. s.; 5e : Joël Sarlot, UDF.

PICARDIE

Aisne. – 1re : Jean-Claude Lamant, RPR; 2e : Charles Baur, UDF-PSD; 3e : Christian Cabrol, RPR; 4e : Emmanuelle Bouquillon, UDF; 5e : André Rossi, UDF-rad.

Oise. – (Réservée).

Somme. – 1re : Jean Bouly, UDF-rad; 2e : Gilles de Robien, UDF-PR, d. s.; 3e : Jérôme Bignon, RPR; 4e : Joël Hart, RPR; 5e : Gautier Audinot, RPR, d. s.; 6e : Alain Gest, UDF-PR.

POITOU-CHARENTES

Charente. – 1re : Georges Chavanes, UDF-CDS, d. s.; 2e : Pierre-Rémy Houssin, RPR, d. s.; 3e : Henri de Richemont, RPR, et Michel Harmand, UDF; 4e : Bernard Verges, RPR, et Jean Mardikian, UDF-CDS.

Charente-Maritime. – 1re : Jean-Louis Léonard, RPR; 2e : Jean-Guy Branger, UDF, d. s.; 3e : Xavier de Roux, UDF; 4e : Dominique Bussereau, UDF-PR; 5e : Jean de Lipkowski, RPR, d. s.

Deux-Sèvres. – 1re : Jacques Brossard, UDF; 2e : Léopold Moreau, UDF-PR; 3e : Jean-Marie Morisset, UDF; 4e : Armelle Guinebertière, RPR, et Dominique Paillé, UDF-CDS.

Vienne. – 1re : Eric Duboc, UDF-PR; 2e : Jean-Yves Chamard, RPR, d. s.; 3e : Arnaud Lepercq, RPR, d. s.; 4e : Philippe Rabit, RPR, et Jean-Pierre Abelin, UDF-CDS.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Alpes-de-Haute-Provence. – 1re : Pierre Rinaldi, RPR; 2e : Pierre Delmar, RPR.

Hautes-Alpes. – 1re : Henriette Martinez, RPR, et Jean-Claude Chappa, UDF-CDS; 2e : Patrick Ollier, RPR.

Alpes-Maritimes. – 1re : Charles Ehrmann, UDF-PR, d. s.; 2e : Christian Estrosi, RPR, d. s. de la 5e; 3e : Rudy Salles, PR-UDF, d. s.; 4e : Emmanuel Aubert, RPR, d. s.; 5e : (réservée); 6e : Suzanne Sauvaigo, RPR, d. s.; 7e : Pierre Merli, UDF-rad., d. s.; 8e : Louise Moreau, UDF, d. s.; 9e : Pierre Bachelet, RPR, d. s.

Bouches-du-Rhône. – 1re : Roland Blum, UDF-PR, d. s.; 2e : Jean-François Mattei, UDF-PR, d. s.; 3e : Jean Roatta, UDF-PR; 4e : André Isoardo, div. d.; 5e : Renaud Muselier, RPR; 6e : Guy Teyssier, UDF-PR; 7e : Bernard Leccia, RPR; 8e : Pierre Chevalier, RPR; 9e : Jean-Pierre Lafont, UDF-PR; 10e : Hervé Fabre-Aubrespy, RPR; 11e : Christian Kert, UDF-CDS; 12e : Raymond Leclerc, RPR; 13e : Olivier Darrason, UDF; 14e : Jean-Bernard Raimond, RPR, et Fernand Bouland, UDF-PR; 15e : Léon Vachet, RPR, d. s.; 16e : Thérèse Aillaud, RPR.

Var. – 1re : Daniel Colin, UDF-PR, d. s.; 2e : Louis Colombani, UDF-PR, d. s.; 3e : Yann Piat, UDF-PR, d. s.; 4e : Jean-Michel Couve, RPR, d. s.; 5e : François Léotard, UDF-PR; 6e : Hubert Falco, UDF-PR, d. s.; 7e : Arthur Paecht, UDF-PR, d. s.

Vaucluse. – 1re : Marie-Josée Roig, RPR; 2e : Yves Rousset-Rouard, UDF; 3e : Jean-Michel Ferrand, RPR, d. s.

RHONE-ALPES

Ain. – 1re : Jacques Boyon, RPR, d. s.; 2e : Lucien Guichon, RPR, d. s.; 3e : Charles Millon, UDF-PR, d. s.; 4e : Michel Voisin, UDF-CDS, d. s.

Ardèche. – 1re : Amédée Imbert, UDF-PR; 2e : Henri-Jean Arnaud, RPR, d. s.; 3e : Jean-Marie Roux, RPR.

Drôme. – 1re : Patrick Labaune, RPR; 2e : Thierry Cornillet, UDF-rad; 3e : Michel Faure, RPR, et Hervé Mariton, UDF-PR; 4e : Georges Durand, UDF-PR, d. s.

Isère. – 1re : Richard Cazenave, RPR, d. s.; 2e : Leslie Challier, UDF-PR; 3e : Claude Sagniard, RPR; 4e : Jean-Guy Cupillard, RPR; 5e : Philippe Langenieux-Villard, RPR; 6e : Alain Moyne-Bressand, UDF-PR, d. s.; 7e : Georges Colombier, UDF-PR, d. s.; 8e : Bernard Saugey, UDF-PR; 9e : Michel Hannoun, RPR.

Loire. – 1re : Jean-Pierre Philibert, UDF-PR, d. s; 2e : Christian Cabal, RPR, d. s.; 3e : François Rochebloine, UDF-CDS, d. s.; 4e : Guy Giraud, RPR, et Daniel Mandon, UDF-CDS; 5e : Yves Le Gaillard, RPR, et Yves Nicolin, UDF-PR; 6e : Pascal Clément, UDF-PR, d. s.; 7e : Jean-François Chossy, UDF-CDS.

Rhône. – 1re : Bernadette Isaac-Sibille, UDF-CDS, d. s.; 2e : Alain Mérieux, RPR; 3e : André Soulier, UDF-PR; 4e : Raymond Barre, UDF, d. s.; 5e : Jean Rigaud, UDF, d. s.; 6e : Marc Fraysse, RPR; 7e : Jean-Pierre Calvel, UDF-rad.; 8e : Alain Mayoud, UDF-PR, d. s.; 9e : Francisque Perrut, UDF-PR, d. s.; 10e : Jean Besson, RPR, d. s.; 11e : Jean-Claude Bahu, RPR; 12e : Michel Terrot, RPR, d. s.; 13e : Jean-Loup Fleuret, UDF-CDS; 14e : Gérard Demont, RPR.

Savoie. – 1re : Gratien Ferrari, UDF; 2e : Michel Barnier, RPR, d. s.; 3e : Michel Bouvard, RPR.

Haute-Savoie. – 1re : Bernard Accoyer, RPR, et Jean-Claude Carle, UDF-PR; 2e : Bernard Bosson, UDF-CDS, d. s.; 3e : Michel Meylan, UDF-PR, d. s.; 4e : Claude Birraux, UDF-CDS, d. s.; 5e : Pierre Mazeaud, RPR.

DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Guadeloupe. – 1re, 2e, 3e (réservées); 4e : Lucette Michaux-Chevry, RPR, d. s.

Guyane. – 1re : Serge Patient, UDF; 2e : Léon Bertrand, RPR, d. s.

Martinique. – 1re : Anicet Turinay, div. d.; 2e : Pierre Petit, RPR; 3e : Alix André Jacoulet, UDF; 4e : André Lesueur, RPR.

La Réunion. – 1re : Paul Payet, UDF; 2e : Alexis Pota, UDF, d. s., et Jean-François Bosviel, RPR; 3e : André Thien Ah Koon, UDF, d. s.; 4e : André-Maurice Pihouée, RPR; 5e : Jean-Paul Virapoullé, UDF-CDS, d. s.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Mayotte. – Henry Jean-Baptiste, UDF-CDS, d. s.

Saint-Pierre-et-Miquelon. – Gérard Grignon, UDF-CDS, d. s.

TERRITOIRES D'OUTRE-MER

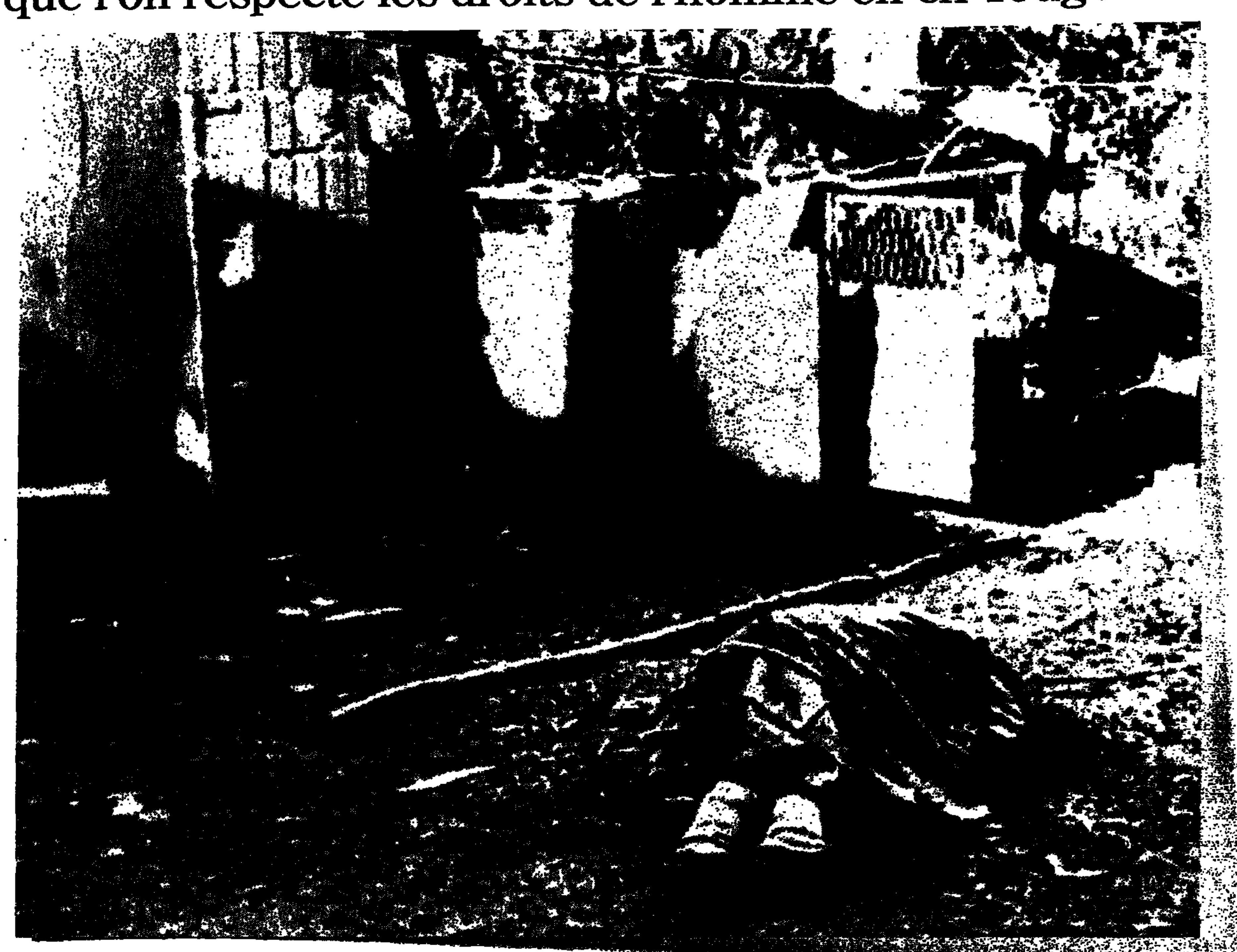
Nouvelle-Calédonie et dépendances. – 1re : Jacques Lafleur, RPR, d. s.; 2e : Maurice Nenou Pwataho, RPR, d. s.

Polynésie française. – (Réservée).

Wallis-et-Futuna. – Clovis Logologofolau, RPR, et UDF (réservée).



Des centaines de milliers de lettres du monde entier exigent que l'on respecte les droits de l'homme en ex-Yougoslavie.



(C) AP YOUGOSLAVIE

Même si la grande majorité des violations des droits de l'homme a été commise par les forces serbes, on ne peut introduire une hiérarchie entre ceux qui violent un peu les droits de l'homme et ceux qui les violent beaucoup. Les droits inaliénables de l'homme sont les droits inaliénables de l'homme. On les viole ou on ne les viole pas. Amnesty International ne transige pas avec ce principe. Dans toute l'ex-Yougoslavie, quelles que soient la nationalité, la religion ou la région, les droits de l'homme doivent être respectés par tous. C'est pourquoi Amnesty International a organisé une campagne d'envoi massif de lettres adressées à tous les délégués à la conférence internationale pour la paix à Genève, leur demandant d'intervenir pour faire respecter les droits de l'homme partout en ex-Yougoslavie. Aujourd'hui 21 janvier 1993, Amnesty International remet à tous les participants de la conférence au Palais des Nations à Genève plus de 360 000 lettres en provenance du monde entier. Pour que les négociateurs n'oublient pas cette donnée fondamentale : le respect des droits de l'homme.

Bon à découper et à adresser à Amnesty International
4 rue de la Pierre-Levée 75553 Paris cedex 11

OUI, je veux soutenir l'action d'Amnesty International pour le respect des droits de l'homme partout dans le monde :

☐ Je désire recevoir une documentation sur Amnesty International.

☐ Je fais un don de ☐ 50 F, ☐ 100 F, ☐ (autre), et recevrai un reçu fiscal.

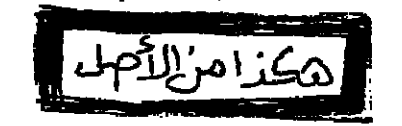
☐ M. ☐ Mme ☐ Melle

Nom ________ Prénom ________
Adresse ________
Code postal ______ Commune ________

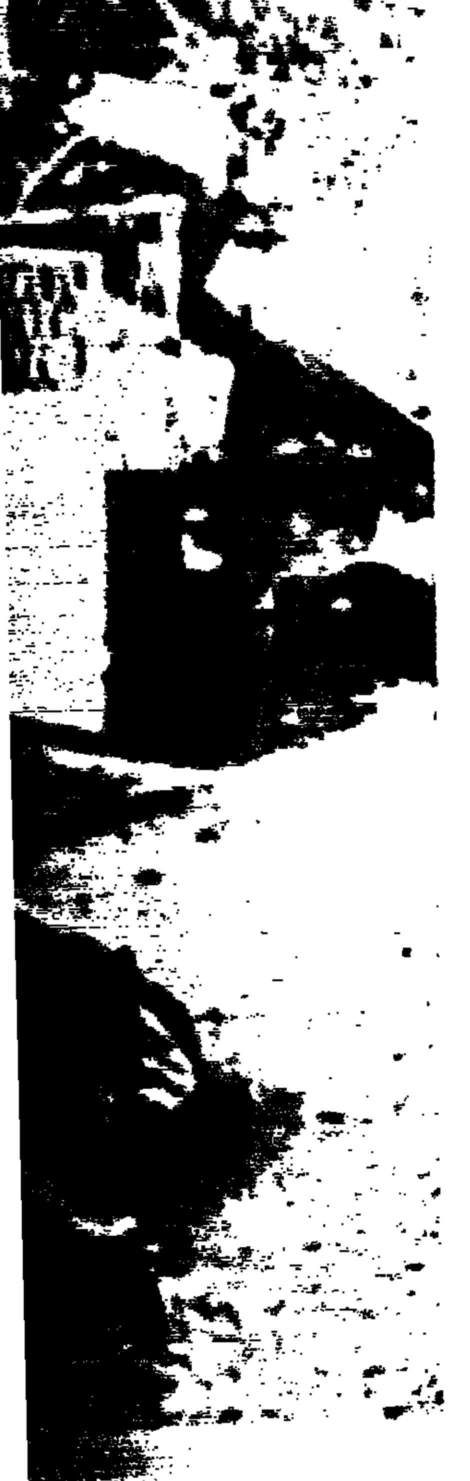
"En application de l'article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, les informations demandées sont nécessaires au traitement de votre don par nos services. Les catégories des destinataires sont uniquement celles liées au mouvement pour la libération des prisonniers d'opinion dans le monde, l'abolition de la torture et de la peine de mort. Vous pouvez accéder aux informations et procéder éventuellement aux rectifications nécessaires."

EY 932

Amnesty International
ÉCRIRE CONTRE L'OUBLI



de entier exigent
ex-Yougoslavie.



international

هكذا من الأصل

ENQUÊTE

La fin de l'instruction sur le financement occulte du PS et du PCF

L'argent des partis vu par le juge Van Ruymbeke

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes a rendu, le 7 janvier, un arrêt de dépôt auprès du procureur général du dossier sur le financement occulte du Parti socialiste et du Parti communiste dans la Sarthe, instruit par le conseiller Renaud Van Ruymbeke. Après un an d'investigations, cet acte met un terme à l'instruction du magistrat rennais sur les activités de trois bureaux d'études – Urba-Gracco et la SAGES, liés au PS, et Bretagne Loire Equipement (BLE), proche du PCF.

Dans ce dossier, qui comprend vingt volumes et plus de cent scellés, une vingtaine de personnes sont inculpées, parmi lesquelles plusieurs élus, dont le président de l'Assemblée nationale, M. Henri Emmanuelli. Après l'avoir examiné, le procureur général déposera son réquisitoire auprès de la chambre d'accusation, qui décidera alors d'un éventuel renvoi des inculpés devant un tribunal correctionnel, d'un supplément d'information ou d'un non-lieu.

Après l'enquête marseillaise dévoilée par l'inspecteur Antoine Gaudino, qui s'en tenait aux activités d'Urba, l'instruction du juge Van Ruymbeke offre la première synthèse systématique sur le recours aux bureaux d'études dans le financement des partis politiques.

Perquisitions tous azimuts, mise en cause de nombreux élus, inculpations en série et polémiques : de la perquisition de janvier 1992 au siège national du PS jusqu'au bouclage du dossier, en décembre, en passant par l'inculpation durant l'été du président de l'Assemblée nationale, M. Emmanuelli, il aura juste fallu un an au magistrat rennais chargé d'enquêter sur les financements politiques occultes dans la Sarthe pour mettre à plat les activités des bureaux d'études Urba, SAGES et BLE. Jamais, depuis la révélation des «cahiers Delcroix» et le procès des fausses factures du Sud-Est, dit de la SORMAE, et le feuilleton Urba, le fonctionnement de telles officines financières n'avait été mieux exposé qu'à travers l'exemple sarthois.

Pendant longtemps, pour obtenir des marchés publics dans les municipalités socialistes et communistes de la Sarthe, beaucoup d'entreprises ont dû payer une dîme à l'un ou l'autre des trois bureaux d'études. Avant de clore son instruction, M. Van Ruymbeke a procédé, en présence des principaux inculpés, à la lecture de synthèses appelées «récapitulatifs», dans lesquelles il explique l'organisation, les objectifs et le fonctionnement des trois bureaux d'études, indiquant au passage les bénéficiaires de leurs retombées financières. Au total près de cent vingt pages.

Le premier récapitulatif, qui concerne Urba, a eu lieu en présence de M. Pierre Villa, ancien patron du PS sarthois. Après avoir évoqué la création par le PS, en 1973, de la société Urba Conseil, chargée de financer le parti, le juge rappelle qu'Urba *«jouait le rôle d'intermédiaire pour les marchés relevant le plus souvent de travaux publics»*. Sa filiale, Gracco, faisait de même pour les fournitures de matériel : de l'autobus aux livres scolaires en passant par la restauration collective. Avec seize délégations régionales, les deux sociétés couvraient la France entière. *«Tout était centralisé à Paris»*, résume le magistrat, mais *«seules Urba et Gracco procédaient à des encaissements sur le terrain auprès des entreprises attributaires de marchés publics.»*

La règle du «30-30-40»

«Les marchés publics concernés, poursuit M. Van Ruymbeke, *dépendaient essentiellement des collectivités locales : communes, communautés urbaines, conseils généraux, mais aussi des sociétés d'économie mixte. On trouve également des ministères, par exemple le nouveau ministère des finances à Bercy (facture CLESTRA de 2 515 000 francs hors taxes du 8 juin 1989).»* Les commissions étaient perçues *«soit ponctuellement (lors de l'obtention d'un marché), soit sous forme de rentes durant des années (pourcentage sur le chauffage urbain, sur la collecte des ordures ménagères...). Les contrats étaient le plus souvent nationaux»*. Un système que l'on retrouvera à la SAGES et chez BLE. *«Nos contrats nous liaient à des entreprises nationales que nous introduisions dans tout notre réseau»*, expliquera M. Gastebois, ancien directeur de Gracco. Le montant des commissions, *«variant entre 3 % et 5 % des marchés»*, se singularise par sa diversité. Les unes *«se chiffrent par dizaines de milliers de francs, d'autres sont infimes (quelques dizaines de francs sur des livraisons d'extincteurs), et d'autres encore fort importantes (par exemple, convention d'affermage du service d'eau potable de la ville de Rennes avec la CGE : 5 millions de francs hors taxe)»*.

Le juge résume : *«Créées par le Parti socialiste, les sociétés Urba et autres n'avaient d'autre finalité, déduction faite des frais de fonctionnement (40 % du chiffre d'affaires), que d'alimenter le parti (60 % du chiffre d'affaires, soit 30 % aux élus locaux et 30 % au «national»). C'est la règle du 30-30-40»*. Le cas de la Sarthe illustre d'autant mieux ce qui précède que le partage des marchés correspond, à l'évidence, à un partage d'influence entre les communistes, contrôlant la ville du Mans, et les socialistes qui tiennent la communauté urbaine (CUM). *«Pour éviter les accrochages avec le maire communiste du Mans, M. Robert Jarry, j'avais demandé qu'Urba ne travaille pas sur la ville»*, précisera d'ailleurs M. Pierre Villa. Le Mans est une chasse gardée de BLE. Ce qui explique, selon M. Van Ruymbeke, que *«les marchés publics ayant donné lieu à facturation Urba-Gracco ont quasiment tous été traités avec la communauté urbaine du Mans, présidée par le député socialiste Jean-Claude Boulard»*.

Le juge s'attache ensuite à prouver le caractère fictif des prestations invoquées pour justifier les commissions. Aux affirmations de MM. Gérard Monate, PDG d'Urba, et André Laignel, ancien trésorier du PS, pour qui *«Gracco et Urba rendaient un réel service commercial»*, il oppose ce constat : *«la plupart»* des responsables d'entreprise entendus par les enquêteurs du SRPJ de Rennes *«ont déclaré qu'en réalité Urba et Gracco ne leur avaient fourni aucune assistance commerciale et que le versement de ces commissions leur ouvrait des portes auprès des décideurs politiques»*.

Le constat des patrons de PME

Suit une série de déclarations de chefs d'entreprise allant dans le même sens. *«Je savais, évidemment, que M. Jarry, maire du Mans, était au Parti communiste, et M. Boulard, président de la CUM, au Parti socialiste. C'est la raison pour laquelle j'ai accepté les offres d'Urba et de BLE»*, constate un patron de PME qui a dû alimenter les deux bureaux d'études et qui s'écrie : *«C'est du racket!»* Un autre reconnaît qu'*«Urba, pas plus que BLE, ne nous a remis de documents de travail style études, rapports ou autres»*. Un troisième résume leur dilemme : *«Nous avons dû choisir entre deux maux : alourdir nos frais commerciaux en traitant avec eux ou voir s'échapper certains marchés...»*

Sur ce point, le témoignage de M. Pierre Villa paraît sans appel : *«Les entreprises nationales savaient qu'Urba-Gracco disposait d'un réseau national soutenu par le Parti socialiste. Si elles ne contribuaient pas dans la Sarthe, elles risquaient de perdre des marchés ailleurs.»* Selon lui, *«les entreprises étaient dupes, elles payaient pour rien. Le système était là. Personne ne disait plus rien»*. Il ajoute : *«En 1985, j'ai commencé à me poser des questions. Plus l'argent arrivait, plus il en fallait.»*

Jusqu'à la liquidation d'URBA, début 1990, le système du «30-30-40» alimentera des comptes sur lesquels le trésorier du PS a la haute main. De toute la France, c'est vers lui que les «commerciaux» d'Urba-Gracco font remonter les sommes collectées. *«Le trésorier national du Parti socialiste exerçait une véritable tutelle sur les dirigeants d'Urba-Gracco»*, affirme M. Van Ruymbeke. C'est lui *«le véritable responsable du système»* qui a fonctionné de 1973 à 1990, témoigne M. Villa. Cette insistance n'est pas fortuite : ainsi se justifie, selon le juge, sa décision d'inculper M. Emmanuelli, ancien trésorier national du PS, au même titre que M. Monate qu'il considère comme un intermédiaire.

La SAGES, deuxième cas, est un réseau parallèle travaillant à la fois pour les socialistes et contre Urba. C'est M. Van Ruymbeke qui a projeté cette officine discrète, son PDG, M. Michel Reyt, et sa prestigieuse clientèle sur l'avant-scène des affaires. Présentant cet *«écheveau de sociétés»* le juge écrit : *«Michel Reyt introduisait et appuyait les responsables d'entreprises auprès d'élus lors de la passation de marchés publics et percevait à ce titre des commissions.»* La rémunération se faisait au coup par coup ou sous forme d'abonnements. Ce système de mensualités est révélé sous la plume du magistrat rennais : *«C'est ainsi, par exemple, que la SAGES percevait mensuellement 28 000 francs de la SAE, 15 000 francs de Dumez, 11 000 francs de la SOGEA, 12 000 francs de la Lyonnaise des eaux, 10 000 francs de Colas, 10 000 francs de GEC Alsthom...»* M. Van Ruymbeke ajoute : *«Les commissions perçues ponctuellement atteignaient parfois des montants fort élevés (facture de 3 558 000 francs du 5 juin 1990 adressée à GEFICO pour une opération ZAC à Massy* [Essonne]*»*. Il note au passage l'intitulé laconique des factures : *«Notre intervention commerciale : missions-réceptions-déplacements.»*

Pour assurer son entregent, M. Michel Reyt, membre de la SFIO depuis 1963, poursuit le magistrat, *«disposait de relations au plus haut niveau au Parti socialiste (ministres, députés...). Il organisait des repas réunissant tel responsable d'entreprise et tel élu local (député, maire...)»*. Sur les affaires conclues, les entreprises lui versaient des commissions qu'il ventilait suivant deux orientations. L'une était destinée aux élus, mais M. Van Ruymbeke estime qu'il ne s'agissait pas seulement de *«financement politique»* mais aussi du *«versement de salaires à certains élus»* ainsi que de *«paiement de voyages en France et à l'étranger»*... L'autre partie des commissions allait à la SAGES. M. Reyt, écrit le juge rennais, tenait *«ville par ville ou élu par élu des fiches de compte sur lesquelles étaient portés les crédits, les débits et les soldes»*. Ce fichier, conservé dans le plus grand secret, le PDG de la SAGES a affirmé au cours de l'instruction l'avoir détruit à la demande de MM. Claude Germon et Guy Briantais, respectivement maires de Massy et de Courcouronnes (Essonne).

Les mystères du GIFCO

Depuis la loi de 1990 sur le financement des partis politiques légalisant les dons d'entreprise, *«la SAGES ne percevait plus que la commission lui revenant,* a expliqué M. Reyt, *les entreprises prenant directement en charge les «frais» des élus en se montrant généreuses envers les associations de financement nouvellement mises en place»*. Il donne l'exemple de *«l'entreprise SICRA, qui a versé 500 000 francs, en juillet 1991, à l'Association nationale de financement du Parti socialiste pour un marché contracté avec la ville d'Evry»*. Le système se serait généralisé depuis.

Dans la Sarthe, la SAGES était surtout représentée par Mme Marie-Hélène de Jomaron, d'abord employée de M. Reyt, puis ensuite PDG d'Aurige, une société travaillant en priorité avec les élus rocardiens. A commencer par M. Jean-Claude Boulard, président de la communauté urbaine du Mans. Outre ses contacts avec les «décideurs», Mme de Jomaron démarchait les entreprises. Avec un penchant pour Della Vera, une filiale du groupe Bouygues, dont le juge souligne *«la fréquence et l'étroitesse»* des relations avec la SAGES. Celle-ci, pour son rôle dans l'attribution du centre d'affaires de la Gare TGV du Mans (un marché de 50 millions de francs), adressera pour 1 million de francs de factures à Della Vera, en 1988-1989. Au juge qui s'efforce de démontrer, là aussi, l'absence de prestations commerciales réelles, M. Reyt répliquera : *«Pour moi, les factures SAGES-Aravis ne sont pas fictives, elles sont la contrepartie du travail effectué par le personnel.»*

Le troisième cas, celui de Bretagne Loire Equipement (BLE), ne paraît pas *a priori* différent des précédents. Mais, alors que, pour Urba et la SAGES, le juge a d'autant moins de peine à établir les liens avec le PS que les intéressés n'en font pas mystère, il en va ici différemment. Face au magistrat qui entend prouver que BLE et le groupe GIFCO, auquel cette société bretonne appartient, collectent des fonds pour le PCF, les deux principaux inculpés – M. Gérard Vourch, PDG de BLE, et Jacques Grosman, PDG du GIFCO – nient en bloc. Une position que l'on retrouve dans d'autres démêlés que des filiales du GIFCO ont avec la justice pour des raisons similaires (*le Monde* du 12 décembre 1992).

BLE exerce la double activité de vente de matériel aux collectivités et de *«promotion d'entreprises»*. Cette dernière, seule visée par l'enquête, représente plus de la moitié de son chiffre d'affaires annuel (14 millions en 1991). Comme Urba, BLE fait partie d'un réseau d'envergure nationale, le groupe GIFCO, fort d'une trentaine de sociétés. Par ailleurs, en échange de prestations diverses, *«BLE verse un pourcentage déterminé de son chiffre d'affaires au groupement d'intérêt économique GICAP»*, dont elle est membre au même titre que les autres sociétés du groupe et qui a ses bureaux dans le même bâtiment que GIFCO. *«Ces diverses entités, quoique juridiquement distinctes, constituent en réalité le même groupe, GIFCO»*, écrit le juge. Un groupe *«fortement centralisé»*, au chiffre d'affaires approchant 800 millions de francs, dont près de 300 millions venant de la *«promotion d'entreprises»*.

Au chapitre des liens présumés avec le PCF, le juge indique que *«GIFCO intervient directement en organisant l'«Espace collectivités», espace réservé à La Courneuve au cours de la fête de* l'Humanité, *et ce depuis 1985 (date de création de la société GIFCO)»*. L'«Espace collectivités», animé par le GIFCO, *«a pour finalité d'organiser la rencontre d'élus et de responsables d'entreprise»*. Pour y participer, BLE paie une redevance aux organisateurs de la grande fête communiste. *«Les liens financiers entre BLE et le PC ne s'arrêtent pas là»*, affirme encore le juge, avant d'ajouter que *«la quasi-totalité des annonces et insertions a été passée dans les publications du Parti communiste, des bulletins de municipalités communistes ou des prospectus annonçant des fêtes organisées par le PC ou la CGT»*.

Selon M. Van Ruymbeke, *«il ressort de l'ensemble de ces éléments que le groupe GIFCO bénéficie indirectement de l'appui du Parti communiste, de ses infrastructures et de ses élus, même si les investigations menées, du fait de la complexité et de l'opacité des structures en place (...), n'ont pas permis d'apporter la preuve d'une tutelle exercée par le Parti communiste»*. M. Vourch récusera cette présentation des faits et réaffirmera que *«le groupe GIFCO ne bénéficie en rien, ni directement ni indirectement, de l'aide du PC»*.

La responsabilité des élus

Le fonctionnement de BLE dans la Sarthe laisse pourtant apparaître des liens entre cette société (qui, comme toutes celles du groupe, emploie un bon nombre de permanents du PC) et les communistes locaux. On peut ainsi noter que les commissions encaissées sur les marchés publics du département (8,3 millions de francs pour la période considérée) proviennent essentiellement de trois municipalités – Le Mans, Allonnes et Champagne – dont les maires, MM. Robert Jarry, Yvon Luby et Jean-Claude Laude, sont ou étaient membres du PC.

Comme pour Urba et la SAGES, le juge conteste la réalité des prestations commerciales invoquées pour justifier les commissions. Aux affirmations de M. Vourch – *«Nous apportons aux entreprises notre connaissance du terrain (...), nous pouvons fournir des informations sur les marchés à venir»* –, il oppose ce constat : *«Aucun des chefs d'entreprise n'a reçu le moindre document de travail (note, rapport, synthèse...) de BLE ou des justificatifs des opérations qui auraient pu être réalisées par BLE.»* Ici aussi, la commission a été perçue par les industriels *«comme une obligation sans laquelle ils perdaient toute chance d'être retenus lors de la passation des marchés publics»*.

Pour montrer la responsabilité des élus, le juge fait appel au syllogisme suivant : les entreprises rémunéraient BLE pour ses contacts avec les décideurs; or il apparaît qu'aucun des services administratifs concernés n'a eu de relations avec BLE; les contacts avaient donc lieu au niveau des élus. Reste que M. Jarry, à qui sa position de maire conférait un rôle important dans la passation des marchés publics, affirme ignorer jusqu'à l'existence de BLE et du GIFCO. Comment finançait-il ses campagnes? *«Je ne me suis jamais préoccupé de savoir comment le Parti communiste se procurait de l'argent pour financer les campagnes des listes»*, répond-il.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

La question de l'enrichissement personnel

Des divergences avec la chancellerie

L'examen minutieux des requêtes transmises depuis six mois par le juge Van Ruymbeke au parquet, et impliquant quarante élus socialistes pour leurs relations financières avec les bureaux d'études SAGES, Aravis et Aurige – respectivement dirigés par M. Michel Reyt, sa fille Evelyne et Mme Marie-Hélène de Jomaron, – dévoile de profondes divergences d'analyse entre le magistrat et le ministère de la justice. Dans tous les cas, le juge fait apparaître des pratiques illicites – commissions sur les marchés publics, financements occultes postérieurs à la loi d'amnistie – ainsi que des faits relevant, selon lui, de l'enrichissement personnel. Il estime que les élus concernés sont *«susceptibles d'être inculpés pour des faits commis dans l'exercice de leurs fonctions»*. Pour tous, il requiert l'ouverture d'une information judiciaire. Or le ministère de la justice, dans ses recommandations au parquet, n'a suivi le juge que dans onze cas. Dans tous les autres, il a opté pour l'enquête préliminaire, contrôlée par le parquet.

Des avantages modestes

En mai 1992, soucieux d'établir une distinction entre l'intérêt politique et l'intérêt personnel, le garde des sceaux avait invité les procureurs généraux à *«distinguer clairement les situations relevant des pratiques irrégulières de financement de celles faisant apparaître un enrichissement personnel»*. Ces dernières, soulignait M. Michel Vauzelle, devaient constituer *«une priorité absolue»*. Un premier tri opéré dans les requêtes du juge Van Ruymbeke avait conduit à l'ouverture d'informations judiciaires pour six élus. Un second en avait ajouté cinq autres, en septembre 1992.

A ceux qui soupçonnaient un tri politique, la chancellerie répondit qu'elle appliquait les mêmes critères pour tous; que les dossiers entachés d'enrichissement étaient peu nombreux; enfin, que le lien entre les commissions et les avantages personnels n'était pas toujours évident. L'examen des requêtes ne corrobore pas toujours ces affirmations. Les cas d'avantages personnels signalés par le juge sont plus nombreux que ceux admis par la chancellerie. Ensuite, celle-ci n'a pas toujours tranché de la même manière des cas à première vue similaires. Tous les élus ont bénéficié des services de la SAGES, d'Aravis et d'Aurige, mais tous n'ont pas droit au même traitement.

C'est ainsi qu'en fonction de la distinction voulue par la chancellerie, pour s'être fait payer un voyage de 150 000 francs aux Etats-Unis avec sa femme et son fils, un maire s'est retrouvé dans la catégorie des «enrichis» présumés. Par contre, un autre maire, à la demande de qui la SAGES a réglé une facture de 300 000 francs correspondant à un voyage d'élus de sa région aux Etats-Unis, bénéficie de l'enquête préliminaire. Pourtant, ce voyage apparaît, selon le juge Van Ruymbeke, comme la *«contrepartie d'une commission de 600 000 francs encaissée par la SAGES sur un marché de chauffage»* passé avec la municipalité de l'élu concerné. En d'autres occasions, la chancellerie donne l'impression de «saucissonner» le dossier. Trois élus du syndicat de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, qui regroupe cinq agglomérations, sont épinglés pour voyages et avantages personnels et ont droit à l'ouverture d'informations judiciaires. Un quatrième, qui est pourtant dans un cas similaire, est mis en enquête préliminaire.

Les commissions de Massy

Le maire de Massy, M. Claude Germon – dont le cas avait suscité une vive polémique entre socialistes au lendemain de déclarations de Mme Marie-Noëlle Lienemann le mettant en cause, – a droit à l'enquête préliminaire alors que le juge Van Ruymbeke affirme que, de 1989 à 1991, la SAGES et Aravis *«ont facturé des sommes conséquentes à des entreprises pour des marchés conclus sur la commune de Massy : plus de 13 millions de francs de commissions»*. Selon le magistrat, les deux sociétés auraient pris en charge des financements politiques au bénéfice de M. Germon et de deux maires adjoints. Enfin, *«le nom de M. Germon apparaît sur des factures d'un traiteur payées par la SAGES»*. Selon le magistrat, ces faits *«sont indissociables et indivisibles. Pour une large part postérieurs à la loi d'amnistie, ils révèlent au profit d'élus l'octroi d'avantages personnels»*.

Certains dossiers, *a priori* exempts du soupçon d'enrichissement personnel, n'en laissent pas moins apparaître des pratiques, discutables à tout le moins, de commissions illicites et de financements occultes postérieurs à la loi d'amnistie de janvier 1990. Là encore, au juge qui suggère l'ouverture d'informations judiciaires, la chancellerie répondra par l'ouverture d'enquêtes préliminaires. Dans tous les cas, le juge estimait pourtant que *«seul un examen approfondi des documents saisis et des investigations à mener dans le cadre d'informations»* étaient de nature à éclairer les faits. En soustrayant la majorité de ces dossiers à sa curiosité, la chancellerie l'a désavoué.

A suivre le contenu des requêtes rédigées par M. Van Ruymbeke, les enquêtes préliminaires (sur lesquelles la chancellerie garde le contrôle) paraissent plutôt destinées à confirmer ou à infirmer la démarche du magistrat rennais qu'à apporter de nouveaux éléments. A Rennes, le tri de la chancellerie est ressenti comme une manœuvre destinée à favoriser l'oubli puis le classement des dossiers. Pourtant, le juge Van Ruymbeke a envoyé une copie des requêtes aux procureurs concernés qui, au vu des faits, auraient pu décider d'ouvrir une information. Aucun ne l'a fait.

R.-P. P.

M. Charasse demande une enquête administrative sur le magistrat

M. Michel Charasse, ancien ministre du budget, va demander à la chancellerie l'ouverture d'une enquête administrative concernant le juge Renaud Van Ruymbeke, nous a déclaré, mercredi 20 janvier, son avocat, Me Gilles-Jean Portejoie.

M. Charasse *«souhaite connaître l'exacte vérité»*, après la publication, mercredi par *le Canard enchaîné*, d'informations sur une enquête effectuée par le juge chez un notaire de Vannes (Morbihan) pour les besoins de l'enquête qu'il mène sur la SAGES, mais aussi à propos d'une villa que M. Charasse, selon une rumeur que ce dernier avait démentie, aurait acquise à Arradon (Morbihan). Cette dernière partie de la conversation n'aurait pas été transcrite par la greffière du juge, affirme le journal satirique.

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

L'ayant expérimenté au Brésil contre la leishmaniose

Une équipe de chercheurs français et brésiliens aurait mis au point le premier vaccin antiparasitaire

Une équipe de chercheurs franco-brésiliens a-t-elle réussi, dans l'anonymat complet, à mettre au point le premier vaccin antiparasitaire jamais découvert sur l'homme ? Passée totalement inaperçue il y a quelques semaines lorsqu'elle avait été publiée dans l'hebdomadaire médical *The Lancet*, une simple « lettre » pourrait pourtant rester dans l'histoire de la médecine comme l'annonce officielle de ce qui, pour l'instant, n'a jamais pu être réalisé pour aucune pathologie parasitaire : la preuve de l'efficacité d'un vaccin contre la leishmaniose, une maladie très répandue en Amérique du Sud, en Inde et en Afrique, touchant au total plus de douze millions de personnes dans le monde.

L'histoire de ce vaccin débute en 1985, lorsque l'équipe du docteur Monjour, du service des maladies tropicales et parasitaires du professeur Marc Gentilini (hôpital de la *Pitié-Salpêtrière, Paris*) réussit à isoler sur les leishmanies, parasites responsables de la maladie, une protéine apparemment vaccinante puisque capable de déclencher l'apparition d'une réaction immunitaire protectrice. Après avoir expérimenté sa préparation vaccinale sur des chiens et des singes, le docteur Monjour décide, fin 1985, de se l'auto-injecter (*le Monde* daté 13-14 juillet 1986). Puis, à deux reprises, il s'injecte le parasite afin de vérifier l'efficacité de son vaccin.

Les résultats ayant été probants, restait à passer à la réalisation d'un véritable essai vaccinal. C'est aujourd'hui chose faite. L'essai a été fait dans un village connu pour sa grande endémicité – Rede-Grande – dans l'Etat de Pernambuco, au nord-est du Brésil, sur quatre-vingts personnes (avant sa réalisation, le principe de cet essai avait reçu l'approbation du comité d'éthique de l'université fédérale de Pernambuco). Deux groupes de quarante personnes avaient été constitués, l'un recevant une préparation vaccinale, l'autre un placebo.

Les vaccinations furent pratiquées entre mars et mai 1991, avant le début de la saison des pluies. Plus d'une année après la vaccination, en juillet 1992, on observa chez six sujets du groupe placebo des lésions cutanées typiques de leishmaniose. En revanche, pas une personne ayant été vaccinée ne présentait le moindre signe de la maladie. La fréquence annuelle de la leishmaniose dans le village ayant été, durant cette période, de 13 %, la différence fut considérée comme largement significative.

Pour le moment, l'équipe du docteur Monjour travaille essentiellement de manière « artisanale », n'ayant passé aucun accord avec quelque laboratoire pharmaceutique que ce soit. « *Nous allons maintenant reprendre nos travaux chez l'animal pour vérifier la faisabilité industrielle du vaccin* », nous a déclaré le docteur Monjour. On saura alors s'il est envisageable de vacciner sur une large échelle les quelque 350 millions de personnes exposées au risque de leishmaniose dans le monde.

FRANCK NOUCHI

(1) *The Lancet* (Vol. 340. 31 octobre 1992).

Face au candidat soutenu par les États-Unis et la CEE

Le docteur Hiroshi Nakajima obtient un deuxième mandat à la tête de l'OMS

Présidé par le professeur Jean-François Girard, directeur général de la santé en France, le conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a désigné, mercredi 20 janvier à Genève, le docteur Hiroshi Nakajima (Japon) pour un deuxième mandat de cinq ans comme directeur général de l'OMS. Au-delà du conflit personnel entre le docteur Nakajima et le docteur Abdelmoumène (Algérie), cette élection opposait le Japon aux Etats-Unis et à la CEE (*le Monde* du 19 janvier).

GENÈVE

de notre envoyé spécial

Ce fut une élection surprise. Les pronostics donnaient les deux principaux concurrents presque à égalité, avec, selon des sources diplomatiques occidentales, un avantage certain en faveur du docteur Abdelmoumène, candidat déclaré – entre autres – de la France et des Etats-Unis. La veille de l'élection, un dîner à Genève réunissant différents représentants (membres du conseil exécutif de l'OMS et ambassadeurs) du continent africain semblait ne plus laisser de doute : le docteur Olikoye Ransome Kuti, soixante-cinq ans, ministre nigérian de la santé et troisième candidat, laisserait au deuxième tour ses voix à son concurrent africain, le docteur Abdelmoumène.

Mais il n'y eut pas de deuxième tour. Plus rapidement que prévu, le docteur Nakajima était désigné, par dix-huit voix contre treize (et aucune voix pour le docteur Kuti), pour un deuxième mandat de cinq ans à la tête de l'OMS. Le vote étant secret et les bulletins brûlés dès le dépouillement, on ne retrouvera pas les preuves de la « *trahison* ». Cela n'empêche nullement les deux camps de chercher à comprendre ce qui a pu se passer.

Du côté occidental, on ne masque pas une certaine déception, mais on estime, décomptes faits (1), que l'Afrique est la perdante de cette élection. « *La tendance habituelle qui consiste à faire trois blocs – les Etats-Unis, l'Euro-Afrique et le Japon – a explosé*, commente un observateur. *Le Japon vient*, via *l'OMS, de montrer qu'il a considérablement augmenté sa zone d'influence : à l'Amérique latine, vient aujourd'hui s'ajouter le continent africain dans son ensemble, et ce en dépit des nombreuses pressions conjointes sur ce continent par les Etats-Unis et par la France. On ne pourra pas, demain, ne pas tenir compte de cette nouvelle donne.* »

S'engager dans le champ de l'action humanitaire

Pour sa part, le docteur Nakajima ne veut voir, dans le résultat de cette élection, que l'heureuse issue d'un processus démocratique. Interrogé sur les pressions du gouvernement japonais visant à faciliter sa reconduction à la tête de l'OMS, le directeur général a soutenu que « *de telles allégations étaient sans aucun fondement* » *(lire notre encadré ci-dessous).*

Emu par l'issue du scrutin, le docteur Nakajima a révélé quelques pistes d'avenir. Reconnaissant que son deuxième mandat serait « *beaucoup plus difficile* » que le premier et reprenant l'une des conclusions du rapport du groupe animé par le professeur Jean-François Girard (« le Monde Sciences-Médecine » du 20 janvier), il a déclaré que l'OMS allait s'engager dans le champ de l'humanitaire. Une réforme devrait aussi réduire le rôle et le poids des six bureaux régionaux, ces fiefs qui réduisent l'efficacité de l'OMS et son poids vis-à-vis des autres organisations des Nations unies.

Le docteur Nakajima a d'autre part exprimé son espoir que le docteur Michaël Merson continuerait à assumer ses fonctions de directeur du programme mondial de lutte contre le sida, qu'il occupe depuis le départ, en 1990, du professeur Jonathan Mann. « *Le programme mondial de lutte contre le sida est à la fois autonome et mûr. Je souhaite que nous puissions, avec ses responsables, continuer à travailler ensemble* », nous a déclaré le docteur Nakajima, ajoutant qu'il allait, dans ce domaine, « *défendre politiquement* » l'action de l'OMS dans le concert parfois cacophonique des organisations onusiennes.

JEAN-YVES NAU

(1) Le conseil exécutif de l'OMS est composé de trente et un membres. On compte, parmi les pays africains, le Sénégal, la Tunisie, le Cameroun, le Rwanda, la Sierra-Leone, le Swaziland, ainsi, par ailleurs, que les Marquises et les Seychelles, l'Irak, la Syrie et le Qatar.

Pour Tokyo, une « question d'honneur »

TOKYO

de notre correspondant

La réélection de M. Hiroshi Nakajima comme directeur général de l'OMS a été saluée à Tokyo par le ministre des affaires étrangères, M. Watanabe, qui, dans un communiqué, remercie « *ceux qui ont apporté leur appui à cette réélection* ». Le *Tokyo Shimbun* rappelle que le gouvernement avait mis en place « *un dispositif exceptionnel pour obtenir la réélection de son candidat* ». Le ministre de la santé, M. Niwa, a annoncé l'intention du Japon d'accroître l'aide financière et technique du Japon à l'OMS.

Tokyo avait fait de la réélection de M. Nakajima une « *question d'honneur nationale* », qui s'est traduite par une sérieuse opération de lobbying. Au milieu de décembre, le *New York Times* avait publié un article citant des documents confidentiels du département d'Etat selon lesquels le Japon aurait fait pression sur les Maldives, en menaçant de suspendre ses importations de produits de la mer et sur l'Algérie, en menaçant d'annuler un prêt de 250 millions de dollars de la banque d'import-export. Le ministère des affaires étrangères à Tokyo avait protesté.

L'OMS est une des organisations des Nations unies qui bénéficie des largesses de la Fondation de l'industrie de la construction navale, plus connue comme Fondation Sasakawa du nom de l'ex-activiste d'extrême droite, Ryoichi Sasakawa, aujourd'hui octogénaire, arrêté pour crime de guerre lié à la pègre, qui se vit remettre par les Américains le lucratif monopole des paris sur les courses de hors-bord en échange de ses services dans la répression de la gauche. La Fondation Sasakawa a versé 55,6 millions de dollars à l'OMS entre 1979 et 1991.

Ph. P.

VILLES

En impliquant de grandes entreprises dans la politique urbaine

M. Tapie veut marier la réhabilitation des bâtiments et la création d'activités

Pour « *rendre la vie* » à quatre quartiers en difficulté à Grenoble, Toulouse, Montfermeil (Seine-Saint-Denis) et Rillieux-la-Pape (Rhône), M. Bernard Tapie a signé, lundi 18 janvier, avec le directeur général du groupe SAE Constructeurs, M. Pierre Bentata, un « *protocole d'accord pour le développement économique et urbain* ».

Pour le ministre de la ville, l'implication des grands groupes du bâtiment dans la réhabilitation des cités dégradées doit permettre de « *transformer un site dont le foncier vaut zéro en un foncier qui vaut beaucoup d'argent. Il faut faire en sorte*, a poursuivi M. Tapie, *que, dans les périmètres fermés où il ne se passe rien, on crée autant d'activités ludiques, professionnelles, pédagogiques, culturelles, qu'ailleurs* ». L'accord avec SAE Constructeurs prévoit, en termes généraux, la participation des sociétés du groupe de travaux publics et d'immobilier à la réhabilitation de logements sociaux et au développement urbain. Le document promet aussi des actions de formation qualifiante destinées aux jeunes chômeurs des quartiers, la création d'emplois directs ou suscités par l'arrivée d'activités nouvelles et le soutien aux initiatives des habitants des cités.

« Favoriser la réinsertion des zones d'exclusion »

Le protocole d'accord ne mentionne aucun montant d'investissement, mais prévoit une « *phase de diagnostic et de cadrage* » réalisée aux frais de l'entreprise, suivie, d'ici à trois mois, de propositions d'interventions sur chaque site. Les pouvoirs publics s'engagent, eux, à financer les « études de faisabilité préopérationnelles » et assurent qu'ils conduiront les opérations dans le respect du code des marchés publics. « *Il ne s'agit pas de mécénat ni d'une opération caritative, mais de faire du bouche à bouche à un quartier pour refaire circuler le sang entre le quartier et la ville* », a précisé le directeur général de SAE Constructeurs, en proposant que des collaborateurs de son groupe participent au fonctionnement des futures « maisons du citoyen ».

Le protocole signé avec SAE est le quatrième du genre depuis que M. Tapie, lors de son premier passage au ministère de la ville, en mai dernier, a lancé l'idée d'« *introduire des activités économiques dans des zones urbaines d'exclusion pour favoriser leur réinsertion* ». Cette politique a été poursuivie par son successeur, M. François Loncle. L'ancien secrétaire d'Etat à la ville a signé des accords avec Bouygues (Amiens, Bron, Dunkerque, Epinay-sur-Seine, Mantes-la-Jolie et Marseille), la Lyonnaise des eaux-Dumez (Marseille et Aulnay-sous-Bois) et la SOGEA (Villiers-le-Bel, Meaux, la Seyne-sur-Mer, Valence, Charleville-Mézières), qui n'ont pas encore débouché sur des réalisations.

Mais M. Tapie parie sur la durée : « *Avec des entreprises de la taille de Bouygues ou SAE, ça marchera parce qu'elles ont l'habitude d'investir dans des projets à long terme* », a-t-il confié. D'autres protocoles sont en cours de négociation avec des professionnels du bâtiment (SPIE-Batignolles, Nord-France, Quillery et CBC) et de la distribution (Auchan et Ed, filiale de Carrefour), ces derniers devant aider à la formation de jeunes des cités aux emplois proposés par les grandes surfaces.

Ph. Be.

SPORTS

TENNIS : les Internationaux d'Australie

Alexander Volkov élimine Cédric Pioline

Les têtes de série en lice aux Internationaux d'Australie, jeudi 21 janvier à Melbourne, se sont qualifiées pour les seizièmes de finale. Seul le Russe Alexander Volkov, tête de série nº 16, a connu des difficulté pour battre Cédric Pioline, 2-6, 6-7, 6-2, 7-5, 8-6. Pete Sampras (nº 3) a battu le Suédois Magnus Larson, 6-3, 3-6, 6-3, 6-4. Le Néo-Zélandais Bratt Steven bat Thomas Muster, 6-2, 7-6, 6-4. Malivai Washington (nº 14) domine le Tchèque Daniel Vacek, 6-2, 7-5, 6-1. Le Français Arnaud Boetsch s'est qualifié aux dépens du Suédois Jonas Svensson 5-7, 2-6, 6-3, 7-6, 10-8. Le Sud-Africain Wayne Ferreira (nº 10) a battu l'Allemand Bernd Karbacher, 6-3, 4-6, 6-2, 7-5.

Chez les dames, l'Allemande Steffi Graff (nº 2) a sorti l'Américaine Jennifer Santrock, 6-1, 6-1. L'Américaine Mary-Joe Fernandez (nº 5) a battu la Taïwanaise Shiting Wang, 7-6, 6-4. L'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario (nº 4) a dominé la Péruvienne Laura Gildemeister, 6-0, 6-1. La Suissesse Manuela Maleeva-Fragnière (nº 9) s'est imposée face à la Belge Setra Wasserman, 6-4, 6-1. Ses deux sœurs bulgares Katarina (nº 14) et Magdalena (nº 15) ont respectivement battu la Belge Dominique Monami, 6-1, 6-4 et la Slovaque Petra Langrova, 6-1, 6-0. – *(AFP.)*

□ **M. Philippe Graillot, délégué interministériel à la Coupe du monde de football.** – M. Philippe Graillot a été nommé, mercredi 20 janvier en conseil des ministres, délégué interministériel à la Coupe du monde de football. Agé de quarante-sept ans, cet ancien international de football universitaire occupait depuis 1988 les fonctions de directeur des sports au ministère de la jeunesse et des sports. Représentant de l'Etat auprès du Comité d'organisation de la Coupe du monde, il sera chargé de quatre missions : gérer les fonds publics, assurer la sécurité de la manifestation, suivre le dossier des grands travaux et valoriser l'image de la France à travers cet événement.

EN BREF

□ **Création d'un haut conseil et d'un comité de coordination de l'information scientifique et technique.** – Une structure destinée à « *mieux coordonner* » les offres d'informations scientifiques et techniques des laboratoires publics de recherche à l'intention des industriels susceptibles de les utiliser a été créée par décret du 12 janvier, publié au *Journal officiel* du 19 janvier. Elle comprend un « haut conseil » de dix-sept membres dont cinq personnalités de l'industrie, des représentants de tous les ministères concernés et de l'Académie des sciences. Rattaché au premier ministre et présidé par le ministre de la recherche et de l'espace, ce conseil est accompagné d'un « comité de coordination » de vingt membres chargé de la mise en œuvre de sa politique.

□ **Remise en liberté de Marc Braillon, ex-PDG de RMO.** – M. Marc Braillon, cinquante-neuf ans, ancien PDG de l'entreprise de travail temporaire RMO, a été remis en liberté sous caution mercredi 20 janvier. Il avait été écroué le 3 décembre 1992 après avoir été inculpé d'abus de biens sociaux, de détournement d'actifs et d'exercice illégal de l'activité de travail temporaire après la découverte d'un passif estimé par les experts à 1,1 milliard de francs dans les comptes de son groupe. Il lui est par ailleurs reproché d'avoir détourné 5 millions de francs à la faveur d'une opération de renflouement qu'auraient envisagée de mystérieux investisseurs du Proche-Orient. Le tribunal de commerce de Grenoble avait prononcé la liquidation de la société holding du groupe qu'il dirigeait, RMO SA, le 6 août dernier, privant d'emploi 600 salariés permanents et quelque 15 000 intérimaires. – *(Corresp.)*

□ **Trois immigrés clandestins chinois interpellés en Alsace.** – Trois immigrés clandestins chinois ont été interpellés, mardi 19 janvier, près de Sarre-Union (Bas-Rhin) après avoir erré durant trois jours en pleine campagne. Ils ont affirmé avoir quitté Pékin quatre mois auparavant avec l'intention de se rendre en Espagne. Ils ont été refoulés vers l'Allemagne. Quatre membres du réseau de passeurs tchèques qui les avaient convoyés avant de les abandonner en Alsace avaient été arrêtés, samedi 16 janvier, et condamnés en comparution immédiate par le tribunal correctionnel de Sarreguemines à des peines de quatre à huit mois de prison ferme.

□ **Le cyclone de la Réunion.** – Deux jours après le passage du cyclone tropical « Colina » sur la Réunion le mardi 19 janvier, le bilan fait état de deux morts « indirects » : une personne qui s'était blessée en tombant chez elle et n'a pu être conduite à l'hôpital car les routes étaient coupées ; un camionneur victime d'un accident de la route en mettant son véhicule à l'abri. Le cyclone n'a pas fait de dégâts majeurs. Mais dans la soirée du 20 janvier, 30 000 personnes étaient encore privées d'électricité et 26 000 téléphones en dérangement. La distribution d'eau devait être rétablie dans la journée du 21 janvier et le réseau routier praticable dans sa totalité d'ici à la fin de la semaine. – *(AFP.)*

REPÈRES

NUCLÉAIRE

4 kilos de césium 133 saisis à la frontière franco-suisse

Les douaniers du poste-frontière franco-suisse de La Ferrière-sous-Jougne, près de Pontarlier (Doubs), ont saisi, lundi 18 janvier, 4 kilos de césium 133 en provenance, semble-t-il, de Lituanie.

Ce métal, liquide au-dessus de 28 degrés centigrades, non radioactif, est un produit assez rare. Il est surtout utilisé, au dire des experts, dans un petit réacteur nucléaire construit par la Russie pour ses satellites (le Topaz) ou, en très petites quantités, pour des détecteurs et comme catalyseur chimique. Enfermé dans plusieurs ampoules de verre et un conteneur d'acier inox, il était dissimulé dans le coffre d'une voiture immatriculée en Allemagne, à bord de laquelle voyageaient deux Polonais et un Allemand connu des services de police de son pays pour trafic de cigarettes.

Les trois hommes ont expliqué qu'ils travaillaient pour un commanditaire lituanien qui les avait chargés de prospecter d'éventuels clients en Europe occidentale. Les experts doutent, cependant, qu'un marché clandestin puisse exister pour un tel produit. La douane a saisi le césium 133 et l'a confié au centre du CEA de Valbonne (Côte-d'Or) pour analyses. Un chèque de 500 000 dollars tiré sur une banque allemande a également été confisqué. Les trois hommes ont été relâchés après interrogatoire.

ÉDUCATION

Des mesures en faveur de l'enseignement des langues étrangères

M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, a présenté, mercredi 20 janvier, à l'occasion de l'inauguration du salon « Expolangues » à Paris (*le Monde* , du 21 janvier), plusieurs mesures en faveur de l'enseignement des langues vivantes. Cette « *politique linguistique* » prolonge des efforts déjà engagés. Ainsi, l'enseignement d'une langue vivante à l'école, expérimenté depuis 1989 et dont ont bénéficié, en 1992, 23 % des élèves de cours moyen, devrait être généralisé en trois ans, en priorité en CM 2, juste avant l'entrée au collège.

Dans le secondaire, soixante-douze sections européennes devraient s'ajouter, à la rentrée 1993, aux cent cinq sections lancées cette année.

D'autre part, le ministre de l'éducation nationale souhaite accélérer le recrutement de lecteurs et assistants étrangers dans les établissements scolaires ; leur nombre (3 000 actuellement) devrait augmenter de 10 % à la prochaine rentrée.

Enfin, pour tenir compte des ressources propres de chaque région, les recteurs ont été chargés d'établir des « plans académiques de développement des langues » afin de mobiliser toutes les compétences disponibles localement.

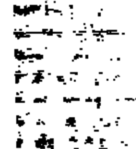
CATASTROPHE

Collision de deux pétroliers au large de Sumatra

Aux premières heures de la nuit, jeudi 21 janvier à l'entrée du détroit de Malacca, le pétrolier japonais *Sanko-Honor*, d'une capacité de près de 100 000 tonnes, a heurté par le travers un supertanker danois, le *Maersk Navigator*, chargé de près de 260 000 tonnes de pétrole destinées à Hô-Chi-Minh-Ville.

La collision, qui s'est produite à une centaine de kilomètres au large de Sumatra, entre les îles Nicobar et Sabang, a déclenché un incendie à bord du *Maersk-Navigator*. Les vingt-quatre hommes d'équipage ont été recueillis par un navire allemand.

En fin de matinée, selon le témoignage des hommes d'un remorqueur français croisant dans les parages, le pétrolier danois était toujours en feu. – *(AFP, AP, Reuter.)*



réhabilitation
tion d'activités

NUCLÉAIRE

ÉDUCATION

Cédric Pi



CULTURE

Audrey Hepburn, la princesse libellule

L'interprète de «My Fair Lady» est morte, le 20 janvier, des suites d'une tumeur du colon, à l'âge de soixante-trois ans. Elle avait renouvelé l'image de la star hollywoodienne aux côtés de Humphrey Bogart, Gary Cooper et Gregory Peck

En 1950, *Nous irons à Paris*, comédie musicale à la française réalisée par Jean Boyer, avec Ray Ventura et son orchestre et de jeunes acteurs sympathiques, remporte un succès triomphal. Sur cette lancée, la maison de production confie, en *1951*, *à Jean Boyer*, la réalisation de *Nous irons à Monte-Carlo*, conçu dans le même esprit et toujours avec Ray Ventura et son orchestre. Dans le rôle de Melissa Farrell, jeune star d'Hollywood tournant un film sur la côte d'Azur, on remarque une inconnue d'une vingtaine d'années, promise selon les critiques français *«à un brillant avenir»*. Elle vient d'Angleterre, s'appelle Audrey Hepburn et n'a aucun lien de parenté avec la célébrissime Katharine Hepburn.

Cheveux bruns coupés court, grands yeux bruns d'ingénue, longues jambes et buste plat, allures de garçon manqué et grâce toute féminine : la romancière Colette en a le coup de foudre. Elle réclame – et obtient – qu'Audrey Hepburn tienne le rôle de Gigi dans la version scénique de son livre, qui va être montée à Broadway. En 1948, dans l'adaptation cinématographique tournée par Jacqueline Audry, Gigi, c'était Danièle Delorme. Colette portait bonheur à ses interprètes. La Gigi américaine se vit tout de suite ouvrir les portes d'Hollywood. Et sa carrière fut longtemps placée sous le signe du conte de fées.

Edda Van Heemstra Hepburn-Ruston naît à Bruxelles le 4 mai 1929, d'un industriel irlandais et d'une baronne hollandaise. Ses parents divorcent. Elle est envoyée dans un collège près de Londres. Sa mère la fait revenir en Hollande à la déclaration de guerre. Elle veut être danseuse, entre au conservatoire de musique d'Arnheim. Après l'invasion de la Hollande par les nazis, la fortune de la famille maternelle Van Heemstra est confisquée. La mère de l'adolescente entre en Résistance. La guerre finie, Edda devient cover-girl pour payer ses études de danse, prend le nom d'Audrey Hepburn et débute, en Angleterre, dans des revues de music-hall et quelques comédies, telles *Rires au paradis* et *De l'or en barres*. Mais *Nous irons à Monte-Carlo* (dont elle tourne une version anglaise, *Monte-Carlo Baby*) consacre ses vrais débuts.

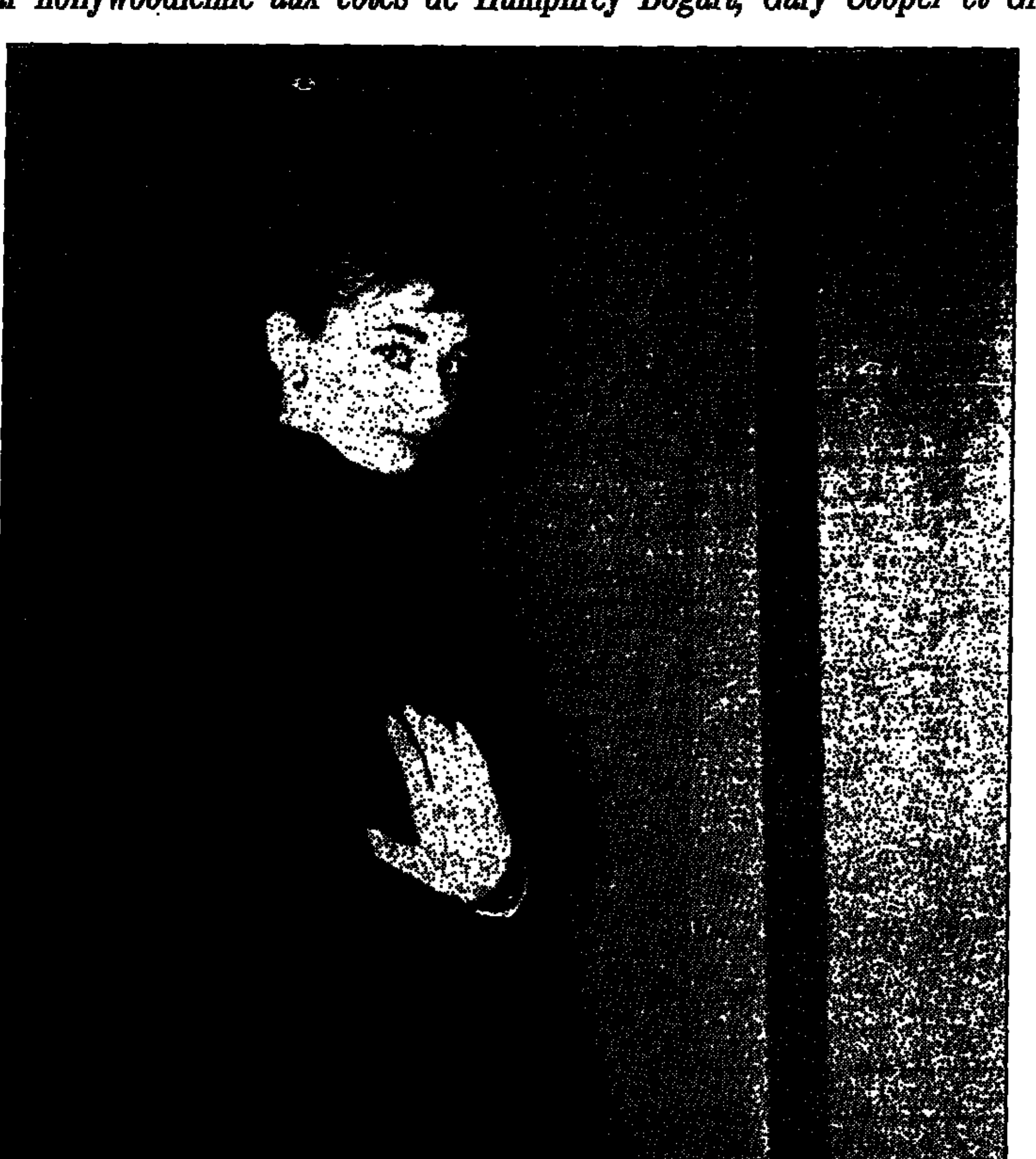
Au moment où elle va créer *Gigi* à New-York, Audrey Hepburn passe un test avec William Wyler, qui cherche une jeune actrice pour incarner la princesse de la comédie *Vacances romaines*. Wyler lui trouve l'air d'une aristocrate *«jusqu'au bout des doigts»* et l'engage. Le tournage a lieu, pendant l'été 52, dans les rues de Rome et à Cinecitta. Le film sort en 1953 et propulse Audrey Hepburn au firmament des stars hollywoodiennes. L'histoire de cette princesse en visite officielle dans la Ville Eternelle, et qui fait, incognito, une fugue de vingt-quatre heures avec un journaliste américain (Gregory Peck), ne renouvelle certes pas la comédie américaine de l'âge d'or par le néo-réalisme à l'italienne.

C'est un divertissement romanesque, correctement réalisé et qui doit une part de son succès à la curiosité que suscitaient alors les amours d'une vraie princesse européenne! Néanmoins, Audrey Hepburn, en toilette de cour ou en jupe large et sandales plates, gagne sur tous les tableaux : beau travail d'actrice, renommée mondiale, oscar de la meilleure interprétation féminine. Cette princesse de cinéma, au corps et à la fragilité de libellule, joue, au théâtre, *Ondine* de Jean Giraudoux avec Mel Ferrer. Ils se marient en 1954: Il a douze ans de plus qu'elle. On les trouve parfaitement assortis. Le couple, discret sur sa vie privée, divorcera en 1968.

Après *Vacances romaines*, Audrey Hepburn effectue, pour un bon bout de temps, un parcours sans faute. Billy Wilder, qui a compris tout le parti cinématographique qu'on peut tirer de son charme androgyne, en fait une fausse ingénue fort ambiguë dans *Sabrina* (1954), avec William Holden et Humphrey Bogart, puis dans *Ariane* (1957), avec Gary Cooper et Maurice Chevalier. En 1956, elle est, admirable et sensible, la Natacha Rostov de Tolstoï dans *Guerre et paix*, réalisé par King Vidor. Mel Ferrer tient le rôle d'André Bolkonski.

Et elle tourne, sous la direction de Stanley Donen, la comédie musicale sophistiquée qui restera attachée à son image : *Drôle de frimousse*. Bas-bleu new-yorkais austère et vêtue comme une chaisière, elle est transformée en mannequin idéal par un photographe de mode qu'incarne Fred Astaire. Décors stylisés, Paris de cartes postales poétiques, atmosphère de conte de fées moderne : cette «drôle de frimousse» fait rêver. Audrey Hepburn porte à ravir des toilettes créées par le couturier français Hubert de Givenchy, auquel elle restera fidèle.

En 1958, Mel Ferrer réalise, en hommage à son épouse, *Vertes demeures*, où elle est une femme-oiseau dans une forêt d'Amérique centrale. Le succès n'est pas au rendez-vous. Mais Audrey Hepburn prend sa revanche avec son rôle dramatique de religieuse belge dans *Au risque de se perdre*, de Fred Zinnemann (1959). On la retrouve, grande, émouvante comédienne, dans *le Vent de la plaine* (1959), western anti-raciste de John Huston.



D.R.

Audrey Hepburn, 1958, photographiée par Cécil Beaton.

A l'exception d'un rôle dramatique dans *la Rumeur* de William Wyler (1961, adaptation, enfin non censurée, d'une pièce de Lilian Hellman, dont le cinéaste avait tourné une version édulcorée en 1936), les années 60 sont, pour Audrey Hepburn, celles de la comédie sophistiquée : *Diamants sur canapé* de Blake Edwards (1961), d'après Truman Capote, *Deux têtes folles* de Richard Quine (1962, remake hollywoodien de *la Fête à Henriette* d'Henri Jeanson et Julien Duvivier, 1955), *Charade* de Stanley Donen (1963), *Comment voler 1 million de dollars* de William Wyler (1966). A cette époque, elle rencontre George Cukor – qui dirigea souvent Katharine Hepburn – pour *My Fair Lady* (1964), version cinématographique de la comédie musicale tirée du *Pygmalion* de Bernard Shaw.

Elle y est éblouissante de fantaisie et merveilleusement habillée par Cecil Beaton. A trente-cinq ans, Audrey Hepburn a gardé la beauté de sa jeunesse, sa souplesse de biche. Une certaine gravité passe pourtant dans la comédie de Stanley Donen, *Voyage à deux* (1967), dont elle est la vedette avec Albert Finney. Elle tient encore avec talent un rôle d'aveugle dans *Seule dans la nuit*, thriller à effets de terreur réalisé par Terence Young (1967). Puis elle s'éloigne des studios.

Divorcée de Mel Ferrer, remariée, en 1969, au docteur Andrea Dotti, Audrey Hepburn ne s'occupe plus que de sa vie privée. Elle consent à revenir à l'écran en 1975 pour être, dans *la Rose et la Flèche* de Richard Lester, Marian, la compagne vieillie de Robin-des-Bois, incarné, à l'âge mûr, par Sean Connery. Emotion et nostalgie. Le visage s'est figé, le regard est mélancolique, la silhouette est restée mince. Le temps des contes de fées et des légendes n'est plus. Audrey Hepburn divorce à nouveau en 1976.

Elle ne se remariera pas, elle refera, toujours discrètement, une nouvelle vie, avec Robert Wolders, compagnon de son action à travers le monde en faveur de l'UNICEF. Elle ne tourne presque plus : *Liés par le sang* de Terence Young (1978), *Tout le monde riait* de Peter Bogdanovich (1980), *Always* de Steven Spielberg (1989, rôle de l'ange). Avec la distinction et la tenue exemplaire qu'on a toujours admirées chez elle, Audrey Hepburn se consacre à l'enfance déshéritée.

En octobre dernier, elle se rendait dans les camps de réfugiés somaliens et déclarait : *«Je ne m'en remettrai jamais. Nous ne pourrons pas dire, comme nous l'avons fait après la seconde guerre mondiale, que nous ne savions pas!»* En novembre dernier, elle était opérée d'une tumeur du colon qui s'était révélée cancéreuse.

JACQUES SICLIER

□ **L'UNICEF : «Les enfants du monde ont perdu une véritable amie».** – Réagissant à l'annonce de la mort d'Audrey Hepburn, le directeur exécutif de l'UNICEF, M. James Grant, a déclaré à Lausanne : *«Les enfants du monde ont perdu une véritable amie et une avocate importante et éloquente.»* Il a rappelé que, comme elle l'avait elle-même expliqué, l'actrice s'était engagée au service de l'organisation humanitaire parce qu'elle avait bénéficié des dons de l'UNICEF après la seconde guerre mondiale alors qu'elle était une enfant rescapée dans un camp de réfugiés.

Chant de victoire

Histoires de femmes dans la brousse malienne

FINZAN
de Cheick Oumar Sissoko

La chance du film de Sissoko, mais aussi sa malchance, est de sortir alors qu'un de ses thèmes principaux, l'excision, est redevenu chez nous un «sujet d'actualité». Chance puisque cette coïncidence – le film date de 1989 – apporte un surcroît d'intérêt au film, mais malchance parce qu'elle risque de transformer en «dossier» ce qui est d'abord un vrai et beau film, émouvant, marrant, violent et complexe.

Finzan marque, peut-être, une date dans l'histoire du cinéma africain : a-t-on jamais vu auparavant un film didactique, militant même, et qui pourtant échappe aux pesanteurs du genre, conserve la dynamique du récit, respecte la réalité de ses personnages au lieu de les réduire à des marionnettes signifiantes? *Finzan*, du nom d'un chant de victoire bambara réservé aux hommes, raconte deux histoires de femmes dans un village de la brousse malienne. La première est forcée, conformément à la coutume, d'épouser le cadet de son mari défunt, la seconde est contrainte à l'excision.

Sur les pas de ses protagonistes, Cheik Oumar Sissoko, déjà remarqué il y a six ans pour *Nyamanton, la leçon des ordures*, réussit un remarquable mélange des genres : chronique d'un village de brousse, peinture de caractères, tragédie individuelle de son héroïne rebelle – incarnée avec une épatante présence par Diarrah Sanogo, – pamphlet politique. Comme en se jouant, il passe du réalisme à la stylisation, et du drame au burlesque. S'agit-il de mettre en déroute un soupirant importun, et c'est Molière chez les Bambaras, avec une bande de gamins hilares en guise de valets de comédie, et les légendes africaines en guise de commedia dell'arte. La séquence suivante sera d'une altière et calme beauté, celle d'après d'une troublante brutalité...

Sans ambiguïté sur sa condamnation des sévices et contraintes imposés aux femmes, et rappelant que la mise en cause de l'excision ne résulte par seulement de la bonne parole apportée par les Européens aux Africains (comme l'actuel débat le laisse trop souvent entendre), le film ne se contente pas de cette *«juste cause»*. Autour du chef de village – puissamment interprété par le grand acteur Balla Moussa Keita –, à la fois défenseur des pires règles ancestrales et résistant à la corruption et à l'oppression venue des villes, *Finzan* laisse voir combien ces règles font partie d'un tout, d'un mode de vie menacé par les politiciens prévaricateurs, la sécheresse, le néocolonialisme. Comment défendre le meilleur des valeurs africaines en éliminant ses aspects inadmissibles, c'est la question cachée du film, posée avec finesse et émotion.

JEAN-MICHEL FRODON

Pêcheur en eau claire

Le troisième film de Robert Redford : humaniste et écolo. On bâille un peu

ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE
de Robert Redford

Limpide comme un Jourdain qui coulerait au milieu de cette terre de violence robotisée et d'instinct basique qu'est devenu Hollywood, le troisième film réalisé par Robert Redford après *Des gens comme les autres* (4 oscars), et *Milagro*, est limpide. De la première image (idyllique), à la dernière image (idyllique) en passant par toutes les autres images lumineuses et sermonneuses, qui parlent bien, beau, sain et sincère, *Et au milieu coule une rivière* rafraîchit, et édifie.

Humaniste, écologiste, préoccupé par les plaies de la planète Terre et les blessures de la cellule Famille, sensible à la beauté des paysages et à la valeur des sentiments, viril mais pas macho, rétro mais pas réac, Redford est parfait. Voilà, il est parfait, nature, dépollué, bon pour la santé.

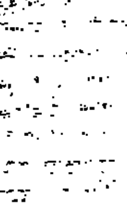
Il n'est donc que juste, légitime, évident qu'il ait été séduit par l'adaptation d'un court chef-d'œuvre, un roman tardif et autobiographique de Norman Maclean (1), 104 pages dont 52 consacrées à la pêche à la mouche, écrites dans les années 70, lorsque l'auteur avait soixante-treize ans. Une merveille d'humour puritain, de grâce bourrue, de charme agreste, de pudeur littéraire. Le récit de sa vie dans le Montana inviolé du début du siècle, son père pasteur, son frère charmeur et qui finira mal, ses amours raisonnables, et la grande passion fédératrice de cette famille où on s'aime sans savoir se le dire, la pêche à la truite. Mieux qu'un sport, plus qu'un art, une extase et une ascèse, une foi.

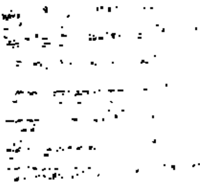
Redford va reprendre tout cela à son compte, avec un respect absolu, une absolue vertu. Manque pas un prêche du révérend, un pique-nique sur la berge, un charleston endiablé, une bagarre à poings nus. On est dans l'Amérique du peintre Norman Rockwell, sublimement conventionnelle. On est dans un cinéma d'autrefois, avec voix *off* du narrateur, passages en sépia pour évoquer le passé, champs/contre/champs compassés. On comprend bien que tout cela est aimable, mais on bâille un peu, comme à l'office, le dimanche.

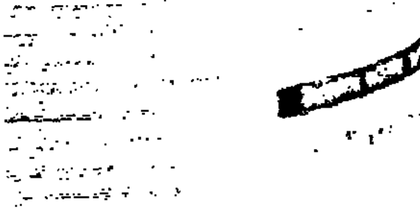
Il reste la séduction discrète d'Emily Lloyd (la femme de Norman), la ressemblance troublante de Brad Pitt (Paul, le «mauvais» frère) avec Robert Redford jeune, et la mélancolie narcissique qu'elle suggère, la transparente photographie de Philippe Rousselot, l'élan irrésistible et curieusement sensuel d'une ligne fouettant le courant dans une gerbe de gouttelettes de soleil, l'énergie enviable d'un homme, Redford, qui consacre sa vie à pêcher en eau claire.

DANIÈLE HEYMANN

(1) Le livre de Norman Maclean, rebaptisé *la Rivière du sixième jour*, est réédité par Deuxtemps Tierce, 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris, dans la traduction de Marie-Claire Pasquier.







CULTURE

THÉATRE

Claudel en Enfer

Les nuits chaudes de Fou-Tchéou le font descendre sous terre

LE REPOS DU SEPTIÈME JOUR
au Théâtre 14 Jean-Marie Serreau

« J'entends autour de mon trône le bruit d'un peuple qui mâche... A toutes les histoires d'amour est mêlée une odeur d'abîme... Toute la vie est devenue comme l'enceinte, à l'air libre, de l'Enfer. »

Propos bien sévères ! Paul Claudel, fort jeune encore, vient d'arriver en Chine. Juillet 1895 : chancelier au consulat de Shanghaï. En mars 1896, gérant au vice-consulat de Fou-Tchéou.

Beaucoup de tâches diplomatiques. Remise en marche d'un chantier naval qu'avait détruit, dix ans plus tôt, l'amiral Courbet. Reconstruction d'une église, à Monyang, qui avait été incendiée. Très sévère bagarre (presque une lutte au couteau) pour enlever aux Anglais et aux Américains la construction du chemin de fer Hankéou-Pékin.

Ce qui n'empêche pas Claudel d'écrire les poèmes de *Connaissance de l'Est*, et sa pièce la plus « profonde » : *le Repos du Septième Jour* – les liens de l'esprit et de la matière, la souffrance de l'âme privée du corps. Claudel dit avoir voulu mettre en jeu, dans cette pièce, *« ce qu'il y a de plus primitif dans l'humanité »*. De nombreux claudéliens tiennent *le Repos* pour la plus grande pièce de Claudel. Elle est aussi la plus austère. Saint Thomas, Dante, le Tao, irriguent cet oratorio, rejoignant les premières « choses vues » toutes fraîches de Claudel en Chine.

L'étrange est que Claudel ait su écrire ce monument assez vite, de mars à août 1896, alors qu'en même temps la solitude, ou le climat, ou l'angoisse de devoir affronter des difficultés très embrouillées (il y réussissait), le perturbaient beaucoup, jour et nuit.

Jacques Houriez a publié (chez l'Age d'homme) les *Agendas en Chine* de Claudel, qui datent juste de l'écriture du *Repos du Septième Jour*. Un petit choix de ces très brèves notes donne ceci :

« Tentation violente à la promenade... Pas travaillé au Repos... *Mal parlé des Jésuites... Thé au Petit Bois... Légère tentation... Arthur Rimbaud... Gravures sales... Mauvaises pensées... Plus forte tentation dans la nuit... Cigare... La prostituée de Dostoïevski... Travaillé au* Repos... *Tentation courte mais mal réprimée la nuit, mea culpa... Confessé le matin... Ver solitaire... Curaçao... Médisances... Regardé une gravure sale... Théâtre chinois, scènes obscènes. Tentation... Pétards... Pied foulé... Colère... Pas de tentation la nuit... Pas travaillé au* Repos... *Mauvaise humeur contre tout le monde... Billard... Légère tentation à midi... Rien fait l'après-midi... Pensées mauvaises... Violente tentation évitée le matin... Lu Dostoïevski... Nuit chaude... Lundi 17 août 1896 : terminé* le Repos du Septième Jour. *Cuisinière, vin mouillé, colère. Promenade au champ de courses. »*

Claudel n'a tout de même pas douze ans, quand il tient cet « agenda », mais on dirait un petit garçon se fabriquant un pense-bête pour ne rien oublier quand il se rendra à « confesse ».

Le Repos du Septième Jour, un sommet de l'œuvre de Claudel, n'avait été joué qu'une seule fois en France, mis en scène par Pierre Franck, le grand acteur Fernand Ledoux jouant l'Empereur (qui descend aux Enfers, pour voir). Jean Bollery reprend ce chef-d'œuvre aujourd'hui. Costumes chinois de toute beauté, de toute poésie, et simples, de José Quiroga, qui a peint un décor de tumulus, de montagnes et de ciel, sublime – il fait penser à cette note des *Agendas* : *« L'éclatant et sauvage ciel noir au-dessus de la rivière couverte de glace. »*

La plus belle scène est peut-être la rencontre (inattendue) de l'Empereur (vivant) et de sa mère (morte) dans l'Enfer. *« Où suis-je*, crie l'Empereur, *point de gauche, point de droite, ni haut, ni bas, le lieu n'est plus. »* Il entend la voix de sa mère : *« O mon fils, le jour ! C'est moi qui te l'ai donné, et toi, rends-le moi. Ramène-moi, que de nouveau je vive et voie ! »*. Tous deux se regardent sans se voir, sans s'entendre, *« aveugles à cette lumière qui pénètre par les oreilles »*. C'est Reine Bartève qui joue la mère, comme toujours elle irradie une conscience claire, une sage grandeur, c'est très beau, et Jean Bollery est à son habitude d'une méditation intense. Toute l'interprétation est juste et forte, Laurent d'Olce, Elisabeth Tamaris, Claude Petit, et leurs camarades, avec, détaché, un Emmanuel Dechartre à la fois clair et mystérieux dans le rôle du fils de l'Empereur, et il faut aussi remercier Dechartre d'avoir accueilli dans son Théâtre 14 cette très grande soirée rare.

MICHEL COURNOT

► Théâtre 14 Jean-Marie Serreau. 20, avenue Marc-Sangnier, Paris (14e). Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 45-45-49-77.

MUSIQUES

Le programme du nouvel Opéra de Lyon

LYON

de notre bureau régional

M. Michel Noir a annoncé, le 18 janvier, le programme des manifestations qui célébreront l'ouverture du nouvel Opéra de Lyon, à partir du 14 mai 1993. Les travaux ont duré trois ans et demi et coûté 478 millions de francs (1). Un nouveau bâtiment a été construit à l'intérieur des murs de l'ancien théâtre (seuls vestiges conservés avec le foyer). Pour le député maire de la ville, le projet réalisé par l'architecte Jean Nouvel relève d'une *« audace raisonnable »*.

Pour inaugurer ce nouvel Opéra, les directeurs, MM. Louis Erlo et Jean-Pierre Brossmann, ont conçu un programme spécial qui se déroulera du 14 mai à fin juin. Avec pour commencer, la création mondiale de *Rodrigue et Chimène*, un opéra de jeunesse de Debussy, orchestré par le compositeur russe Edison Denisov et mis en scène par Georges Lavaudant. Kent Nagano, directeur musical de l'Opéra de Lyon, dirigera cette rareté, ainsi que *les Contes d'Hoffmann*, d'Offenbach, mis en scène par Louis Erlo dans des décors de Philippe Stark. Maguy Marin, chorégraphe résidente au Lyon Opéra Ballet, entraînera la compagnie dans une relecture de *Coppélia*, de Delibes. *Phaéton*, de Lully, le premier ouvrage lyrique donné à Lyon il y a trois cents ans, sera recréé par Karine Saporta et le chef d'orchestre Marc Minkowski. L'Atelier lyrique, animé par Claire Gibault, donnera deux opéras pour enfants de Milhaud. Une série de récitals et de concerts compléteront ce festival.

Pour la circonstance, le budget de fonctionnement de l'Opéra de Lyon est passé de 125 millions de francs en 1992 à 175 millions de francs, en 1993. Cette augmentation de 40 % a été rendue possible grâce à l'effort consenti par l'Etat, les collectivités publiques locales, et par la ville de Lyon, qui assure, à elle seule, 45 % du budget. Le développement des recettes propres est lié à un doublement des représentations comme des concerts (74 en 1992 ; 158 prévus en 1994) et à une hausse du prix des places (37 % pour les tarifs abonnements et collectivités).

Les places les plus chères ne dépasseront pas 290 F.

PIERRE MOULINIER

(1) Les travaux ont été financés à 58 % par la ville de Lyon. Les autres partenaires sont la Communauté urbaine de Lyon (19 %), l'Etat (8 %), la région Rhône-Alpes et le département du Rhône (7,5 % chacun).

DANSE

Energie, sophistication et coca-cola

La Paul Taylor Dance Company fait swinguer l'Opéra Garnier

PAUL TAYLOR
à l'Opéra-Garnier

Soixante-trois ans, quatre-vingt-dix-neuf chorégraphies à son actif, embelli par une barbe blanche récemment poussée, Paul Taylor reste le parfait ambassadeur d'une danse américaine sans complexe et énergique, bien élevée et formelle : *Esplanade* (1975), *Private Domain* (1969) et *Company B* (1991) sont les trois ballets du premier programme qu'il présente à Garnier. Un choix représentatif de l'œuvre du chorégraphe. Paul Taylor fut soliste chez Martha Graham de 1955 à 1962. Cette année-là, il crée sa compagnie et gagne le Prix de la chorégraphie avec l'historique et toujours jeune *Auréole*.

Premier ballet présenté, *Esplanade* est de la même veine qu'*Auréole*. Marches, courses, sauts, glissades sont rythmés par le *Concerto pour violon en mi majeur* de Bach. Les déplacements sont chorégraphiés uniquement pour les jambes. Les huit danseurs dévorent l'espace. Les costumes, saumon, roses, violets ou mauves, accentuent la juvénilité du ton.

Il ne faudrait pourtant pas prendre Paul Taylor pour un Américain béat. Sa danse, si légère soit-elle, est plutôt du genre ambigu. Ainsi les danseurs d'*Esplanade*, au détour d'une envolée, peuvent afficher des airs et des attitudes très dix-huitième siècle, du plus inattendu et bizarre effet. Et des éclats de mélancolie déstabilisent la joie de vivre. L'ambiguïté, on la retrouve avec la présence intrigante, autant que perverse, du danseur Elie Chaïb dans le très fluide *Private Domain* : il incarne un voyeur, un esthète qui aimerait les beaux corps. Les danseurs sont en maillots et bikinis dans ce qui pourrait être un bain turc. Ils dessinent des frises antiques en ombres chinoises, prennent des poses de gymnastes ou de divinités, le tout sur une musique de Iannis Xenakis : *Atrées*. Ainsi le feu musical se propage aux évolutions aquatiques. Sur l'avant-scène est placé un portique dont les colonnes dissimulent certains gestes, hachent les déplacements, transformant, à leur tour, les spectateurs en voyeurs obligés de se tordre le cou pour ne rien perdre du spectacle. *Private Domain* est aussi le titre de l'autobiographie de Paul Taylor publiée en 1987.

Ambiance nettement moins étouffante pour *Company B* qui n'a d'autre prétention, sur des airs archiconnus des Andrew Sisters, que de passer en revue les danses des années 30 et 40 : jitterbug, lindy-hop, be-bop, airs rythmés et joyeux, airs plus langoureux aussi. Le programme parle de l'influence de la guerre de 1940, et fait remarquer que le ballet a été chorégraphié pendant la guerre du Golfe. On n'a pas senti, dans l'interprétation, ce désir fou que l'on ressent, paraît-il, à s'amuser quand on sait qu'on peut mourir.

DOMINIQUE FRÉTARD

► Opéra Garnier. Premier programme, jusqu'au 22 janvier, 19 h 30. Deuxième programme : *Junction, Duet, Lost, found and lost, et Company B*, le 23, à 14 h 30 et à 20 heures, le 24, à 14 h 30. Tél : 47-42-53-71.

La fantaisie du chorégraphe

Homère mis en scène dans un ballet au titre mystérieux

GEORGES APPAIX
au Théâtre de la Ville

« F » comme fou de littérature, frondeur, fantasque, facétieux, fada, fieffé farceur ? Georges Appaix est bien tout cela, mais *F*... si vous voulez vraiment percer ce mystère, n'est que la suite de son petit abécédaire à titrer ses pièces : *Antiquités I ; Basta ; le Conte du tailleur ; De et par ; Erre de trois*... On ne louera jamais assez cette vertu si peu partagée que possède Appaix : la légèreté. Laissons les « F » comme fâcheux dire qu'il ne se renouvelle pas : ce n'est pas tout à fait « F » comme faux, mais on préférera toujours les persévérants dans la « F » comme fantaisie aux obstinés dans la lourdeur.

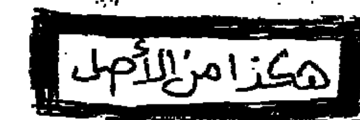
S'il utilise ici Homère (naguère Ponge, Jankélévitch ou Lucrèce), c'est avec l'irrespect qu'on lui doit. Passés à la moulinette, dits par un interprète ou par un groupe à l'unisson, les fragments de *l'Odyssée* sont joyeusement scandés sur des rythmes qui tantôt semblent engendrer la danse, tantôt être engendrés par elle. Léger, lui aussi, le décor : sur des petits pans de murs blancs, cinq ou six portes de styles divers : arabe, espagnol, en tout cas méditerranéen. Et une très internationale porte d'ascenseur.

Un grand panneau de rideau rouge, sur lequel Pénélope brodera. *F*... n'étant pas narratif, on s'en doute, chaque danseur ou danseuse peut incarner pendant quelques secondes tel ou tel héros de *l'Odyssée*. La bande-son mêle John Coltrane, Anita O'Day, Carmen McRae, Nat King Cole, des guitares corses, des bruits de navires fendant des flots furieux, des grognements de cochon (bonjour Circé).

Légérissime, par-dessus tout, la danse. Exécutée avec tant de naturel, de désinvolture, d'imprévu, on la dirait improvisée – cha-cha-cha compris – et l'on en oublierait l'existence d'une chorégraphie, c'est-à-dire d'une écriture, ferme et précise. Un spectacle drôle et charmant, soixante-dix minutes qui passent comme une bulle de savon. « F » comme félicitations.

SYLVIE DE NUSSAC

► Théâtre de la Ville. Les 22 et 23 janvier, à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77.



EXPOSITIONS

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Centre Georges Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 14 h à 18 h.

L'ART EN JEU. Atelier des enfants. Jusqu'au 28 mars.

GLEN BAXTER. Galeries contemporaines. Jusqu'au 24 janvier.

COOP HIMMELBLAU. 1er sous-sol petite salle. Jusqu'au 12 avril.

DANIEL DEZEUZE. La vie amoureuse des plantes. Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 4 avril.

PETER FISCHLI ET DAVID WEISS. Galeries contemporaines. Jusqu'au 24 janvier.

GARY HILL. Galeries contemporaines. Entrée : 16 F. Jusqu'au 24 janvier.

PANAMARENKO, MEGANEUDON I. Galeries contemporaines. Jusqu'au 24 janvier.

RÉEL-VIRTUEL. Petite salle-1er sous-sol. Jusqu'au 24 janvier.

Musée d'Orsay

Quai Anatole-France, place Henry-de-Montherlant (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

1893 : WAGNER ET LA FRANCE. Exposition-dossier. Jusqu'au 30 mai.

SISLEY. - rez-de-chaussée. Entrée : 32 F, 45 F (billet jumelé musée-exposition). Jusqu'au 31 janvier.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 10 h à 22 h.

LE BRUIT DES NUAGES : PARTI PRIS DE... PETER GREENAWAY. Hall Napoléon. Entrée : 35 F (billet couplé avec Byzance). Jusqu'au 1er février.

BYZANCE, L'ART BYZANTIN DANS LES COLLECTIONS NATIONALES. Hall Napoléon. Entrée : 35 F (billet couplé avec le Bruit des nuages). Jusqu'au 1er février.

LES NOCES DE CANA, DE VÉRONÈSE. Une œuvre et sa restauration. Salle des Etats. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 mars.

PANNINI (1691-1765). Pavillon de Flore. Entrée : 35 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 15 février.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

FIGURES DU MODERNE. L'expressionnisme en Allemagne de 1905 à 1914. Entrée : 30 F. Jusqu'au 14 mars.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Général-Eisenhower.

JACQUES-HENRI LARTIGUE A L'ÉCOLE DU JEU. (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 30 avril.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30. Projection de films t.l.j. à 14 h. Rétrospective Mekas tlj sf lun.

MARTIAL RAYSSE, RÉTROSPECTIVE. Galerie nationale du Jeu de Paume. Entrée : 35 F. Jusqu'au 31 janvier.

MUSÉES

BIJOUX DES RÉGIONS DE FRANCE. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h, jeu. jusqu'à 22 h. Entrée : 32 F. Jusqu'au 7 mars.

PETER CATTRELL. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-10). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 21 février.

CHINE CONNUE ET INCONNUE. Dix années d'acquisitions. Musée Cernuschi, 7, av. Vélasquez (45-63-50-75). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 28 février.

CORPS CRUCIFIÉS. Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 12 h (group. scol. et adult. sur réserv.) et de 12 h à 18 h (indiv. et group. adult.), dim. de 9 h 30 à 18 h. Entrée : 32 F, 20 F dim. Jusqu'au 1er mars.

DANS LES COULISSES DE LA BN. Bibliothèque nationale, rotonde de l'espace Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-10). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 15 février.

DESIGN : VIGNELLI. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 28 février.

FRAGONARD ET LE DESSIN FRANÇAIS AU XVIIIe SIÈCLE. Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 14 février.

JARDIN DES MODES 1922-1992 : AFFAIRE DE STYLES. Musée des arts décoratifs, galerie des oculi, 5e étage, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 janvier.

MANTEAU DE NUAGES - KESA JAPONAIS. Musée national des arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 32 F. Jusqu'au 15 février.

LES NYMPHÉAS AVANT ET APRÈS. Musée national de l'Orangerie des Tuileries, place de la Concorde (42-97-48-16). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 26 F. Jusqu'au 25 janvier.

RAO-POLYNÉSIES. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F. Jusqu'au 29 mars.

MAN RAY. Les Années Bazaar, photographies de mode 1934-1942. Musée des arts de la mode, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 31 janvier.

REGARDS TRÈS PARTICULIERS SUR LA CARTE POSTALE. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 janvier.

RODIN SCULPTEUR. Œuvres méconnues. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h, du 1er au 30 avril t.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 21 F. Jusqu'au 11 avril.

LE ROI SALOMON ET LES MAITRES DU REGARD. Art et médecine en Ethiopie. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 17 h 50. Entrée : 23 F. Jusqu'au 25 janvier.

EGON SCHIELE (1890-1918). Cent œuvres sur papier. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 20 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 février.

SYNAGOGUES D'ALSACE. Musée d'art juif, 42, rue des Saules (42-57-84-15). T.l.j. sf ven. et sam. de 15 h à 18 h. Jusqu'au 15 février.

TABLES D'ÉGOISTES. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 45. Entrée : 35 F. Jusqu'au 14 mars.

LE TEMPS DU SILENCE. La photographie espagnole des années 1950-1960. Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 31 janvier.

VIVRE LA VILLE. De la hutte à la mégapole. Parc de la Villette, pavillon Tusquets, 211, avenue Jean-Jaurès (42-78-70-00). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h, mer., sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 janvier.

CENTRES CULTURELS

AFFICHES DU CINÉMA EXPRESSIONNISTE. Goethe Institut, centre culturel allemand, 17, av. d'Iéna (44-43-92-30). T.l.j. sf sam., dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 12 mars.

L'AMÉRIQUE DANS TOUS SES ÉTATS. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (49-54-75-00). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 22 h. Jusqu'au 27 janvier.

MIKAN ANICIC. Centre culturel yougoslave, 123, rue Saint-Martin (42-72-50-50). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h et un sam. sur deux de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 janvier.

LETIZIA BATTAGLIA, FRANCO ZECCHIN. Institut culturel italien à Paris, hôtel de Galliffet, 50, rue de Varenne (44-39-49-39). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h 30 à 13 h et de 15 h 30 à 19 h. Jusqu'au 29 janvier.

THIERRY BEGHIN, YVES GRENET, ROMAIN PELLAS. Hôpital Ephémère, 2, rue Carpeaux (46-27-82-82). T.l.j. sf dim., lun. et mer. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 28 février.

BEREL. Centre juif d'art et de culture Israël Jefroykin, 68, rue de la Folie-Méricourt (48-05-28-60). Mer., lun. de 10 h à 14 h et de 18 h à 21 h, jeu., mar. de 10 h à 21 h, ven. de 10 h à 14 h. Jusqu'au 31 janvier.

BOTERO AUX CHAMPS-ELYSÉES. 31 sculptures monumentales. De la Concorde au rond-point des Champs-Elysées. Jusqu'au 30 janvier.

BRION GYSIN PLAY BACK. Espace Electra, 6, rue Récamier (45-44-10-03). T.l.j. sf dim., lun., mar. et fêtes de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 15 F, concert à 21h : 100 F. Jusqu'au 13 février.

CAPPIELLO (1875-1942). Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New-York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 27 février.

MIHAIL CHEMIAKIN, GUSTAVO VEJARANO. Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis (42-46-43-44). T.l.j. sf dim. de 13 h à 19 h 30, lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 30 janvier.

LES CHEMINS DE L'APRÈS-AALTO. Pour une architecture humaine. Institut finlandais, 60, rue des Ecoles (40-51-89-09). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h, jeu. jusqu'à 21 h. Jusqu'au 13 février.

DE LA TRADITION A LA RECHERCHE. La galerie fête son Xe anniversaire. ADAC galerie-atelier, 21, rue Saint-Paul (42-77-96-26). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 14 février.

JACQUES DERREY, MICHEL BADUEL. Fondation Taylor, 1, rue La Bruyère (48-74-85-24). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 30 janvier.

SALIBA DOUAIHY. Peintures. Institut du monde arabe, galerie d'art et d'essai, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 février.

EPREUVE D'ARTISTE. Sculpture contemporaine du musée Kröller-Müller. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Du 21 janvier au 7 mars.

FRAGMENTS D'ARCHITECTURE EN MIDI-PYRÉNÉES. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (47-23-81-84). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 27 février.

HOMMAGE A JOHN KOBAL. Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 janvier.

KAESEBERG. Goethe Institut, galerie Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 11 mars.

YVES KLEIN, UNE ZONE DE SENSIBILITÉ. Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mar. et jours fériés de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 28 mars.

LA LOGIQUE DE LA COMPLEXITÉ DANS L'ŒUVRE DE JEAN RENAUDIE (1963-1981). Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 14 février.

CATHERINE MAGDELAINE. Maison Mansart, 5, rue Payenne (48-87-41-03). T.l.j. sf lun. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 24 janvier.

LE MUSÉE HISTORIQUE DE GOTLAND. Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 7 mars.

MUSICAL BOX. Photographies de Pierre Terrasson. Fnac Forum des Halles, niveau - 3, porte Lescot (40-41-40-00). T.l.j. sf lun. matin et dim. de 10 h à 19 h 30. Jusqu'au 9 mars.

MIRIAM NEIGER, LILLEBET FOSS, SUZELLE LEVASSEUR, JUDITH SHAPIRO. Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (42-78-71-72). T.l.j. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 25 janvier.

JACQUES NOL. Décorateur, scénographe. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, nouvelle salle, 22, rue Malher (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 11 mars.

NUMICARTA. Espace Austerlitz, 30, quai d'Austerlitz. De 10 h à 18 h. Entrée : 35 F, gratuit pour les enfants de moins de douze ans. Du 22 janvier au 23 janvier.

ZHANG PEILI. Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt (42-56-60-70). T.l.j. de 12 h à 20 h, dim. et lun. de 12 h à 18 h et jusqu'à 22 h les soirs de représentation. Jusqu'au 7 mars.

ODY SABAN. Espace Hérault, 8, rue de la Harpe (43-29-86-51). T.l.j. sf dim. de 9 h à 20 h et le sam. de 15 h à 20 h. Jusqu'au 9 février.

SARKIS PRÉSENTE NATHALIE ELÉMENTO. Galerie du Forum Saint-Eustache, 1, rue Montmartre (42-33-39-77). T.l.j. sf dim. et lun. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 13 février.

SAURA ET LES LIVRES DE SA VIE. Dessins originaux. Instituto Cervantes, 7, rue Quentin-Bauchart (47-20-83-45). T.l.j. sf dim. et lun. de 12 h à 19 h 30. Jusqu'au 23 janvier.

LES SORCIERS DE LA FORME. Couvent des cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine (43-29-45-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Du 26 janvier au 27 février.

KRISTINA TORSSON DE VAMLINGBOLAGET, KRISTIN RAPP-THOMAS. Centre culturel suédois, hôtel de Marle - 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Du 21 janvier au 31 janvier.

TRAVAUX DES ÉLÈVES DIPLOMÉS AVEC LES FÉLICITATIONS DU JURY. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 17, quai Malaquais (47-03-50-00). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 28 février.

VISION D'OCÉANIE. Musée Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 mars.

PHILIPPE ET MARCEL WOLFERS. De l'art nouveau à l'art déco. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 février.

PHILIP WONSBEK, FERDINAND GOTZ, PAIVI JUKOLA, JARMO SUOMINEN. Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (42-78-71-72). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 25 janvier.

GALERIES

1 MÈTRE SUR 1 MÈTRE. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 30 janvier.

PEP AGUT. Terrains à vendre. Galerie des Archives, 4, impasse Beaubourg (42-78-05-77). Jusqu'au 27 février.

JURGEN ALBRECHT. Galerie Gilles Peyroulet, 7, rue Debelleyme (42-74-69-20). Jusqu'au 13 février.

JEAN BAUDRILLARD. Photographies. Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 30 janvier.

PASCAL BAZILÉ. Le monde fanfare. Galerie de l'Etoile, 22, rue d'Umont-d'Urville (40-67-72-66). Jusqu'au 15 mars.

BITRAN. Dessins. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 23 janvier.

GERD BONFERT, ARCHITECTURE DE LUMIÈRES. Galerie Bouqueret + Lebon, 69, rue de Turenne (40-27-92-21). Jusqu'au 25 janvier.

BOTERO. Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon (45-62-10-40). Jusqu'au 30 janvier.

CHRISTIAN BOUILLÉ, EMILIO TADINI. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Du 21 janvier au 27 février.

LOUISE BOURGEOIS. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 30 janvier.

CHRISTOPHE BOUTIN. Galerie Isy Brachot, 33, rue Guénégaud (43-29-11-71). Du 21 janvier au 27 février.

FRÉDÉRIC BRECK. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 3 février.

PATRICE BRISBOIS. Galerie Diane Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Jusqu'au 27 janvier.

ANDRÉA BUSTO. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 13 février.

CABARET MOSNER. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 28 février.

PATRICIO CABRERA, GERARDO DELGADO, JUAN USLE. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 27 février.

JEAN-PHILIPPE CHARBONNIER. Inédits d'un roman peu connu. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 20 février.

CHRISTINE CROZAT, MARIE-JÉSUS DIAZ, THIBAUT DE REIMPRÉ, JUDITH WOLFE. Galerie Véronique Smagghe, 24, rue Charlot (42-72-83-40). Jusqu'au 6 mars.

DEPARDON AU CINÉMA. Fnac Etoile, 26, av. de Wagram (48-88-58-00). Du 26 janvier au 6 mars.

JAN DIBBETS. Projet pour les vitraux de la cathédrale de Blois. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 30 janvier.

DOMELA. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 6 mars.

BERTRAND DORNY. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 13 février.

EXPOSITION SUD-AMÉRICAINE. Galerie La Hune Brenner, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 13 février.

JACQUES GERMAIN. Peintures et dessins de 1950 à 1990. Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 20 février.

GILLET. Galerie Liliane François, 15, rue de Seine (43-26-94-32). Jusqu'au 2 février.

ROSELINE GRANET. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Du 21 janvier au 6 mars.

YVES GUÉRIN. Signes brûlés. Galerie Gastaud & Caillard, 6, rue Debelleyme (42-74-22-95). Jusqu'au 27 février.

CAROLINE HAWKINS, ALEXANDRA VASSILIKIAN. Galerie Lise et Henri de Menthon, 4, rue du Perche (42-72-62-08). Du 23 janvier au 6 mars.

GOTTFRIED HONEGGER. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9 et 15, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Du 23 janvier au 27 février.

HYUN SOO CHOI. Par-delà le noir. Galerie Philippe Gravier, 7, rue Froissart (42-71-55-01). Du 23 janvier au 3 mars.

ANN VERONICA JANSSENS. Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme (48-87-40-02). Jusqu'au 23 janvier.

JAUNE ET BLEU. Les peintres aux couleurs de l'Europe. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 12 mars.

KANDINSKY. Galerie Cahiers d'art, 14, rue du Dragon (45-48-76-73). Du 22 janvier au 12 février.

MICHAEL KENNY. Galerie Patricia Dorfmann & Laurent Roux, 39, rue de Charonne (47-00-36-69). Jusqu'au 23 janvier.

WANG KEPING. Des oiseaux et des hommes. Galerie Zürcher, 56, rue Chapon (42-72-82-20). Jusqu'au 27 février.

GÉRARD KOCH. Galerie Clara Scremini, 16, rue des Filles-du-Calvaire (44-59-89-09). Jusqu'au 23 janvier.

JANNIS KOUNELLIS. Fumo di pietra. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 28 février.

HAI JEON LEE. Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (43-54-58-79). Jusqu'au 6 février.

BARBARA ET MICHAEL LIESGEN. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 30 janvier.

ARIANE LOPEZ-HUICI. Galerie Gérard Delsol & Laurent Innocenzi, 18, rue Charlot (48-87-41-63). Jusqu'au 4 février.

LUCIEN LORELLE, LE SURRÉALISTE ENTHOUSIASTE. Galerie Bouqueret + Lebon, 69, rue de Turenne (40-27-92-21). Jusqu'au 25 janvier.

ERIC MAILLET. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 27 février.

MAITRES DU TONDO. Télémaque, Kaminer, Kochi, Benanteur. Galerie Claude Lemand, 16, rue Littré (45-49-26-95). Du 22 janvier au 27 février.

LA MANIÈRE NOIRE. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 14 février.

LA MANUFACTURE DNSTP. Daniel Nadoud, Nancy Sulmont, Pierre Tilman. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 27 février.

DIDIER MARCEL. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 27 février.

MARTI. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Du 21 janvier au 27 février.

MATHIOT. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 14 février.

MEHR LICHT. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 30 janvier.

JÉROME MESNAGER. Galerie Loft, 3 bis, rue des Beaux-Arts (46-33-18-90). Jusqu'au 27 février. / **LASCAUX.** Galerie Etienne Sassi, 14 av. Matignon (42-25-59-29). Jusqu'au 27 février.

JEAN MESSAGIER. Galerie Ariane Bomsel, 40, rue de Verneuil (42-61-00-66). Jusqu'au 23 janvier.

LE MONDE EN ÉCLATS, L'ŒUVRE EN EFFRACTION. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 23 février.

FRANÇOIS MORELLET. Relâches & free-vol. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 6 mars.

DIDIER MORIN. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 13 février.

MAX NEUMANN. Galerie Vidal - Saint Phalle, 10, rue du Trésor (42-76-06-05). Jusqu'au 11 février.

L'ŒIL ET PONGE. Galerie de l'Echaudé, 11, rue de l'Echaudé (43-25-20-21). Jusqu'au 6 mars.

CLAUDE PELIEU, MARY BEACH. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 30 janvier.

JAUME PLENSA. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 6 mars.

ALEXANDRA POLEO. Galerie Mostini Bastille, 23, rue Basfroi (44-93-93-60). Jusqu'au 30 janvier.

JEAN PROUVÉ. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Jusqu'au 20 mars.

QU'ATTENDEZ-VOUS D'UNE GALERIE, AUJOURD'HUI ? Galerie Arnaud Lefebvre, 30, rue Mazarine (43-26-50-67). Jusqu'au 27 février.

GILLES RICHARD. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 30 janvier.

FRANÇOIS ROUAN. Galerie Templon, 4, avenue Marceau (47-20-15-02). Jusqu'au 27 février.

MICHEL SAUER. Œuvres 1985-1993. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 27 février.

HARRY SHUNK. Projects : Pier 18. New York, 1971. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 27 février.

VLADIMIR SKODA. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 30 janvier.

JEAN-PAUL THIBEAU. Galerie Keller, 15, rue Keller (47-00-41-47). Jusqu'au 30 janvier.

UGARTE. Galerie Alain Blondel, 50, rue du Temple (42-71-85-86). Jusqu'au 27 février.

VLADIMIR YANKILEVSKI. Autoportraits. Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (42-60-23-18). Jusqu'au 30 janvier.

ZABOROV. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 30 janvier.

PÉRIPHÉRIE

ARGENTEUIL. Ara Güler. Images de Turquie. Bibliothèque Elsa-Triolet, parc de la Mairie, 12-14, boulevard Léon-Feix (34-23-41-86). Mer. de 10 h à 18 h, ven., lun. de 15 h à 18 h, sam. de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h, mar. de 15 h à 20 h. Jusqu'au 27 février. Images du Kurdistan. Bibliothèque Robert-Desnos, 58, allée Fernand-Léger (34-10-44-74). Mer. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeu. de 16 h à 19 h, ven., mar. de 16 h à 18 h, sam. de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 27 février.

AUBERVILLIERS. Aragon et les photographes. Espace Jean Renaudie, 30, rue Lopez et Jules-Martin (48-34-41-68). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h. Du 22 janvier au 29 avril.

BAGNEUX. Salon d'art contemporain. Centre culturel communal, galerie Sud, 10, av. Victor-Hugo (46-64-52-11). Mer. de 10 h à 18 h, ven., sam. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, dim. de 15 h à 18 h, mar. de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Du 22 janvier au 10 février. Bibliothèque municipale Louis-Aragon, 2, av. Gabriel-Péri (46-57-08-76). Mer. de 10 h à 18 h, ven., sam. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, dim. de 15 h à 18 h, mar. de 10 h à 12 h et de 16 h à 19 h. Du 22 janvier au 10 février.

BIÈVRES. Rémy Poinot. La photographie au futur-présent. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-10-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 8 mars.

BOULOGNE-BILLANCOURT. L'Art sacré en France au XXe siècle. Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille (47-12-77-95). T.l.j. sf dim. de 9 h à 21 h. Du 22 janvier au 21 mars.

BOULOGNE. Lumières de Basse-Normandie. Espace départemental Albert-Kahn, musée, 14, rue du Port et 1, rue des Abondances (46-04-52-80). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Fermeture exceptionnelle du 22 décembre au 2 février. Entrée : 10 F. Jusqu'au 16 mai.

CLAMART. Jean Arp et Sophie Taeuber. Fondation Jean Arp, 21-23, rue des Châtaigniers (45-34-22-63). Ven., sam., dim. de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Entrée : 20 F. Jusqu'au 21 mars.

COURBEVOIE. Molière et ses illustrateurs. Espace Carpeaux, 15, bd Aristide-Briand (46-67-70-00). T.l.j. sf dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 6 mars. Portraits du cinéma français 1940 à 1992. Jean-Louis Castelli. Hall de l'ancien hôtel de ville, 14 bis, square de l'Hôtel-de-Ville (43-33-63-52). T.l.j. sf dim. de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 13 février.

LA DÉFENSE. Détenus, pas exclus. Photographies d'Olivier Pasquiers. Galerie Edgar Faure, toit de la Grande Arche. T.l.j. sf lun. de 9 h à 18 h. Jusqu'au 31 janvier. Les Monuments de Calder. Parvis de la Défense. Jusqu'au 28 février.

EVRY. Points de vue. Aspects de la jeune photographie belge. Théâtre de l'Agora, 110, Grand-Place (64-97-30-31). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 18 h 30, sam. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 20 février.

GENNEVILLIERS. Patrick Dubrac. Galerie municipale Edouard Manet, 3, place Jean-Grandel (47-94-10-86). Jusqu'au 13 février.

GUIRY-EN-VEXIN. L'Ile-de-France, de Clovis à Hugues Capet. Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, château de Guiry-en-Vexin (34-67-45-07). Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 mars.

LEVALLOIS-PERRET. A la découverte du Zanskar. Bibliothèque Maurice-Ravel, 47, rue Marjolin (47-31-02-94). Jusqu'au 30 janvier.

MASSY. Pêcheurs et paysans créoles. Photographies d'Alain et Daniel Dunet. Centre culturel Paul Baillard, 6, allée du Québec (69-20-57-04). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h à 20 h, sam. de 14 h à 18 h. Du 26 janvier au 13 février.

MONTREUIL. Giorgio Fidone. Maison populaire - espace Mira Phalaine, 9 bis, rue Dombasle (42-87-08-68). T.l.j. sf dim. de 14 h à 21 h, sam. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 6 février.

NOISIEL. Entre - Actes. La Ferme du buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme (64-62-77-20). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h, les soirs de spectacle jusqu'à 21 h. Jusqu'au 31 janvier.

PONTOISE. Pontoise au XIXe siècle. Musée Pissarro, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 22 JANVIER

« Le quartier des Halles », 10 heures, place Sainte-Opportune (A. Hervé).

« L'île de la Cité, naissance de Paris, vieilles maisons de chanoines », 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Exposition Sisley, au Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, au pied de l'éléphant (Paris et son histoire).

« La mairie du onzième arrondissement », 14 h 30, devant la mairie, place Léon-Blum (Monuments historiques).

« Passages couverts autour de la Grange-Batelière », 14 h 30, métro Le Peletier (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le palais de justice, de saint Louis à nos jours », 14 h 30, boulevard du Palais, devant les grilles dorées (Arts et caetera).

« Les passages couverts », 14 h 30, mairie du dixième arrondissement (Sauvegarde du Paris historique).

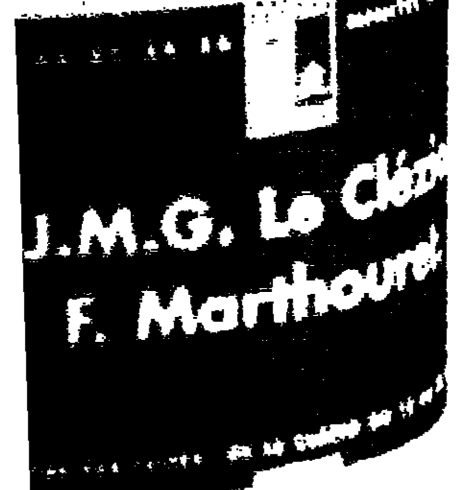
« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 14 h 40, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Salons Louis-XVI de l'hôtel Gouthière », 15 heures, 5, rue Pierre-Bullet (D. Bouchard).

« Le Louvre des antiquaires et ses collections privées », 15 heures, 2, place du Palais-Royal (Tourisme culturel).

« De Pétrarque à Thomas More ou l'origine du monde moderne. Quand Paracelse précède F. Bacon », 15 heures, sortie métro Temple (I. Hauller).

« Un peintre étrange et visionnaire : Odilon Redon », 15 h 15, Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (M. Hager).



ÉCONOMIE

BILLET

Des dockers en or

Contrairement à ce que peut laisser croire le vote massif (81 %) intervenu à Marseille, le 15 janvier, en faveur de la réforme de la manutention portuaire, l'épilogue de la saga du statut des dockers français n'est toujours pas écrit. Tout d'abord parce que les accords signés dans la plupart des ports ne mentionnent évidemment pas la limitation du droit de grève. Or la CGT reste extrêmement puissante sur les quais. D'autre part, Saint-Malo continue à dire «non, non et non». Quant à la fiabilité et à la réputation des ports français à l'égard des armateurs étrangers notamment, durement malmenées par une décennie de conflits sociaux à répétition, elles sont à reconquérir patiemment, quasiment de A à Z. Il y a du travail puisque l'objectif des gains de productivité dans les ports est fixé à 35 %.

Mais surtout, ni l'accord de Marseille ni celui du Havre – les deux plus grands ports français – n'ont à ce jour reçu l'aval du secrétaire d'Etat à la mer, M. Charles Josselin. Et pour cause ! Ils prévoient chacun des préretraites pour les ouvriers considérés comme excédentaires (plus de trois cents en tout) à... quarante-six ans, ce qui est en contradiction formelle avec le dispositif fixé à l'origine par M. Jean-Yves Le Drian et confirmé par son successeur, M. Josselin. Quand elle a appris la nouvelle, Mme Martine Aubry, ministre du travail, est entrée dans une grande colère. Accepter un tel dispositif – outre qu'il choquerait à juste titre l'ensemble des Français – présenterait un double inconvénient : les plans sociaux du Havre et de Marseille coûteraient, dans ces conditions, 1,2 million de francs par départ de docker (qui va financer une telle «ardoise»?) et les ouvriers des autres ports qui ont conclu des protocoles avec le patronat, il y a déjà plusieurs mois (à Dunkerque, Nantes, Rouen par exemple), exigeraient tout naturellement de rouvrir des négociations pour bénéficier des mêmes faveurs que les Marseillais ou les Havrais.

Conscient de l'enjeu, et soucieux de ne pas relancer la guerre sociale à Marseille, M. Pierre Bérégovoy vient de demander aux ministres concernés d'imaginer un système qui sauve les apparences. Ne dites pas que vous acceptez les préretraites pour ces hommes encore très jeunes, mais faites comme si, a-t-il écrit en substance. Les dispositions du plan social gouvernemental pourraient donc être prolongées jusqu'à fin 1996, le temps que les dockers qui ont quarante-six ans aujourd'hui atteignent cinquante ans. Entre-temps, ils bénéficieraient d'un vaste programme de formation pour des métiers futurs.

Voilà donc un dossier toujours délicat qui, comme d'autres, sera transmis au prochain gouvernement. D'autant plus délicat que la question du financement reste entière. Dans l'hypothèse la plus basse, chaque départ de docker, de Nice à Calais, coûte aux contribuables et aux entreprises 750 000 francs...

FRANÇOIS GROSRICHARD

La préparation du XIe Plan

Le rapport Brunhes invite les entreprises à rechercher une compétitivité fondée sur la «qualification des travailleurs»

Intitulé «Choisir l'emploi», le rapport de M. Bernard Brunhes a été officiellement rendu public jeudi 21 janvier. Dans le cadre de la préparation du XIe Plan, ce document, voulu *«transversal»*, complète les travaux déjà publiés de M. Gérard Charpin et surtout de M. Jean Gandois. Sévère dans son constat, il affirme que les acteurs économiques *«ne sont pas assez convaincus de la priorité de l'emploi pour revoir leurs stratégies»*.

M. François Perigot, président du CNPF, a très mal accueilli le contenu du rapport rédigé par le groupe «emploi», présidé par M. Bernard Brunhes. Dans une lettre, il confirme *«l'ensemble des réserves exprimées»* en cours d'élaboration et, sur deux points, marque son opposition. Sur la proposition visant à globaliser les négociations et sur *«toute forme, quels qu'en soient les mécanismes, de réduction généralisée de la durée du travail»*.

Une telle réaction s'explique. Avec son document, qui par bien des points prolonge les conclusions du rapport sur la *«compétitivité globale»* présenté par M. Jean Gandois («le Monde de l'économie» du 19 janvier), M. Brunhes rompt avec la logique actuelle. A partir d'une analyse sans complaisance, où il met en cause les abus de la flexibilité interne et les limites de la *«désinflation compétitive»*, une série de changements d'attitude, chez tous les acteurs appelés à *«modifier en profondeur leurs stratégies pour renverser la dynamique du chômage et retrouver celle de l'emploi»*.

«Prise de conscience»

Critique, il demande une *«prise de conscience»*. A poursuivre dans la voie d'aujourd'hui, *«il n'y aura pas de miracle»*, et il note que, si chacun se lamente sur le chômage, tous *«attendent des autres la solution»*. Notre économie, plus que d'autres, est peu créatrice d'emplois, notamment dans les services. Ses références en termes de productivité, alliées au recours à la précarisation de l'emploi, entraînent sur une pente fatale. La maîtrise des prix est un objectif nécessaire, mais *«une surenchère à la baisse des coûts et de l'emploi»* ne saurait servir de politique qualifiée de *«défensive»*, etc.

Pour retourner la tendance, il faut que l'industrie française développe une stratégie de *«compétitivité plus offensive fondée sur la qualité des produits et des services, et donc sur la qualification des travailleurs»*. Elle doit s'inspirer des logiques de long terme, appliquées dans d'autres pays, et s'appuyer sur la flexibilité interne. Et, pour se faire, il conviendrait que, avec l'aide de l'Etat, les employeurs deviennent capables de mener des négociations globales avec leurs partenaires, l'émiettement actuel des concertations sociales et leur faible contenu réel interdisant toute évolution.

Dans le tertiaire, la qualité ne passe pas nécessairement par les gains de productivité, et les services aux particuliers, qui représentent une source indéniable d'emplois, devraient être valorisés. Plutôt que de diminuer le coût global du travail, qui *«n'est pas plus élevé que celui de nos principaux concurrents»*, ou de toucher au SMIC, dont la baisse provoquerait une *«désincitation au travail»* en se rapprochant du RMI, il faudrait diminuer le poids des cotisations sociales, notamment pour favoriser l'emploi des bas salaires et des personnes peu qualifiées. C'est ici qu'intervient la proposition d'une franchise générale de 1 000 francs sur les cotisations sociales que Mme Martine Aubry a déjà évoquée.

Opposé au partage du travail, *«une notion fallacieuse»*, M. Brunhes recommande en revanche *«une autre répartition de l'effort de travail»*. Au passage, il condamne le choix implicite qui a été fait en retardant l'insertion des jeunes et en précipitant le départ des anciens, deux solutions qui conduisent *«à l'exclusion»*. Pour les premiers, il convient d'établir une *«passerelle»* entre l'école et l'entreprise afin de mieux les accueillir. Pour les seconds, et tous les salariés adultes, il faut *«créer un droit conventionnel à la formation de seconde chance»*.

Plus globalement, le rapporteur revient sur l'idée de la réduction du temps de travail, mais en la nuançant pour tenir compte de l'échec de 1982. On pourrait différencier la durée légale, qui serait abaissée par le législateur, de la durée réelle, qui ferait, elle, l'objet de négociations entre partenaires dans le cadre d'engagements plus généraux, favorables à la compétitivité. Pour renforcer son argumentation, M. Brunhes fait observer que le temps de travail hebdomadaire a diminué de vingt minutes par an, en moyenne, de 1950 à 1982, et qu'il est resté stable depuis. Enfin, en s'appuyant sur des exemples dans les pays étrangers, dont l'Allemagne et la Suède, le document propose une refonte des services qui gèrent et animent le marché du travail et souhaite leur regroupement sous la houlette d'un opérateur unique, le tout étant compensé par une régionalisation.

ALAIN LEBAUBE

Selon la DATAR

Les investissements étrangers en France auront permis la création de plus de 14 000 emplois en 1992

Les investissements étrangers en France ont permis la création (qui s'étalera sur trois ans) ou le maintien en 1992 de 14 150 emplois, malgré une conjoncture internationale déprimée, a indiqué, mercredi 20 janvier, le secrétaire d'Etat à l'aménagement du territoire, M. André Laignel.

Selon les chiffres de la Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR), les créations d'emplois – en baisse de 8 % par rapport à 1991 – restent supérieures à la moyenne des dix années précédentes (13 000 par an), après deux années exceptionnelles en 1990 et 1991. Ces chiffres, cependant, ne prennent pas en compte les emplois liés au tourisme, notamment les 12 000 emplois d'Euro Disney.

Parmi les pays investissant en France, les Etats-Unis sont au même niveau qu'en 1991 et arrivent largement en tête (37 % des emplois créés), mais le fait marquant cette année est la montée en puissance de la Suisse, qui double presque son score de 1991. Avec 2 556 emplois, la Lorraine arrive en tête des régions, grâce notamment à l'installation de deux usines du groupe coréen Daewoo. Rhône-Alpes est en seconde position.

La création d'un fonds de garantie

Le CNPF repousse les propositions du gouvernement sur les retraites

Le dossier de la réforme des retraites cherche un second souffle. Alors que la proposition du gouvernement de constituer un fonds de garantie à l'horizon 2005-2020 exige que les partenaires sociaux s'engagent à gérer eux-mêmes l'assurance-vieillesse en prenant les décisions qui s'imposent, cette indispensable contrepartie se heurte au veto du CNPF. *«Les patrons n'ont pas à prendre la responsabilité politique du régime d'assurance-vieillesse à partir du moment où l'on affiche des objectifs politiques comme la retraite à soixante ans»*, a déclaré mercredi 20 janvier M. François Perigot, président du CNPF.

Peu surprenante, l'attitude du patronat n'en est pas moins paradoxale. Celui-ci considère que, malgré la création d'un fonds de garantie, il faudra allonger la durée de cotisations de 37,5 à 42 ans et revenir sur le principe de la prise en compte des dix meilleures années pour le calcul de la pension. Or le CNPF assure que de tels ajustements ne sont pas de son ressort alors que, depuis des années, il les réclame en vain. En expliquant que la référence du gouvernement au maintien de l'âge de la retraite à soixante ans lui interdit de s'engager, M. Perigot joue – comme, du reste, les socialistes – sur les mots. La vraie question concerne non pas l'âge de cessation d'activité, mais l'âge à partir duquel il est possible de prendre sa retraite à taux plein.

Ce refus, qui risque d'apparaître comme un soutien indirect apporté à l'opposition, met le gouvernement dans une position très délicate, car l'adhésion du patronat à un protocole d'accord sur la *«clarification des responsabilités»* au sein de l'assurance-vieillesse est indispensable pour que l'offre du premier ministre conserve une véritable portée politique après avril. Quant aux syndicats, qui, au vu des projets de réforme constitutionnelle, redoutent une étatisation à moyen terme de la protection sociale, ils sont – hormis la CGT – plutôt favorables aux propositions gouvernementales, mais l'hostilité du CNPF ne facilite pas leur tâche. A cet égard; les prochains contacts entre le gouvernement, la CFDT et FO seront déterminants, car chacun reconnaît que les discussions devront absolument aboutir avant début février.

JEAN-MICHEL NORMAND

FINANCES

A la suite de difficultés dans l'immobilier et le BTP

Le résultat de 1992 du groupe Lyonnaise des eaux-Dumez va être divisé par trois

Le cours de la Lyonnaise des eaux-Dumez perdait près de 10 %, jeudi 21 janvier, à l'ouverture de la Bourse de Paris. La veille, déjà, la cotation du titre avait été suspendue après un recul de 5,5 %. A l'origine de cette débandade, la publication par le groupe de ses dernières prévisions de résultats pour l'exercice 1992. Elles sont décevantes. Le groupe que dirige M. Jérôme Monod estime dégager un résultat net consolidé (part du groupe) *«compris entre 350 et 400 millions de francs»*, selon un communiqué, publié le 20 janvier. Comparé à l'exercice antérieur le chiffre est pratiquement divisé par trois (1,168 milliard).

La révision en baisse a été d'autant plus mal accueillie par la Bourse que ces dernières semaines encore les dirigeants du groupe laissaient entendre que les résultats financiers seraient maintenus d'une année sur l'autre. C'était présager d'une crise qui se révèle beaucoup plus sévère que prévu dans l'immobilier et le BTP (bâtiments et travaux publics), deux secteurs importants pour la Lyonnaise. Difficultés de commercialisation des programmes immobiliers (logements et, davantage encore, bureaux), comptes d'exploitation grevés par des taux d'intérêt élevés : la récession *«sans précédent par son ampleur et sa durée»* que traverse l'immobilier coûtera la bagatelle de 1 milliard de francs à la Lyonnaise. Devraient venir s'y ajouter 500 millions au titre du BTP.

Bonne tenue du secteur de l'eau

A l'image de ses concurrents, le groupe souffre de la baisse d'activité du secteur, aggravée, dans le cas de la Lyonnaise, par les problèmes rencontrés sur certains chantiers à l'étranger (en particulier en Arabie saoudite et au Cachemire).

Consolation pour le groupe que dirige sans partage M. Monod depuis le départ de M. Jean-Paul Parayre, l'ex-numéro 2, le secteur de l'eau (distribution et assainissement) continue à bien se porter. Grâce à sa contribution, la Lyonnaise prévoit de maintenir le dividende distribué.

COMMUNICATION

Selon les administrateurs du collège «presse»

Le futur président de l'AFP devra être un gestionnaire

A sept jours de l'élection du successeur de M. Claude Moisy, président de l'Agence France-Presse (AFP) depuis trois ans, les huit représentants de la presse écrite au conseil d'administration de l'agence ont auditionné, mercredi 20 janvier, la plupart des candidats. L'un d'entre eux, M. Bernard Montanier, conseiller du président de France Télévision, a toutefois préféré leur adresser une lettre confirmant et développant les points de sa précédente audition.

Pendant plus de six heures, les administrateurs de la presse ont réécouté les projets de M. Lionel Fleury, actuel directeur général de l'agence, de M. Jean-Dominique Prêtet, directeur à *Midi libre* et PDG de *l'Indépendant* de Perpignan et de Mme Michèle Cotta, ex-directrice de l'information à TF 1. Ils ont aussi reçu MM. Pierre Jouve, ancien journaliste à l'AFP, actuellement producteur de programmes télévisuels, Dominique Pettit, chef du service magazine à l'agence, Jean-Charle Bourdier, rédacteur en chef du *Républicain lorrain* (Metz) et enfin Bruno Rohmer, ancien président de Larousse et du groupe Oros Communication.

Le collège presse s'est mis surtout d'accord sur le profil de gestionnaire du futur président. M. Fleury, qui, s'il était élu président, choisirait comme directeur général M. Pierre Lemoine, actuel directeur des bureaux de l'AFP à Bonn, et M. Prêtet, sont donc favoris, même *«si deux autres candidats conservent toutes leurs chances»*. L'Elysée penche en faveur d'un tandem Michèle Cotta-Lionel Fleury. Les autres administrateurs – représentants de l'Etat et du personnel – pourraient cependant troubler ce consensus naissant, en manifestant leur mécontentement d'être écartés des auditions réservées *de facto* aux seuls patrons de presse, et en réservant leur choix au-delà du 27 janvier.

Y.-M. L.

Une mise en demeure du CSA

Les décibels en trop des messages publicitaires

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a mis en demeure les chaînes de télévision publiques et privées diffusées en clair de mettre fin aux hausses brutales du volume sonore des messages publicitaires, responsables de gênes pour de nombreux téléspectateurs. Cette mise en demeure, diffusée mercredi 20 janvier, sera publiée par le *Journal officiel*. Elle se fonde sur un décret du 27 mars 1992 qui enjoint aux télévisions de *«veiller»* à ce que la publicité *«n'excède pas le volume sonore moyen du reste du programme»*.

Or des *«mesures acoustiques»* demandées par le CSA ont confirmé que le volume sonore des spots dépasse celui des émissions, *«dans 95 % des cas mesurés sur l'ensemble des chaînes»*, les écarts étant en moyenne de plus de 3 décibels, soit 50 % de plus que le volume habituel. Selon le CSA, M6 aurait même diffusé, le 16 décembre 1992, un écran publicitaire dont le volume sonore était quatre fois plus élevé que celui du téléfilm (*Evasion*) qui le précédait. Les téléspectateurs installés à 3 mètres de leur téléviseur auraient donc dû reculer de 12 mètres de plus s'ils voulaient conserver le même niveau de son...

Y.-M. L.

Sur fond d'enquête de la COB

Réaction contrastée des marchés après l'absorption d'Yves Saint Laurent par Sanofi

La Bourse a réagi, mercredi 20 janvier, de manière contrastée à l'annonce de la fusion-absorption d'Yves Saint Laurent (YSL) par le groupe pharmaceutique Elf-Sanofi, les boursiers s'interrogeant sur le *«bien-fondé de cette opération industrielle»*. Le cours d'Elf-Sanofi a cédé 10,8 % à 970 francs avec 344 900 titres échangés, et il est tombé à un niveau proche de son plus bas de l'année dernière.

En revanche, sur le second marché, Yves Saint Laurent a progressé de 21,1 % à 763 francs avec 248 287 actions négociées. De nombreux investisseurs s'interrogent sur la vive hausse des cours de la maison de luxe au cours des quatre dernières semaines précédant l'annonce de l'accord. Bien que le président du groupe, M. Pierre Bergé, eût annoncé en septembre son intention de vendre au minimum 15 % du capital de son groupe, l'action était tombée le 11 décembre à 450 francs avant de reprendre 40 % depuis cette date.

Cette vive hausse va conduire la Commission des opérations de Bourse (COB), qui a déjà ouvert une enquête sur YSL en septembre, à examiner également de près les mouvements de titres de ce début d'année.

□ **Meunier-de La Fournière : la Société des Bourses françaises rejette les accusations de défaut de surveillance.** – La Société des Bourses françaises (SBF) a réagi, mercredi 20 janvier, avec sérénité à son assignation devant le tribunal de grande instance de Paris par une cliente de la société de Bourse Meunier-de La Fournière. Cette cliente, n'ayant pas récupéré les 5,146 millions de francs qu'elle avait sur son relevé de compte en avril 1991, reproche à l'autorité chargée de la surveillance du marché d'avoir failli à sa mission de contrôle des sociétés de Bourse (*le Monde* du 21 janvier). Un porte-parole de la SBF a considéré *«ces accusations de défaut de surveillance ou de manque à ses devoirs de contrôle comme dénuées de tout fondement»*.

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

CONJONCTURE

Net recul de la production industrielle

Production industrielle
(évolution mensuelle après correction des variations saisonnières)
Base 100 : 1985

120
115
110
105

115,2 — 112,2 — 114,4 — 114,5 — 109,8 — 109,8 — 109,2

J F M A M J J A S O N D J F M A M J J A S O N D J F M A M J J A S O N
1990 — 1991 — 1992

Source : INSEE

La production industrielle en France a nettement reculé en novembre (–4,5 % par rapport à octobre), du fait surtout de la baisse de l'énergie (–12 % en un mois). Mais l'indice de la seule production manufacturière qui exclut l'énergie a lui aussi reculé de 2 % en un mois (le Monde *du 20 janvier). Malgré le marasme des affaires, la production avait pu se maintenir un peu en dessous de son niveau le plus haut atteint à l'été 1990, grâce aux bonnes performances des entreprises à l'exportation. Le fait nouveau est la baisse de la demande européenne (Allemagne, Italie, Espagne, Grande-Bretagne...) qui va peser durablement sur la production industrielle au cours des prochains mois.*

ÉTRANGER

Confronté à une situation financière alarmante

Le gouvernement russe donne la priorité à la lutte contre l'hyperinflation

Le gouvernement russe a décidé de donner la priorité à la lutte contre l'inflation. Il a pour cela pris des mesures pour restreindre de façon draconienne la politique du crédit : hausse des taux, freinage des prêts, suppression des taux préférentiels. Seules quelques entreprises prioritaires seront subventionnées. Ces mesures ont été annoncées mercredi 20 janvier au cours d'une conférence de presse par les vice-premiers ministres chargés de l'économie et des privatisations, MM. Boris Fiodorov et Anatoli Tchoubaïs. L'objectif est de ramener la hausse mensuelle des prix de plus de 40 % actuellement à 5 % fin 1993.

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Alors qu'à l'issue de la rencontre entre leurs présidents, vendredi 15 janvier, la Russie et l'Ukraine n'étaient pas parvenues à un accord sur la dette de l'ex-URSS, M. Jean Claude Trichet, président du Club de Paris, s'est efforcé, lors du week-end des 16 et 17 janvier, à Moscou, de rapprocher les points de vue entre les responsables des deux Républiques. La situation financière de la Russie est particulièrement alarmante. La France a annoncé, jeudi 14, qu'elle accordait une nouvelle ligne de crédit pour l'achat par Moscou de céréales.

« La confiance des marchés financiers internationaux à notre égard se dégrade. » M. Arkadi Volsky, président de l'Union des industriels, l'organisme qui regroupe la plupart des dirigeants du complexe militaro-industriel russe, ne cache pas son inquiétude. Et il reflète une opinion largement partagée à Moscou. En bloquant par leur désaccord persistant la négociation sur le rééchelonnement de la dette extérieure de l'ex-URSS (environ 74 milliards de dollars), les dirigeants politiques de Russie et d'Ukraine font preuve, à ses yeux, d'une *« dangereuse irresponsabilité »*.

Si M. Volsky estime donc indispensable un règlement préalable et politique du contentieux entre Moscou et Kiev, il juge aussi que les Occidentaux doivent faire preuve de bonne volonté. Se faisant l'interprète d'une partie des milieux politiques et financiers russes, le patron de l'Union des industriels a explicité quelques-unes des propositions de la Russie dans ce domaine à l'occasion de la rencontre qu'il a eue, jeudi 14 janvier, avec M. Denis Kessler, président de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), en mission à Moscou.

Tout d'abord, M. Volsky, qui est aussi le coprésident de l'Union civique a expliqué que les créanciers de l'ex-URSS devraient aider la Russie à récupérer ses propres créances. Si l'URSS avait en effet accumulé un endettement de 74 milliards de dollars environ, elle avait aussi accordé à des pays tiers des prêts. Les créances non recouvrées – et aujourd'hui détenues par la Russie – s'élèveraient actuellement à 105 milliards de dollars. Si certains pays créanciers ne sont pas en état de payer leurs dettes (le Nicaragua par exemple), M. Volsky estime cependant qu'il y a parmi les créanciers de l'ex-URSS quelques nations solvables, comme *« le Nigéria, d'autres pays pétroliers ou l'Egypte »*. Moscou souhaiterait que *« le Club de Paris aide la Russie à forcer ces pays à rembourser »*. Le Portugal aurait ainsi débloqué la situation avec l'Angola. La France devrait faire de même dans les pays dans lesquels ses intérêts sont importants.

Les fuites de capitaux

Seconde proposition moscovite, celle mise en avant en juillet 1992 par le président russe, M. Boris Eltsine, lors du sommet du G7 à Munich (Allemagne), et qui n'a pas, pour l'instant, connu de suites : l'échange de dettes contre des actifs. A l'instar de ce qui se fait en Amérique latine, la Russie suggère aux pays créanciers d'acquérir en remboursement de la dette des participations dans des entreprises russes en cours de privatisation. M. Volsky affirme que les banques allemandes seraient très ouvertes à ce schéma : avec leur aide, le groupe ABB serait en train d'acquérir une usine de fabrication de turbines à gaz près de Saint-Pétersbourg. Moscou aimerait que les banques françaises, qui y *« réfléchissent »*, finissent par agir.

Enfin, le patron de l'Union des industriels espère beaucoup de la création d'un fonds de garantie des investissements étrangers. Plusieurs entreprises américaines seraient très favorables à cette initiative, évoquée depuis plusieurs années. La création de ce fonds devrait intervenir d'ici à la fin du mois de mai. Dans l'immédiat, et afin d'aider la Russie sur le plan alimentaire, Paris a décidé d'accorder à Moscou un nouveau crédit pour l'achat de 2,5 millions de tonnes de céréales au cours de la présente campagne. Un protocole intergouvernemental a été signé à Moscou le 12 janvier. Les dirigeants russes en avaient exprimé la demande en novembre lors de la visite de M. Michel Sapin, ministre de l'économie. Paris avait conditionné ce nouveau prêt d'environ 2 milliards de francs au règlement d'échéances dues sur des crédits céréaliers équivalents déjà accordés en 1991 et 1992. Moscou a repris récemment ces règlements.

Alors que les caisses en devises de la Banque centrale sont vides, M. Volsky n'a pas évoqué cependant les fuites de capitaux. Elles prennent pourtant, semble-t-il, des proportions importantes. Les exportateurs russes, notamment de pétrole et de matières premières, vendent à l'étranger sans rapatrier les recettes en devises correspondantes. Les experts estiment que le montant des capitaux russes ainsi placés à l'étranger s'élèverait actuellement entre 20 et 25 milliards de dollars. Une dette extérieure qui va d'un rééchelonnement à l'autre, des capitaux qui fuient et une hyperinflation qui se confirme (les prix ont augmenté de plus de 40 % en décembre et ont à nouveau flambé en janvier) : la Russie a déjà adopté, bien malgré elle sans doute, quelques traits du « modèle » latino-américain des années 80.

ERIK IZRAELEWICZ

TRANSPORTS

3,2 milliards de francs de pertes l'an dernier

Air France entend accroître de 6 % son trafic de passagers en 1993

Le groupe Air France continue à batailler pour rétablir des comptes lourdement déficitaires. Après 685 millions de francs de pertes consolidées en 1991, la compagnie nationale confirme que ce chiffre s'est élevé à 3,2 milliards en 1992. Avant de revenir à l'équilibre espéré pour 1994, la direction veut, l'an prochain, diminuer de moitié le déficit grâce à l'exécution d'un budget rigoureux adopté, mercredi 20 janvier, par le conseil d'administration de la compagnie.

Air France entend ainsi augmenter de 6 % son trafic de passagers et de 7 % son trafic de fret alors que la capacité offerte progressera de 3 % seulement. Aucune augmentation de la recette unitaire n'est attendue, compte tenu de la guerre tarifaire provoquée par l'excédent de capacité des transporteurs aériens. Aucune augmentation salariale n'est prévue. 1 200 suppressions d'emplois sont budgétisées. Les dépenses nettes d'exploitation ne devraient donc pas progresser de plus de 1 %. Au titre des bonnes nouvelles figure néanmoins la création de 400 emplois destinés à renforcer l'escale de Roissy-Charles-de-Gaulle et les services techniques chargés de l'entretien des Boeing 737 de Sabena et de certains réacteurs des avions d'Air Inter.

□ **Accord entre la SNCF et des régions sur les études préliminaires du TGV Rhin-Rhône.** – Les représentants de la SNCF et des régions Alsace, Franche-Comté et Bourgogne, réunis mercredi 20 janvier à Besançon (Doubs), sont parvenus à un *« accord général »* sur le contenu et le financement des études préliminaires du TGV Rhin-Rhône, ainsi que sur la composition du comité de pilotage et la manière d'y associer les autres collectivités locales, a indiqué un communiqué de la préfecture de la région Franche-Comté. Les premières études préliminaires, qu'on entend engager *« sans délai »*, porteront sur *« la première phase du TGV Rhin-Rhône »*, concernant la liaison entre Mulhouse et Dijon.

Afin de conclure le « pacte de solidarité »

Le chancelier Kohl pourrait amender son programme d'austérité

FRANCFORT

de notre correspondant

Un plan d'austérité ne peut provoquer que de la mauvaise humeur. Les réactions en Allemagne au *« programme fédéral de consolidation »*, présenté mardi 19 janvier par le ministre des finances, M. Théo Waigel, ne sont pourtant pas si négatives. Le chancelier Kohl peut espérer encore discuter ce « programme » avec l'opposition et les partenaires sociaux et conclure le *« pacte de solidarité »*, jugé indispensable pour assurer un financement sain et durable des nouveaux Lander.

Les syndicats et l'opposition sociale-démocrate jugent que les plus démunis sont trop pénalisés. M. Oskar Lafontaine, représentant du SPD pour le pacte de solidarité, a marqué *« son amère déception »*. Il regrette que le déficit de 1993 soit accru de 10 milliards de marks et que, selon ses calculs, les transferts supplémentaires vers l'est soient réduits à 1,5 milliard de marks, loin des 12 milliards annoncés. Le président du DGB, la centrale syndicale, a écrit au chancelier que le programme touchait trop les salariés. Le syndicat menace de se retirer des discussions pour la suite du pacte . Au sein de la coalition, des voix se sont élevées pour déplorer aussi les amputations sociales. Le gouvernement pourrait donc amender son projet. Des premières tractations auraient déjà conduit à réviser les coupes prévues dans les allocations familiales et les aides à l'éducation.

Dans les milieux d'affaires les réactions sont différenciées. Les chambres de commerce saluent le *« pas courageux »* du gouvernement et l'union patronale parle de *« perspectives plausibles »*. Mais le patronat déplore les hausses d'impôts et aurait préféré des réductions plus fortes dans les subventions. Il attend de voir ce que feront les syndicats en matière de salaire, point central des discussions.

E. L. B.

INDICATEURS

• CEE

□ **Prix de détail : + 3,7 % en 1992.** – Les prix de détail ont augmenté de 3,7 % en 1992 par rapport à 1991 dans la CEE, soit le taux d'inflation le plus faible depuis 1987 (+ 3,4 %). En 1991 la hausse des prix avait atteint 4,8 %. En décembre les prix de détail sont restés stables dans la CEE par rapport à novembre. Ils ont même baissé dans plusieurs pays comme les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et le Danemark. Calculés sur les douze derniers mois, c'est au Danemark que les prix ont le moins augmenté (+ 1,5 %), puis en France (+ 2 %), en Belgique (+ 2,4 %), au Royaume-Uni (+ 2,6 %). En Allemagne, la hausse a été de 3,7 %, de 4,6 % en Italie et de 5,4 % en Espagne.

• ESPAGNE

□ **Inflation : + 5,4 % en 1992.** – La hausse des prix à la consommation a atteint 0,3 % en décembre par rapport à novembre, selon l'Institut national de la statistique, ce qui porte à 5,4 % le taux d'inflation en 1992, contre 5,5 % en 1991, soit son niveau le plus bas depuis 1987 (+ 4,6 %). Ce résultat s'explique notamment par le ralentissement de l'activité économique.

• GRANDE-BRETAGNE

□ **Baisse des ventes de détail en décembre.** – Les ventes de détail ont baissé de 0,7 % en décembre par rapport à novembre. En un an (décembre 1992 comparé à décembre 1991), la progression est de 1,2 %. Ce recul des ventes fait suite à une stagnation en novembre par rapport à octobre. Sur l'ensemble du quatrième trimestre, les ventes ont augmenté de 0,3 % par rapport au troisième trimestre et de 1,3 % en un an (quatrième trimestre 1992 comparé au quatrième trimestre 1991).

ÉNERGIE

Un projet de 12 milliards de francs

Shell modernise la plus importante raffinerie européenne

Le groupe pétrolier anglo-néerlandais Shell a annoncé, mardi 19 janvier, son intention de consacrer 4 milliards de florins (12 milliards de francs) à la modernisation de sa raffinerie de Pernis, dans la zone portuaire de Rotterdam.

AMSTERDAM

de notre correspondant

Avec une capacité de traitement de 20 millions de tonnes de pétrole brut par an, Pernis est le plus important complexe de raffinage en Europe, sa localisation en faisant l'une des plus grosses raffineries exportatrices au monde. Sa modernisation a moins pour but d'accroître le volume de brut traité que de réorienter la production vers des produits dits légers tels le naphta, le kérosène et les carburants.

Construite dans les années 50, Pernis va notamment être dotée d'une nouvelle unité d'hydrocraquage. Ces travaux devraient engloutir 9 milliards de francs d'ici à la fin 1996 pour une mise en service du complexe en avril 1997. En outre, Shell consacrera au cours des dix prochaines années 3 milliards de francs supplémentaires à l'adaptation des installations existantes de Pernis à des normes plus sévères en matière de protection de l'environnement.

Accueilli de façon nuancée par les écologistes de la province de Hollande-Septentrionale, le programme du premier groupe pétrolier mondial a l'assentiment des autorités politiques locales, qui devront délivrer les autorisations indispensables à son application. L'Etat aurait promis de ne pas exiger le remplacement du pétrole en provenance du Moyen-Orient, à forte teneur en soufre, par du pétrole extrait en mer du Nord, afin de ne pas mettre en danger la position de Rotterdam comme premier port mondial pour les hydrocarbures. Shell espère que les permis seront attribués d'ici à la mi-1994, date prévisionnelle d'ouverture du chantier.

CHRISTIAN CHARTIER

VIE DES ENTREPRISES

Résultats en hausse pour la cinquième année consécutive

Le Crédit local de France est « en excellente santé »

« Le Crédit local de France (CLF) est en excellente santé », déclare fièrement son président, M. Pierre Richard. Un banquier heureux ! Cela ne court pas les rues à l'heure actuelle, et pourtant les chiffres sont là. *« 1992 aura été l'année de tous les records pour le CLF »*, se réjouit M. Richard, dont l'établissement est devenu le premier prêteur à long terme de l'économie française, avec 42 milliards de francs de crédits, contre 40,2 milliards en 1991, et 34,5 milliards en 1990, dont 85 % accordés au secteur public local.

« Nous demeurons fidèles à la démarche que nous nous sommes proposée : nous ne prêtons qu'à ceux qui ont les moyens de s'endetter et ne risquent pas, par de nouveaux emprunts, de mettre en péril l'équilibre de leur budget. Le CLF ne pratiquera jamais le surendettement abusif. » La leçon d'Angoulême a porté.

Illustration de cette politique, les régions et les départements, qui conservent une bonne marge de manœuvre financière, ont vu leur montant d'emprunts au CLF croître respectivement de 30 % et de 22 % par rapport à 1991. A l'inverse, ce montant n'a augmenté que de 3 % pour les communes, et surtout les grandes villes, ce qui contribue au désendettement progressif de ces collectivités, fréquemment en situation difficile. Aujourd'hui, selon M. Richard, *« les collectivités locales résistent à la morosité ambiante, mais elles sont entrées dans l'ère de la vigilance »*. Leurs investissements, qui ont progressé de 12 % en 1991 et de 5 % en 1992, devraient croître encore de 5 % en 1993, soit un peu plus de 200 milliards de francs, un bon soutien aux activités du secteur bâtiment-travaux publics.

Pour cette année, le CLF a consolidé sa position de numéro un en France pour les collectivités locales, avec une part de marché de 40 %-45 %, en s'orientant vers un financement accru des concessionnaires de services publics. Il veut poursuivre ses activités internationales (380 millions de dollars d'engagements nouveaux à New-York en 1992), en mettant en place un programme de 150 millions de livres (12 milliards de francs) en Grande-Bretagne, en effectuant un démarrage en Espagne et en prenant des participations dans des établissements spécialisés en Autriche (c'est fait) et bientôt en Hongrie.

Les résultats s'inscrivent en hausse pour la cinquième année consécutive, avec une progression de 12 % du produit net bancaire, à 2,88 milliards, et de 11 % du bénéfice net, à 1,19 milliard de francs, après 420 millions de francs de provisions, dont 390 pour l'immobilier. Introduite en Bourse en décembre 1991, l'action CLF a vu son cours monter de 68 % en 1992, constituant la quatrième meilleure performance de la Bourse de Paris, ce dont M. Richard s'enorgueillit beaucoup.

FRANÇOIS RENARD

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **American Airlines : 5 milliards de francs de pertes en 1992.** – American Airlines (AMR), première compagnie aérienne américaine, a annoncé une perte de 200 millions de dollars (1 milliard de francs) au dernier trimestre, qui fait culminer à 935 millions (5 milliards de francs) le déficit pour l'ensemble de 1992. Ce déficit surpasse celui, déjà record, de 240 millions de dollars accusé en 1991 et celui affiché au dernier trimestre de 1991 (125 millions de dollars). La perte du 4e trimestre est surtout imputable à plusieurs provisions totalisant 760 millions de dollars (4 milliards de francs) constituées au cours de l'année. Pour l'exercice 1992, le chiffre d'affaires s'inscrit en hausse de 11,7 % à 14,4 milliards de dollars (77 milliards de francs). Le président d'AMR, M. Robert Crandall, a déclaré dans un communiqué que la compagnie aérienne *« ne pouvait simplement pas connaître une autre année comme 1992 »*.

□ **Française des jeux : bénéfice net après impôts de 500 millions de francs en 1992 .** – La Française des jeux (FDJ) a enregistré en 1992 un bénéfice net après impôts de 500 millions de francs contre 326 millions en 1991, 131 millions en 1990, a annoncé le 19 janvier le président de société, M. Gérard Colé. Les versements à l'Etat s'élèveront pour 1992 à 8 milliards de francs (contre 6 milliards en 1991). Le chiffre d'affaires de la FDJ (Loto, Loto sportif et jeux instantanés) a augmenté de 42 %, passant de 21,2 milliards de francs en 1991 à 30,2 milliards en 1992. Cette augmentation, qualifiée par M. Colé de *« triomphe des saltimbanques »*, est due principalement au succès du Millionnaire, ce jeu instantané dont le chiffre d'affaires a été de 9 milliards de francs pour 1992.

CRISES

□ **Nouvelles journées de chômage partiel chez Citroën-Rennes.** – L'usine Citroën de Rennes (13 000 salariés) procédera à quatre nouvelles journées de chômage partiel en février, après les quarante-deux jours chômés sur l'ensemble de l'année 1992 et les quatre jours chômés en janvier. Les quelque 1 500 ouvriers du centre de production de Rennes-La Janais affectés à la construction de la XM ne travailleront pas les 5, 12, 19 et 26 février, de même que leurs 1 500 collègues du centre de Rennes-La Barre-Thomas. Les 1 000 personnes de l'atelier d'emboutissage de La Janais chômeront une seule journée. Citroën espère une amélioration de la situation grâce à la fabrication à Rennes de la Xantia, un modèle qui succédera à la BX et dont le lancement est prévu début mars.

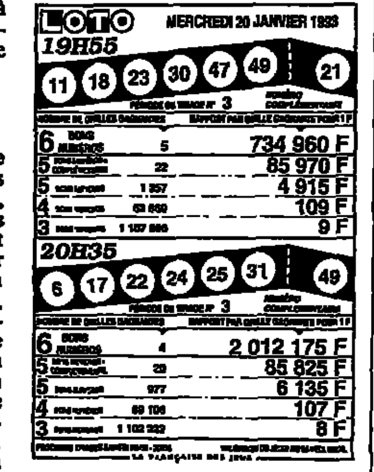
□ **Yves Rocher annonce 229 suppressions de postes, dont 53 licenciements secs.** – La direction d'Yves Rocher SA a annoncé, mercredi 20 janvier, à l'issue d'un comité central d'entreprise à La Gacilly (Morbihan), siège de la société, la suppression de 229 postes au cours de l'année 1993, parmi lesquels 113 reclassements internes, 63 départs en retraite et préretraite, et 53 licenciements « secs ». L'ensemble des unités de production et des services d'Yves Rocher SA, société du groupe spécialisée dans les cosmétiques à base de plantes, seraient touchées par ce plan social, le plus important depuis la création de l'entreprise en 1959. Yves Rocher SA emploie au total 2 119 personnes dans ses deux principales unités de La Gacilly, ainsi qu'à Ploërmel et dans ses services administratifs et commerciaux de Rennes et de Paris.

RAPPROCHEMENT

□ **Fusion dans l'agroalimentaire néerlandais.** – Deux des plus anciennes entreprises néerlandaises, le fabricant de produits alimentaires Wessanen et le distillateur Bols, ont annoncé, mercredi 20 janvier, leur décision de fusionner. Fondé en 1735 comme commerce de graines, Wessanen est devenu au fil des siècles un producteur éclectique de denrées comestibles qui a réalisé en 1991 plus de la moitié de son chiffre d'affaires (12 milliards de francs, et un bénéfice de 330 millions de francs) aux Etats-Unis. Son président avait exprimé l'ambition d'en faire un grand acteur du secteur agroalimentaire européen aux côtés des BSN, Nestlé et Unilever. C'est dans ce contexte qu'il faut replacer la fusion annoncée avec le distillateur Bols. Fabricant d'un genièvre réputé depuis 1575, celui-ci est aujourd'hui implanté dans 28 pays et est l'importateur-distributeur aux Pays-Bas de nombre de « liqueurs » étrangères, tel le cognac Courvoisier. Bols a enregistré en 1991 un chiffre d'affaires de 3,9 milliards de francs et dégagé un bénéfice de 315 millions de francs. Sur la base des résultats prévisionnels 1992, Wessanen et Bols vont former un groupe pesant une quinzaine de milliards de francs de chiffre d'affaires et employant 9 000 personnes. – *(Corr.)*

CONTRAT

□ **La compagnie britannique P and O commande un paquebot géant à des chantiers italiens.** – La compagnie maritime britannique P and O a passé commande d'un nouveau paquebot géant de 77 000 tonnes aux chantiers navals italiens Fincantieri pour 300 millions de dollars (1,65 milliard de francs), a-t-elle annoncé mercredi 20 janvier. Le nouveau bateau, le *Sun-Princess*, sera le plus gros de la flotte de paquebots de croisière du groupe. Il sera mis en service en décembre 1995. – *(AFP.)*



Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 21 janvier ↓

Dégradation

La tendance continuait à se dégrader jeudi à la Bourse de Paris dans un marché affecté par l'annonce de mauvais résultats par des groupes industriels de premier plan et déçu une fois de plus par la décision de la Bundesbank de laisser ses taux inchangés. En recul de 0,35 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait vers 14 heures une perte de 0,59 %.

Cette baisse se manifestait dans un marché actif en raison notamment d'importants échanges sur le titre Lyonnaise des Eaux-Dumez, dont la cotation avait dû être suspendue mercredi, en raison de l'annonce par le groupe d'une division des résultats par trois pour 1992 à la suite d'importantes provisions pour l'immobilier. A la reprise des cotations jeudi matin, le cours de Lyonnaise-Dumez plongeait de 10 % et le recul avoisinait ensuite les 7 %.

Une méfiance se manifeste donc envers les valeurs du CAC 40 qui font depuis des mois l'objet de toutes les sollicitudes des investisseurs nationaux et internationaux. Après la mauvaise humeur manifestée la veille envers Elf Sanofi, qui va absorber Yves Saint Laurent, le marché se régularisait, le groupe pharmaceutique perdant 0,1 % et YSL s'appréciant de 0,5 %. Les analystes estiment finalement que, à moyen terme, le groupe pharmaceutique a réalisé plutôt une bonne opération. Seule crainte de quelques spécialistes, que MM. Pierre Bergé et Yves Saint Laurent, qui vont détenir 8 % d'Elf Sanofi, vendent cette participation.

NEW-YORK, 20 janvier ↓

Légère baisse

L'investiture du président Bill Clinton à la Maison Blanche a été reçue avec prudence à Wall Street, dont les cours sont restés largement inchangés durant l'essentiel de la journée de mercredi 20 janvier pour terminer en baisse en raison d'une vague de ventes informatiques durant la dernière heure d'échanges. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 241,95 points en baisse de 14,04 points, soit un repli de 0,43 %. Quelque 269 millions de titres ont été échangés. Les valeurs en hausse ont été moins nombreuses que celles en baisse : 882 contre 974, alors que 570 actions sont restées inchangées.

Les investisseurs ont accueilli M. Clinton avec une grande prudence, ont noté des analystes, en ajoutant que l'absence de nouveaux indicateurs économiques avait contribué au repli de Wall Street. Ces derniers ont également souligné que les valeurs de la Bourse new-yorkaise étaient surachetées et que même si le Dow Jones devait remonter quelque peu à court terme, sa progression ne durerait pas plus de deux jours d'affilée.

VALEURS	Cours du 19 janv.	Cours du 20 janv.
Alcoa	68 7/8	68 3/4
ATT	53 3/8	53 7/8
Boeing	38 7/8	38 5/8
Chase Manhattan Bank	29 7/8	30
Du Pont de Nemours	47	46 7/8
Eastman Kodak	48 1/2	48 5/8
Exxon	58 3/4	58 5/8
Ford	47 3/8	46 5/8
General Electric	84 1/8	82 5/8
General Motors	38 5/8	38 1/4
Goodyear	65 1/4	65 1/4
IBM	48 3/8	48 7/8
ITT	71 1/2	72 1/2
Mobil Oil	60 3/4	60 1/2
Pfizer	61	63 1/2
Schlumberger	58	58
Texaco	58 3/8	58 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	129 1/4	128
Union Carbide	16 1/2	16 3/8
United Tech.	48 3/4	48 3/4
Westinghouse	14 1/8	14
Xerox Corp.	83 7/8	83 1/8

LONDRES, 20 janvier ↑

Progression

Le Stock Exchange a terminé une séance chaotique en légère hausse, mercredi 20 janvier, persuadé que les mauvais chiffres des ventes de détail britanniques en décembre vont forcer le gouvernement à déclencher une baisse des taux d'intérêt plus rapide que prévu. L'indice Footsie des cent grandes valeurs, qui avait perdu près de 10 points dans la matinée, a terminé en hausse de 11,1 points, soit 0,4 % à 2 748,7 points. Les échanges ont porté sur 597,1 millions d'actions contre 551 millions la veille.

Le marché a été pris de court par l'annonce d'une baisse de 0,7 % des ventes de détail en décembre au lieu de la hausse de 0,4 % prévue par les analystes. Mais après une chute momentanée les opérateurs ont rapidement préféré voir dans cette dégradation la perspective que le gouvernement devrait baisser les taux pour soutenir l'économie.

TOKYO, 21 janvier ↓

Indécise

Après avoir été en légère baisse pendant l'essentiel de la séance du 21 janvier, la Bourse de Tokyo a fini par s'inscrire en légère hausse en clôture dans des transactions animées mais toujours peu étoffées. L'indice Nikkei 225 a gagné en fin de journée 28,50 points, soit 0,17 %, à 16 538,68 points.

Le Kabuto-cho a fait peu de cas de l'investiture du président américain Bill Clinton et s'est passionné pour une information de presse selon laquelle la chaîne de supermarchés Ito-Yokado négocierait l'achat d'une participation dans les grands magasins Isetan. Les investisseurs ont également réagi à une information selon laquelle Nippon Steel rachèterait NMB Semiconductor à sa maison mère Minebea.

VALEURS	Cours du 20 janv.	Cours du 21 janv.
Ajinomoto	1 190	1 190
Bridgestone	1 130	1 150
Canon	1 360	1 390
Fuji Bank	1 710	1 730
Honda Motors	1 280	1 270
Matsushita Electric	1 140	1 130
Mitsubishi Heavy	512	512
Sony Corp.	4 200	4 210
Toyota Motors	1 400	1 390

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	450	451	Intern. Computer	136	...
B.A.C.	23 70	...	I.P.B.M.	31 05	
Boiron (Ly)	485	480	Locamic	37 10	40 90 d
Boisset (Lyon)	243	237	Matra Comm.	305	.
C.A.L-de-Fr. (C.C.I.)	725	725	Molex	135 80	135 80
Calberson	240	236	N.S.C. Schlumberger	780	760
Cardif	899	901	Publ.Filipacchi	515	502
C.E.G.E.P.	180	185	Rhone-Alp.Eco (Ly.)	317	317
C.F.P.I.	239	....	Select Invest (Ly)	94 40	94 40
C.N.I.M.	960	980	Sebio	138	135 50
Codetour	280	280	Sopra	315	314 90
Conforama	....	...	TF1	428	420
Creeks	96	...	Thermador H. (Ly)	305	301
Dauphin	205	205	Unilog	220	219
Delmas	970	965	Viel et Cie	118	118
Demachy Worms Cie	354	438	Y. St-Laurent Groupe	763	767
Devanlay	1175	....			
Deville	69	....			
Dollsco	102	120			
Editions Belfond	198	....			
Europ. Propulsion	165 50	168			
Finacor	127	127 50			
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....			
G.L.M.	440	430			
Gravograph	130	130			
Guimoli	940	945			
I.C.C.	190	190			
Idianova	44 50	44 10			
Immob. Hôtelière	1000	990			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 20 janvier 1993
Nombre de contrats estimés : 129 927

COURS	ÉCHÉANCES Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	113,30	114,44	114,42
Précédent	113,58	114,72	114,60

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Fév. 93	OPTIONS D'ACHAT Mars 93	OPTIONS DE VENTE Fév. 93	OPTIONS DE VENTE Mars 93
113	–	0,81	0,14	0,47

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 14 023

COURS	Jan. 93	Fév. 93	Mars 93
Dernier	1 840	1 863	1 881
Précédent	1 857	1 878	1 894

CHANGES

Dollar : 5,45 F ↓

Le dollar progressait, jeudi 21 janvier à Paris, s'échangeant à 5,45 francs, contre 5,4280 francs à la clôture des échanges interbancaires de mercredi, et le franc poursuivait sa reprise à 3,3775 F pour 1 mark. A Francfort, le dollar ouvrait à 1,6140 DM contre 1,6055 DM la veille.

FRANCFORT	20 janv.	21 janv.
Dollar (en DM)	1,6055	1,6140
TOKYO	**20 janv.**	**21 janv.**
Dollar (en yens)	125,39	124,68

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (21 janv.)	12 1/16-12 3/16 %
New-York (20 janv.)	3 %

BOURSES

PARIS (SBF, *base 100 : 31-12-81*)

	19 janv.	20 janv.
Indice général CAC	480,06	480,94
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 837,74	1 818,82

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	19 janv.	20 janv.
Industrielles	3 256	3 241,95

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	19 janv.	20 janv.
100 valeurs	2 737,60	2 748,70
30 valeurs	2 124,70	2 133,90
Mines d'or	60,20	60
Fonds d'Etat	93,28	93,48

FRANCFORT

	19 janv.	20 janv.
Dax	1 578,83	1 574,88

TOKYO

	20 janv.	21 janv.
Nikkei Dow Jones	16 510,18	16 538,68
Indice général	1 266,08	1 264,66

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

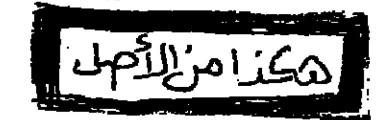
	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,4255	5,4275	5,5350	5,5400
Yen (100)	4,3438	4,3473	4,4275	4,4339
Ecu	6,6315	6,6362	6,6568	6,6663
Deutschemark	3,3770	3,3775	3,4015	3,4043
Franc suisse	3,6818	3,6855	3,7335	3,7401
Lire italienne (1000)	3,6975	3,7014	3,6887	3,6953
Livre sterling	8,3662	8,3748	8,4585	8,4729
Peseta (100)	4,7756	4,7795	4,7393	4,7478

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 3/16	3 5/16	3 5/16	3 7/16
Yen (100)	3 11/16	3 13/16	3 9/16	3 11/16	3 7/16	3 9/16
Ecu	9 5/8	9 7/8	9 5/8	9 3/4	9 7/16	9 9/16
Deutschemark	8 1/2	8 5/8	8 1/4	8 3/8	7 15/16	8 1/16
Franc suisse	5 7/16	5 9/16	5 1/2	5 5/8	5 7/16	5 9/16
Lire italienne (1000)	12 1/8	12 5/8	12 1/4	12 1/2	12 1/8	12 1/2
Livre sterling	7	7 1/8	6 7/8	7	6 9/16	6 11/16
Peseta (100)	14 3/8	14 5/8	14 3/16	14 3/8	13 7/8	14 1/16
Franc français	11 5/8	12	11 3/8	11 13/16	10 3/16	10 11/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

□ **Le MATIF complète sa gamme de produits sur les taux français.** – Le MATIF (marché à terme international de France) disposera à partir du 28 janvier d'une gamme de produits à terme couvrant la totalité de la courbe des taux français, grâce au contrat « Franc long terme », basé sur les obligations d'Etat de quinze à trente ans. Ce contrat, le premier en Europe pour cette échéance, cousin éloigné du contrat américain T-Bonds à trente ans, qui est le premier du monde par son volume, répond à une demande pressante des investisseurs et se donne pour objectif de devenir la référence en Europe pour les taux longs.



ÈS FINANCIERS

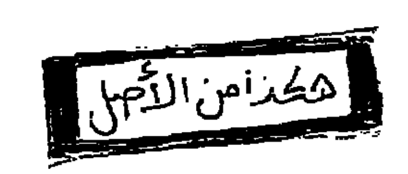
PARIS

Second marché

36-15 TAPEZ LE MONDE

CHANGES

BOURSES



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 21 JANVIER

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5090	C.N.E 3%	5150	5150	5250	+ 1 94
825	B.N.P. T.P.	870	875	870	....
813	Cr.Lyon. T.P.	839	839	840	+ 0 12
1614	Renault T.P.	1690	1690	1690	....
1650	Rhone Poul. T.P.	1680	1680	1670	- 0 60
999	Saint Gobain T.P.	1042	1050	1050	+ 0 77
790	Thomson T.P.	801	805	795	- 0 75
630	ACCOR	659	657	653	- 0 91
790	Air Liquide	765	765	760	- 0 65
675	Alcatel-Alsthom	657	660	653	- 0 61
1610	Als.Superm.	1581	1581	1570	- 0 70
250	A L S P I	256 60	256	252 60	- 1 56
485	AGF Sté Centrale	538	536	535	- 0 56
73	Avenir H. Média	78 50	78 20	78 30	- 0 25
1000	Axa (ex Cie Midi)	1119	1115	1095	- 2 14
124	Bafip	138	138	141	+ 2 17
40	Bail-Equipem.	61 10	61	62	+ 1 47
630	Bail Investiss.	694	695	705	+ 1 59
395	Bancaire	438	438 90	423	- 3 42
600	Bazar H.-V.	632	631	631	- 0 16
1220	Berger (M)	1200	1200	1190	- 0 83
375	Bertrand Faure	380	....	....	....
930	Bic	1095	1089	1087	- 0 73
1070	B.I.P.	1090	1090	1090	....
118	BIS	138 70	138 60	139	+ 0 22
420	B N P (Ci)	458	450	452 10	- 1 29
400	Bolloré Tech	409	402 10	402 10	- 1 69
2900	Bongrain	2880	2880	2880	....
420	Bon-Marché	442	439	436	- 1 36
580	Bouygues	602	598	593	- 1 50
82	BP France	84	83	82	- 2 38
940	B S N	909	910	911	+ 0 22
1090	Canal Plus	1119	1118	1116	- 0 27
156	Cap Gem.S.	152	151	150 10	- 1 25
176	Carnaudmetalbox	192	191 10	195	+ 1 56
2310	Carrefour	2310	2330	2313	+ 0 13
147	Casino	147 50	148 50	146 70	- 0 54
98	Casino ADP	96 10	96	97 50	+ 1 46
475	Castorama D.L.	523	523	524	+ 0 19
210	C.C.F.	217 90	215 80	214 30	- 1 65
25	CCMC Ly	29	29	29	....
395	C.D.M.E.	394 60	395	397 50	+ 0 73
115	C.E.G.I.D.	126 50	124	124	- 1 98
42	Centrest (Ny)	48 05	50 60	48	- 0 10
290	C.E.P. Comm.	342	343	340	- 0 58
70	Cerus	83	81 60	80 50	- 3 01
920	Cetelem	1100	1101	1117	+ 1 55
315	CF Inc	248	259	265	+ 6 85
275	CGI Info	260	259	266	+ 2 31
950	C G I P	920	919	912	- 0 87
600	CGP	621	....	....	....
1240	Chargeurs S A	1229	1228	1235	+ 0 49
220	Christian Dior	216	216	216	....
440	C I C A (M)	480	480	480	....
270	Ciments franc.	273 50	273 40	268	- 2 74
475	Clarins	499	495	496 50	- 0 50
370	Club Mediter.	401	401	400 50	- 0 12
830	Colas	857	851	867	+ 1 17
220	Cpt. Entrep.	214	215	218 50	+ 2 10
1190	Compt Mod.	1180	1180	1170	- 0 85
235	CPR (Paris Réé.)	266	266	265 10	- 0 34

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
960	Créd. Foncier	997	995	988	- 0 90
335	Crédit Loc France	335	337	336	....
430	Cr Lyon (Ci)	539	535	517	- 4 08
1090	Crédit Nat.	1229	1230	1220	- 0 65
540	CSEE	500	....	....	....
3190	Damart	3220	3217	3290	+ 2 17
350	Dassault Aviation	371	371	370	- 0 27
180	Dassault Electr.	220 60	221	220 20	- 0 14
1220	De Dietrich	1339	1325	1335	- 0 30
460	Degremont	460	460	458	- 0 43
33	Dév.R.d.C.(Li)	42 50	42 50	41 20	- 3 06
45	Dév.R.Sud-Est	61	....	....	....
280	D M C	285	285 10	283	- 0 75
385	Docks France	398	395	396 50	- 0 38
81	Dynaction	108 70	109	109	+ 0 28
2140	Eaux (Gie)	2092	2050	2069	- 1 15
700	E.B.F.	680	670	670	- 1 47
385	Ecco	422	417	419	- 0 71
350	Elf Aquitaine	332 40	334	333	+ 0 18
1100	ElfSanofi(ExSanofi)	970	972	970	....
225	Erap-Elf (Certif)	231	228	231	....
610	Eridania-Beghin	591	596	585	- 1 02
390	Essilor	413 90	408	405	- 2 15
177	Essil.Int.(DP)	187 10	188	188 50	- 0 32
770	Esso	747	746	740	- 0 94
1310	Eurafrance	1499	1450	1465	- 2 27
415	Euro RSCG	475	477	472	- 0 63
62	Eurodisneyland	65 35	65 20	65 75	+ 0 61
770	Europe 1	840	850	845	+ 0 60
27	Eurotunnel	33 05	33	33	- 0 15
1450	Exor	1450	1450	1450	....
117	Finextel	120	120	121 10	+ 0 92
240	Fives Lille	285	283	289	+ 1 40
605	Fougerolle	622	622	610	- 1 93
3380	Fromager. Bel	3660	3665	3600	- 1 64
1780	Gal.Lafayette	1779	1680	1680	- 5 56
330	G.A.N.	357	350	343 20	- 3 87
320	Gascogne (B)	345 90	358	358	+ 3 50
1240	Gaz et Eaux	1280	1275	1277	- 0 23
585	Geophysique	550	542	544	- 1 09
825	Groupe André SA	675	670	660	- 2 22
415	Groupe Cité	495	490	493	- 0 40
340	GTM-Entrep.	341	339	340	- 0 29
1410	Guyenne-Gas.	1445	1440	1430	- 1 04
77	Hachette	90 40	90	90 80	+ 0 44
435	Havas	432	431 90	426 10	- 1 37
230	Ifis	234 70	231	236	+ 0 13
345	Imétal	356	354	353	- 0 56
135	Immob. Phénix	142 50	139 30	139 20	- 2 32
130	Ingénico	145	143 50	143	- 1 38
8900	Inst. Mérieux	7980	7900	7920	- 0 50
415	Interbail	415	418	418 50	+ 0 84
360	Intertechnique	390	385	382	- 2 05
820	J. Lefebvre	920	911	910	- 1 09
475	Klépierre	480	477	475	- 1 04
590	Labinal	565	565	553	- 2 12
325	Lafarge	330	330	332 10	+ 0 64

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
280	Lebon	266	....	....	....
3900	Legrand	3990	3995	3992	+ 0 05
2120	Legrand (DP)	2200	2200	2170	- 1 36
132	Legris Industries	156 10	158	155	- 0 70
705	Locindus	720	730	720	....
3620	L.V.M.H.	3317	3317	3275	- 1 27
470	Lyon.Eaux/Dumez	435 50	398	405 20	- 6 96
37	Majorette Ly	37	....	....	....
275	Mar. Wendel	295	288 10	287	- 2 71
182	Matra	231 50	231	234	+ 1 08
78	Metaleurop	85	85 50	85	....
15	Métrologie In.	14 70	14 60	14 50	- 1 36
180	Michelin	198 80	198 20	197 80	- 0 50
90	MMB	85 50	85 50	87	+ 1 75
82	Moulinex	76 10	76 50	77 50	+ 1 84
725	Navig. Mixte	870	873	865	- 0 57
123	Nord-Est	134	132	131 10	- 2 16
215	Nordon (Ny)	285	287 90	284	- 0 35
41	Olipar	54	54	49	- 9 26
1010	Oréal	999	1005	1007	+ 0 80
355	Paribas	396 80	393	381 70	- 3 78
210	Pechiney Int	223	222 50	223 50	+ 0 22
285	Pechiney (CIP)	284	284	284	....
360	Pernod Ricard	351 10	348	351 90	+ 0 23
580	Peugeot	594	595	597	+ 0 51
284	Pinault	289 80	285	289 80	....
760	Plastic-Omn.	795	798	782	- 1 64
186	Poliet Ex.Lamb.Fr.	237 50	231	225	- 5 26
795	Primagaz	860	858	868	+ 0 93
639	Printemps	564	558	557	- 1 24
540	Promodès	549	545	540	- 1 64
210	Radiotechn.	256	259	251 50	- 1 76
6440	Redoute (La)	6440	6450	6440	....
136	Remy Cointreau	139	139 50	139	....
530	R. Poulenc CIP	510	511	509	- 0 20
34	Rochette(La)	37 25	36 55	35 80	- 3 88
410	Roussel Uclaf	438	435	423	- 3 42
2780	R. Impé.Ly *	2840	2840	2840	....
133	Sade (Ny)	130	132	132	+ 1 54
2450	Sagem	2420	2410	2400	- 0 83
505	Saint Gobain	489	489	482	- 1 43
1140	Saint Louis	1154	1155	1149	- 0 43
1610	Salomon Ly	1610	1600	1615	+ 0 31
310	Salvepar (Ny)	290	292	290	....
1460	S A T	1605	1500	1600	- 0 33
280	Saut. Chât.	280 40	279 10	278 10	- 0 46
790	Saupiquet (Ns)	752	760	735	- 2 26
590	Schneider	628	620	620	- 1 27
10	SCOA	11 65	11 55	11 46	- 1 72
380	Scor s.a.	422	420	420	- 0 47
340	S.E.B.	336 50	336	331 10	- 1 60
425	Sefimeg	414	410	410 10	- 0 94
128	Selectibanque	129 50	128	130	+ 0 39
125	Sextant A.	136 50	138 20	133 50	- 2 20
510	S F I M	540	540	540	....
170	S.G.E.	186	184	178	- 4 30
450	Simco	447	445	447	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
795	St. Rossignol	810	810	800	- 1 23
355	Sigos	404	409	430	+ 6 44
800	Société Géné.	598	596	599	+ 0 17
40	Sodecco(B)	38 90	38 90	39	+ 0 28
66	Sodero(Ns)	70 50	69 20	70	- 0 71
975	Sodexho	1016	1011	1017	+ 0 10
73	Sogenal(Ny)	78 75	78 75	77 20	- 1 97
350	Sogerap	355	350	346 50	- 2 39
1090	Som-Allib.	1186	1170	1180	- 0 51
395	SOPHIA	395	398 80	394	- 0 25
950	Sovac	1012	1000	1019	+ 0 69
265	SPEP	349 50	343	340	- 2 72
290	Spie-Batignol.	303	301	300	- 0 99
575	Strafor Facom	572	566	570	- 0 35
265	Suez	272	265	264	- 2 94
1170	Synthélabo	1234	1222	1224	- 0 81
141	Thomson CSF	151 10	150	150	- 0 73
220	Total	222 80	221 10	219 50	- 1 48
140	- (certif)	145	141 10	142	- 2 07
188	Truffaut Fin.	194 50	196	190	- 2 31
475	U.A.P.	501	500	498	- 0 60
179	U F B Locab.	225	224	222	- 1 33
155	U.G.C. DA (Robur)	168 90	170	169	+ 0 06
400	U I C	413	410	415	+ 0 48
485	U I F	468	460	465	- 0 64
770	U I S	770	751	751	- 2 47
340	Unibail	339 30	339	339	- 0 09
640	Valéo	719	730	719	...
140	Vallourec	150	150	149 10	- 0 60
245	Via Banque	261	258	252	- 3 45
220	Worms et Cie	240	239 40	235	- 2 08
1370	Zodiac	1530	1527	1530	..
740	Elf Gabon	815	818	809	- 0 74
88	Amax	90 80	90 90	90 50	- 0 33
161	Amer. Barrick	154	154 30	155 10	+ 0 71
133	Amer. Express	140	138 50	139 10	- 0 64
275	A.T.T.	294 50	293 60	295 70	+ 0 41
95	Anglo Amer.C.	104 40	107 50	107 50	+ 2 97
181	Amgold	159 50	158	158	- 0 94
210	Banco Santander	225	230	228	+ 1 33
700	B.A.S.F.	710	712	715	+ 0 70
880	Bayer	896	905	902	+ 0 67
40	Blenheim Plc	44 70	44 75	45 40	+ 1 57
23	Buffelsfont.	20 80	19 85	20 60	- 0 96
151	Chase Manh.	163	161 80	162 20	- 0 49
1780	Daimler Benz	1898	....	....	....
84	De Beers	74 45	73 90	75 20	+ 1 01
2160	Deutsche Bank	2180	2172	2160	- 0 92
1180	Dresdner Bank	1195	1191	1187	- 0 67
34	Driefontein	35 10	34 70	35 10	....
260	Du Pont-Nem.	255	256	253 80	- 0 47
220	Eastman Kodak	265	263 40	264	- 0 38
6	East Rand	7	7 15	7 15	+ 2 14
26	Echo Bay	23	23 50	23 60	+ 2 61
185	Electrolux	170 10	....	....	...
141	Ericsson	138 80	141	139 20	+ 0 29
336	Exxon Corp.	318	316 70	317 20	- 0 25

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
225	Ford Motor	259	253 30	252 40	- 2 55
26	Freegold	25 35	25 10	26 30	+ 3 75
11	Gencor	10 80		..	
475	Gén. Elect.	455	454	450 20	- 1 05
175	Gén. Motors	200	198 80	198	- 1 00
300	Gén. Belgique	322	322 60	322 50	+ 0 16
38	Gd. Metropol.	36 40	36 15	37	+ 1 65
42	Guinness	39 20	39 20	39 55	+ 0 89
19 50	Hanson PLC	20 35	20	20	- 1 72
6 50	Harmony Gold	6 70	6 70	6 85	+ 2 24
360	Hewlett Packard	390	381 80	383 30	- 1 72
33	Hitachi	31 50	31 10	31 10	- 1 27
820	Hoechst	841	857	860	+ 2 26
59	Homestak	59	58 65	58	- 1 69
85	I.C.I.	93	92 10	92 10	- 0 97
280	I.B.M.	259 60	256 50	255 90	- 1 43
380	I.T.T.	388 10	393 10	390 30	+ 1 34
164	Ito Yokado	156 80	152 90	150 50	- 4 02
52	Matsushita	49 90	48 40	48 50	- 2 81
265	Mc Donald's	270	268 10	269	- 0 37
255	Merck	225 50	225 50	226 40	+ 0 40
565	Minnesota M.	537		.	
37	Mitsubishi	36 50	36 30	36 20	- 0 82
340	Mobil corp.	328 80	327 70	327 70	- 0 33
365	Morgan J.P.	333 20	330	330	- 0 96
4160	Nestlé	3940	3935	3951	+ 0 28
121	Norsk Hydro	129 20	129 50	128	- 0 93
55	OFSIL	52 20	52 35	54	+ 3 45
1250	Pétrofina	1188	1192	1260	+ 6 06
425	Philip Morris	388	384	387 80	- 0 05
59	Philips	68 80	69 10	69 20	+ 0 58
61	Placer Dome	65 10	67	67 15	+ 3 15
295	Procter Gamble	269 80	272 80	272 60	+ 1 04
181	Quilmès	178 10	178	178	- 0 06
14 50	Randfontein	13	13 05	13 05	+ 0 38
250	Rhone Poul. Rorer	243 50	243 40	244	+ 0 21
445	Royal Dutch	430 10	429	429	- 0 26
55	R T Z	53 30	53 70	53 70	+ 0 75
12 50	Saat.& Saatchi	14	14	13 70	- 2 14
18 50	St Helena	16 60	16 60	16 90	+ 1 81
310	Schlumberger	307	306	306 90	- 0 03
45	Shell transp.	43 15	42 95	42 95	- 0 46
1970	Siemens	2008	2021	2018	+ 0 50
186	Sony	179 90	181 10	181 10	+ 0 67
84	Sumitomo Bank	75 50	75 50	75 50	..
159	T.D.K.	149 90	150 80	150 80	+ 0 60
55	Telefonica	61	60 90	61 35	+ 0 57
28	Toshiba	26 20	26 20	25 95	- 0 95
575	Unilever	576	578	578	+ 0 35
260	Unit Techn.	252 40	254	257	+ 1 82
153	Vaal Reefs	156	158 50	161	+ 3 21
810	Volkswagen	919	906	906	- 1 41
265	Volvo	265 10	..	....	..
51	West. Deep	49	49 20	50	+ 2 04
430	Xerox Corp.	454	449	449	- 1 10
114	Yamanouchi	105 80	105 80	105 80	..
4 46	Zambia Cop.	4 95	4 95	4 90	- 1 01

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	99 80	5 18
10,80%-79/94	100 95	4 11
Emp.Etat 13,4% 83	....	1 13
Emp.Etat 12,2% 84	100	12 16
10,26% mars 86	106	8 85
OAT 10% 5/2000	112 30	6 54
OAT 9,9% 12/1997	108 15	1 06
OAT 9,8% 1/1996	105 08	9 56
PTT 11,2% 85	106 50	1 57
CFF 10,30% 86	107 04	9 24
CFF 10,25% nov 90	111 75	8 76
CNA 10 % 1979	....	8 28
CNB Bques 5000F	98 65	0 47
CNB Paribas 5000F	97 80	0 47
CNB Suez 5000F	....	0 47
CNI 1/82 5000F	99 50	0 47
CNT 9 % 86	102 10	8 41
CRH 10,90% déc.85	....	0 59
CHARB FCE 3% 100	158	....
CNCA	1070	....
Cons.	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	632	....
Ly. Eaux cv 6,5%	749	....
Thoms. cv 9,2% 88	717	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1540	1502
Arbel	461	461
Bains C.Monaco	845	844
B.Hypoth.Europ.	216	213
B.N.P. Intercont.	330	325
Bénédictine	2110	..
Bidermann Internat.	469	....
Blanzy Ouest	900	....
B T P	16 05	16 30
Cambodge	975	....
Carbone Lorraine	279	279
Case Poclain	2 20	....
C.B.C.	253	250 50
C.E.G.F (Frigor.)	770	770
Cettenem Blanzy	305 10	305
Cerogen	20 10	...
Champex Ny.	11 35	....
CIC (CIP)	164	164
C.I.M.	1000	...

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2625	....
Comiphos	595	605
Cie Industrielle	3315	3320
Cpt Lyon Alemand	290	294
Concorde	615	615
Constr.Méc.Prov.	20 40	20 40
Crédit Gén.Ind.	104 50	....
Cr Universel (Cie)	325	....
Darblay	625	....
Delmas Vieljeux	1740	....
Didot Bottin	580	....
Eaux Bassin Vichy	3000	....
Ecia	257 50	255
Ent.Mag. Paris	5140	5150
Eridania-Béghin Cl.	470	468
Fidel	370 10	374
Finalens	300	....
F.I.P.P.	40	....
F.N.A.C.	1900	1919
Foncière (Cie)	445	448
Fonsine	330	330
France I.A.R.D.	356	399
France SA (La)	1670	1665
From. Paul-Renard	2051	....
Gaumont	336	335
Gazelim	241	249 50
Gévelot	438	438
G.F.C.	332	331
Groupe Victoire	710	....
G.T.I (Transport)	249 90	249 90
Immobail	333 50	....
Immobanque	645	....
Im.Marseillaise	4430	4435
Invest.(Sté Cie.)	3000	3000
Lambert Frères	....	....
Lille Bonnières	876	918
Locafrancaire	480	....
Louis Vuitton	606	584
Louvre	2789	2695
Lucia	235	....
Machines Bull	19 80	19 95
Mag.Uniprix	154	....
Magnant	640	....
Métal Déployé	300	....
Mors	45	43
Navigation (Nle)	135 40	136
Optorg	272	....
Oréal (CI)	565	586
Origny-Desvroise	497	500
Palais Nouveauté	1051	....
Paluel Marmont	430	...
Parfinance	173	176
Paris France	202	....
Paris Orléans	179 10	178 10
Parthena Invest.	220	....
Pathé Cinéma	....	....
Piper Heidsieck	801	....
Porcher	240	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Promodès (CI)	362	370
Publicis	603	605
Rochefortaise	117	115 10
Rosario	136	136 50
Rougier	160	161
S.A.C.E.R.	638	....
S.A.F.A.A.	200	200
S.A.F.I.C Alcan	170	....
Saga	351	....
Saint Dominique (F.)	120	120
Salins du Midi	510	510
Savoisienne M.	145	....
S.C.A.C.	690	....
Senelle	570	570
S.Ecod.Part. (M)	152	....
Silic	572	572
S.I.P.H.	100	....
S.M.C.I.	14	....
Sofal	475	470
Sofio	175	172 10
Sofical	1019	990
Sofitram (ex Sitram)	65	66
Sofragi	2175	....
Soudure Autogène	665	647
Sovabail	248 10	....
Stami	632	....
Taittinger	2170	2100
Testut-Aequitas	85	....
Tour Eiffel	222 20	222 20
Ufiner	1030	1050
Vicat	447	455
Viniprix	1675	....
Virax	109	....
Maroc Sté Brasseries	200	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	515	....
Akzo Nv Sico	404	409
Alcan Aluminium	96	95
American Brands	206	....
Arbed	241 10	....
Asturienne Mines	83	....
Banco Popular Espa.	584	596
B.Reglements Int.	18210	18500
Can.Pacifique	69 45	66 20
Chrysler Corp.	200	204
C I R	2 65	2 65
Commerzbank	817	....
Dow Chemical	295	298
Fiat	15 50	...
GBL (Brux Lamb.)	435	435
Gevaert	995	....
Glaxo Holdings Ltd	64 90	61 90
Goodyear Tire	379	....
Grace and Co (WR)	203	....
Honeywell Inc. Inc.	200	....
Johannesburg	58 50	....
Koninklijke Pakhoed	76 95	....
Kubota	21 50	....
Midland Bank	39	32
Noranda Mines	72 50	71 10
Olivetti priv.	4 30	4 30
Pfizer Inc	337 50	347
Ricoh	24 90	25 90
Robeco	292 30	292
Rodamco NV	142	....
Rolinco	287 50	287 10
Saipem	3 50	....
Sema Group	26	....
SKF Aktiebolaget	55	58
Tenneco Inc	203	....
Toray Ind.	25 50	24 35
West Rand Cons.	4	4 10

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	....
Calciphos	64 80	....
C G H Cogedor	7	....
Coparex	570	....
Drouot Assurances	....	....
Electro-Banque	....	....
Europ. Accum.	77 50	78
Europ Soutres Ind.	11 50	...
Guy Degrenne	256	....
Lecteurs du Monde	220 70	....
Nicolas	1100	1125
Particip. Perrier	204	....
Quadral	40	....
Rorento N.V.	244 60	245
St-Gobain-Emballage	1885	....
Schlumberger Ind.	490	490
S.E.P.R.	1381	....
S.M.T Goupil	0 61	0 75
S.P.R. act. B	232	....
Waterman	1100	....

SICAV (sélection) 20/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	198 62	194 28
Actimonétaire C	30247 72	30247 72
Actimonétaire D	30247 72	30247 72
Améri-gan.	7599 25	7308 97
Amplitude	648 71	629 82
Associc.	1175 71	1175 71
Assur Futur	428 98	418 50
Auracic	1049 48	1018 91
Avenir Alizes	1746 54	1712 29
Axa Capital	184 58	179 20
Axa Court Terme	8465 37	8465 37
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	919 15	892 38
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn.	777 05	764 42
Axa Europe	126 84	123 15
Axa Investissements	108 07	104 92
Axa NPI	120 89	117 37
Axa Ob.Fr.Extrans.	152 36	147 92
Axa Ob.In.Ex Mu.U.Sa	137 69	133 68
Axa Prem.Ex.Agepre.	124 61	120 98
Axa S&I.Ex.Dr.Sele.	151 23	146 83
Axa Valeurs PER	124 64	121 01
Cadence 1	1065 95	1045 05
Cadence 2	1071 53	1050 52
Cadence 3	1063 38	1042 53
Capimonétaire	6673 64	6667 17
Capioblig	6925 20	6789 41
Capitacic	1422 16	1401 13•
Cosmos	1413 48	1379
Comptavalor	3734 18	3728 59
Conventimmo	335 88	329 29
Credinter	446 54	433 53
Credit Mutuel Capital	1361 09	1334 40
Cred.Mut.Ep.Cour T.	709 10	709 10
Cred.Mut.Ep.Index	96 88	94 07
Cred.Mut.Ep.J.	73907 12	73907 12
Cred.Mut.Ep.Long.T.	198 25	192 94
Créd.Mut.Ep.Monde	1188 29	1158 49
Cred.Mut.Ep.Quatre	1114 88	1085 04
Dieze	1383 59	1349 84
Drouot France	854 69	829 80
Drouot Sécurité	232 53	225 76
Ecocic	1078 88	1047 26
Ecupar	128 16	124 43
Ecur. Capitalisation	2760	2732 67
Ecur. Expansion	510579 62	509814 90
Ecur. Géovaleurs	2345 19	2276 88
Ecur. Investissements	153 09	148 63
Ecur. Monepremière	71442 74	71442 74
Ecur. Monétaire	41853 24	41853 24
Ecur. Trésorerie	2579 48	2579 48
Ecur. Trimestriel	2079 34	2058 75
Elancial	111 48	108 23
Energia	262 67	260 78
Eparcic	3835 39	3835 39
Eparcourt-Sicav	4584 20	4572 77
Epargne Associa.	26891 27	26585 08
Epargne Capital	11623 99	11508 90
Epargne Croissance	1724	1677 86
Epargne Obligat.	211 03	205 38
Epargne-Unie	1317 62	1285 38
Epargne Valeur	445 65	433 72
Eulf Cash capi.	9407 89	9407 89•
Eufinvest cap.	613 98	596 11•
Eurco Solidarité	1102 99	1092 07
Eurocic Leaders	1017 28	987 65
Eurodyn	1152 77	1124 85
Euro Gan	6048 88	5816 23
Fonsicav	16383 56	16383 56
France-gan	9862 64	9579 46
France Garantie	280 07	279 51
France Obligations	606 24	600 24
Francic	450 46	437 34
Francic Pierre	102 80	99 81

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic-Régions	1089 23	1057 50
Fructi-Associations	37 37	37 37
Fructi-Capi	45 39	44 71
Fructidor	244 36	240 75
Fructifrance action C	919 88	897 44
Fructifrance action D	899 35	877 41
GAN Rendement	5325 61	5246 81
Gestilion	15859 14	15780 24
Gest.Associations	174 29	170 45
Horizon	1275 41	1238 26
HLM Monétaire	14833 99	14833 99
Indicia	1031 74	1011 36•
Indosuez Fse Court T.	1566 72	1566 72•
Interépar	109399 98	108213 57
Interoblig	14993 42	14889 63
Intersélection Fce	526 21	515 89
Japacic	146 18	141 92
Jeunepargne	301 60	297 14
Latitude	2390 79	2387 21
Lion Association	11044 31	11044 31
Lion Institution	32092 98	32012 95
Lionplus	1062 60	1041 96
Lion Trésor	2294 12	2271 41
Lion 20 000	27835 43	27835 43
Livret Bourse Inv.	568	551 46
Livret Portefeuil	713 82	693 03
Méditerranée	171 22	166 23
Mensuel CIC	10247 81	10146 35
Monedan	72557 71	72557 71
Mone.J.	38517 33	38517 33•
Monévalor	87262 91	87262 91
Mutualité dépôts	14366 29	14337 61
Natio Court Terme	101095 00	100793
Natio Court Terme2	303167 00	303167
Natio-Epargne	18928 94	18741 52
Natio-Ep. Ret.	128 21	122 83
Natio Epargne Trésor	8322 47	8305 86
Natio-Fran.index	999 94	973 19
Natio-Immo	1134 97	1104 59
Natio-Inter	1537 74	1496 58
Natio-Monétaire	26827 62	26827 62
Natio-Opportunités	1014 66	987 50
Natio-Patrimoine	1305 72	1270 77
Natio-Perspectives	1044 32	1016 37
Natio-Placements	82884 58	82884 58
Natio-Revenu	1065 05	1054 50
Natio Sécurité	11774 98	11774 98
Natio-Valeurs	874 46	851 06
Nippon-Gan	4722 64	4540 90
Nord Sud Dévelop.	1676 56	1673 21
Obli-Associations	165 32	163 66
Oblicic-Mondial	2740 69	2700 38
Oblicic-Régions	1086 64	1070 58
Oblifutur	3075 23	3000 22
Oblig. ttes catég.	187 18	184 41
Oblilion	1456 61	1442 19
Oblisécurité Sicav	13750 12	13750 12
Oraction	1007 77	983 19
Orvalor	7357 19	7212 93
Paribas Capitalisation	1632 14	1608 02
Paribas Opportunités	125 87	120 74
Paribas Patrimoine	581 20	567 51
Patrimoine Retraite	237 82	233 16
Parvalor	627 17	614 87
Placement A	1461 45	1432 79
Placement J	7685 34	7670
Placement M	71399 03	71256 52
Placement Nord	918 73	900 72
Plénitude	140 77	136 67
Poste Croissance	23136 96	23113 85
Poste Gestion	70056 25	70056 25
Première Oblig.	11251 34	11240 10
Prévoy. Ecureuil	119 23	118 05

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	31284 34	31284 34
Proficic	1002 53	978 08
Quartz	134 14	130 87
Réalvalor	741 66	727 12
Renacic	164 75	162 32
Revenus Trimestr.	5445 96	5392 04
Revenu-Vert	1188 63	1138 18
St Honoré Vie & Santé	971 29	927 25
St Honoré Bons du Tr.	11915 74	11856 46
St Honoré Invest.	771 50	736 52
St Honoré Pacifique	600 52	573 29
St Honoré Real	15932 03	15868 56
Sécuricic	1846 65	1846 65
Sécuri-Gan	12526 92	12280 31
Sécuritaux	1476 82	1476 82
Sicasden	733 16	722 33
Sicav Associations	1958 20	1958 20
SFI-CNP Assur	672 35	652 77
S.G. Fr. opport. C et D	1151 03	1128 46
Sicav 5.000	439 08	427 33
S.I. Est	1313 22	1274 97
Sivafrance	679 95	661 75
Sivom	398 01	387 36
Sivarente	222 78	218 39
Sivetar	431 05	419 51
S.N.I.	1077 95	1046 55
Sogesfrance C et D	1110	1088 24
Sogépargne	313 93	307 77
Sogevar	978 37	959 19
Soginter	1285 15	1259 86
Soleil Investissements	586 30	563 75
Solstice	2212 37	2206 85
State Street Act. Eur.	9250 14	8937 33•
State Street Act. Frce	10211 49	9914 07
St. Str. Act.Japon	9892 47	8657 94
State Street Emer. Mts	12528 35	11926 03•
St.Street OAT Plus	11193 90	10974 41
Stratégie Actions	836 75	804 57
Stratégie Rendement	1500 19	1452 97
Technocic	993 14	984 21
Techno-Gan	5628 56	5412 08
Thesora	709 17	702 15
Trésor Plus	1386 18	1372 44
Trésor Trimestriel	1054 49	1044 05
Trésoricic	138462 51	138462 51
Trilion	5262 42	5194 98
UAP Investissement	429 97	414 43
UAP Actions France	585 97	584 79
UAP Act. Select	615 96	593 70
UAP Asdiacardi	541 09	521 53
UAP Aktif	212 94	205 24
UAP Alto Sicav	170 12	163 97
UAP Moyen Terme	151 13	145 87
UAP Première Cat.	11618 55	11198 60
Uni-Associations	119 67	119 67•
Uni-Foncier	1213 50	1183 90
Unifrance	575 46	561 41
Uni Régions	1187 26	1138 79
Univar	249 31	249 21•
Univers Actions	1259 29	1228 58
Univers Obligations	1856 36	1811 08
Valorg	2175 39	2173 22
Valrea	56695 57	56668 24
Winterthur St-Honoré	223 39	213 26

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 21/1	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 424	....	5 2	5 7
Ecu	6 640	....	....	....
Allemagne (100 dm)	338 180	....	328	348
Belgique (100 F)	16 425	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 750	....	290	310
Italie (1000 lires)	3 692	....	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	88 030	....	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	8 373	....	8	8 9
Grèce (100 drachmes)	2 530	....	2 1	2 8
Suisse (100 f)	369 580	....	356	376
Suède (100 krs)	75 780	....	71	80
Norvège (100 k)	78 880	....	75	84
Autriche (100 sch)	48 064	....	46 8	49 8
Espagne (100 pes)	4 778	....	4 5	5
Portugal (100 esc)	3 760	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 248	....	4 1	4 5
Japon (100 yens)	4 340	....	4 2	4 4

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/1
Or fin (kilo en barre)	57700	57900
Or fin (en lingot)	57750	57900
Napoléon (20f)	331	332
Pièce Fr (10 f)	419	405
Pièce Suisse (20 f)	331	329
Pièce Latine (20 f)	330	327
Souverain	422	426
Pièce 20 dollars	2090	2090
Pièce 10 dollars	1180	1185
Pièce 5 dollars	560	581 25
Pièce 50 pesos	2155	2155
Pièce 10 florins	341	340

PHILATÉLIE

Canards à la française









La Poste mettra en vente générale, le lundi 8 février, quatre timbres de la série « Nature de France » consacrés à des espèces protégées de canards : Harle piette (*Mergus albellus*, 2 F), Fuligule nyroca (*Aythya nyroca*, 3 F), Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*, 4 F) et Harle huppé (*Mergus serrator*, 5 F). Cette série accueille donc, pour la seconde fois, des oiseaux, qui succèdent aux quatre rapaces diurnes de 1984. Avec le Harle piette et le Fuligule nyroca, La Poste a choisi des espèces de canards peu représentées sur les timbres étrangers.

Très bien imprimés en taille-douce, en six couleurs, ils ne font pas oublier le carnet émis par la Hongrie en 1988, qui représentait des canards *(Bucephala clangula, Anas crecca, Anas penelope, Netta rufina, Anas strepera)* ... accompagnés de six recettes pour les accommoder.

Les timbres, au format vertical 26 x 36,85 mm, dessinés et gravés par Marie-Noëlle Goffin, mis en page par Roger Druet, sont imprimés en taille-douce en feuilles de trente.

P. J.

▶ Vente anticipée à Villars-les-Dombes (Ain), les 6 et 7 février, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au parc des Oiseaux ; le 6 février, de 9 heures à 12 heures, au bureau de poste de Villars-les-Dombes (boîte aux lettres spéciale).

▶ Souvenirs philatéliques : Assistance médicale inter-sanitaire (AMIS), J. Couturier, 01400 Châtillon-sur-Chalaronne.

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*, 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex ; téléphone : (1) 49-60-33-28, télécopie : (1) 49-60-33-29. Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.

En filigrane

• ***Il était une fois La Poste...*** – La direction de la communication de La Poste vient d'éditer *Il était une fois, La Poste...*, astucieux dossier pédagogique gratuit destiné aux classes de CM 1 et CM 2 sur l'histoire et les services de La Poste. Sous une chemise cartonnée, il contient une brochure de huit pages de questions-réponses (A quoi sert le timbre ? Quand l'a-t-on inventé ? Est-ce que les marins reçoivent du courrier ? ...) ; des fiches de travail, avec problèmes et questionnaires ; un chèque postal spécimen et une fiche d'évaluation du dossier, que l'enseignant est invité à retourner à La Poste (renseignements : La Poste, direction de la communication, 20, avenue de Ségur, 75700 Paris).

• **Festival du cirque de Monte-Carlo.** – L'Office des émissions de timbres-poste de la principauté de Monaco a émis, le 5 janvier, un timbre à 2,50 F pour le XVII[e] Festival du cirque de Monte-Carlo, qui se déroulera du 28 janvier au 4 février sous le chapiteau Espace-Fontvieille (renseignements : (16) 93-50-22-22).

• **Prix Jean-Chièze de gravure sur bois.** – Les prochains prix Jean-Chièze destinés à encourager la gravure sur bois, dont Jean Delpech, entre autres, fut lauréat, seront attribués vers la fin mars. Les inscriptions seront closes le 28 février. Renseignements : Association Jean-Chièze, 11, rue Berryer, 75008 Paris (joindre une enveloppe timbrée pour la réponse).

DÉFENSE

Au conseil des ministres

Le général Yves Aubert reçoit sa quatrième étoile

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Pierre Joxe, le conseil des ministres du mercredi 20 janvier a approuvé les promotions et nominations suivantes :

• **Air.** – Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien le général de division aérienne Yves Aubert.

Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne Jean-Marie Le Patezour ; général de brigade aérienne, le colonel Marc Alban.

• **Marine.** – Sont promus : commissaire général de première classe, le commissaire général de deuxième classe Michel Renvoise, nommé inspecteur du commissariat de la marine ; commissaire général de deuxième classe, le commissaire en chef de première classe Jacques Allingry.

Sont nommés : directeur du collège interarmées de défense, le vice-amiral Marc Merlo ; inspecteur des armements nucléaires, le contre-amiral Joseph Bodard ; directeur du commissariat de la marine, le commissaire général de deuxième classe Pierre Reignier.

• **Gendarmerie.** – Sont promus : général de division, le général de brigade Paul Perennez, nommé commandant la région de gendarmerie « Atlantique » et la circonscription de gendarmerie de Bordeaux, et le général de brigade Philippe Rutler ; général de brigade, les colonels Barthélémy Pialot et Henri Petit.

• **Armement.** – Est nommé chef du bureau des contrats de la direction des constructions navales, l'ingénieur général de deuxième classe Bertrand Thouvenin.

CARNET DU Monde

Naissances

Marie-Claire et Pascal DEVILLERS
partagent avec
Jean et Luc
la joie d'annoncer la naissance de

Marc,

à Compiègne, le 17 décembre 1992.

Décès

– Nous apprenons le décès de

René BAEHREL,
ancien élève de l'Ecole
normale supérieure de Saint-Cloud,
professeur honoraire,
docteur ès lettres,

survenu le 1[er] janvier 1993, en sa quatre-vingt-neuvième année, à son domicile parisien, 197, rue du Faubourg-Saint-Denis.

Il a été inhumé auprès de son épouse dans le cimetière de Maurs-Cantal, le mardi 12 janvier, au milieu de ses amis.

Auteur d'une thèse intitulée « Une croissance : la basse Provence rurale de la fin du seizième siècle à 1789 », défendue en 1959, publiée en 1961 et rééditée en 1988 aux Editions de l'école des hautes études en sciences sociales, il occupe une place à part dans la recherche historique de ces trente dernières années pour avoir défini une méthode qui aura influencé en profondeur le développement de la recherche en matière d'histoire rurale moderne et conserve encore aujourd'hui une grande part d'actualité.

– Le 18 janvier 1993, nous a quittés, à l'âge de quatre-vingt-six ans,

M[me] veuve Sylvia Sarah KAHN.

Ses obsèques ont eu lieu le 19 janvier, à Nice, dans l'intimité familiale.

De la part de ses enfants,
Elie et Philippe,
qui rappellent le souvenir de son époux

M. René KAHN,
professeur de lettres,

décédé à Alger le 19 janvier 1951.

– M[me] Yvonne Cayol,
née Lopez,
son épouse,
Jacqueline et Ham, Jean-Pierre et Mireille, Bernadette et Joseph, Elisabeth et Robert,
ses enfants,
Christine et Alice, Julien, François et Mathias,
ses petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès, le 17 janvier 1993, à son domicile, de

M. Charles CAYOL,
né le 25 décembre 1907.

Selon son désir, ses obsèques religieuses ont eu lieu dans la stricte intimité familiale, le mercredi 20 janvier.

Il a vécu sa vie entière dans la générosité et dans le dévouement aux autres.

En union avec lui, adressez des dons aux associations s'occupant des plus démunis.

1, avenue Olympe,
13007 Marseille.

– M. Georges Gonzaga,
son époux,
Raphaël,
son fils,
M[me] Suppo,
sa mère,
M[me] Gonzaga,
M[me] Testud,
ses enfants et petits-enfants,
Anne de Perignon
et sa famille,
font part du rappel à Dieu de

Anne-Marie GONZAGA,

le 19 janvier 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 22 janvier, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Passy, 88, rue de l'Assomption, Paris-16[e].

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

Vous pouvez adresser vos dons à l'association ARC (Association de recherche sur le cancer), 14, avenue Paul-Vaillant-Couturier, 94800 Villejuif.

55, rue de l'Assomption,
75116 Paris.

– M[me] Sarah Korn,
sa mère,
M[me] Maurice Korn,
son épouse,
Laurence et Amnon Grinbaum
et leurs enfants,
Sylvie et Stéphane Spada
et leur fille,
Richard Korn,
ses enfants et petits-enfants,
M. et M[me] Albert Korn,
M[me] Rachel Rakier,
Sa famille,
Et ses amis,
sont très tristes d'annoncer la disparition de

M. Maurice KORN,

survenue le 20 janvier 1993.

Les obsèques auront lieu le vendredi 22 janvier.

On se réunira porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 14 h 45.

– Lyon. Saint-Didier-au-Mont-d'Or. Paris. Bruxelles.

M. Joseph Bernard Mollard,
son époux,
Jean-Claude, Danièle, Françoise, Pierre, Yves,
ses enfants,
Et tous ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M[me] Madeleine MOLLARD,
née Labruyère,

survenu le 19 janvier 1993, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le 22 janvier 1993, en l'église de Saint-Didier-au-Mont-d'Or.

Jean-Claude PLAIGE,
ingénieur AGRI-Rennes 46,
administrateur CFTC
de la MSA Côte-d'Or,

s'est endormi dans la paix du Seigneur le 19 janvier 1993, dans sa soixante-dixième année.

Eliane Plaige,
son épouse,
Benoit et Natalia Plaige,
Isabelle et Lucien Thion,
Irène et Dominique Chéritat,
Remi Philippe,
ses enfants et beaux-enfants,
Cécile, Alexandra et Maxime,
ses petits-enfants,
Sa famille,
Parents et alliés,
vous invitent à partager leur peine et leur espérance dans la Résurrection, lors d'une messe célébrée le lundi 25 janvier 1993, à 14 heures, en la cathédrale Saint-Bénigne, à Dijon.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Ni fleurs ni couronnes. Dons éventuels au Secours catholique, 9 *ter*, boulevard Voltaire, 21000 Dijon.

47, rue Lamartine,
21000 Dijon.

– Nous avons le regret d'annoncer le décès de

Anne Michèle REZNIKOW,
née Seiman,
6 janvier 1939-14 janvier 1993.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Il y a quarante jours nous quittait

Sacha TURINCEV.

Une prière sera dite le samedi 23 janvier 1993, à 20 heures, en l'église orthodoxe russe des Trois-Saints-Hiérarques, 5, rue Petel, Paris-15[e].

Messes anniversaires

– Pour le dixième anniversaire du rappel à Dieu du président

Georges BIDAULT,

une messe sera célébrée à son intention, le lundi 25 janvier 1993, à 17 heures, en la chapelle des Jésuites, 42, rue de Grenelle.

Manifestations du souvenir

– Les anciens de l'Association générale des étudiants de Paris, des différentes corpos et associations d'étudiants, sont invités à assister à l'inauguration officielle par M. Jean Tiberi, premier adjoint au maire de Paris, du monument aux étudiants morts pour la France qui aura lieu le mardi 26 janvier 1993, à 12 heures, dans la cour de l'université Paris-I (anciennement faculté de droit), 12, place du Panthéon, Paris-5[e].

Conférences

– Faut-il aider l'Afrique ? (Y a-t-il un devoir d'ingérence ?), avec J.-C. Ruffin, vice-président de Médecins sans frontières, mardi 26 janvier 1993, à 20 h 30, église protestante de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17[e]. Entrée libre.

Communications diverses

– Du 22 au 24 janvier 1943, les polices française et allemande raflent à Marseille au moins huit cents juifs, français pour la plupart, sous couvert d'une opération de nettoyage de la ville.

Transférés à Compiègne, dans des conditions inhumaines, sept cent quatre-vingts d'entre eux sont déportés *via* Drancy, au camp d'extermination de Sobibor le 23 mars 1943.

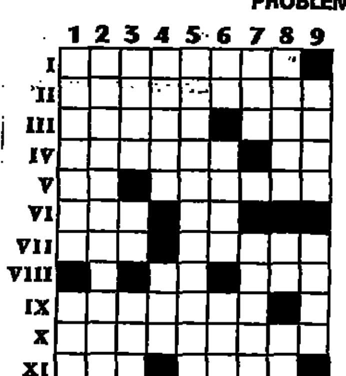
Aucun ne survivra.

Le Centre de documentation juive contemporaine (CDJC) rappelle le souvenir de ces victimes par une exposition photographique sur cette grande rafle de Marseille.

Cette exposition se tient au CDJC, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris-4[e], jusqu'au 30 mars.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5960



HORIZONTALEMENT

I. Peuvent être entendus quand ils sont petits. – II. L'art de faire des pâtés. – III. C'était la galère ! Lieu de formation. – IV. Bien fait. Une base d'accord. – V. Symbole. Est rempli de moelle. – VI. Anglaise, a de solides mâchoires. Adverbe. – VII. Seconde, c'est une solution. Peut se vendre à la pièce. – VIII. « Sortie » des enfants. Mot de reconnaissance. – IX. A qui on peut donc apporter leur salade. – X. Auquel on a donné de l'éclat. – XI. Baie du Japon. Rivière.

VERTICALEMENT

1. Peut être corrigée pour avoir le prix. Est parfois appelé compagnon quand il est petit. – 2. Qui ont de grandes feuilles. – 3. N'est pas le bon côté. D'un auxiliaire. Se lance dans les retranchements. – 4. Des bruits inquiétants. Fit un assortiment de couleurs. – 5. Auquel on ne peut pas échapper. – 6. Participe. Une grande nappe. Heureux, prétendait à la moitié. – 7. Un point. Prendre un teint de fleur. – 8. La grande famille. Contribue à faire une grande rivière. Pronom. – 9. Paya cher son repas. Pays.

Solution du problème n° 5959

Horizontalement

I. Spicilège. – II. Tamiseurs. – III. Enéma. Su. – IV. Etreintes. – V. Poise. – VI. Lin. Acte. – VII. Esaü. Chou. – VIII. Dateur. – IX. Aspiré. Ès. – X. Ane. Nu. – XI. Erse. Parc.

Verticalement

1. Steeple. Age. – 2. Pantoises. – 3. Imerina. Pas. – 4. Cimes. Udine. – 5. Isaïe. Are. – 6. Lé. Acte. – 7. Eustache. Na. – 8. Grue. Toueur. – 9. Es. Sueurs.

GUY BROUTY

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 19 janvier. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris - Tél. : (1) 47-42-23-22), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 0-150 ; Les Carroz-d'Arâches : 0-200 ; Chamonix : 20-290 ; Châtel : 0-50 ; La Clusaz : 0-150 ; Combloux : 0-40 ; Les Contamines-Montjoie : 0-180 ; Flaine : 10-200 ; Les Gets : n.c. ; Le Grand-Bornand : 0-50 ; Les Houches : n.c. ; Megève : 0-100 ; Morillon : n.c. ; Morzine : 0-40 ; Praz-de-Lys-Sommand : 10-30 ; Praz-sur-Arly : 0-60 ; Saint-Gervais : 5-60.

SAVOIE

Les Aillons : 0-0 ; Les Arcs : 30-300 ; Arèches-Beaufort : 50-170 ; Aussois : 10-90 ; Bessans : 65-85 ; Bonneval-sur-Arc : 40-250 ; Le Corbier : 5-80 ; Courchevel : 25-160 ; Crest-Voland-Cohennoz : 0-20 ; Flumet : 0-50 ; Les Karellis : 3-180 ; Les Ménuires : 15-150 ; Méribel : n.c. ; La Norma : 0-100 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 0-50 ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 5-130 ; La Plagne (altitude) : 85-300 ; Pralognan-la-Vanoise : n.c. ; La Rosière 1850 : 65-230 ; Saint-François-Longchamp : 5-160 ; Les Saisies : 20-40 ; Tignes : 122-350 ; La Toussuire : 10-40 ; Val-Cenis : 10-120 ; Valfréjus : 5-130 ; Val-d'Isère : 89-140 ; Valloire : 10-100 ; Valmeinier : 5-100 ; Valmorel : 10-140 ; Val-Thorens : 110-300.

ISÈRE

Alpe d'Huez : 30-250 ; Alpe-du-Grand-Serre : 0-20 ; Auris-en-Oisans : 10-30 ; Autrans : n.c. ; Chamrousse : 0-30 ; Le Collet-d'Allevard : 0-30 ; Les Deux-Alpes : 30-230 ; Gresse-en-Vercors : n.c. ; Lans-en-Vercors : n.c. ; Méaudre : n.c. ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 0-5 ; Les Sept-Laux : 0-20 ; Villard-de-Lans-Corrençon : 15-30.

ALPES DU SUD

Auron : 10-30 ; Beuil-les-Launes : 0-0 ; Briançon : 40-140 ; Isola 2000 : 20-50 ; Montgenèvre : n.c. ; Orcières-Merlette : 15-155 ; Les Orres : 20-120 ; Pra-Loup : 5-60 ; Puy-Saint-Vincent : 20-130 ; Risoul : 15-75 ; Le Sauze-Super-Sauze : 5-50 ; Serre-Chevalier : 40-140 ; Superdévoluy : 0-50 ; Valberg : 30-0 ; Val-d'Allos-Le Seignus : 15-40 ; Val-d'Allos-La Foux : 15-70 ; Vars : n.c.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 0-30 ; Barèges : 40-30 ; Cauterets-Lys : 30-140 ; Font-Romeu : 25-40 ; Gourette : 0-50 ; Luchon-Superbagnères : 10-50 ; Luz-Ardiden : n.c. ; Peyragudes : n.c. ; Piau-Engaly : 20-80 ; Saint-Lary-Soulan : 15-60.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 0-10 ; Besse-Super-Besse : n.c. ; Super-Lioran : n.c.

JURA

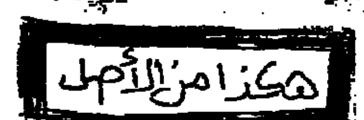
Métabief : 0-0 ; Mijoux-Lelex-La Faucille : 0-0 ; Les Rousses : 0-0.

VOSGES

Le Bonhomme : 0-0 ; La Bresse-Hohneck : n.c. ; Gérardmer : n.c. ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c. ; Ventron : n.c.

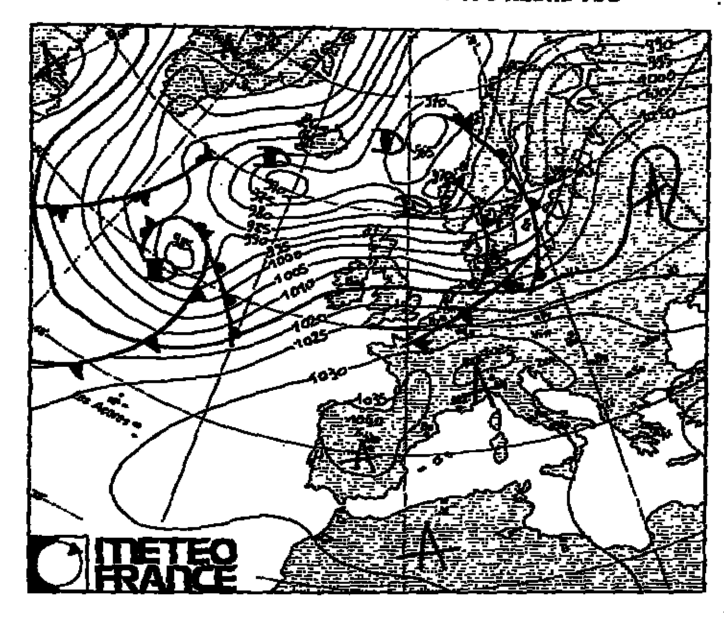
LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

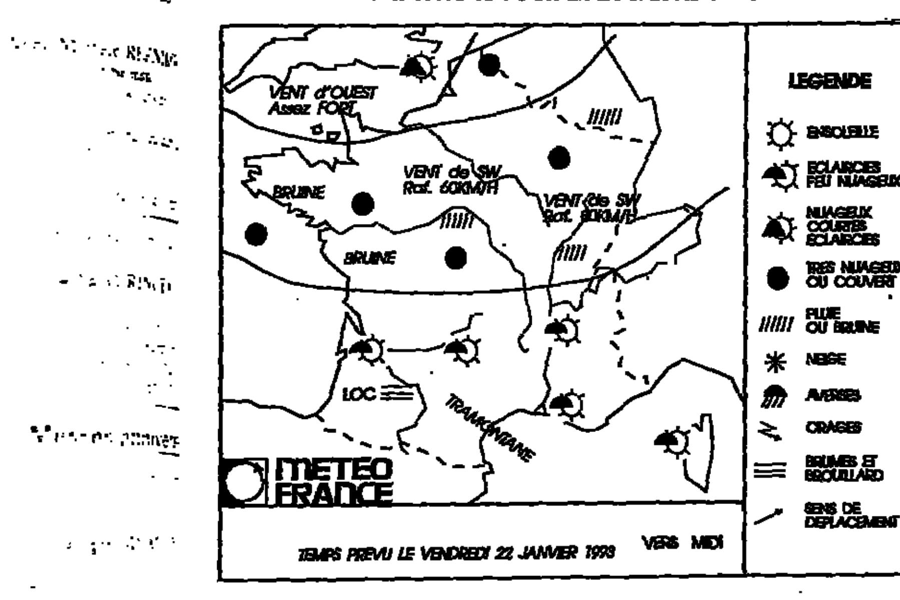


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21 JANVIER 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 22 JANVIER 1993



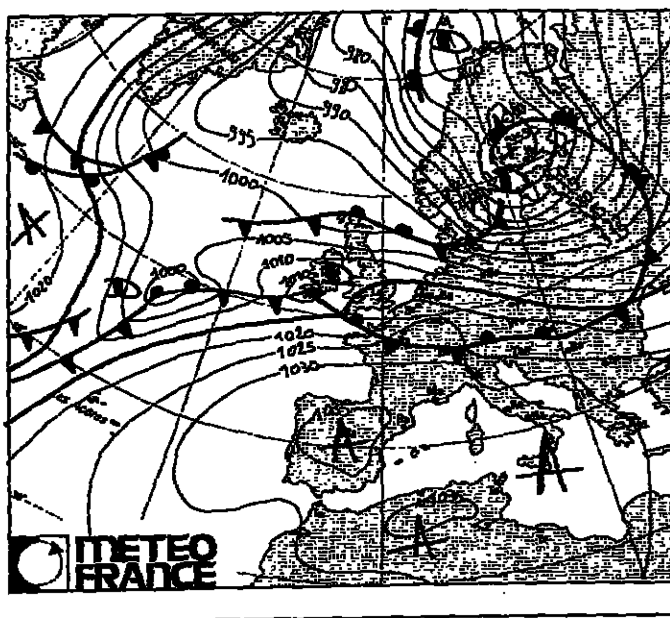
Vendredi : pluie au Nord, soleil au Sud. – Le matin, le ciel sera couvert et pluvieux sur la Bretagne, la Normandie, l'Ile-de-France, le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, la région Champagne-Ardenne, la Lorraine et l'Alsace. Le vent de sud-ouest se renforcera et atteindra 60 à 70 km/heure dans l'intérieur. Plus au sud, des nuages élevés voileront le ciel de la région Poitou-Charentes à la Franche-Comté. Sur la moitié sud, le soleil brillera, sauf localement dans la vallée de la Garonne et la région lyonnaise où des brouillards persisteront.

En cours de journée, la zone pluvieuse descendra vers le Sud et touchera les régions allant de la région Poitou-Charentes à la Franche-Comté. Le vent fort se maintiendra à 60/80 km/heure. Sur le Nord-Pas-de-Calais, quelques timides éclaircies perceront.

Les températures matinales seront douces sur la moitié nord, entre 6 et 10 degrés. Sur la moitié sud, elles seront plus fraîches, entre 0 et – 3 degrés. De Poitou-Charentes à la Franche-Comté, elles seront de l'ordre de 2 à 6 degrés.

L'après-midi, le thermomètre marquera 10 à 14 degrés, localement 14 à 18 degrés dans le Sud-Ouest et près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 23 JANVIER 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 21-1-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 20-1-1993 à 6 heures TUC et le 21-1-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	16	5	D
BIARRITZ	16	3	D
BORDEAUX	15	2	D
BOURGES	12	7	C
BREST	12	11	N
CAEN	14	10	C
CHERBOURG	12	10	N
CLERMONT-FER.	13	1	D
DIJON	11	4	C
GRENOBLE	9	–2	D
LILLE	12	9	D
LIMOGES	11	6	C
LYON	12	8	N
MARSEILLE	14	2	D
NANCY	10	7	P
NANTES	14	11	P
NICE	15	7	C
PARIS-MONTS.	13	11	C
PAU	14	6	D
PERPIGNAN	18	3	D
POINTE-A-PITRE	30	19	D
RENNES	14	11	C
ST-ETIENNE	13	–2	D
STRASBOURG	10	8	C
TOULOUSE	11	–1	D
TOURS	13	11	P
ÉTRANGER			
ALGER	19	2	D
AMSTERDAM	10	7	C
ATHÈNES	15	5	N
BANGKOK	34	25	D
BARCELONE	13	3	D
BELGRADE	2	–4	B
BERLIN	10	8	P
BRUXELLES	11	9	N
COPENHAGUE	7	6	C
DAKAR	24	18	D
GENÈVE	11	–3	D
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	7	3	C
JÉRUSALEM	12	1	D
LE CAIRE	19	8	D
LISBONNE	14	8	D
LONDRES	13	7	N
LOS ANGELES	16	9	N
LUXEMBOURG	8	7	C
MADRID	13	–3	D
MARRAKECH	21	6	N
MEXICO	25	13	D
MILAN	10	–6	N
MONTRÉAL	–1	–14	D
MOSCOU	–1	–5	C
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	20	7	D
NEW-YORK	6	–1	D
OSLO	2	1	C
PALMA	15	0	D
PÉKIN	1	–11	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	14	3	D
SÉVILLE	18	5	D
SINGAPOUR	29	23	C
STOCKHOLM	3	3	P
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	10	3	D
TUNIS	17	7	D
VARSOVIE	7	7	P
VENISE	5	0	B
VIENNE	12	9	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Une larme sur la joue du gendarme

UNE larme a roulé sur la joue du nouveau gendarme du monde. *Qu'importe qu'un sermon ou un Gospel l'aient arrachée à la paupière, ou une bouffée d'ivresse, ou quelque souvenir d'enfance, à Hope (Arkansas). Des milliards d'hommes ont pu la voir briller sous les projecteurs du «pool» des télés installées dans le temple. Quoi de plus télégénique qu'une larme? Mais quoi de plus déroutant, sur la joue du gendarme suprême?* On pleure dans les feuilletons, on pleure à «Perdu de vue» ou à «Sacrée soirée» (ou dans leurs équivalents américains), mais les puissants de ce monde ne pleurent pas en direct, sauf peut-être Reagan, qui était comédien.

Nul ne soupçonnerait d'inauthenticité le sanglot de Bill Clinton, et c'est bien pourquoi l'on ne pouvait se défendre d'un certain vertige en se demandant comment cette larme avait été «reçue» au Pentagone ou à Wall Street, mais aussi à Belgrade, à Bagdad, à Moscou, à Tokyo, à Mogadiscio, sur les plages d'Haïti où l'on fabrique des bateaux par dizaines, ou encore dans le «no man's land» des expulsés palestiniens (dans l'hypothèse improbable où ils auraient la télévision). Il ne manque pas de loups, sur la planète, affamés ou furieux, qui guettent sur CNN la main du gendarme. Tremblera-t-elle, cette main? De la machinerie à émotions qui a sécrété cette larme dépendent tant de trésors, et tant de vies!

Pour le reste, ce ne fut pas une intronisation mais un festival d'images, comme l'avant-goût d'une présidence qui ne devrait pas laisser longtemps les caméras sans pâture. Le recueillement sur la tombe des Kennedy, l'arrivée avec Hillary et Chelsea à la Maison Blanche, la longue caresse au chien des Bush : tout soulignait l'être humain, le contraire du soldat, l'être humain qui se souvient, vibre et pleure, rebelle à toutes les brutalités. Le plus fascinant, en William Jefferson Clinton, n'est pas seulement son souci des symboles télévisables, mais l'impression que chacun de ses gestes, de ses mots, de ses attitudes, est naturellement signe et symbole. Regardez, peuples du monde, la génération de Woodstock, des corn-flakes et du bonheur accéder enfin à la gendarmerie planétaire! A vivre ainsi dans son intimité, avec Chelsea et Socks, le chat, on aurait bien aimé assister à la suite. Lire par-dessus son épaule les premiers rapports de la CIA, essuyer avec lui les premiers chocs du pouvoir réel, dans sa cruauté inimaginable. Mais tout cela, c'est bien connu, ne se filme pas.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 21 janvier

TF 1

- 20.45 **Magazine : Mystères.** Présenté par Alexandre Baloud. L'affaire Rosewell : L'au-delà existe ou le mystère d'Andrea ; L'envoûtement Yvonne aimée de Malestroit.
- 22.55 **Magazine : L'Année sexy.** De Claude Maggiori. Rétrospective de l'année avec en exclusivité le clip de Madonna intégral.
- 23.45 **Série : Mike Hammer.**
- 1.15 **(sous réserve) Interview de Helmut Kohl et François Mitterrand, à l'occasion du trentième anniversaire du Traité d'amitié franco-allemand.**

FRANCE 2

- 20.50 ▶ **Magazine : Envoyé spécial.** De Paul Nahon et Bernard Benyamin. Etats-Unis : Couloirs de la mort ; Super-mamies.
- 22.20 **Téléfilm : Jusqu'à ce que le crime nous sépare.** De Matthew O'Connor.
- 23.55 **Journal et Météo.**
- 0.15 **Interview de Helmut Kohl et François Mitterrand, à l'occasion du trentième anniversaire du Traité d'amitié franco-allemand.**

FRANCE 3

- 20.45 **Cinéma : Loulou.** ■■■ Film français de Maurice Pialat (1979).
- 22.35 **Journal et Météo.**
- 23.00 **Cinéma : La Formule.** ■ Film américain de John G. Avildsen (1980).

CANAL PLUS

- 20.35 **Cinéma : Roger et moi.** ■■ Film américain de Michael Moore (1989).
- 22.00 **Flash d'informations.**
- 22.10 **Cinéma : Les Affranchis.** ■■■ Film américain de Martin Scorsese (1990) (v.o.).
- 0.30 **Cinéma : La Thune.** □ Film français de Philippe Galland (1991).

ARTE

- 20.40 **Soirée thématique : L'Art de rire.** Soirée conçue par Jean-Denis Bonan.
- 20.41 **Les Duels du zap.** Sketch allemand d'Ingolf Lück, suivi par : Les Frontières du rire ; L'Europe du rire.
- 21.00 **Documentaire : Le Rire de l'art.** De Jean-Denis Bonan et Noël Delamarre. Avec Phillipe Sollers, Ben.
- 21.30 **Cinéma : Le Soupirant.** ■■ Film français de Pierre Etaix (1962).
- 22.50 **Gai-rire ou comment soigner par le rire.**
- 23.00 **Sketches.** Zouc ; Raymond Devos.
- 23.05 **Documentaire : Cinépopée.** De Jean-Denis Bonan.
- 23.35 **Le Mot pour rire.**
- 23.45 **Brève histoire du rire.**
- 0.00 **Géographie du rire.**

M 6

- 20.45 **Cinéma : Deux enfoirés à Saint-Tropez.** □ Film français de Max Pecas (1985).
- 22.25 **Les Jeudis de l'angoisse.**
- 22.30 **Cinéma : Freddy 1, les griffes de la nuit.** ■ Film américain de Wes Craven (1984).
- 0.00 **Informations : Six minutes première heure.**
- 0.10 **Magazine : Fréquenstar.**

FRANCE-CULTURE

- 20.30 **Dramatique.** L'Exil de Jacob, de Philippe Deleigue.
- 21.30 **Profils perdus.** Jean Amrouche (1906-1962).
- 22.40 **Les Nuits magnétiques.** Muttuswamy Pillai, maître de danse.
- 0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Pierre Charras (Marthe jusqu'au soir).
- 0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 **Concert** (donné le 25 août 1992 lors du Festival de la Chaise-Dieu) : Gesu al sepolcro, opéra d'église, de Perti, par le Coro tradizionale corso Li Compagnia, le Coro della confraternita di Castelsardo, l'Orchestra della Cappella musicale de San Petronio de Bologna, dir. : Sergio Vartolo.
- 23.09 **Ainsi la nuit.** Quatuor pour piano et cordes en sol mineur op. 7, de Castillon ; Chanson perpétuelle pour soprano, piano et quatuor à cordes, de Chausson ; Sonate pour violoncelle et piano, de Bridge.
- 0.33 **L'Heure bleue.** Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat.

Vendredi 22 janvier

TF 1

- 15.15 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
- 16.10 **Feuilleton : Santa Barbara.**
- 16.35 **Club Dorothée.**
- 17.25 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
- 17.55 **Série : Hélène et les garçons.**
- 18.25 **Jeu : Une famille en or.**
- 18.55 **Magazine : Coucou, c'est nous!** Invitée : Valérie Mairesse.
- 19.50 **Divertissement : Le Bébête Show.**
- 20.00 **Journal, Météo et Infos neige.**
- 20.45 **Magazine : Les Marches de la gloire.** Présenté par Laurent Cabrol.
- 22.25 **Magazine : Ushuaïa.** L'île d'Hawaii. Chasseurs de crotales ; Le belouga, sur la route des fourrures ; Le king des superjoks ; Les avions du désert.
- 23.25 **Divertissement : Sexy Dingo.**
- 23.55 **Arthur, émission impossible.**

FRANCE 2

- 15.10 **Variétés : La Chance aux chansons.** Les enfants des stars.
- 16.10 **Jeu : Des chiffres et des lettres.** Animé par Laurent Romejko.
- 17.05 **Magazine : Giga.**
- 18.50 **Jeu : Score à battre.**
- 19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
- 20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
- 20.50 **Série : Maigret.** Les Caves du Majestic, de Claude Goretta, d'après Georges Simenon.
- 22.30 **Magazine : Bouillon de culture.** Invité : Philippe Labro, à l'occasion de la sortie en librairie de *Quinze ans*.
- 23.55 **Journal et Météo.**

FRANCE 3

- 15.35 **Série : La croisière s'amuse.**
- 16.25 **Magazine : Zapper n'est pas jouer.**
- 17.55 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
- 18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
- 18.55 **Un livre, un jour.** *Le Labyrinthe grec*, de Manuel Vazquez Montalban.
- 19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
- 20.05 **Jeu : Hugodélire** (et à 20.40)
- 20.15 **Divertissement : La Classe.**
- 20.43 **INC.**
- 20.45 **Magazine : Thalassa.** Les Belliot, d'Alain Guellaf. *Aux Chantiers de l'Atlantique, à Saint-Nazaire.*
- 21.50 **Magazine : Faut pas rêver.** Thaïlande : des hommes et des singes ; France : les bons et les méchants ; Madagascar : l'extraordinaire aventure de Jean Laborde.
- 22.45 **Journal et Météo.**
- 23.05 **Magazine : Le Divan.** Invité : Jean-Claude Morchoisne, dessinateur.
- 23.25 **Série : Les Incorruptibles.**
- 0.15 **Court métrage : Libre court.** Via Ventimiglia, de José Alcala.

CANAL PLUS

- 15.50 **BVP. Baffie vérifie la pub.** Présenté par Laurent Baffie.
- 16.00 **Cinéma : Tout pour réussir.** ■ Film américain de John Boorman (1990).
- 18.00 **Canaille peluche.** Doug.

En clair jusqu'à 19.30

- 18.30 **Le Top.**
- 19.15 **Flash d'informations.**
- 19.20 **Sport : Football.** Caen-PSG. Match de la 22e journée du championnat de France de D1, en direct. A 19.30, Coup d'envoi du match.
- 21.20 **Téléfilm : Le Retour de Sam McCloud.** D'Alan J. Levi.
- 22.50 **Flash d'informations.**
- 22.55 **Le Journal du cinéma.** Présenté par Isabelle Giordano. Spécial Avoriaz. Les résultats.
- 23.00 **Cinéma : Jamais sans ma fille.** ■ Film américain de Brian Gilbert (1990).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

- 17.00 **Téléfilm : Les Derniers Romantiques.** De Jack Gold (rediff.).
- 18.30 **Musique : Montreux Jazz Festival** (rediff.).
- 19.00 **Magazine : Rencontre.** Malek Chebel/Alexandra Kazan.
- 19.30 **Documentaire : Un couple dans sa différence.** De Claire Einsicht. *De Gaulle et Adenauer.*
- 20.15 **Bandes annonces.**
- 20.30 **8 1/2 Journal.**
- 20.40 **Magazine : Transit.** Consacré au trentième anniversaire du Traité d'amitié franco-allemand.
- 22.10 ▶ **Magazine : Macadam.** Concert Marvin Gaye.
- 23.40 **Documentaire : Témoins de notre siècle.** Carlo Schmidt (1896-1979) (30 min).

M 6



- 14.15 **Magazine : Destination musique.**
- 17.00 **Variétés : Multitop.**
- 17.30 **Série : Les Aventures de Tintin.** Vol 714 pour Sydney (1re partie).
- 18.00 **Série : Equalizer.**
- 19.00 **Série : Les Routes du paradis.**
- 19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
- 20.00 **Série : Cosby Show.**
- 20.35 **Magazine : Capital.**
- 20.45 **Téléfilm : Enquête à Chinatown.** De Michael Pressman.
- 22.30 **Série : Mission impossible, vingt ans après.**
- 23.30 **Magazine : Emotions.**
- 0.00 **Magazine : Culture rock.** Le renouveau du rock français 1974/1980.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 **Radio archives.** Charles Trenet.
- 21.30 **Musique : Black and Blue.** Autre profession : chanteur.
- 22.40 **Les Nuits magnétiques.** Le raggamuffin.
- 0.05 **Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de... Jean Roudaut.
- 0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 **Concert** (donné le 25 août 1992 à Dresde) : Die Verklaerte Nacht op. 4, de Schoenberg ; Symphonie no 4 en mi bémol majeur, de Bruckner, par la Saechsische Staatskapelle, dir. : Giuseppe Sinopoli.
- 23.09 **Jazz club** Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du New-Morning à Paris : le saxophoniste Steve Coleman avec Reggie Washington, contrebasse, et Gene Lake, batterie.
- 1.05 **Papillons de nuit.** Par Rudolf Sulzenbacher. Plaisanteries et musiques de salon.

Le Monde

Tout en entérinant la loi sur la passation des marchés publicitaires

Le Conseil constitutionnel restreint les pouvoirs du service central de prévention de la corruption

La réglementation des conditions de passation des marchés publicitaires est conforme à la Constitution. Ainsi en a décidé le Conseil constitutionnel, mercredi 20 janvier, en validant l'essentiel de la loi relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques, qui lui avait été déférée par les députés et les sénateurs de l'opposition. Il a, toutefois, considérablement restreint les pouvoirs du service central de prévention de la corruption en estimant qu'ils portaient atteinte aux libertés individuelles. Cette décision est signée par M. Robert Fabre, le doyen d'âge du Conseil, son président, M. Robert Badinter, ayant estimé que ses liens familiaux (il est le gendre de M. Marcel Bleustein-Blanchet, président-fondateur et actionnaire de référence de Publicis), ne lui permettaient pas de participer à un débat sur la législation de la publicité.

Pour les groupes de pression, le Conseil constitutionnel est souvent le dernier recours lorsqu'ils ont perdu la bataille parlementaire. Le combat mené par la profession publicitaire contre la partie les concernant dans le projet de loi de M. Pierre Bérégovoy qui vise à prévenir la corruption et à imposer la transparence dans la vie économique en a été, une fois encore, un bon exemple : l'essentiel des recours signés par les députés et les sénateurs de l'opposition, menés par MM. Pierre Mazeaud, député (RPR) de Haute-Savoie, et Etienne Dailly, sénateur (Rass. dém.) de Seine-et-Marne, concernait cet aspect du texte, dont la paternité revient à M. Michel Sapin, ministre de l'économie.

Leur défaite a été totale. Le Conseil constitutionnel a, en effet, estimé que *« les dispositions restrictives ont été prises par le législateur, compte tenu des particularités des activités publiciatires, en vue d'atteindre l'objectif général de transparence économique que celui-ci poursuit »*, et donc que, *« en dépit des contraintes qu'elles comportent, elles ne restreignent pas la liberté d'entreprendre des agents économiques concernés au point d'en dénaturer la portée »*.

L'autre point fort du dispositif voulu par le gouvernement a, lui, été sérieusement contesté. M. Mazeaud avait attiré l'attention du Conseil sur l'inconstitutionnalité du service central de prévention de la corruption, qui, placé auprès du ministre de la justice, est chargé, notamment, de *« centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention »* de la corruption.

Un service sans moyens

Sans aller aussi loin que le député RPR, les gardiens de la Constitution ont tenu à préciser qu'il n'était pas question de *« déroger aux dispositions protectrices de la liberté individuelle prévues »* par la loi Informatique et Libertés. Il a aussi refusé à ce service la possibilité de *« recourir pour les investigations de caractères techniques à toutes personnes qualifiées »*, car ces investigations n'étant pas limitées à des *« enquêtes administratives »*, il y avait un risque *« d'atteintes à la liberté individuelle sans garantie de l'autorité judiciaire »*.

Fidèle à sa jurisprudence traditionnelle, le Conseil a surtout privé ce service de la plupart de ses moyens d'investigation, en tout cas de ceux qui lui auraient permis de se faire communiquer tous les documents qu'il souhaitait, sans être obligé de les rendre, et de convoquer qui il voulait sans que ces personnes puissent se faire accompagner d'un *« conseil »*, ni que soit dressé *« contradictoirement »* un procès verbal de leur audition. Il a estimé que tout cela était *« de nature à méconnaître le respect de la liberté personnelle et à porter des atteintes excessives au droit de propriété »*.

Le principe constitutionnel de l'égalité de tous devant la loi a été mis en avant par le Conseil pour annuler un certain nombres d'exceptions prévues par les dispositions sur la transparence des actes des collectivités publiques. Ainsi il a estimé qu'il n'y avait pas de raison pour que les sociétés dont le capital est détenu majoritairement par une collectivité déléguant un service public ne soient pas soumises aux mêmes règles que les entreprises privées soumissionnant à une délégation de service public. De même, il n'a pas accepté que les sociétés d'économie mixte d'intérêt national contrôlées par l'Etat échappent aux obligations des autres sociétés d'économie mixte, lors de la passation de marchés publics. Il n'a pas non plus admis que les établissements publics à caractère industriel et commercial échappent aux investigations de la mission interministérielle d'enquête sur les marchés publics.

L'autonomie des collectivités locales

Un autre principe constitutionnel, celui de la libre autonomie des collectivités locales, lui a semblé être violé à deux reprises. S'il a admis que les délégations de service public soient limitées dans le temps et ne puissent pas *« dépasser la durée normale d'amortissement des installations mises en service »*, c'est *« eu égard à la multiplicité des modes de calcul d'amortissement ainsi qu'à la diversité et à la complexité des installations susceptibles d'être concernées »*. Mais il a précisé que le décret prévu ne pourrait pas *« définir par des règles de portée générale la durée normale d'amortissement »*. En revanche, il n'a pas accepté que soit limitée au tiers de sa durée initiale la prolongation de la délégation en cas de travaux non prévus au départ.

Pour la même raison, le Conseil constitutionnel a refusé au préfet le droit de surseoir à l'exécution d'une décision d'une collectivité locale en matière d'urbanisme, de marchés et de délégations de service public, le temps que le tribunal administratif se prononce sur une demande de sursis à exécution qu'il lui aurait faite, estimant cette décision contraire à la réglementation.

Les modifications apportées par cette loi à la législation sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales ont, en revanche, été validées par le Conseil, qui a simplement tenu à préciser que la nouvelle commission des partis politiques, qui auditionnera deux fois par an la commission nationale des comptes de campagnes et des financements politiques, ne pourra avoir sur elle de *« pouvoir d'instruction et de contrôle »*.

Utilisant une jurisprudence bâtie en 1987, selon laquelle *« les adjonctions ou modifications apportées au texte en cours de discussion* [parlementaire] *ne sauraient être sans lien avec ce dernier ni dépasser par leur objet et leur portée les limites inhérentes au droit d'amendement »*, le Conseil a annulé, car n'ayant pas leur place dans une loi sur la corruption et la transparence, les articles, introduits à l'Assemblée nationale, sur les conditions de résiliation d'un bail d'habitation, sur le permis de démolir et sur les inscriptions sur les listes électorales.

THIERRY BRÉHIER

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « le Monde des livres » folioté 23 à 24

Le numéro du « Monde » daté 21 janvier 1993 a été tiré à 468 146 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sans Visa » : Nantes et le « bois d'ébène »

Une ville regarde son histoire en face : Nantes veut s'ouvrir au monde, renouer des relations avec l'Afrique et l'Amérique sur un « sentier d'égalité », après avoir apuré ses comptes avec son passé de port négrier.

Dans ce même supplément : la Provence avant son mariage avec la France, le canal du Midi ou les écluses de l'oubli, visite au Jardins des plantes de Montpellier, premier à avoir été installé en France. Enfin, le Liban s'efforce de redevenir l'une des grandes terres d'accueil du bassin méditerranéen.

Les suites de l'affaire du sang contaminé

M. Fabius refuse le bénéfice éventuel de la prescription devant la Haute Cour

M. Laurent Fabius a confirmé, mercredi 20 janvier, au cours de l'émission « La marche du siècle », sur France 3, que ses avocats plaideront, vendredi, devant la commission d'instruction de la Haute Cour de justice, pour que les faits visés dans l'affaire du sang contaminé ne soient pas déclarés prescrits (*le Monde* daté 10-11 janvier). Le premier secrétaire du PS a indiqué que si c'était le cas, *« il faudrait retourner devant le Parlement »*, pour adopter une nouvelle mise en accusation.

M. Fabius, Mme Georgina Dufoix et M. Edmond Hervé, les trois anciens ministres socialistes mis en accusation par le Parlement dans l'affaire du sang contaminé, s'apprêtent à faire la démonstration de leur désunion, vendredi, devant la commission d'instruction de la Haute Cour de justice. Une réunion de coordination organisée le 19 janvier entre eux n'a pu déboucher sur un autre constat. Tandis que M. Fabius veut désormais éviter *« qu'il y ait le sentiment que des ministres, un premier ministre, puissent bénéficier d'une impunité »* et entend aller jusqu'au bout de sa démarche – *« Il faut que la commission se prononce sur le fond »*, a-t-il dit mercredi soir sur France 3 –, Mme Dufoix devrait, au contraire, faire plaider que les faits visés par la résolution de mise en accusation votée par les deux Assemblées sont prescrits, tandis que M. Hervé s'en remettra, selon la formule consacrée, à la sagesse des juges.

Ouvert à l'initiative de la commission d'instruction au début du mois de janvier, ce débat sur la prescription a paru inévitable. En France, les faits délictuels sont prescrits au terme d'un délai de trois ans à moins qu'un acte de procédure interrompe la prescription. Cet acte existe bel et bien – par exemple le réquisitoire définitif de 1992 dans le procès Garretta – mais certains juristes se demandent s'il peut jouer devant la Haute Cour. Le premier, M. Jacques Toubon, député (RPR) de Paris, avait relevé cette *« incertitude »* devant ses collègues le 19 décembre à l'Assemblée nationale.

En effet, soit les cinq juges composant la Commission d'instruction de la Haute Cour considèrent que le droit commun s'applique sans difficulté aux trois anciens ministres, et les faits visés ne sont alors pas prescrits ; soit ils admettent que la Haute Cour de justice, juridiction d'exception, induit des procédures « extraordinaires », et la prescription devient une hypothèse sérieuse.

Confrontée à ce dilemme juridique, la commission d'instruction a le choix entre plusieurs attitudes. Si elle déclare, vendredi, les faits visés par le Parlement prescrits, elle peut mettre un terme à son instruction ou décider de transmettre son dossier au procureur général en vue de demander une modification de sa saisine. Dans ce dernier cas, le procureur général saisit le président du Sénat ou de l'Assemblée nationale, et les deux Assemblées doivent adopter dans un délai de dix jours une *« motion étendant la mise en accusation »*. Comme le Parlement est en congé jusqu'au 2 avril, les juristes s'interrogent sur la lecture qu'il convient de faire à propos de ce délai de dix jours. La transmission du dossier d'instruction au président de l'une des deux Chambres impose-t-il la convocation d'une session extraordinaire ou le délai démarrerait-il à compter du 2 avril ? La question est aujourd'hui sans réponse.

La commission d'instruction, après avoir entendu les réquisitions du procureur général et les plaidoiries des anciens ministres, peut aussi joindre l'incident au fond, c'est-à-dire passer outre pour instruire et trancher en droit cette question à la fin de son enquête. Les juges, enfin, pourraient opter en faveur d'une troisième solution : continuer leur instruction après avoir rendu un arrêt établissant que les faits visés ne sont pas prescrits.

Dans cette hypothèse, M. Fabius, qui a répété vouloir *« que toute la lumière soit faite sur ce drame »*, serait donc provisoirement satisfait.

LAURENT GREILSAMER

La commémoration de l'exécution de Louis XVI

Deux cents ans après, place de la Concorde...

Les fleurs de lys en bouquets, brodées sur les étendards ou dorées sur épinglettes, étaient le signe de ralliement des cinq mille personnes rassemblées, jeudi 21 janvier en milieu de matinée, sur la place de la Concorde à Paris, pour célébrer le bicentenaire de la mort de Louis XVI. Ces manifestants bien mis n'étaient pas tous venus des beaux quartiers de la capitale, mais aussi de banlieue et de province. L'émotion était perceptible, pendant la minute de silence observée à 10 heures 22 précises, à l'instant même où le bourreau avait fait son office. Quelques larmes glissaient sur les visages graves, malgré le concert d'avertisseurs des « citoyens-automobilistes » bloqués rue Royale.

Au pied des statues symbolisant les villes de Rouen et de Brest, en face de l'Hôtel Crillon, le service d'ordre du comité d'honneur qui avait appelé à cette manifestation déposait des dizaines de gerbes blanches au bord du « périmètre sacré » où était dressé l'échafaud en 1793. Etendards levés, en culottes de peau, une quinzaine de scouts de Liévin qui avaient veillé toute la nuit à la cathédrale de Saint-Denis accueillaient des invités, parmi lesquels Bruno Mégret, délégué général du Front national, saisissait l'occasion de rétablir la *« vérité de l'Histoire »*.

Après que Jean Raspail ait annoncé la présence de l'ambassadeur des Etats-Unis, saluée par le public, le comédien Jean-Pierre Darras a lu le testament spirituel rédigé par Louis XVI dans sa prison, le jour de Noël 1792. Pendant les prières à la mémoire du défunt, les *« sujets du Roi »* devenus à leur cœur défendant *« citoyens de la République »* s'épanchaient sur la fin de *« l'harmonie qui régnait dans la France prospère de la royauté »*.

Alors que le *Requiem* de Cherubini résonnait à nouveau dans les colonnes de haut-parleurs dressées à l'ouest de la place, tels des bois de justice, une petite centaine de républicains du Comité Saint-Just entonnaient, du côté de l'Assemblée nationale, une *Marseillaise* rigolarde en brandissant une tête de veau au bout d'une pique.

C. de C.

□ **ÉCHECS : la finale du Tournoi des candidats.** – Jan Timman a rejoint, mercredi 20 janvier, Nigel Short, dans la finale du Tournoi des candidats au titre de champion du monde d'échecs. Le Néerlandais a brillamment remporté la septième partie, capturant la Dame noire de Short au 26e coup, forçant ainsi son rival à l'abandon six coups plus tard. A mi-parcours (il reste sept parties à jouer), le score est de 3,5 partout.

□ **Seine-Saint-Denis : M. Probert succède à M. Déchamps comme maire de Clichy-sous-Bois.** – M. Gérard Probert (non inscrit), premier adjoint au maire depuis juillet 1992, a été élu mercredi 20 janvier maire de Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) par 26 voix contre une au candidat du Front national, M. Robert Bidault, et 6 bulletins blancs. Il succède à M. André Déchamps (ex-PC), qui s'était démis de ses fonctions (*le Monde* du 9 décembre). Né le 28 février 1940, M. Probert est ingénieur de forage. – *(Corresp.)*

Le Monde

DES LIVRES

L'art d'abracadabra

José Bergamin s'inscrit dans la lignée des grands Espagnols déraisonnables

L'ESPAGNE EN SON LABYRINTHE
(mangas y capirotes)
la Plus Légère Idée de Lope,
de José Bergamin.
Traduit de l'espagnol
par Yves Roullière,
Ed. de l'Eclat, 224 p., 120 F.



JESSE A. FERNANDEZ/IN «RETRATOS»/ICI

José Bergamin : « Il faut entrer dans l'embrouillement pour s'instruire sur notre propre embrouillamini. »

En 1933, l'écrivain espagnol José Bergamin lançait à Madrid une revue dont le tirage fut limité et l'impact considérable. Sa revue s'appelait *Cruz y Raya*, soit *Pile ou face*, ou encore *Faisons une croix*, affaire conclue. Le côté pile de la vieille monnaie castillane ainsi lancée en l'air portait la croix, le côté face la négation, la limite. Titre à tiroirs sans secret, évoquant l'appartenance. *« Un oui, un non, une ligne droite, une fin »* : cette phrase de Nietzsche servait d'exergue. La même année 1933, l'intellectuel engagé dans son temps, qui courait vers la guerre, se pencha en poète sur « la nuit des temps », « les temps qui courent » et autres expressions consacrées qu'il exprime jusqu'à ce qu'elles restituent leur saveur d'origine. Aux Editions de l'Eclat sort aujourd'hui cet essai : *l'Espagne en son labyrinthe théâtral du XVII[e] siècle*. Que fait donc l'homme à la ligne droite penché sur un labyrinthe qui est un théâtre « de cape et d'épée » ? Est-ce bien raisonnable ? Non. C'est héréditaire : les grands Espagnols ont tous été déraisonnables. A l'aide de ses instruments favoris, qui sont le langage populaire et la langue des poètes (pour lui, c'est tout un), Bergamin démontre en déraisonnant que la comedia sous la cape du ciel, comme une épée gainant ou masquant sa pensée, cachait une soif colérique et acérée d'éternel.

S'il lui consacre un livre apologétique, c'est qu'elle a divinement accompli sa mission, qui est de faire perdre le temps aux Espagnols, suivant le divin précepte « Qui veut gagner sa vie la perdra ». Avec le livre, comme avec sa revue, envers et revers d'une même conviction, Bergamin se lançait lui-même en l'air, vivement, légèrement, et, quelle que soit sa manière de retomber dans ses pages, il nous fait à son tour perdre ce qu'il juge le moins précieux de tout : notre temps.

Vous n'y verrez jamais clair, veut-il nous convaincre, si vous refusez de vous laisser d'abord embrouiller. Vous avez perdu jusqu'à l'entrée de ce labyrinthe, alors comment sauriez-vous s'il convient ou non d'en sortir ? C'est à ses compatriotes qu'il s'adresse en premier, mais, comme il n'avait pas perdu l'espoir d'Unamuno d'espagnoliser l'Europe, cette dernière a le droit d'écouter.

Ecouter l'accord prodigieux qui se joua alors entre beaucoup plus qu'un public, un peuple, et ceux qui le portèrent sur la scène. Entre la voix, la foi, la loi, le bon roi (*« Bon roi vient du ciel »*, précise Mira de Amescua) de ce peuple et leur figuration dans le miroir de la représentation. Est-ce à dire que Lope de Vega, Mira de Amescua, Tirso de Molina, Calderon de la Barca et tant d'autres (la liste est longue) n'ont pas eu d'existence propre ? Bien sûr que non. Leurs vies et leurs styles si différents sont là pour témoigner.

« Lope est la vigne, Calderon le vin », nous résume, en un tournemain, Bergamin, pour expliquer comment le théâtre, avec Lope *« national »*, s'est fait *« notionnel »* avec Calderon. Mais le trait commun est qu'ils se sont héroïquement effacés pour devenir des fils de l'air, des hommes de plumes moins lourds que l'air, des hommes de révolution permanente, à l'opposé des hommes de plomb que sont les hommes de lettres et d'action ponctuelle. Déterminés par la foi, naturellement théologiens (*« L'Espagne était un peuple non plus de catholiques mais de théologiens »*, affirmait déjà Menendez y Pelayo), ils se sont laissé guider par *« la très-sainte volonté populaire, la très-sainte volonté de forme populaire »*, soit la poésie des enfants qui jouent et des peuples qui croient (1).

S'appuyant sur leurs œuvres comme sur un testament, glosant certains passages comme d'autres les Evangiles, Bergamin nous fraye un passage jamais vu ni entendu vers le seul théâtre qu'il juge capable de rivaliser avec celui des Grecs. Mais ce dernier était tragique, et le regard des Grecs plein de larmes, tant leurs dieux étaient loin. Rien de tel avec le Dieu chrétien. Il s'est fait homme. *« En un clin d'œil »*, il est en nous et nous en lui. Ce miracle, dirait-on, autorise l'auteur à décrire le spectateur idéal, *« l'Espagnol assis »* de Lope, comme quelqu'un de très impatient, de très exigeant, qui réclame des visions, veut tout voir, et voir expliqué *« en un clin d'œil »*, sinon il se met en colère : *« ... La colère d'un Espagnol assis ne se tempère/si on ne lui représente pas en deux heures/de la Genèse jusqu'au Jugement dernier. »*

Quand l'Histoire devient tragique, la *« colère espagnole »* soulève le peuple. Il prend les armes. Contre l'invasion napoléonienne ou le coup d'Etat militaire de 1936. En témoignent alors Goya et Picasso (2). « En un clin d'œil » aussi, la Mort nous retire. Dans son grand tableau accroché à l'hôpital de la Charité de Séville, où est enterré le premier Don Juan, le peintre Valdès Leal en donne une représentation terrifiante, pas Bergamin. L'acte de foi, qui règle l'art théâtral du Siècle d'or (et sa propre vie), lui apparaît plutôt un tour de passe-passe, de la magie pure. Tout y trouve sa solution par la vertu de la poudre de perlimpinpin, *« por arte de birlibirloque »*, nouvelle expression qu'il transforme en concept – l'art d'abracadabra lui servant aussi bien à expliquer la course des temps au miroir de la scène que la course de taureaux au miroir de l'arène.

Aussi farouchement pour le style de Lope que pour le style de toréer de Joselito, surnommé l'Ange, contre celui, pathétique, de Belmonte hâtivement assimilé à... Calderon (il reviendra sur son propre dogmatisme, réhabilitant et Belmonte, et Calderon !), Bergamin ressuscite en aficionado, dans l'arène du monde, ces cuadrillas fantômes de galants, cachottiers, trompeurs, dames passe-muraille et filles de l'air, tous ces *« poétiques intrigants du divin »*, dont il analyse les feintes et esquives. Elles culminent dans la figure inégalée de Don Juan, le *Burlador* de Tirso, grand Moqueur devant l'Eternel, revêtu *« comme un torero de lumières claires et distinctes, d'authentique intelligence »*, qui, n'ayant pas de temps à perdre, donne un coup d'épée pour ne pas avoir à donner d'explications. *« Entre la raison et la foi*, s'interroge Bergamin, *n'y a-t-il qu'une différence de rapidité, de vitesse ou, mieux, de légèreté ? »* (3).

S'il est si extraordinaire, pourquoi ce théâtre n'est-il pas devenu universel ? A quoi je répondrai que tant de figures universelles sont sorties d'Espagne (Don Quichotte, Don Juan, la Célestine, Carmen, le Picaro, le Torero, etc.) qu'on finit par se demander si ce n'est pas l'Espagne tout entière qui, du moins aux yeux de l'Occident, a incarné le théâtre.

Suivant son modèle, le programme tracé par Bergamin saute par-dessus la barrière des Pyrénées et toutes les barrières. L'ignorant, s'il est un pur ignorant, se réjouira donc à sa lecture autant que l'amateur, et d'autant mieux que la fière traduction d'Yves Roullière ne recule devant aucun des tours et détours de la pensée bergamasque – qui n'est pas commode. Le programme ? D'abord entrer. *« Il faut entrer dans l'embrouillement pour s'instruire sur notre propre embrouillamini. »* Puis sortir. En se mettant en colère, très en colère, littéralement hors de soi. Grâce à quoi on entre enfin dans du dehors. Pour être lumineusement instruit du dehors. Et enthousiasmé. Ou pas. Cela se joue à pile ou face.

Florence Delay

(1) *La Décadence de l'analphabétisme*, La Délirante, 1988.

(2) *Tout et rien de la peinture*, Deyrolle, 1991.

(3) *L'Art de birlibirloque*, Le Temps qu'il fait, 1992.

La vie sans fables

Dans son nouveau livre, Michel del Castillo avoue ce que son œuvre s'est efforcée de taire, d'apaiser, d'oublier

LE CRIME DES PÈRES
de Michel del Castillo.
Seuil, 296 p., 110 F.

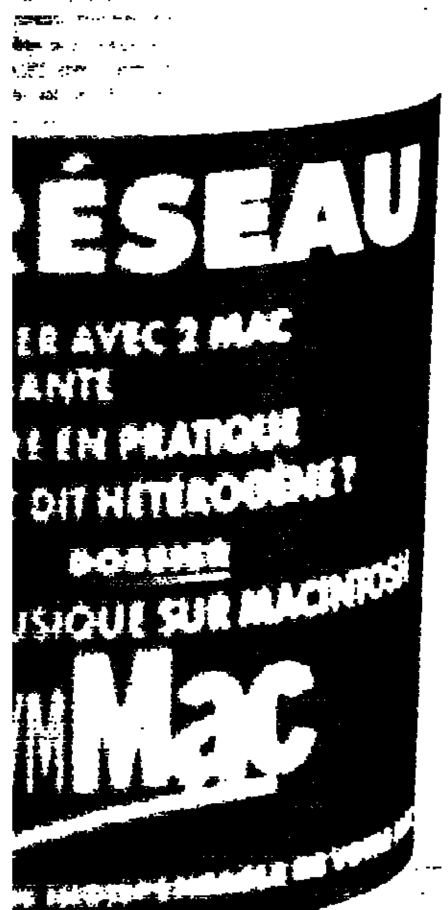
Depuis trente-cinq ans, depuis son premier livre, *Tanguy*, paru chez Julliard en 1957, Michel del Castillo écrit pour survivre. Plus exactement, comme il le confie dans *le Crime des pères*, il écrit pour éviter de vivre. Il raconte et se raconte des histoires pour ne pas affronter une réalité décidément invivable. Certains font des romans avec leur vie, lui fabrique sa vie avec des romans. Il ne s'agit pas vraiment d'un choix : sans parents – son père, puis sa mère l'ont abandonné quand il avait huit ans, – sans patrie – il n'a pendant longtemps cessé d'errer entre l'Espagne où il est né, la France et l'Allemagne où il a été enfermé dans des camps –, il n'a trouvé de lieu et de refuge que dans la langue, qu'il habite et qui l'habite.

On se tromperait donc de beaucoup, de l'essentiel, en considérant l'œuvre de Michel del Castillo comme le rassemblement de fragments autobiographiques, comme la quête douloureuse d'une identité perdue, bafouée, détruite, à travers les champs dévastés de l'histoire contemporaine et les malheurs d'une existence plus que d'autres meurtrie.

L'écrivain ne rassemble pas des souvenirs, il ne cherche pas la vérité d'un destin qu'il sait insensé et inacceptable, mais à retrouver, à reconstruire une vérité acceptable avec *« des fictions exactes »* : *« Que me resterait-il si je perdais l'illusion d'avoir été aimé ? J'avais pourtant dû me résigner à tout perdre, il ne me restait rien, pas même de la tristesse. Avec les morceaux de mon spectre disloqué, je bricolais des récits qui étaient autant d'astres morts, une constellation d'étoiles éteintes, dont la brillance provenait de l'illusoire éclat des mots »*.

Pierre Lepape

Lire la suite page 25



LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

PARIS-BERRY
de Frédéric Berthet.
Gallimard, 96 p., 62 F.

FELICIDAD
de Frédéric Berthet.
Gallimard, 168 p., 80 F.



MARTINE SIMON

Frédéric Berthet : léger, pétillant, triste parfois.

Garçon, remettez-nous ça !

C'est du Brautigan en français, le Berry valant bien le Montana, c'est léger, pétillant, triste parfois. Le vide-poche d'un romancier magicien et roublard qui nous jette ses paillettes pour nous faire attendre le roman qu'il nous donnera plus tard.

SI l'on devait donner à Frédéric Berthet des lettres de noblesse (c'est une hypothèse des plus gratuites, une image pour nous faire comprendre, car cet aimable roturier s'en contrefiche, évidemment, de la noblesse, comme de beaucoup de choses, qui, bien que normalien et agrégé de lettres, ancien attaché culturel à New-York, demeure peu connu du grand public, malgré l'évidente élégance de ses deux premiers romans, *Simple journée d'été* et *Daimler s'en va* (1), ignorance que nous voudrions ici corriger), on envisagerait un blason où, sur fond de jeunes filles impossibles, figurerait un gros chat noir au-dessus de deux bouteilles de champagnes croisées, le tout enrubanné d'une oriflamme portant une fière devise du genre « Garçon, remettez-nous ça ». Parce qu'il y a beaucoup de jeunes filles belles et fuyantes dans ce qu'il écrit, une épouse aussi, pas mal de matous de tout poil et du champagne à toute heure, à flots, comme la Seine sous le pont Mirabeau.

L'homme a quelques amitiés parisiennes mais n'est pas du tout mondain. Pis : il est de ces auteurs qui ne prennent la plume qu'à la campagne. Après avoir épuisé les plaisirs de la Sologne, il s'est enfermé en plein air, dans le Berry, où, semble-t-il, la France est plus profonde qu'ailleurs, le désert plus assuré. Et là, dans une maison prêtée par une amie, entouré de l'affection d'un chat et d'un téléphone, il écrit, tente d'écrire, s'enthousiasme, se décourage, consigne des riens, des croquis de village, des rêves. C'est ainsi que nous avons de ses nouvelles les plus intimes, à travers ce bloc-notes qu'est *Paris-Berry*. L'auteur ne fait guère de manière et se montre sous le jour d'un sacré paresseux, tout occupé à trouver des noms adéquats pour les chats de hasard, à raconter comment il a rencontré Antoine Blondin et Roland Barthes peu de temps après leur mort.

A en juger par la taille des courts chapitres qui composent *Paris-Berry*, il ne prolonge pas outre mesure son effort tous les jours, considérant non sans raison qu'écrire est une activité d'un genre particulier, si ingrate par moment qu'on devrait rémunérer ceux qui la pratiquent, et même ceux qui ne produisent rien, parce que, lorsque le fantasme d'écrire s'est déclaré chez un individu, quoi qu'il en résulte, ça lui prend tout son temps. *« Prenons le chômage, par exemple : même les acteurs, enfin ceux qu'on appelle maintenant les intermittents du spectacle, le terme n'est pas mal trouvé, touchent le chômage entre deux films, deux pièces, deux figurations. Les continus de l'écriture, que nenni ! Et s'ils se pointaient aux guichets, pour réclamer leur dû, entre deux livres ? »*

Berthet nous entretient ainsi de tout, de la difficulté de se décider pour un roman au « il », des coups de fil qu'il échange avec un copain dans l'Indiana, de l'âge à partir duquel on ne se fait plus d'amis, du plaisir de conduire une grosse voiture, la main droite posée sur le levier de vitesse comme sur le pommeau d'une canne, du plaisir un peu incestueux que l'on a par la suite avec les femmes dont on n'a pas été vraiment amoureux d'abord.

CAR un spectre hante toujours la table de l'écrivain, celui du grand roman, ou du moins d'un vrai roman, de ceux qui font une fois pour toutes la preuve que l'on est un écrivain, qu'il n'y a pas à y revenir, même si on ne touche plus à un stylo de sa vie après. Pour l'instant, Berthet cultive l'art du fragment, par inclination, parce qu'il n'est pas un homme de grande machinerie littéraire (ou que la vanité de beaucoup de romans achevés l'a dissuadé de s'y essayer, allez savoir, mais il peut encore changer d'avis, à trente-neuf ans, il est libre). Et pourtant, les nouvelles rassemblées dans *Felicidad* sont presque toutes des petites merveilles de mécanique romanesque comme savait en fabriquer subtilement le grand Raymond Carver et donnent envie de voir l'auteur s'engager dans des travaux de plus longue haleine.

Qu'il parle à la première personne ou se désigne à la troisième comme « l'écrivain » ou prenne le nom de Victor Trimbert, le héros de ces nouvelles est toujours le même personnage lunaire et fragile, ce funambule qui titube sans tomber, ce timide qui s'avance quand même dans le noir. Un soir d'hiver à Paris, il voit passer dans un taxi son père. Où va-t-il ? Dans l'ancien appartement du boulevard de Courcelles où l'auteur est né ? Il s'y rend à son tour en taxi. Peine perdue. Il n'entre pas, il est trop éméché pour faire autre chose que raconter au chauffeur l'histoire du type qui s'arrête de boire, excellente au demeurant.

A la campagne, il regarde pousser le maïs, se fait couler un bain en écoutant France Culture, la radio qu'on écoute pendant qu'on fait couler son bain. *« Il est question d'une émission sur les prénéandertaliens. L'écrivain pique un fou rire. Il s'agit ensuite des habitudes culinaires des Européens. L'écrivain pique un autre fou rire. Après, une table ronde évoque la pensée politique de Rousseau. L'écrivain se tord de rire par terre, puis redevient d'un seul coup sérieux. En somme, dit-il au chat, tout le monde s'intéresse à tout, sauf à ce que je suis en train d'écrire. Mais, que suis-je en train d'écrire ? se demande l'écrivain. »*

IL lui arrive de rencontrer des lecteurs. En l'occurrence, une jeune lectrice qui avait adoré son premier bouquin. Ils en relisent des passages ensemble et il retrouve son rire d'avant. C'est fou le bien que peuvent faire les jeunes filles, parfois. Pas toujours, ainsi la Felicidad qui donne son nom au recueil est une de ces insaisissables et torturantes beautés pour lesquelles l'écrivain a visiblement une faiblesse masochiste.

Elle vit entre Paris et New-York. Elle est brièvement la maîtresse de l'écrivain, mais elle a un autre homme dans sa vie. Elle ne peut que déboussoler complètement sa victime, le fêler un peu plus, lui faire sentir comme vacille le monde dans ces instants où l'on songe au suicide : *« Elle se retourna sur le ventre et, à un mouvement d'air qui agita les rideaux de la porte-fenêtre restée ouverte, je sentis quelque chose qui rôdait dans la pièce, autour de nous, et contre quoi je ne pouvais rien, et n'avais sans doute jamais rien pu, depuis le début, même en venant ici. »* Le talent de Berthet est imparable pour cueillir ces moments de désarroi où un malaise nous laisse déconcerté, en pleine foule, avec la certitude inexplicable que quelqu'un nous manque, partout, à jamais.

Il a aussi, en plus d'un style sec et vif, bien à lui (un vrai style, donc, une signature), un grand don comique. *Beaucoup d'autres endroits* raconte l'arrivée d'une jeune kinésithérapeute dans une drôle de clinique, dont on comprend rapidement qu'il s'agit d'un établissement psychiatrique, mais où il n'est pas facile de distinguer les patients des médecins. Parce que les uns et les autres ont pas mal de bon sens en même temps qu'un petit grain.

Quant à *Hors piste*, la meilleure nouvelle de l'ensemble, on y voit Trimbert, en pleine panne d'écriture, décider d'aller faire un tour à la montagne pour se débloquer l'inspiration, et se perdre dans une tempête de neige, continuant de s'interroger, paumé dans la tourmente, sur le sens de notre époque. Qui s'intéresse à ce que j'écris ? demandait l'écrivain à son chat. Nous. Nous tous et le chat. Et on attend la suite avec ferveur.

(1) Denoël (1986) et Gallimard (1988).

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Les amours de H. B.

LE SPECTATEUR
de José Ortega y Gasset.
Traduit de l'espagnol et présenté par Christian Pierre.
Rivages poche, 258 p.

LETTRES LIBRES A STENDHAL
de Prosper Mérimée,
suivi de H. B.
Préface de Guy Goffette.
Arléa, 116 p., 89 F.

PETIT BREVIAIRE
de Stendhal.
Textes choisis par Sophie Basch et présentés par Bruno Racine.
Le Rocher, 144 p., 120 F.

LA star et le philosophe. A la fin des années 20, José Ortega y Gasset enseignait la métaphysique aux étudiants de Madrid, tandis que Louise Brooks incarnait la *Loulou* de Georg Pabst. Je ne sais à quelle heure elle lisait le philosophe espagnol, mais c'était (paraît-il) son auteur « de chevet », avec Arthur Schopenhauer et Marcel Proust. Elle méditait certainement sur la frivolité de la mode, les tragédies de l'Histoire et le sort des stars dans l'époque moderne. Ortega y Gasset donna ses leçons jusqu'en 1936. Puis la guerre civile le força à s'exiler en France, en Argentine et au Portugal. Il rentra dans son pays, en 1945, malgré la répugnance que lui inspirait le régime franquiste. Il mourut dix ans plus tard, en froid avec l'Espagne et (sans doute) avec l'époque...

Sous le titre *le Spectateur*, on a réuni divers essais d'Ortega y Gasset, qui furent publiés de 1921 à 1932. Pendant cette dernière année, il écrivit une *Lettre à un Allemand*, pour demander s'il fallait célébrer le centenaire de la mort de Goethe. *« La vie est devenue tellement problématique... »*, disait le philosophe espagnol. A son avis, le désarroi des Européens venait, précisément, de leur *« relation avec le passé »*, car ils *« désespéraient »* de celui-ci. Ils s'étaient crus *« les héritiers d'un passé magnifique »*. Ils avaient imaginé qu'ils pourraient *« vivre de cette rente »*. Et, soudain, ils se sentaient *« privés d'héritage »*, ils étaient comme *« des indigents venus dans la vie, sans aïeux »*.

Le professeur de métaphysique désirait que l'on prît conscience de ce *« naufrage »*. C'était l'unique façon de s'en tirer, car les seules pensées salutaires étaient *« les pensées des naufragés »*. Ortega y Gasset souhaitait que l'on fît comparaître les classiques, et notamment Goethe, devant un étrange tribunal, qui n'avait pas siégé très souvent : non pas une Haute Cour de justice, mais le *« tribunal des naufrages »* historiques. Tout cela pourrait avoir été écrit la semaine dernière...

DANS ce recueil, il n'est pas seulement question de Goethe, mais aussi de Mirabeau, de Proust et de Stendhal. Avec celui-ci, le professeur de métaphysique parle, bien sûr, de la passion amoureuse. Les écrivains discutent par-dessus les siècles. Ils s'envoient des télégrammes et se renvoient des idées. C'est une sorte de ping-pong éternel et cosmopolite, où le décalage horaire ne gêne personne. *« Dans le boudoir de la marquise, de l'actrice ou de la femme du monde »*, Ortega y Gasset a toujours trouvé *De l'amour*, le fameux essai de M. Beyle. C'est pourquoi il examine les pensées ou les raisonnements que renferme cet ouvrage. D'abord, il juge que



José Ortega y Gasset.

Stendhal n'est pas un théoricien. Ses *« théories »* recèlent beaucoup de charme, mais elles ne sont que *« des chansons »*. Le philosophe espagnol conteste, en particulier, la théorie de *« la cristallisation »*.

D'après M. Beyle, *« on se plaît à orner de mille perfections »* la personne que l'on aime. Et l'amour se développe ou se prolonge tant qu'on *« laisse travailler sa tête »*. Il s'éteint quand *« la fantasmagorie »* se dissipe. Mais si ces perfections n'existent pas, *« comment les connaissons-nous ? »*, demande Ortega y Gasset. *« Dans quelle inexistante* ville d'eaux *avons-nous connu la femme imaginaire capable de nous enflammer ? »* Chez M. Beyle, dit-il, ce n'est pas l'amoureux qui se trompe sur l'objet de sa passion ; c'est l'amour lui-même qui est *« trompé »*. Ce que Stendhal aimait surtout, c'était l'idée de l'amour. Il considérait la passion comme *« la plus grande affaire »* ou même *« la seule »* de son existence, mais les personnes qui lui faisaient battre le cœur n'étaient que des *« prétextes »*. Tant pis pour ces jolies dames ! Qu'en pensait Louise Brooks lorsqu'elle lisait Ortega y Gasset ? Cela ne devait pas « arranger » sa mélancolie... Si l'on en croit le professeur de métaphysique, Stendhal n'aima *« vraiment »* aucune femme et *« ne fut jamais vraiment aimé »*. Pauvre cher M. Beyle !

DE quoi s'entretiennent deux hommes seuls qui dînent ensemble ? Du championnat de football, de la politique et des femmes... Stendhal et Prosper Mérimée parlaient surtout de ces dernières. Pendant les années 1830, quand « le gros consul » s'ennuyait à Civita-Vecchia, l'ami Prosper lui écrivait pour lui donner des nouvelles de la vie parisienne. Il lui racontait des polissonneries : par exemple, une escapade avec Alfred de Musset, dans une « maison de plaisir », où des filles avaient *« exécuté des exercices de gymnastique* in naturalibus », c'est-à-dire entièrement nues. A cause de la négligence de Mérimée, les réponses de Stendhal ont malheureusement disparu. Une seule lettre de M. Beyle figure dans le présent volume. Mais elle est antérieure aux années 30. Elle date de décembre 1826. Elle évoquait le malheur de l'impuissance ou du « fiasco ». M. Beyle ne se gênait pas non plus, et sa missive était aussi *« libre »*, aussi licencieuse que celles de son ami Prosper. Il la signait *« comte de Chadevelle »*. C'était l'un de ses multiples masques.

A l'époque, il écrivait *Armance* pour se consoler d'avoir été rejeté par la comtesse Clémentine Curial. Quand les Métilde ou les Clémentine les abandonnent, les écrivains se réconfortent comme cela. Comme ils peuvent... *« Ce roman est trop* érudito, *trop savant*, disait Stendhal à propos d'*Armance*. *A-t-il assez de chaleur pour faire veiller une jolie marquise française jusqu'à deux heures du matin ?* That is the question. » L'éditeur a fait suivre cette correspondance par l'éloge que Mérimée composa après la mort d'Henri Beyle. Intitulée simplement *H. B.*, cette étrange oraison funèbre revenait sur la carrière amoureuse de Stendhal. *« Je ne l'ai jamais vu qu'amoureux ou croyant l'être »*, se souvenait Prosper. *« Henri Beyle,* disait-il, *m'a toujours paru convaincu de cette idée très répandue sous l'Empire, qu'une femme peut toujours être prise d'assaut, et que c'est pour tout homme un devoir d'essayer. »*

Un *Petit Bréviaire* nous est également proposé. Il présente, par ordre alphabétique, les réflexions de Stendhal sur les sujets les plus divers. C'est à mettre dans son nécessaire de voyage. En 1841, M. Beyle notait : *« Je trouve qu'il n'y a pas de ridicule à mourir dans la rue, quand on ne l'a pas fait exprès. »* C'était une prémonition, car il eut une attaque cérébrale le 22 mars de l'année suivante, rue Neuve-des-Capucines. Il resta sans connaissance et mourut très tôt le lendemain. Selon Mérimée, trois personnes seulement assistèrent à son enterrement, le 24 mars, au cimetière Montmartre. Et, bien sûr, l'ami Prosper était l'une de ces trois silhouettes craintives. Faut-il le croire ? Il y eut peut-être quelques personnes de plus, mais certainement pas la foule. Occupées par autre chose, les jolies marquises françaises manquèrent le rendez-vous. Et la France louis-philipparde mérita la note *zéro* dans l'histoire littéraire.

Les bannis magnifiques

HORS LIMITES
de Didier Daeninckx.
Julliard, 208 p., 100 F.

C'est une affaire de géométrie. Quand Didier Daeninckx veut résumer son dernier livre, un recueil de trois nouvelles, il dessine, sur un coin de nappe, trois carrés – Paris, Londres, Valenciennes, – zébrés d'un trait – la Seine, la Tamise, l'Escaut. Et visualise trois points, à l'intersection du trait et du carré. C'est là qu'il aime porter son regard : aux marges de la *cité*, là où le fleuve, eaux boueuses, berges en friche ou bétonnées, n'est plus synonyme de puissance tranquille, mais symbole de rejet. Un monde «hors limites», aux bords duquel n'échouent pas seulement les sanies de la ville, mais des vies humaines. Qui s'épuisent à faire comme si... Comme si elles avaient encore une chance, comme si les lumières de la ville, là-bas, n'étaient pas inaccessibles, comme si le fleuve pouvait inverser son cours... Un monde de banlieues, et la mise au ban, au Moyen Age, c'était le bannissement.

Bannis, donc, les adolescents Eric et Marina, Tristan et Yseut des HLM, qui tentent désespérément d'élever leur amour au-dessus de cette fatalité, où les corps au chômage sont faits pour se vendre ou mourir à la porte d'un hangar, victimes d'un piège à cambrioleur ou d'un vigile (*Hors limites*). Banni, Zio le fantasque, l'éternel perdant, à qui on a volé sa terre avant de lui voler la vie, là-bas, à Londres, où il avait trouvé refuge au milieu d'autres exclus, ces Jamaïcains qu'une émeute ramène, périodiquement, sous les feux de l'actualité (*Back street*). Banni, François le quadragénaire las, obnubilé par le rêve fou d'une autre identité possible, persuadé d'être le rejeton d'une famille fortunée de la ville et qui ira jusqu'au crime pour poursuivre sa chimère (*la Particule*).

« Ethnographe du réel »

Daeninckx, c'est, selon le mot de Jean Vautrin, un *«ethnographe du réel»*. Jusque dans sa méthode de travail. S'il en est dont l'imaginaire ne se déploie au mieux que dans l'invention des décors et des personnages, Daeninckx est de ceux qui se nourrissent d'un aller-retour constant entre la fiction et la réalité. L'un des principaux protagonistes de la nouvelle qui donne son titre au recueil, *Hors limites*, il l'a rencontré en feuilletant les pages jaunes de l'annuaire, à la rubrique «Détectives» : *«Il était en classe avec moi. Aujourd'hui, il se nourrit de la mort sociale, de tous ces petits délits qui font l'enfer quotidien et que les flics laissent à l'abandon : fugues, vols à la tire, casses minables...»* Pour *Back street*, il s'est rendu huit jours dans le ghetto jamaïcain de Broadwater-farm, à la périphérie londonienne, couchant sur place dans sa voiture, se lavant dans les bars, arpentant le quartier un dictaphone à la main. *«J'ai besoin de cette imprégnation des choses...»*

Ce soin du repérage, cette précision clinique dans la description des lieux, cette manière quasi journalistique de décrire le monde d'aujourd'hui, dur, âpre, d'une violence tantôt *feutrée*, tantôt *explicite*, sont une constante de l'œuvre de Didier Daeninckx. Tout comme l'empreinte – obsédante – de la mémoire, qui lui fait évoquer, ici, le souvenir de Ravachol (*Hors limites*), là, la trace urbaine du dix-neuvième siècle (*la Particule*), ou bâtir, en contrepoint de l'histoire de Zio, une étonnante et crédible fiction sur une rencontre entre Agatha Christie... et Jules Bonnot (*Back Street*). Mais, livre après livre, avec un sens du récit toujours plus sûr, une force d'expression qui repousse sans cesse... ses limites, c'est surtout une ambition qui s'affirme : *«Renouer le fil, si évident dans les années 30, entre Albert Londres et Jack London»*, voilà l'objectif avoué de Daeninckx. Certains y verront de la prétention. D'autres songeront, en refermant ce recueil, qu'il a quelque raison de baliser ainsi son chemin. Et qu'en ces temps frileux la rage sourde qui habite sa littérature fait, décidément, des bannis magnifiques.

Bertrand Audusse

L'homme et le cerf

Christian Doumet s'identifie à l'animal héros et victime

TRAITÉ DE LA MÉLANCOLIE DE CERF
de Christian Doumet.
Champ Vallon, 120 p., 80 F.

L'émotion, en littérature, peut emprunter des voies diverses. A celle de l'expression directe, intime et subjective, s'oppose une autre qui, semblant considérer la première comme impropre ou impudique, a besoin de se donner un objet extérieur pour symboliser, signifier l'intensité du sentiment. Les écrivains baroques, par exemple, ont su, en leur temps, jouer de cette mise à distance et s'entourer de toutes les images et figures, emprunter tous les détours, pour traduire l'émotion.

Est-ce à l'esthétique baroque, comme son titre le suggère, qu'appartiendrait, s'il fallait le classer, le beau livre de Christian Doumet (1), *Traité de la mélancolie de Cerf*? La crainte d'effrayer ou de dissuader le lecteur virtuel nous retiendra d'opérer ce rapprochement...

Dans la hiérarchie du règne animal inventé par l'homme, le cerf occupe une place noble et haute. Le mythe et la légende, l'art et la religion (dans un tableau de Pisanello, *la Vision de saint Eustache* (2), la croix du Christ est prise dans les bois de l'animal), ont contribué à élever le cerf au rang de symbole. Cette élévation n'a pas écarté l'animal de notre humanité. Elle a au contraire associé sa figure aux désirs, à la solitude de l'homme. Actéon, que Diane, pour le punir d'avoir contemplé sa nudité, métamorphose en cerf et livre à ses chiens, donne à cette association l'une de ses plus belles images : *«Ce ne fut qu'en exhalant sa vie par mille blessures qu'il assouvit, dit-on, la colère de Diane, la déesse au carquois»* (Ovide, *les Métamorphoses*, livre III) (3).

De la chasse et de l'amour, *«cerf de pressante solitude»* est l'allégorie. Pour Christian Doumet, *«homme hanté et entêté de cerf»*, et toute la tradition sur laquelle il s'appuie – jamais pesamment, – l'animal est à la fois héros et victime. Dans la chasse, il est l'objet désiré et sacrifié. D'Eros, du désir amoureux, il représente l'urgence et l'élan, et, *«au creux du même délire, du même assiègement, la demande et le manque; l'appel et déjà, le regret lancinant»*. Empruntant les labyrinthes de la rêverie, accompagné de Buffon et La Fontaine, de Tertullien et Aristote, des psaumes et de quelques auteurs de traités de vénerie, il raconte, d'une écriture ciselée, précieuse et précise, les subtilités d'un commerce symbolique dans lequel bête et homme, parfois, échangent leurs masques.

«Au moindre bruit, au moindre vent on le voit fuir. Et l'homme inoffensif, et le cerf intouchable contraints l'un et l'autre à ce repli, à cette révérence, à ce regret d'eux-mêmes, cette fatale déception d'une amitié qu'ils se promettent dans l'au-delà du proche fourré.»

C'est l'homme seul qui sait, de ce commerce, inventer, écrire les règles et les lois. Et c'est l'homme encore qui éprouve cette intense mélancolie dont le cerf est le signe, la figure, peut-être le miroir : *«Ici, où l'animal, tous sens dressés et tendus vers la nue, créera l'être de son visiteur.»* Le *«tombeau»* que Christian Doumet dédie au cerf est chargé, vibrant de ce sentiment mélancolique.

Plus qu'au chasseur, c'est à l'animal traqué, épuisé, faisant de son brame une longue plainte d'amour et de mort, qu'il s'identifie. C'est par ce détour qu'il rejoint son émotion première, et quelque chose du mythe qui en reste le support universel et intemporel : *«Dégagé des entreprises de la mort, tu nous ramènes ici, confuse offrande souillée de sang mêlée de boue, – la livrée même du temps. Indéchiffrable, mais de ce seul tenant qui exauce en nous le vœu de sourde religion, croyance en sorte de dieu aveugle dont la main se posera bientôt sur ta lyre incendiée.»*

Patrick Kéchichian

(1) Christian Doumet a, notamment, déjà publié aux Éditions Obsidiane, *les Imprécateurs de Prague* (1987); *Horde (feudataires de Berzé)* (1989); *Tentative de destruction d'une ville par la peinture* (1990).

(2) Voir l'*Anthologie du cerf*, textes et images, récemment publié par Jean-Paul Grossin et Antoine Reille et préfacé par Pierre Moinot (Hatier, 302 p., 340 F.)

(3) Voir le très beau livre de Pierre Klossowski *le Bain de Diane* (1956), réédité chez Gallimard.

★ Signalons également le recueil collectif, *Esthétique et mélancolie*, rassemblant des conférences tenues à l'Institut d'arts visuels d'Orléans en 1991 (par correspondance à l'Association des conférences IAV, 14, rue Dupanloup, 100 p., 100 F.

La vie sans fables


PASCAL DOLÉMIEUX/MÉTIS

Michel del Castillo : «Il ne me restait rien, pas même la tristesse.»

Suite de la page 23

L'écrivain est évidemment assez lucide, assez exigeant, pour savoir qu'il entretient une illusion, qu'il se trompe lui-même, que ses fictions sont d'autant plus trompeuses qu'elles sont *exactes*, qu'il est devenu lui-même un récit qui, sous prétexte de mémoire, cherche l'oubli et l'apaisement. Il se doute qu'un jour la réalité viendra l'extraire de cet édredon de mots qui tout à la fois l'asphyxie et le protège. Tous ses romans qui tournent autour de l'imposture, des pièges de la mémoire, de l'éblouissement et du mensonge des mots, témoignent de la certitude angoissée du moment où il ne sera plus possible d'échapper à cette vérité, sans cesse écartée par le discours romanesque.

Le Crime des pères raconte cette révélation. Même si le livre porte encore – par convention éditoriale? – le nom de «roman», il s'agit de tout autre chose. D'une rupture dans l'œuvre, ou plutôt d'un texte qui la rassemblerait toute pour lui faire avouer ce qu'elle s'efforçait de taire, d'apaiser, d'oublier, de censurer. On est loin des jeux de la sincérité, loin de la confession, loin des déballages de la psychanalyse : sous la lumière impitoyable, cruelle, d'une vérité qui arrache un à un les derniers lambeaux de la dernière fiction.

L'énigme et la douleur

Le récit est donc écrit à la première personne; les personnages qui y sont présentés, sous leur nom, vivent ou ont vécu; le voyage qui mène l'auteur à Huesca, dans cette petite ville espagnole où il a vécu quarante ans auparavant et où il découvrira la vérité abominable qu'il avait effacée de son savoir, est décrit dans ses détails les plus banals, les moins «littéraires» : le décor bêtement, platement réaliste d'une enquête qui a les couleurs de la haine, du dégoût, de l'horreur et de la mort.

Le propre des grands livres est de nous convaincre qu'ils ne peuvent être que les derniers de l'auteur, qu'avec eux, celui-ci est allé jusqu'au bout de sa démarche, jusqu'au fond de ses ressources, jusqu'à l'épuisement de ce trésor né de la rencontre de sa langue et de la langue du monde. Celui-ci n'échappe pas à ce sentiment d'une extrémité, extrémité d'une douleur qui, reconnue, nommée, ne peut plus se consumer que dans la répétition ou l'apaisement.

Mais la cause réelle de cette douleur demeure, elle, une énigme. Pas seulement celle de Michel del Castillo, la nôtre, celle de l'humanité et de l'inhumanité, celle de la générosité des hommes et de leur sauvagerie. *Le Crime des pères* est organisé autour de la confrontation entre l'auteur et celui qu'il n'a jamais cessé de considérer comme son père adoptif, Anton, l'homme qui a accueilli et recueilli l'enfant perdu, qui lui a ouvert son pauvre foyer, qui lui a donné pendant quelques années une famille, des principes auxquels s'adosser, de l'amour. L'homme qui l'a appelé *fils*. Or Anton l'orgueilleux, Anton l'incorruptible, Anton le moraliste intransigeant, la belle figure, était aussi un assassin bestial, un phalangiste assoiffé de sang, auteur de plus de cent crimes commis de sang-froid *après* que les troupes franquistes se furent emparées, sans combat, de Huesca.

Pour les familles des victimes, il y a le choix entre la haine et le pardon. L'après-franquisme préfère l'oubli et le silence qui n'apaisent pas la haine et lui ajoutent la lâcheté. Pour Michel del Castillo, il n'y a rien à pardonner à Anton puisque Anton l'a accueilli et aidé, lui, le «fils de rouge». Mais il lui faut essayer de comprendre, de trouver un sens, un nouveau sens à ce lambeau de vie. Et, à partir de là, tenter de reconstruire l'ensemble du discours, la totalité du roman qu'est son existence.

A commencer par le nom qu'il s'est choisi lorsque, écrivain de langue française, il a opté pour *«un nom qui me désigne, de façon provocante, comme espagnol»*. Etait-ce pour rejeter le nom du père français qui l'avait rejeté? *«Avec l'âge, je voudrais me persuader que cet enlisement dans une identité hasardeuse exprime ma fidélité à l'exil dont je serais issu. A cette fable, il m'arrive encore de m'accrocher, les jours de paresse.»* N'est-ce pas dans l'amitié d'Anton qu'il a appris qu'on pouvait avoir des racines et qu'il s'est cru, un instant, espagnol?

«Le pays où j'ai vu le jour déborde d'une haine immémoriale, qui traverse les familles et les générations. Depuis toujours, chacun déteste tous les autres, lesquels exècrent le monde entier. Personne ne saurait dire ce qui motive cette fureur. La haine a toujours été là, antérieure aux conflits qu'elle suscite.» C'est aussi l'énigme de cette haine espagnole qu'interroge douloureusement *le Crime des pères*. S'innocente-t-on en haïssant la haine? *«Je n'aime pas l'Espagne, je déteste les Espagnols.»* Ainsi commence le livre. Plus loin, del Castillo affirme encore : *«Je porte une haine espagnole, mais je l'ai déposée dans le français.»* Illusion encore, la langue est la plus forte. Tissé dans le français, le roman-vie n'est plus celui de la raideur haineuse ou de la détestation sourde. *Le Crime des pères* charrie tout autre chose, une soif dévorante de trouver des raisons, des causes, des explications au pire, un besoin d'aimer, au-delà de tout.

Pierre Lepape

Amélie Plume déambule

PROMENADE AVEC ÉMILE L.
d'Amélie Plume.
Ed. Zoé. 105 p., 80 F.

Si elle était malhonnête, Amélie Plume, au seuil d'un nouveau livre, sait parfaitement ce qu'elle écrirait, qui ferait d'elle un écrivain incontestable aux yeux des autres, et aux siens propres. Elle écrirait toutes les contrées, toutes les villes, tous les villages, toutes les rues, tous les ports, toutes les plages, bref, toute la beauté du monde et son amour pour Emile, et ça serait *Promenade avec Emile L.*, un livre somptueux.

Mais Amélie Plume est atteinte de plusieurs graves maladies. D'abord, elle ne se souvient jamais de ce qu'il faut, de ce qu'il faudrait pour écrire ce fichu livre splendide. Au lieu de faire remonter à sa mémoire les merveilleuses gentianes, ou la couleur du ciel, elle est envahie de souvenirs peu présentables, des disputes, la monnaie qui manque pour le facteur, une envie de se moucher, que des choses ridicules. Amélie Plume est atteinte d'hypersensibilité aux choses stupides de la vie de tous les jours.

Ce ne serait pas encore trop grave, se dit-elle, de ces choses ridicules, on peut sûrement faire un livre, quand on est un écrivain qui va dans les écoles, dans les Salons du livre, dans les librairies où vous accueillent gentiment la famille et les trois voisins du libraire. Il suffit d'inventer un cadre romanesque, une famille, qu'on appellerait les Trafelet, et qu'on accablerait de tout cet infernal matériel pour un livre, la vie de tous les jours, les disputes en famille, les enfants, les chaussettes sales, et tout le reste. Mais voilà, la famille Trafelet ennuie Amélie Plume, qui, de toute façon, est bien trop souvent dérangée pour faire avancer quoi que ce soit, et qui, quand elle ne l'est pas, se sent encore plus mal.

Alors, pas de promenades romanesques, et pas de roman familial. Il reste une chronique incroyablement drôle et tendre de la vie en morceaux d'une femme d'aujourd'hui, qui jette sur le monde un regard aigu, rebelle, irrésistiblement comique et mal assuré. Amélie Plume est clown et poète. Elle déambule, ses chaussures à brides très chic ne tiennent pas à ses pieds, et c'est tant mieux. Rien n'échappe à ses rires en cascade, sa phrase même ressemble à un rire.

On ferme le livre, on est très content de la connaître, de partager sa solidarité militante avec ce petit garçon rencontré dans un magasin – elle va beaucoup dans les magasins, – un petit garçon à l'esprit de contradiction qui préférerait un ballon qu'on gonfle et qui s'envole à un vrai ballon pour jouer avec ses copains. Il n'a pas envie de s'amuser avec des copains. Il préfère les ballons pas cher, qui crèvent à la moindre occasion mais qui s'envolent aussi. Le roman d'Amélie Plume est à un vrai roman ce qu'un ballon fragile, de rien du tout, pour ne pas jouer avec les copains, est à un vrai ballon de foot : un défi.

Geneviève Brisac

Dans la familiarité des dieux

Pierre Chuvin nous met de plain-pied avec les poètes et les conteurs qui inventèrent la mythologie grecque

LA MYTHOLOGIE GRECQUE du premier homme à l'apothéose d'Héraclès
de Pierre Chuvin.
Fayard, coll. « L'esprit de la cité » 405 p., 170 F.

Non, ce n'est pas une mythologie grecque de plus, c'est bien mieux. Mais voyons d'abord plus large. Il y a Merlin et Perceval (ou Parsifal), la Table ronde et le Graal, Tristan et Iseult et le poète Chrétien de Troyes, qui inventa de pied en cap la figure solitaire du chevalier errant, voilà huit siècles. Et auparavant, voilà vingt-huit ou trente-deux siècles, il y eut les poètes et conteurs inconnus qui, pour le plaisir de leurs contemporains, inventèrent la mythologie grecque et mirent assez d'ordre chronologique dans les légendes pour qu'elles puissent faire concurrence à l'état-civil. Pierre Chuvin raconte, à son tour, la comédie divine et héroïque, qui va du premier homme à l'apothéose d'Hercule; helléniste des plus distingués, turcologue pour ses menus plaisirs, il nous avait narré le triomphe du christianisme dans sa *Chronique des derniers païens*; il a fait, cette fois, un bond de douze siècles en arrière pour aller se poster au début de sa période, comme on dit entre doctes, et au début du paganisme.

De nos jours, on ne trouve plus de secrétaire général pour rappeler à ses camarades que les bolcheviks retrouvent des forces lorsque, semblables au géant Antée, ils touchent la terre maternelle; toutefois, nous voyons présentement des cerbères de prétoire qui étouffent l'hydre de la corruption dans nos écuries d'Augias; comme les pages roses du Larousse, la mythologie continue à fleurer bon l'humanisme. Toutefois, Chuvin s'adresse à des lecteurs plus exigeants; aux doctes, qui peuvent se nourrir des notes qu'il dépose pour eux et lui au bas de ses pages, et au public cultivé, venu de tous les horizons professionnels; ces lecteurs-là renâcleraient à rapprendre leur mythologie pour les seuls beaux yeux de celle-ci : elle ne les intéressera que si on leur fait voir que la mythologie, c'est plus que la mythologie. Chuvin aurait pu choisir de parler mythe, rite, structure, fonction et pensée primitive; il a préféré à cela une sorte de phénoménologie, je veux dire une description poétique.

Le « nombril des mers »

La nymphe Calypso, dans le lit de qui le sage Ulysse oublia sa chère Pénélope pendant vingt ans, au cours desquels il ne prit apparemment pas une ride, habite une île que certains modernes ont cru retrouver sur les cartes marines; sa position, selon Homère, est celle du *« nombril des mers »*, ce qui devrait la rendre facile à localiser : ce nombril est, sinon le centre de la mer, du moins, dit Chuvin, l'endroit où les diverses composantes du monde, comme celle du corps humain, se rejoignent et trouvent leur cohésion. Le monde lui-même est malléable, changeant, prêt aux métamorphoses; une tempête violente, à force de baratter la mer et de la faire écumer, finit par transformer l'écume en blancs galets.

par Paul Veyne

Le sol est creux, des fleuves peuvent y disparaître pour cheminer sous la mer et ressurgir en Sicile; le dessous de la terre compte moins que sa surface, qui est moins mystérieuse; les séismes sont dus aux vents qui tourbillonnent dans d'immenses cavernes. Les contradictions ne gênent personne; Hercule est tantôt un costaud, tantôt un géant; l'échelle des choses change, leur identité aussi; l'Olympe est tantôt cette montagne de Thessalie qui porte des neiges éternelles, tantôt un séjour au ciel.

Les morts, eux, forment sous terre une société comme la nôtre, mais prodigieusement alanguie : rien de plus; Minos continue à être juge aux Enfers, puisque les morts ont besoin, comme nous, de tribunaux; les ombres des Troyens continuent à s'enfuir devant l'ombre du bouillant Achille, bien qu'ils ne puissent évidemment plus être tués par lui. Rien, dans l'autre monde, ne vient venger ni corriger les imperfections et les injustices du nôtre. Le jugement des morts est pour plus tard.

D'où vient l'humanité? Aucune angoisse métaphysique derrière cette question, mais plutôt des certitudes ethnocentriques, l'ethnie en question pouvant n'être qu'un gros village. Les hommes ont été modelés par Prométhée ou sont sortis du sol comme font les plantes, ou sont nés d'un caillou comme le noyer sort d'une noix. Il y a plusieurs «tout premier homme», il y a une course à l'antériorité; en Arcadie, le premier fut Pélasgos, *« qu'enfanta la noire Terre dans les montagnes sylvestres, afin que la race des morts fût »*; il est l'ancêtre de tous les Arcadiens, mais, à Athènes, le premier des humanoïdes est Cécrops; dans le village de Phlionte, c'est un certain Aras, antérieur à Prométhée. Chaque peuple se targue d'être plus ancien que ses voisins, l'ancienneté étant évidemment un titre de gloire essentiel.

Ainsi, outre le plaisir des auditeurs, la mythologie permettait aussi aux peuples de déchiffrer ce qu'ils croyaient être leur identité. En revanche, elle n'a rien à voir avec l'histoire, elle ne conserve pas le souvenir altéré d'un vieux passé; la légende des Héraclides n'est pas l'écho lointain et fabuleux de quelque *« invasion indo-européenne »* : les Doriens ne sont pas une «race» qui préfigurerait les plus vigoureuses vertus prussiennes. Car les traditions mythologiques ne renvoient pas à la nuit des temps ni même au monde mycénien; pas plus que nos chansons de geste ne sont l'écho de l'empire romain ou des Grandes Invasions : elles ne renvoient pas plus haut que Charlemagne, trois siècles avant la *Chanson de Roland*.

Le roman d'Hercule

De même, la mythologie grecque ne remonte qu'aux trois ou quatre siècles obscurs (XIIe-VIIIe s.) qui séparent la chute de la brillante civilisation mycénienne et l'époque où ont écrit (oui, écrit) Homère et Hésiode. Les mythes ne reflètent pas une antique mémoire, mais décrivent plutôt *« l'horizon d'un peuple, les frontières qu'il se trace, les affinités ou aversions qu'il éprouve pour ses voisins, le désir d'assurer la légitimité de sa possession »*.

Chuvin nous raconte ensuite les légendes de la ville d'Argos – aujourd'hui poussiéreuse et étouffante bourgade moderne de vingt mille habitants; le plus ancien des hommes y était Phonoreus; Io, qui fut métamorphosée en génisse, était citoyenne d'Argos, mais le plus illustre des Argiens demeure Héraclès-Hercule. Chacun sait qu'il n'est pas né de son père Amphitryon, mais de Jupiter qui avait pris l'apparence et la place du mari et tripla la durée de la nuit; Argos avait l'habitude de fournir des maîtresses à Jupiter et se vantait de lui avoir procuré la toute première, Niobé. A Versailles, procurer sa première maîtresse au roi très-chrétien était aussi un titre de gloire, cela s'appelait *« croquer le roi »*.

Nous ne suivrons pas Chuvin dans la nuit des travaux d'Hercule, il suffira que nous ayons fait sentir la saveur de son livre à de futurs lecteurs qui méritent d'être nombreux. Bornons-nous à dire qu'Hercule, au terme des douze travaux qui caractérisent sa personnalité, n'entre dans aucun schéma national ou socioprofessionnel prévisible; héros paradoxal, prince mais toujours serviteur, mortel et futur dieu, ni invulnérable, quoi qu'on pense, ni insensible, ni inaccessible à la faiblesse ou même à la démence meurtrière : il résume la condition humaine et aussi un idéal qui est «grec» non parce qu'il est national, mais parce qu'il peut être l'Idéal du Moi de tout le monde, toutes différences sociales ou autres étant confondues. Ni une race, ni un certain milieu social, ni un seul moment ne l'expliquent.

Sa vie n'est pas non plus un long apprentissage, malgré Dumézil : il n'a rien d'un héros édifiant, il ne demande pas qu'on l'aime ni qu'on le suive. Il lui arrive d'être un peu ivrogne et comique, pour permettre quelque familiarité affectueuse, mais il ne devient jamais assez clown pour qu'on perde le plaisir de pouvoir l'admirer.

L'accumulation de légendes grecques, voire phéniciennes, qui s'est faite sur le nom d'Hercule a obscurément suivi un principe d'unité littéraire; Hercule ne doit jamais faire du banal, du prévisible, du classé, mais il ne doit pas davantage dérouter, jouer les anarchistes : il devra être toujours *sympathique*. C'est la plus grande réussite du roman populaire de tous les temps. A preuve : les penseurs pythagoriciens, puis stoïciens, méditeront sur son cas, de même que les surréalistes s'enflammeront pour Rouletabille. Et puis, lorsqu'Hercule parvient à dérober à la reine des Amazones la ceinture qui ferme sa robe, il ne pousse pas plus loin ses avantages : Chuvin y insiste et il a raison; un héros populaire doit rester cohérent; s'il devenait un Don Juan, on changerait de mythe et on l'envierait, au lieu de s'identifier avec lui.

★ **Signalons également l'édition, due à Pierre Chuvin, des *Dionysiaques* de Nonnos de Panopolis (tome III, Chants VI à VIII) (*Les Belles Lettres*).**

La galaxie de l'extrême droite

Deux livres pour comprendre les racines de la pensée réactionnaire

HISTOIRE DE L'EXTRÊME DROITE EN FRANCE
sous la direction de Michel Winock.
Seuil, 328 p., 135 F.
L'EXTRÊME DROITE SUR LE DIVAN
Psychanalyse d'une famille politique
de Jean-Louis Maisonneuve.
Imago, 150 p., 110 F.

L'extrême droite s'est abreuvée depuis deux siècles à une triple source : la tradition contre-révolutionnaire, le national-populisme et le fascisme. De 1789 à Vichy, ces diverses composantes se sont succédé en France avant de s'entremêler pour aboutir, *via* le poujadisme et l'OAS, à la percée inattendue du Front national il y a près de dix ans. C'est cette « *galaxie* » qu'ont choisi d'explorer sept historiens ou politologues afin de tenter de comprendre comment, sous les traits du lepénisme, elle peut encore prospérer aujourd'hui.

Sauf entre 1940 et 1944, l'extrême droite n'a jamais exercé le pouvoir en France. Ses tentatives ont toujours été contrées par les « républicains », de droite ou de gauche, qui ont fait barrage à la subversion chaque fois que des menaces sérieuses sont apparues. Il n'en reste pas moins que la société française a été secouée, à intervalles réguliers, par des accès de fièvre.

Analysées par Michel Winock, ces premières « *impulsions de colère* » éclatent dès 1792-1793 dans les campagnes. Elles renforcent les tentatives armées de la contre-révolution avant que celle-ci ne trouve en Burke, Joseph de Maistre ou Louis de Bonald ses théoriciens, qui vont assoir la pensée réactionnaire sur la défense de la religion contre « *la prétention orgueilleuse des philosophes à fonder l'homme en individu libre et égal aux autres individus* ».

Avec le boulangisme, l'affaire Dreyfus, l'Action française – dont traitent, respectivement, Christophe Prochasson, Pierre Birnbaum et Michel Winock, – apparaissent deux dimensions nouvelles : le populisme et le nationalisme. L'aventure du général Boulanger contribue à populariser des réponses *« simples et aisément identifiables »* aux difficultés qui assaillent la République. Le combat des ligues contre *« l'universalisme républicain »*, au temps de l'affaire Dreyfus, prolonge cette *« mobilisation identitaire »*, qui trouve son principal fondement dans un catholicisme arc-bouté sur son refus de la modernité. Enfin, l'Action française, sous l'impulsion de Charles Maurras, invente *« une greffe originale, celle de la contre-révolution sur le nationalisme »*.

C'est dans l'entre-deux-guerres que naît la tentation fasciste : Pierre Milza rappelle, au-delà de vieilles polémiques avec l'historien israélien Zeev Sternhell, qu'il y eut bien un fascisme français et que celui-ci a occupé alors *« un espace moins marginal qu'on ne l'avait cru »*, notamment avec le PPF de Jacques Doriot, seul véritable parti de masse de cette mouvance. Mais il y eut aussi, et peut-être surtout, *« contagion du modèle fasciste »* en d'autres lieux du champ politique, au péril de la démocratie.

La nostalgie de la petite enfance

La *« divine surprise »* de 1940 allait montrer que ce péril était réel. Comme le souligne Jean-Pierre Azéma, l'extrême droite, parvenue au pouvoir à la faveur de la défaite, rassemble autour d'elle des hommes de la droite classique pour former avec eux ce que l'auteur appelle *« la droite extrême »*. Celle-ci prône, sous une forme plus radicale à Paris, plus modérée à Vichy, une « révolution culturelle », marquée par le rejet de l'individualisme, de l'égalitarisme et autres valeurs associées à la République. Loin d'être une parenthèse, cette période apparaît, rétrospectivement, comme une référence pour l'extrême droite.

Cette référence passera au second plan pendant les deux décennies qui suivront la guerre et qui, comme l'indique Jean-Pierre Rioux, seront, pour les vaincus, le temps de *« l'errance clandestine »* et de *« l'horizon bouché »*, en dépit de la flambée du poujadisme et du combat pour l'Algérie française, dont ils tenteront en vain de tirer profit. En revanche, avec le Front national, à partir des années 70 et surtout 80, l'extrême droite non seulement redresse la tête, mais encore s'emploie à réhabiliter, plus ou moins explicitement, le régime de Vichy. Quoique différent, dans sa composition, de l'extrême droite traditionnelle, l'électorat du FN, qui se développe, selon Pascal Perrineau, *« sur fond de crise économique et de mutation urbaine »*, se laisse abuser par un discours où s'inscrit, à travers le racisme, l'antisémitisme et la haine de l'autre, le retour du refoulé.

Un psychanalyste, Jean-Louis Maisonneuve, ne s'est pas contenté d'appliquer à la pensée lepéniste le vocabulaire freudien, il a voulu mettre *« l'extrême droite sur le divan »*. Sa conclusion est qu'en exaltant, contre la démocratie, le *« droit de la nature »* (Le Pen), *« l'homme naturel »* (Bardèche), *« un régime naturel »* (Brasillach), *« les réalités naturelles »* (Maurras), bref l'ordre naturel, les porte-parole de cette idéologie expriment leur nostalgie de la petite enfance et leur désir inconscient de retourner dans le ventre maternel. Ils ne peuvent supporter la découverte de leur individualité, qu'ils associent politiquement à *« l'individualisme libéral et républicain »* et qu'ils fuient par une véritable *« pulsion de mort »* dont l'Histoire a montré les terribles conséquences.

Pourquoi ce retour à la mère? Par volonté d'expier une *« faute imaginaire »*, celle de l'inceste. Car l'absence du père a laissé le champ libre au désir œdipien de l'enfant, qui n'a de cesse, une fois devenu adulte, de revenir à l'innocence première. Ainsi, selon l'auteur, lorsqu'ils dénoncent les menaces de pénétration de la «terre mère» par les étrangers, les théoriciens d'extrême droite *« désignent d'un doigt accusateur le passage à l'acte de leur propre désir d'inceste »*; quant à leur besoin de dictature, il s'expliquerait par leur souhait d'*« obtenir le pardon du père »*.

Cette hypothèse de l'origine *« psychopathologique »* de l'idéologie d'extrême droite s'appuie sur les biographies de Brasillach, Maurras, Himmler. Elle ne dit pas si Jean-Marie Le Pen, orphelin de père à quatorze ans, s'est rendu coupable, lui aussi, d'inceste imaginaire ni comment l'inconscient de ses électeurs peut être séduit par son discours.

Thomas Ferenczi

Dynastie

Alain Rustenholz et Sandrine Treiner suivent le fil de cinq générations des Servan-Schreiber

LA SAGA SERVAN-SCHREIBER
Une famille dans le siècle
d'Alain Rustenholz et Sandrine Treiner.
Seuil, 538 p., 149 F.

Les Echos, l'Express, l'Expansion, des articles dans d'autres journaux, des livres, des campagnes électorales, des congrès et même des initiales – JJSS – ont fait souvent jaillir durant ce siècle le nom des Servan-Schreiber. Quelques membres de la tribu avaient bien raconté leur vie ou commencé de le faire, mais il n'existait pas encore une histoire de la famille. C'est chose faite avec l'ouvrage d'Alain Rustenholz et Sandrine Treiner, premier tome d'une série de deux.

Foisonnante galerie qui met au jour, mieux que dans les portraits, la vie d'un groupe que les liens du sang et des alliances propulsent à travers un Paris qui se transforme sous nos yeux, des villégiatures où l'on prend la température de coins aussi variés que la Normandie, la Haute-Savoie, la Provence, des voyages dans tous les coins du monde, sans parler bien sûr de l'histoire politique et des deux guerres mondiales. La savante tapisserie tissée par nos auteurs est de grande classe. On ne recule pas devant la description des plus petits faits vrais, des détails vestimentaires, etc. Mais, malgré cette profusion d'informations, on ne perd jamais le fil. Entreprise d'autant plus redoutable qu'il faut constamment sauter d'une famille à l'autre. Les repères de dates, la narration ranimée par une langue très fluide assurent le confort du lecteur.

Les auteurs le proclament hardiment à la fin : *« Dans ce récit, tout est vrai. »* Pour parvenir à leur fin, de longues recherches parfois. Un exemple? Il fallait choisir la bonne version concernant la date d'arrivée en France de Joseph Schreiber, juif allemand d'origine et père des trois héros du livres : Robert, Georges et Emile. Ce n'est en tout cas pas celle de JJSS qui, dans son livre *Passions* (1), présente son grand-père comme le secrétaire particulier de Bismarck, quittant son pays pour la France juste avant la guerre de 1870, parce qu'il n'avait pu infléchir la décision du gouvernement allemand. En fait, Joseph est arrivé en France... en 1877, et aucune trace de son poste auprès du chancelier ne figure dans les archives allemandes.

Le souci d'éviter l'hagiographie (on ne nous fait pas grâce des incartades hors mariage de Robert et Suzanne née Crémieux) renforce la tenue historique de l'ensemble. Il se dégage de cette saga quelques points forts qui donnent une assez grande singularité à la vie du clan. On constate d'abord l'emprise des mères sur la famille, qu'il s'agisse de Clara (née Feilchenfeld) sur ses fils Robert, Georges et Emile, ou, à la génération suivante, de Denise (née Brésard), sur l'aîné de ses cinq enfants, Jean-Jacques.

Montée de l'hitlérisme

Transversalement aussi, c'est-à-dire entre les frères Robert, Georges et Emile, la solidarité est très forte. On se consulte à tout propos et notamment sur le choix des épouses. Bien sûr, Robert et Emile furent les plus proches puisqu'ils travaillèrent ensemblent durant de très longues années à la direction des *Echos*, fondés en 1908 par l'aîné comme mensuel de sa maison d'exportation. Passionnante histoire de l'évolution vers le journal quotidien (1928) et de l'acharnement mis à la recherche de petites annonces, de *« réclame »*, d'abonnés, d'articles, etc.

On suit également l'ascension sociale des familles vers la grande bourgeoisie parisienne, les beaux quartiers, la passion de Robert pour la pratique des sports, les premières voitures, les machines volantes, la proximité avec son fils Jean-Claude, les *« riches heures »* combattantes des trois frères durant la guerre 1914-1918 qui leur valurent trois croix de guerre, l'adjonction pour la première fois du nom de *« Servan »* à celui d'un enfant de la lignée (Jean-Claude), pseudonyme de guerre d'Emile et premier pas vers la francisation de leur patronyme.

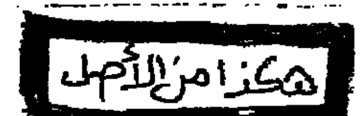
Les Echos reparaissent, ainsi qu'un concurrent, *l'Exportateur français*, qui ne cessera de s'acharner contre les Schreiber, pratiquant la diffamation à l'encontre de leur origine allemande, avec une obstination qui laisse pantois. L'opération se retournera, au reste, contre les offenseurs. Puis, voici l'engagement dans la lutte du Parti radical, la plus militante étant Sabine, la femme de Robert, ardente féministe et organisatrice de dîners fameux à son domicile du 3 avenue Montaigne.

La crise économique, les voyages à l'étranger, la montée de l'hitlérisme et des périls pour les familles juives, l'interview de Mussolini par Emile, la drôle de guerre, le refuge à Megève d'une bonne partie de la famille, les menaces de la Gestapo, l'histoire se déroule dans la précipitation et s'arrête pour ce tome en 1943, au moment où Jean-Jacques, muni de son diplôme de polytechnicien, part avec son père Emile pour l'Espagne.

Sans nous en rendre compte, parce que tout fourmille d'anecdotes, de lieux, de dialogues, nous avons dépassé les cinq cents pages. Pourtant, nous sommes loin encore du bambin Arthur, petit-fils de Jean-Louis (patron de *l'Expansion*), qui ouvre la marche de la cinquième génération. A suivre...

Pierre Drouin

(1) Editions Fixot, 1991



Retour de l'âme

Julia Kristeva s'inquiète du danger « des idées qui mènent le monde »

par André Green

LES NOUVELLES MALADIES DE L'AME
de Julia Kristeva.
Fayard. 351 p., 120 F.

L'héroïne des *Mandarins* (1) était psychanalyste, l'auteur des *Samouraïs* (2) l'est. Julia Kristeva ne renie pourtant rien de ce qu'elle était avant de le devenir. Simplement, elle ne le sera plus de la même manière. Tout comme l'allusion transparente au couple de la génération précédente (explicitement avouée par elle) ne relève pas de la répétition mais de la différence.

L'enquête nous mènera sans doute du côté de cette *« structure ouverte »* dont Julia Kristeva fait l'hypothèse. L'expression fait moins penser à Umberto Eco qu'elle ne nous invite à revoir le structuralisme, celui dans lequel la téméraire impatience de notre jeunesse s'était forgé une discipline inflexible que le temps a forcé à assouplir. L'« ouverture », ici, n'est pas une figure de relativisation ou la marque d'un compromis prêt à nouer de nouvelles alliances théoriques, elle est inscrite au cœur même de la structure pour en bouleverser l'intelligence. C'est ce qu'accomplit avec courage – j'y insiste – l'œuvre de Kristeva.

On l'aperçoit bien dans sa fidélité à ses objets d'étude et à ce qu'elle continue d'être – savante analyste de textes – bien qu'elle n'ait jamais confiné son intérêt à la seule textualité. Chez elle, le regard sur le monde s'est affranchi de l'intimation à ne traiter que de la langue parlée ou écrite. Et c'est bien cette sollicitation par le monde et cette curiosité – presque avide – pour la vie et pour les formes de celle-ci qui donnent à penser, qui lui firent sauter le pas et aller (nonobstant les raisons personnelles qui sont à la source de *toute* démarche analytique) vers l'analyse.

Les nouvelles « pensées »

Cette ouverture-là fut décisive. Elle survenait – hasard ? – à un moment où la psychanalyse elle-même vacillait ; le besoin insistant se faisait sentir dans ses rangs de briser le carcan d'une pensée menacée d'enfermement. La pensée audacieuse de certains n'avait pour autant pas levé chez tous le soupçon – aggravé lorsqu'il s'agit d'une discipline théorique *et* pratique – que la nouvelle science nous fasse tomber de Charybde en Scylla. La solution pouvait se révéler, à l'usage, plus invalidante encore que le marasme qui avait provoqué l'impérieuse nécessité d'un désembourbement. Kristeva a été le témoin de tout cela, s'est mise à l'épreuve de la pratique, a fait ses choix et s'est résolue à décider seule de la direction à prendre. Elle a connu *« l'intensité délicieuse et étourdie »* de l'identification de l'analyste à l'analysant. *« Face à lui*, dit-elle, *la seule chose que je sache est que j'ai à répondre. Tout (e) seul (e). Pour qu'une nouvelle question surgisse. »*

Sa profession de foi en la psychanalyse ne vient pas du sentiment que celle-ci a toutes les clés, mais de ce qu'elle est la seule à chercher les réponses aux bonnes questions. Et Dieu sait que celles-ci foisonnent quand on couvre un tel champ : société, Histoire, littérature, clinique ! Sans doute risque-t-on de trop embrasser. Çà et là, on peut se sentir l'envie de lui demander raison de certaines de ses affirmations. Mais c'est peu de chose tant le danger d'asphyxie par la technicisation excessive, s'il est moins évident, constitue un péril grave pour l'avenir de la pensée psychanalytique.

Cet ouvrage est le premier où son auteur a réussi à combler l'hiatus que laissait paraître jusque-là l'inégal développement de ses capacités littéraires et réflexives par rapport à son expérience psychanalytique. Qui plus est, l'inspiration qui guide la pensée de Kristeva me paraît devoir être saluée comme une de celles qui pâtit le moins d'une charge idéologique qui en entrave la progression. L'auteur du *Deuxième sexe* ne ménageait pas ses critiques contre l'auteur de la *Psychologie des femmes*. Kristeva rend hommage à Hélène Deutsch et se reconnaît en elle. C'est aussi d'idéologie qu'a souffert la psychanalyse à l'ère structuraliste.

Aujourd'hui, de nouvelles « pensées » pointent. Celle des neurosciences, du cognitivisme entre autres. Kristeva ne les ignore ni ne les méprise. Elle examine leurs découvertes, qui s'implantent fermement en psychiatrie et en psychologie, déterminées à déloger la psychanalyse. Et, si elle critique le danger qui pointe ici d'une tentation de non-savoir, elle montre qu'elle peut intégrer – dans une perspective critique – certains aperçus nouveaux issus de ces disciplines, sans que rien ne soit entamé du bien-fondé du point de vue psychanalytique.

Ni signifiant ni neurotransmetteur – Kristeva conteste l'usage qui en est fait pour servir de référent à une théorie du psychisme, tout en reconnaissant qu'ils interrogent, aux deux pôles de l'activité psychique, la nature de celle-ci. Non sans raison, elle réaffirme son accord avec Freud, sur le rôle basal des pulsions dans le psychisme – alors que dans les rangs des psychanalystes nombreux sont ceux qui, au nom d'un aggiornamento souvent fondé sur des raisons étrangères à la psychanalyse elle-même, désertent cette conquête majeure, – et avec Lacan, pour sa découverte du symbolique.

Illusion des féminismes

Mais il n'y a ici ni allégeance ni adhésion à un dogme. Davantage, elle plaide en faveur de l'imaginaire, naguère ostracisé – dont le déploiement est essentiel à la constitution de l'espace psychique ; elle demande à ce que soient reconnus les fondements non langagiers (sensoriels, énergétiques, cognitifs à l'occasion) du psychisme. Elle ne sous-estime pas le pouvoir des formes mais elle est encore plus sensible à la pensée des organisations (que la clinique enseigne à travers les diffractions des constellations psychopathologiques).

Elle sait que la mise en évidence de celles-ci présuppose la reconnaissance de l'hétérogène, la détermination des types de matériaux appelés à se combiner, les différents modes de liaison et d'exclusion, aboutissant à des ensembles conflictuels, architecturalement doués de stabilité mais mobiles, fondés sur des logiques et des économies tendues entre les extrêmes du vivre-pulsionnel et du penser-symbolique. C'est une conception de la transformation qui s'exprime ici et qui prend heureusement le relais de la « générativité grammaticale » qui fit figure de modèle général autrefois. Il y a une généalogie des signes cognitifs, sémiotiques et linguistiques, là où nous serions tentés d'en faire des pivots de systèmes.

L'âme renaît de ces tentatives. Cherchez mieux, vous verrez que Kristeva n'est pas la seule à annoncer cette résurrection. Elle, pour sa part, la reconnaît devant ces nouvelles maladies qui font entrevoir la menace de sa disparition. Nous n'avons que trop l'occasion de vérifier aujourd'hui que les civilisations sont mortelles ; mais l'âme ? En fait, le livre annonce en même temps le danger que lui font courir *« les idées qui mènent le monde »* aujourd'hui. Celles-ci, peut-être, voudraient profiter de l'effondrement de certaines croyances en ces temps obscurs et proclament la révocation de la psyché. A côté de la faillite de systèmes de pensée extérieurs à la psychanalyse, certains paradigmes auxquels celle-ci a prêté la main sont bousculés. Echec des idéologies qui mirent le père en place prépondérante aussi bien que de celles qui en annoncèrent la mort. Illusion et fourvoiements des féminismes.

La pleine considération que Kristeva accorde au maternel – à la dette à son égard – ne vient pas grossir les rangs d'un féminisme qui succombera moins aux coups de ses adversaires que sous son propre poids. Pas plus que la référence à l'archaïsme des imagos maternelles ne suffit à fonder une théorie psychanalytique consistante. Kristeva cherche à juste raison la définition d'un nouvel espace où les sexes inventeraient un nouveau rapport, pour affronter... le futur ? – non, le présent.

(1) Pour ce roman, Simone de Beauvoir a obtenu le prix Goncourt 1954.

(2) Premier roman de Julia Kristeva (Fayard, 1990).

La « trompe de guerre » de Luther

On réédite les textes fondamentaux du réformateur de Wittemberg, mal connu en France

LUTHER, LES GRANDS ÉCRITS RÉFORMATEURS
Traduction, introduction et notes de Maurice Gravier, préface de Pierre Chaunu, GF/Flammarion, 272 p.

LUTHER, PROPOS DE TABLE
Traduction et introduction par Louis Sauzin, préface de Pierre Chaunu, Aubier, 438 p., 180 F.

L'INSOLITE HISTOIRE DES LUTHÉRIENS DE PARIS DE LOUIS XIII A NAPOLÉON
de Janine Driancourt-Girod, Albin Michel, 382 p., 150 F.

AINSI PRIAIENT LES LUTHÉRIENS
La vie religieuse, la pratique et la foi des luthériens de Paris au XVIII[e] siècle
de Janine Driancourt-Girod préface de Jean Delumeau, Cerf, 240 p., 110 F.



GALL. NAZIONALE D'ARTE ANTICA/ROMA/ALINARI-VIOLLET

Luther par Holbein

Martin Luther est mal connu des Français. Comme l'écrit Pierre Chaunu à son propos : *« Vous pouvez ne pas aimer. Les Français n'ont pas souvent aimé. Ils ont eu Calvin qui dit autrement la même chose, peut-être, mais qui n'aurait pas convaincu si Luther n'avait précédé. »* De fait, mise à part l'Alsace, terre germanique au XVI[e] siècle, c'est sous la forme calviniste qu'une partie de la société française a été gagnée à la Réforme ; mais qu'aurait été Calvin sans Luther ? C'est pourquoi il convient de saluer la réédition, en traduction française, des principaux textes luthériens, sous forme de deux volumes, préfacés l'un et l'autre par Pierre Chaunu, dans ce style inspiré, emphatique et, à l'occasion, imprécatoire qui est désormais le sien.

Le premier de ces volumes est consacré aux *Grands Écrits réformateurs*, le second aux *Propos de table*. C'est au cours de l'année 1520 que Luther écrit les quatre textes fondamentaux que les historiens allemands ont l'habitude d'appeler les « grands écrits réformateurs » : *De la papauté de Rome*, l'appel *A la noblesse chrétienne de la nation allemande*, *la Captivité de Babylone* et le traité *De la liberté du chrétien*, le deuxième et le quatrième, les plus importants, étant reproduits ici. Si l'on ajoute que c'est en juin de cette même année que Luther est excommunié par le pape et en décembre qu'il brûle publiquement un exemplaire de la bulle d'excommunication, on comprend que Chaunu puisse voir dans 1520 *« l'année charnière, l'année zéro de la Réformation »*.

Modernité du ton

Dans l'appel à la noblesse allemande, Luther, embouchant sa *« trompe de guerre »*, s'adresse à toutes les autorités de l'Allemagne, l'empereur – c'est depuis l'année précédente Charles Quint, – les princes, grands et moins grands, les conseils des villes libres, et leur demande d'unir leurs efforts pour libérer la chrétienté, victime d'une véritable captivité de Babylone derrière les trois murs de la romanité qu'il convient donc d'abattre : la fausse distinction entre clercs et laïcs, le droit que s'est arrogé la papauté d'interpréter l'Ecriture, la prétendue supériorité du pape sur les conciles. Dans *De la liberté du chrétien*, le réformateur de Wittenberg, qui a trouvé la réponse à ses propres angoisses existentielles, développe magnifiquement l'idée que c'est bien la foi, et la foi seule, qui libère le chrétien et lui ouvre le ciel. Il n'y a plus rien à craindre, pas même le Jugement, pour ceux qui mettent leur confiance en Dieu. Lues aujourd'hui, certaines de ces pages, même isolées d'un contexte que nombre de lecteurs français connaissent mal, frappent par la modernité du ton, la clarté des démonstrations, le style chaleureux et direct.

Les *Propos de table* sont d'une tout autre encre ; à croire parfois qu'il ne s'agit pas du même auteur. Ce titre recouvre quelques-uns des propos tenus par Martin Luther dans sa vie de tous les jours et pieusement recueillis par certains de ses amis et commensaux, entre 1529 et sa mort en 1546. La traduction française de Louis Sauzin, qui date de 1932, ne concerne que des extraits des trois mille pages de l'édition allemande. Depuis 1525, année de son mariage avec l'ancienne religieuse Catherine de Bora, et surtout de la terrible guerre des Paysans et de la brutale condamnation qu'il a lancée contre les révoltés, Luther a quelque peu changé. Le ton est souvent désinvolte, misogyne, grossier, voire scatologique. *« Bien sûr, le grand Luther n'est pas mort*, écrit Chaunu, *mais il somnole, il faut souvent de la patience et du courage pour l'aller chercher là où on désespère parfois de le trouver (...). »*

On croyait jusqu'à maintenant que le luthéranisme n'avait été pratiqué, dans la France d'Ancien Régime, que par les Alsaciens gagnés à la réforme luthérienne avant de devenir sujets du roi de France au XVII[e] siècle. Ils n'avaient donc pas été concernés par l'édit de Nantes de 1598 et par sa révocation en 1685. Les traités de Westphalie de 1648 et la capitulation de Strasbourg en 1681 leur avaient garanti expressément *« le libre exercice de la religion »*. Or un travail récent nous permet de découvrir que, loin de l'Alsace, un certain nombre de Parisiens et d'étrangers résidant dans la capitale y ont pratiqué la religion luthérienne, de 1626 à 1802, date à laquelle les Articles organiques reconnaissent légalement les deux cultes protestants, calviniste et luthérien. C'est à la suite d'une patiente enquête que Janine Driancourt-Girod a réussi à retrouver et a pu exploiter les archives, registres et autres documents qui lui ont permis de restituer *l'Insolite Histoire des luthériens de Paris, de Louis XIII à Napoléon*.

Marginaux religieux

Tout commence en 1626, quand un certain nombre de princes et de diplomates allemands, danois et suédois, de confession luthérienne, présents à Paris, décident de pratiquer leur culte en commun dans la capitale. Certes, ils n'ignorent pas que l'édit de Nantes interdit tout culte réformé dans la ville, mais, tirant parti de l'immunité diplomatique, ils demandent à Jonas Hambraeus, pasteur suédois résidant à Paris où il professe les langues orientales au Collège du roi, d'assurer un culte semi-clandestin et itinérant, tantôt chez lui, tantôt chez tel ou tel prince ou ambassadeur. En 1630, Louis XIII accorde à cet effet des lettres patentes à Hambraeus.

Enfin, en 1635, le grand savant et jurisconsulte hollandais Hugo Grotius, nommé ambassadeur de Suède, décide d'ouvrir la chapelle de son ambassade, quai Malaquais, à tous les luthériens de la ville. Qui sont-ils alors ? Au noyau fondateur des princes et ambassadeurs s'ajoutent les étudiants scandinaves ou allemands inscrits à l'université parisienne, les artistes, hommes de lettres et savants suédois de passage en France, mais aussi des immigrants modestes venus de toute l'Allemagne, chassés par les misères de la guerre de Trente Ans.

En 1681, la communauté se dote de statuts. Le culte est célébré désormais en allemand et non plus en suédois.

En 1744, un nouveau lieu de culte luthérien s'ouvre dans la capitale, à savoir la chapelle de l'ambassade du Danemark. Depuis le début du règne de Louis XV, une nouvelle vague de fidèles d'origine allemande ou scandinave est arrivée : des artisans, souvent hautement spécialisés, attirés par l'augmentation de la demande dans les métiers de l'ameublement, de l'habillement, des arts, notamment de la musique. Beaucoup de ces artisans réussissent à s'intégrer parfaitement dans la société parisienne, tout en conservant leur foi luthérienne.

Il faut lire les pages précises que Janine Driancourt-Girod consacre à leur vie quotidienne à la fin de l'Ancien Régime, aux difficultés qu'ils connaissent pendant la Révolution – le roi de Suède prend fait et cause pour Louis XVI –, à l'émergence en leur sein d'un groupe de notables au moment du Consulat. Il faut lire aussi, parallèlement à cette histoire passionnante, le petit livre que le même auteur consacre à la vie religieuse de ces luthériens de Paris, reconstituée à partir de recueils de chants, de livres de prières, d'ouvrages liturgiques, de même que sont bien cernées les évolutions de l'enseignement des pasteurs, du rigorisme au piétisme et à la morale apaisante du temps des Lumières.

Comme le souligne Jean Delumeau dans sa préface : *« Des ignorés de la grande histoire ont réintégré le Paris des XVII[e] et XVIII[e] siècles ; ces marginaux religieux (...) sont redevenus des êtres de sang et de chair, et nous revivons avec eux et au quotidien leur foi chrétienne. »*

François Lebrun

★ Signalons aussi la parution de *Calvin et la dynamique de la parole. Etude de rhétorique réformée*, d'Olivier Millet, à la Librairie Honoré-Champion, 983 p., 650 F. Dieu parle, mais en quelle langue pour la Réforme ? Celle de l'éloquence humaniste.

Les protestants et la nouvelle Europe

LA PRÉCARITÉ PROTESTANTE
de Jean-Paul Willaime. Ed. Labor et Fidès, 215 p., 129 F.

L'EUROPE DES PROTESTANTS
de Jacques Mouriquand et Laurence Pivot. Lattès, 335 p., 139 F.

Paradoxe ? Intimement liés à l'histoire des quatre derniers siècles sur le Vieux Continent, les protestants, à l'heure où l'Europe franchit de nouveaux caps, semblent presque absents. Ou plus exactement, les valeurs qu'ils incarnent – tolérance, libéralisme, pluralisme, défense des minorités – passent dans le lot commun, sans qu'ils en tirent le bénéfice en termes institutionnels. Par deux voies différentes – celle de la sociologie pour Jean-Paul Willaime, celle de l'enquête journalistique pour Jacques Mouriquand et Laurence Pivot, – deux ouvrages récents parviennent à une conclusion presque identique.

Le premier passe en revue les décalages du protestantisme par rapport à une modernité dont il a pourtant été si souvent le stimulateur. Face à la « sacralisation » des intermédiaires religieux, face à la demande de certitudes et de normes, face au succès des institutions supranationales, le protestantisme semble aujourd'hui triplement handicapé.

Le *« sacerdoce universel de tous les croyants »* et la figure du pasteur *« travailleur social »* sont inadaptés à l'image forte aujourd'hui du « clerc », intermédiaire du sacré, un peu gourou, charismatique et médiatisé. Si le protestantisme n'a jamais été uniformément *« libéral »*, il est de plus en plus travaillé par des courants *« fondamentalistes »* (évangéliques ou pentecôtistes) qui ne détestent rien plus que les croyances aux contours flous. Enfin, ses particularismes locaux et régionaux s'accommodent mal du niveau supranational où se prennent aujourd'hui toutes les décisions, au point que le protestantisme semble souffrir, dit Jean-Paul Willaime, d'un *« déficit d'universalité »*.

« Précarité institutionnelle »

La *« précarité institutionnelle »* du protestantisme le met en situation de faiblesse face aux nouveaux enjeux en Europe. Passant en revue le rôle des luthériens en Allemagne et dans l'Europe du Nord, des anglicans en Grande-Bretagne, des réformés en France ou en Suisse, Laurence Pivot et Jacques Mouriquand accréditent la thèse qu'il existe bien une « Internationale protestante » *(« Interprot »)*.

Si leurs relations sont *« rarement formalisées »*, elles sont *« affectivement puissantes »*, liées à un passé commun de luttes et de souffrances, à des valeurs qui ont imprégné l'Histoire, la vie sociale, le système politique de toute une partie de l'Europe. Ce qui a fait l'Allemagne ou la Scandinavie moderne, c'est la résistance à la centralisation, le respect de l'autonomie des partenaires sociaux, la foi dans le dynamisme du marché et le succès individuel, un certain conformisme moral lié à une inclination puritaine.

Mais c'est, en partie, aussi une tradition de soumission au pouvoir qui a handicapé l'Allemagne protestante, malgré le courage de l'« Eglise confessante » face au nazisme et au communisme de l'Est. Cet individualisme ne va pas sans un *« activisme planétaire »* qui place les Scandinaves et les Allemands aux premiers rangs des luttes écologiques, pacifistes ou tiers-mondistes.

« La vision européenne des parpaillots n'est pas faite d'abstractions, comme la CEE ou d'autres concepts incertains. Elle est faite de l'infinie variété des peuples et des nations dans lesquels ils croient voir comme un pendant de pluralisme religieux pour lequel ils se sont toujours battus », écrivent Laurence Pivot et Jacques Mouriquand. Et c'est bien par crainte de perdre leur spécificité nationale que les Danois (97 % de protestants) se montrent les plus réticents à l'Union européenne, sans parler de l'attitude des Suisses ou des Suédois.

Le défi mérite d'autant plus d'être relevé que le catholicisme connaît une certaine réussite par son goût de l'universel et une géopolitique qui favorise davantage les processus d'intégration.

Henri Tincq

L'HISTOIRE
par Jean-Pierre Rioux

La matrice révolutionnaire

LA DÉCOUVERTE DE LA POLITIQUE
Géopolitique de la Révolution française
de Michel Vovelle.
La Découverte,
coll. « Textes à l'appui ».
363 p., 195 F.

LE SIÈCLE DE L'AVÈNEMENT RÉPUBLICAIN
sous la direction de François Furet et Mona Ozouf.
Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 475 p., 160 F.

DE grâce, réfléchissons un peu, au-delà de l'agitation qui saisit nos médias à propos du deux centième anniversaire de l'exécution de Louis XVI! Fallait-il ou non « tuer le roi »? La question n'est pas vaine. La poser en ces termes brutaux prouve, dit-on, que nous sortons d'un trop long sommeil idéologique à propos de la Révolution. Il n'est pas inutile aussi d'apprendre qu'en 1993 moins d'une Française et d'un Français sur 10 enverrait le souverain à l'échafaud. Mais après? N'aurions-nous pas mieux à faire que de dresser ce constat larmoyant? Par exemple nous interroger une bonne fois sur ce que la vie politique, aujourd'hui, doit encore à la rupture initiatrice de 1789? Ou prendre acte sans dolorisme de l'épuisement de certaines formes passablement mythologiques de la culture républicaine? Bref : affronter l'avenir en mesurant toute l'étendue d'un passé moribond?

Par chance, voici deux livres qui aideront ceux qui veulent prendre le temps de réfléchir hors des sentiers battus des anniversaires. Ils sont signés par de grands noms qui s'affrontent depuis quinze ans – depuis *Penser la Révolution française* de François Furet, publié en 1978 chez Gallimard – et dont le débat a tonifié le Bicentenaire en 1989. Quel public se priverait d'un nouvel épisode du feuilleton qui oppose Michel Vovelle en Hercule Poirot et François Furet en Sherlock Holmes? A les lire, on a toutes chances de s'offrir le bilan politique le plus sûr et le plus nuancé, dans l'état des recherches, sur cet événement révolutionnaire immense et boursouflé dont la condamnation de Louis XVI ne fut qu'un tragique épisode.

MICHEL VOVELLE, à grand renfort d'informatique et avec tous les secours de la cartographie automatique, fait donner la cavalerie lourde pour démontrer aux voltigeurs de la pensée-Furet qu'une histoire trop idéale et trop intellectuelle du politique ne rend pas juste compte de l'événement-avènement que fut la Révolution. Il nous propose, modestement, *« une tentative de réinvestir le politique, mais comme élément d'une histoire totale, et non comme affrontement dans les nuages* – et toc!, – *au niveau des concepts et du discours ».*

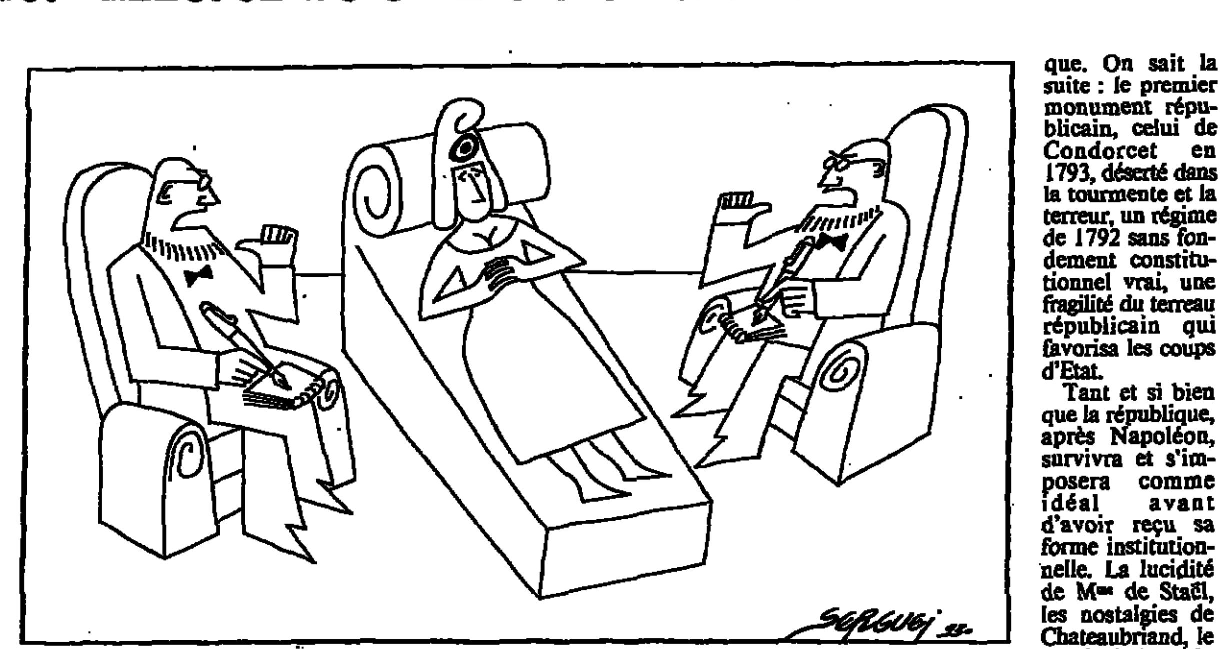
Voici la première *« géographie des attitudes »* dans la France *« révolutionnée » :* une pesée minutieuse qui entrelace le temps court de la déchirure et le temps long des chemins creux ; un travail exceptionnel dans son acharnement à gratter la documentation. Du robuste pousse-au-crime de lèse-Furet.

La méthode de Vovelle? Décrire puis corréler. Entasser des données puisées dans des documents d'époque *(l'Essai statistique* d'Angeville, par exemple), chez des historiens anciens (le Jaurès de l'*Histoire socialiste de la Révolution* est joliment exploité) ou actuels (la liste de ces sources-là constitue la meilleure bibliographie à jour sur la Révolution). Cartographier ensuite ce monceau d'informations hétérogènes et discontinues, battre les cartes ainsi obtenues, les couper et les recouper en maniant les taux et les courbes de corrélation, puis étaler le poker gagnant avec doigté, en donnant dans la nuance significative. C'est une histoire politique qui prend au sérieux les apports anthropologiques d'un Emmanuel Todd ou d'un Hervé Le Bras, qui le dispute aux plus fougueux historiens américains et qui brasse une immense culture en confrontant les opinions et les réactions civiques à toutes les sociologies tangibles.

La première surprise est qu'on ne trouve pratiquement plus trace, au bout du compte, du cliché qui faisait de l'opposition entre Paris et les provinces le moteur du dynamisme révolutionnaire : c'est bien la preuve que 1789 a transpercé tout le royaume. Voici par contre qu'émergent la France du silence, puis celle de la parole ou du geste, celle qui subit et celle qui bouge, arpentées aussi bien par le volume des adresses aux Assemblées ou des votes (heureusement réhabilités) pour la Constitution de 1793 que par celui du refus de la conscription ou de l'impôt.

On découvre aussi une France subversive des révoltes et des « journées » dont tous les épicentres ne nourriront pas des Vendées. Une carte des sociabilités anciennes et de la diffusion des Lumières, et même une carte des sociétés populaires qui sont loin de recouper celles des volontarismes révolutionnaires. Cent autres exemples confirment l'impression d'ensemble : la France post-1789, c'est la fourmilière après un grand coup de pied. Nonobstant, après avoir suivi cette Révolution d'en bas et testé les frayages d'un espace national, le livre conforte, en les nuançant, les conclusions de Tomothy Tackett sur la césure religieuse et de Lynn Hunt sur les prémices de l'affrontement droite-gauche. Oui, l'affrontement avec le catholicisme fut bien constitutif de notre espace politique. Oui, à la fin de la Révolution a émergé *« une France de droite riche et porteuse d'avenir alors que la gauche est pauvre et repliée sur elle-même ».* Mieux : en croisant ses cartes des structures économiques, des mouvements sociaux et des tempéraments politiques, Vovelle pose que si la France de gauche est une, celle de de droite est déjà plurielle.

Et il détaille avec gourmandise une pluralité nationale dont on retrouve la trace très nette dans la France de 1993 : l'ordre des plaines de grande culture, le conformisme du Nord-Est, le réduit jacobin du Centre, l'anti-Révolution de la France profonde, les clivages du Midi, le patriotisme alpin et les mystères de l'Ouest. Oui, conclut-il, décidément *« les racines des tempéraments politiques modernes sont bien à rechercher au cœur de l'événement « fondateur » ou structurant. La Révolution française a-t-elle cassé la France ? Elle l'était déjà, dans ses profondeurs. L'a-t-elle, au contraire, pliée sous le joug d'une centralisation renforcée? Il s'en faut, puisque c'est au contraire toute une diversité française qui se trouve révélée aux grands feux de l'événement révolutionnaire. Le problème se pose dès lors de la durée de cette influence, d'une empreinte prolongée sur deux siècles ».*



CE problème-là, seize historiens diligentés par François Furet et Mona Ozouf l'abordent vigoureusement dans un livre qui, sans être d'inspiration très neuve, précise et argumente avec un constant bonheur de plume. Car il ne creuse que la problématique du Furet de *la Révolution (1770-1880),* publié en 1988 chez Hachette : dire le parcours *« heurté et complexe »* d'une république dont *« le mystère est d'avoir constitué un principe plus qu'une forme, une croyance plus qu'un ensemble de procédures, bien qu'elle ait été aussi, de la Révolution jusqu'à nous, le support de différents régimes ».* Il s'agit de jalonner en raisonnant, en décortiquant les idées et les institutions plus qu'en rapportant les étapes à l'état concret d'une société dont il est prétexté qu'elle fut toujours loquace ou dont on pense un peu vite qu'elle fut perméable aux idéaux. Tandis que Vovelle tient toujours pour une certaine sauvagerie du social, Furet et les siens persévèrent dans l'étude d'un cheminement philosophico-volontariste.

Le livre vérifie donc qu'au XIXe siècle *« les échecs de la république comme régime ont nourri sa complexité comme esprit »* et qu'il fallut donc une vertu singulière aux pères de la IIIe pour l'acclimater enfin. Mais il scrute très heureusement l'amont. Jean-Marie Goulemot démontre que la Révolution ne fut pas la fille des écrivains éclairés. C'est plutôt, selon Judith Shklar et Bernard Vincent, dans l'Amérique de Thomas Paine et de Jefferson qu'il faut chercher *« la fondation conventionnelle d'une société sur la volonté des associés ».*

Le livre décape ainsi maintes idées reçues : Patrice Gueniffey et Ran Halévi, notamment, expliquent la minceur du républicanisme français en 1789 et disent l'hésitation des Constituants à choisir entre monarchie et république. On sait la suite : le premier monument républicain, celui de Condorcet en 1793, déserté dans la tourmente et la terreur, un régime de 1792 sans fondement constitutionnel vrai, une fragilité du terreau républicain qui favorisa les coups d'Etat.

Tant et si bien que la république, après Napoléon, survivra et s'imposera comme idéal avant d'avoir reçu sa forme institutionnelle. La lucidité de Mme de Staël, les nostalgies de Chateaubriand, le pessimisme de Tocqueville ou le travail des historiens, de Guizot à Michelet et Quinet (ces deux derniers proposant l'inflexion capitale qui relança la réflexion : reconnaître une bonne fois le tour religieux de la division des Français depuis la Constitution civile du clergé), la popularité d'un La Fayette, les enthousiasmes maladroits des Quarante-huitards et l'obstination des républicains barbus du Second Empire viennent en renfort, pas à pas, pour enlever le morceau : une république vivable dès 1875, mais héritière d'une généalogie intellectuelle plus que d'un mouvement social des profondeurs. Et qui triomphe sans qu'aient été réglées les vieilles questions de la loi et du droit, du suffrage et de la volonté générale, de l'institution de l'idéal.

Faut-il en conclure, avec Odile Rudelle, que seule la Ve République du général de Gaulle, en recousant la culture républicaine comme jadis les couturières vous retournaient un manteau, aurait trouvé le point d'équilibre, signé par cette décision du Conseil constitutionnel en 1985 affirmant (à propos de la Nouvelle-Calédonie!) que *« la loi votée n'exprime la volonté générale que dans le respect de la Constitution »*? Ce *« légicentrisme républicain »* est-il le seul point d'aboutissement souhaitable du grand chambardement de 1789?

Qu'on en doute parfois aujourd'hui, après deux siècles d'heureux activisme, est bien la preuve qu'il ne suffit pas de faire tapage sur la mort du roi. Et qu'il n'est par conséquent pas déplacé d'aller lire au calme Vovelle et Furet-Ozouf.

★ Signalons également un numéro hors série des *Lettres françaises* consacré à *la République* et dirigé par Michel Vovelle (décembre 1992, 40 F).

ACTUALITÉS

Le livre au prix de l'espresso

Le succès des livres à 1 000 lires bouleverse l'édition italienne

Les Italiens n'en reviennent pas : depuis quelque temps ils peuvent acheter dans les librairies des livres au prix d'un café. Pour seulement 1 000 lires (3,70 francs), tout le monde peut aujourd'hui lire Freud et Shakespeare, Garcia Lorca et Thomas Mann, Stendhal et Poe, Martial et l'Arétin. C'est du jamais vu dans un pays où, d'après les statistiques, le prix moyen d'un livre est de 34 000 lires (126 francs). Pour une édition de poche il faut débourser au moins 10 000 lires (37 francs).

Ce n'est pas un hasard, donc, si les lecteurs se sont rués sur ces petits livres, en faisant de la trouvaille d'un petit éditeur le plus important événement éditorial de 1992. C'est ainsi que *Lettera sulla felicita* d'Epicure, avec plus de 500 000 exemplaires, a été l'un des titres les plus vendus de l'année passée, pendant que d'autres ont figuré plusieurs fois aux premières places des classements des meilleures ventes. Encore tout récemment, parmi les dix livres les plus achetés en Italie, cinq étaient des *millelire*, comme tout le monde les appelle désormais.

Le père de cette révolution du prix du livre, Marcello Baraghini, est le patron de Stampa Alternativa, une toute petite maison d'édition née dans les années 70 en marge du mouvement de contestation gauchiste. Après avoir publié pendant plusieurs années des pamphlets de « contre-information » culturelle et politique, dans les années 80, Baraghini change de cap et édite des livres soigneusement réalisés, allant de la poésie au conte de fées, de l'art à la musique.

Il y a deux ans il prépare une collection de petits livres que leurs coûts très réduits permettent de vendre à un prix dérisoire. Ainsi naissent les *millelire* : ils ne dépassent pas les cent pages sur papier recyclé, avec un coût de production de 200 lires et un premier tirage de 50 000 exemplaires. Il s'agit aussi bien de courts textes oubliés d'auteurs classiques que d'ouvrages de jeunes auteurs italiens.

Après un départ semi-clandestin dans quelques librairies amies, la collection – qui propose maintenant une trentaine de titres – commence au début de l'année passée à faire l'objet de la curiosité des lecteurs et attire l'attention de la presse. Cependant, c'est lors d'un passage à une émission, littéraire de la RAI que les *millelire* rencontrent le grand public et connaissent un succès foudroyant : en 1992 Stampa Alternativa en vend ainsi 2 millions d'exemplaires et triple son chiffre d'affaires.

Evidemment, l'affaire était trop juteuse pour ne pas susciter une réponse des autres éditeurs. Parmi ceux-ci Newton Compton, spécialisé depuis toujours dans l'édition de poche, publie maintenant six *millelire* par mois, avec un tirage de 150 000 exemplaires distribués aussi dans les kiosques à journaux. Devant de tels résultats, même les géants de l'édition italienne commencent à réfléchir au nouveau marché, tout en pensant à réviser leur politique du livre de poche, dont les prix habituels apparaissent tout à coup trop élevés. Plusieurs rumeurs annoncent une prochaine initiative de Mondadori, dont la collection de poche « Oscar » était jusqu'à présent la plus importante du marché.

Le succès *millelire* est cependant loin de faire l'unanimité de la critique : certains s'interrogent sur la qualité souvent approximative de ces petits livres, tandis que d'autres considèrent l'opération comme assez démagogique, entraînant de plus la perte de valeur du livre dans une société où même la culture devient « jetable ».

Face à ces accusations, les défenseurs des *millelire* rappellent que, grâce à ces volumes, de nombreux lecteurs s'approchent pour la première fois du livre, le prix n'agissant plus comme un barrage psychologique et réel de leurs achats. Finalement, pour ceux qui ne lisent jamais, si le livre coûte moins qu'un café, essayer ne revient pas trop cher.

Fabio Gambaro

Julien Green chez Fayard

Julien Green, qui avait annoncé son intention de quitter les éditions du Seuil, où il était publié depuis 1982 (*le Monde* du 6 janvier) vient de confier les droits mondiaux de son œuvre à M. Claude Durand, PDG des éditions Fayard. Les nouveaux livres de Julien Green, à commencer par deux volumes inédits de son *Journal*, paraîtront donc chez Fayard, qui rééditera aussi tous les ouvrages dont Julien Green aura recouvré les droits.

□ **Rencontres Jean-Pierre Vernant.** Trois rencontres autour de l'œuvre de Jean-Pierre Vernant se dérouleront samedi 23 janvier à la Sorbonne (amphithéâtre Louis-Liard). Elles auront pour thèmes : « L'helléniste » (présidé par Marcel Détienne, 10 heures) ; « Le militant » (Madeleine Rebérioux, 14 h 15) ; « Le philosophe » (Jacques Derrida, 16 h 15). Par ailleurs, Jean-Pierre Vernant organise, avec la revue *Raison présente*, un cycle de conférences au Collège de France, les lundis 8, 15, 22 février et 1er mars à 17 h 30 (salle 8), sur les thèmes suivants, respectivement : « Où va la linguistique générale ? » (avec Claude Hagège et Jean-Claude Milner) ; « L'émergence des sciences cognitives » (Jean-Pierre Changeux et Daniel Andler) ; « Anthropologie et sociologie » (Maurice Godelier et Jean-Claude Passeron) ; « Le métier d'historien » (Roger Chartier et Jacques Rancière).

EN POCHE

« Who's who » médiéval

Le Moyen Age est sorti de l'ombre et des légendes dorées. D'abord, grâce au travail des historiens. Ensuite grâce à la redécouverte de grands textes médiévaux, désormais accessibles en édition de poche.

Pour se repérer dans ces textes plus exotiques que bien des livres d'écrivains-voyageurs, « la Pochotèque » réédite le volume du *Dictionnaire des Lettres françaises* consacré au Moyen Age (1). Près de deux milles articles recensent dix siècles de littérature. Les notes sont érudites tout en étant claires et attrayantes. On se plonge dans cet ouvrage savant à la découverte d'inconnus : le compositeur Grimace, le troubadour gênois Lanfranc Cigala, deux Jean de La Fontaine (un trouvère belge et l'auteur d'un traité d'alchimie : *Fontaine des amoureux de science*), les Goliards, ces « clercs ribauds » qui fréquentent tavernes et prostituées, interdits de tonsure par le concile de Rouen, des œuvres comme *le Voyage aux Enfers de Huon d'Auvergne*, le plus ancien texte français inspiré de Dante, ou encore *le Chevalier qui fit les cons parler*, un fabliau du XIIIe siècle.

Ce dictionnaire s'adresse bien sûr aux étudiants et aux spécialistes du Moyen Age mais peut-être plus encore aux curieux, aux amoureux de voyages dans le temps et la littérature.

A. S.

▶ **Dictionnaire des Lettres françaises : le Moyen Age.** *Le livre de Poche « la Pochotèque », 1506 p., 175 F.*

(1) Le *Dictionnaire des Lettres françaises* a été publié par Fayard dans les années 60, sous la direction du cardinal Grente. L'édition consacrée au Moyen Age a été entièrement revue et mise à jour sous la direction de Geneviève Hasenohr et Michel Zink.

● En Livre de poche Biblio, collection « Essais », Henry Corbin analyse les points de convergence entre judaïsme, christianisme et islam à travers *le Paradoxe du monothéisme* (no 4167) et Luce Irigaray dans *Je, tu, nous* (no 4155) tente d'interpréter l'organisation de la société en fonction des clivages et des inégalités entre les sexes.

● Dans la même collection, Dominique Fernandez se penche sur les rapports entre psychanalyse et création avec *l'Arbre jusqu'aux racines* (no 4163). Publié en 1972, l'ouvrage prenait le contre-pied des théories structuralistes intransigeantes, en interrogeant l'œuvre de Proust, de Mozart et de Michel-Ange par le biais du regard freudien.

● Deux ouvrages paraissent en Point Seuil, collection « Essais », sous le signe de la langue et du discours. *Palimpsestes*, de Gérard Genette, étudie « *la littérature au second degré* », soit les œuvres dérivées d'une œuvre antérieure, par transformation ou par imitation (no 257). *Le Bruissement de la langue*, de Roland Barthes, fait partie des *Essais critiques* et rassemble des textes écrits entre 1964 et 1980 (no 258).

● Chez Presses Pocket, *le Choc amoureux*, de Francesco Alberoni, analyse diverses caractéristiques et significations de l'état amoureux (no 4081). Dans la collection « Agora », une anthologie des *Discours du corps*, d'Homère et Lucrèce à Cioran et Kristeva. L'ouvrage passe en revue les approches esthétique, morale, philosophique, religieuse, pathologique, socio-juridique, scientifique, psychique et sémiologique (no 140).

● *La Mémoire vaine* d'Alain Finkielkraut paraît en Folio, collection « Essais ». Partant du procès de Klaus Barbie, l'auteur dénonce les perversions d'une certaine mémoire qui affadit la notion même de crime contre l'humanité (no 197). Le *Discours à la nation européenne* (1933), de Julien Benda, est un plaidoyer adressé à ceux qui veulent « faire l'Europe » sans considération d'impérialisme ou d'étroite souveraineté (no 209).

● « Les Cahiers rouges » de Grasset publient les *Ecrits du temps de la guerre*, de Pierre Teilhard de Chardin. Rédigés entre 1916 et 1919, à l'époque où Teilhard servait comme caporal-brancardier, ces essais reflètent une pensée en train de se façonner et forment les prémices de la théologie et de la métaphysique de l'auteur (no 168). *Le Croquant indiscret*, d'Henri Calet, égrène les anecdotes de salon recueillies par l'auteur au cours des années 50. Une vision amusée de la haute société dans ses frasques et ses soubresauts (no 169).

« Sud » en danger

La revue poétique *Sud* est en danger, menacée de disparaître faute de moyens financiers. Cette publication trimestrielle dont le siège est à Marseille, revendique l'héritage des célèbres *Cahiers du Sud*, disparus en 1966. Fondée en mai 1970 par Jean Malrieu, un ancien des *Cahiers du Sud*, la revue a subi, ces derniers mois, des revers de ventes, autant dans les librairies que par abonnements. Ses responsables, qui bénéficient d'un soutien de la sous-direction du livre des affaires étrangères, ainsi que de subventions consenties par le Centre national des lettres et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ont sollicité une aide exceptionnelle auprès du ministère de la culture et de la ville de Marseille.

Dans une lettre de soutien qui a déjà recueilli une centaine de signatures, ils s'étonnent que la mairie « *qui s'honore, à juste titre, d'avoir créé un Centre international de poésie* (n'ait), *paradoxalement, esquissé aucun geste de réel intérêt, alors qu'elle s'apprête à célébrer le centenaire de la naissance de Jean Ballard, fondateur des* Cahiers du Sud. André Dahan, délégué à la lecture publique et aux archives de la ville de Marseille, affirme de son côté que la commission d'aide à la création contemporaine qu'il préside est « *financièrement incapable* » de fournir l'aide demandée. Et cela en dépit du « *travail considérable* » qu'accomplit la revue *Sud*.

R. R.

Sherlock Holmes made in France

Une Société Sherlock Holmes de France a officiellement vu le jour, le 14 janvier, à Paris. S'inspirant d'une citation de Conan Doyle dans *l'Aventure de l'employé de l'agent de change*, cette société sera connue sous le nom des Quincailliers de la Franco-Midland. Ses membres fondateurs sont Alexis Barquin notre collaborateur, Jean-Pierre Cagnat, qui est le premier Français coopté par la très sélective Baker Sreet Irregulars de New-York, Yves-Charles Fercoq et Thierry Saint-Jodnis. Entre autres activités, les Quincailliers publieront, quatre fois par an, un journal grand format consacré à Sherlock Holmes. Signalons également que deux livres viennent de paraître consacrés au mythique détective, *Sherlock Holmes et les ombres*, un texte abondamment illustré de Jean-François Vilar et Christian Louis (Editions du Collectionneur, 90 p., 198 F) et une édition intégrale de la biographie du héros de Conan Doyle par Baring Gould, *Moi, Sherlock Holmes* (Editions Encrage, 222 p., 220 F). Adresse de la société : Grand dépôt de Paris. 47, rue de Montmorency, 75003 Paris.

□ **Hommage à Louis Marin.** – Sous le titre de son dernier livre *Des pouvoirs de l'image* (Seuil), un hommage sera rendu à Louis Marin, mort en octobre 1992, au Centre Pompidou jeudi 28 janvier à 20 h 30 (petite salle).

□ **Isahia Berlin, de Riga à Oxford.** – La fondation Pour la science organise vendredi 22 janvier une rencontre autour de l'œuvre d'Isahia Berlin, à la Maison des sciences de l'homme (54, bd Raspail, salle 214).

DOSSIER

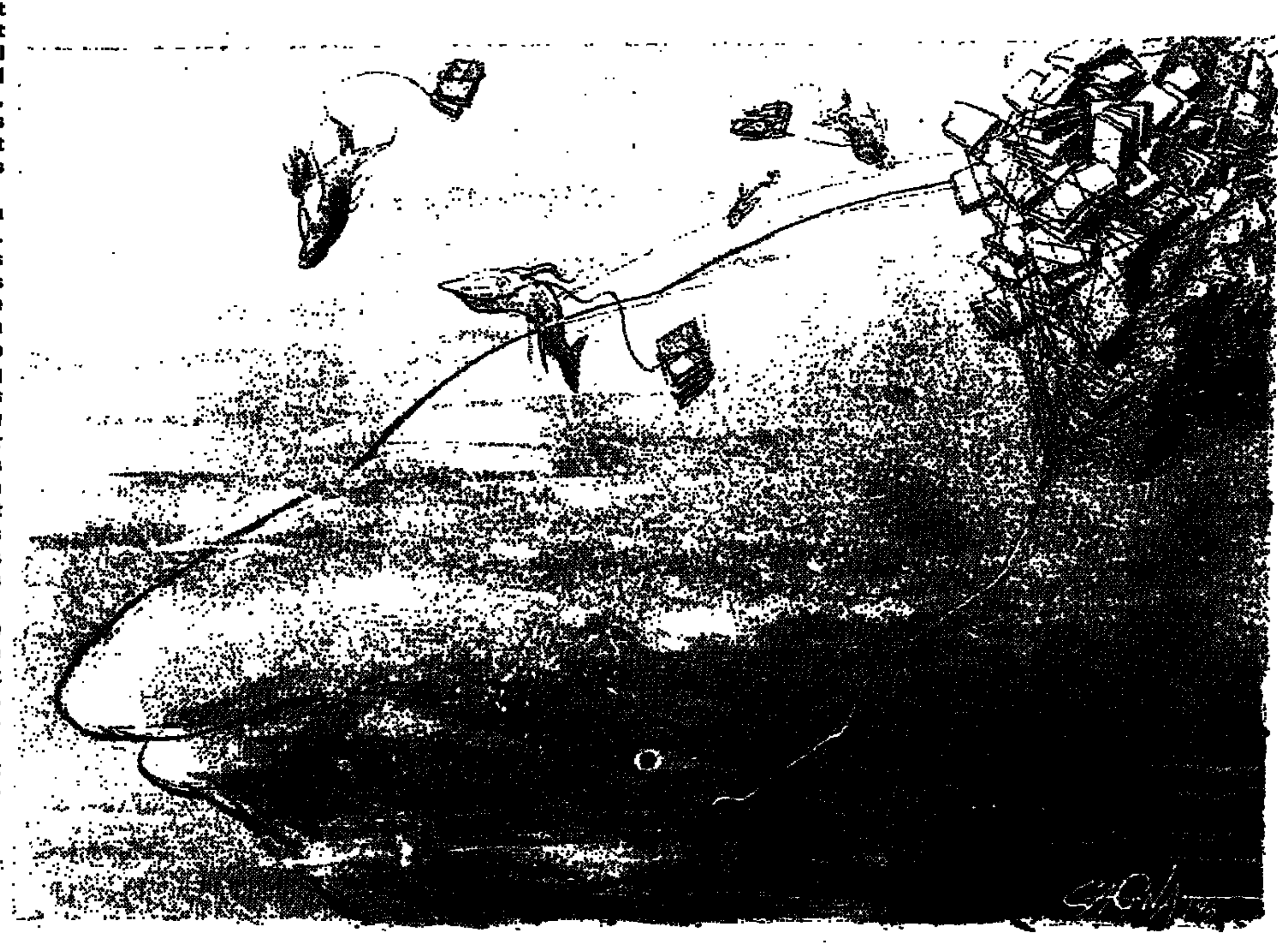
Portraits

Les cimetières de l'édition sont remplis de maisons disparues avant d'avoir atteint l'âge de raison. Beaucoup s'éteignent au bout de quelques livres, laminées par la pression d'un environnement qui ne tolère pas les approximations. Car le paysage éditorial français est dominé par deux citadelles dans l'ombre desquelles il est difficile de survivre : Hachette et le Groupe de la Cité réalisent, à eux seuls, 60 % du chiffre d'affaires de l'édition et les trois quarts de celui de la diffusion. Chaque année voit pourtant apparaître son lot de maisons nouvelles, dont certaines réussissent à échapper au naufrage, fût-ce en claudiquant.

Le répertoire de la revue *Livres Hebdo* donne un aperçu du mouvement de balancier qui fait alterner créations et disparitions. Si l'on s'en tient aux éditeurs qui, passant par le circuit des librairies, jouissent d'un minimum de présence chez les détaillants, les chiffres sont éloquents. En 1989, trente et une maisons nouvelles sont apparues, dont dix continuent d'exister à ce jour. Un taux de rescapées qui diminue si l'on remonte dans le temps : sur les trente maisons créées en 1985, seules cinq publient encore régulièrement. Le facteur temps est capital dans un milieu où l'investissement de départ peut être faible, mais où les échéances difficiles surviennent dès les premiers mois. Pour constituer un fonds suffisant, qui leur permette de faire tourner les titres en librairie, la plupart des éditeurs doivent parvenir à « tenir » au moins six ou sept ans. Or nombre d'entre eux sont contraints de mettre la clef sous la porte bien avant ce délai, après avoir dilapidé le pécule qui leur avait permis de démarrer. D'autres se contentent de publications sporadiques ou, dans le meilleur des cas, sont rachetés par une entreprise plus importante.

La difficulté d'un type d'activité particulièrement risqué semble du reste avoir découragé certains candidats éditeurs. Une étude réalisée en 1989 par Jean-Marie Bouvaist et Jean-Guy Boin et intitulée *Du printemps des éditeurs à l'âge de raison* (La Documentation française, 135 F) montre que la démographie éditoriale, très forte entre 1974 et 1980, s'est ensuite stabilisée, pour diminuer à partir de 1983. Les survivants se sont professionnalisés, en investissant sur l'avenir, en luttant pour se différencier et, pour certains, en se spécialisant. La plupart des jeunes maisons vivent chichement et ont un poids économique faible, mais jouent un rôle non négligeable dans la découverte de nouveaux auteurs ou de littératures négligées.

R. R.



Le paradoxe Blandin

Anticonformiste, énigmatique, il est un découvreur passionné pour les uns, un forban pour les autres

Parmi les plus petits des « petits éditeurs », Noël Blandin est certainement l'un des plus singuliers. Produisant beaucoup – du moins par rapport à la taille de sa maison, – se montrant peu, restant à l'écart des circuits médiatiques habituels, Blandin réussit ce tour de force, dans le contexte actuel de l'édition, de publier plus d'une trentaine de livres par an. Rien qu'à la rentrée dernière, il annonçait dix titres pour le seul mois de septembre, c'est-à-dire, en matière de littérature générale, autant que Flammarion ou Denoël !

Mais qui est donc Noël Blandin ? Un barbu doux et réservé, dont l'apparente timidité contraste violemment avec l'emphase grandiloquente de ses livres d'information. Un éditeur nomade à qui l'on connaît, entre Aix-en-Provence et Paris, au moins quatre adresses successives. Un homme « sans âge », qui dit avoir trente-trois ans, quand le registre du commerce indique qu'il est né le 25 décembre 1953. Un amoureux de la littérature, dont le bureau est étonnamment vide de tout papier et de tout manuscrit. Un découvreur passionné pour les uns, un forban pour les autres... Bref, une énigme.

Ce qui frappe aussi, c'est le développement rapide de sa maison. En 1987, après des études de lettres interrompues et une brève expérience à la Librairie des escoliers d'Aix-en-Provence – qui ne conserve bizarrement aucun souvenir de son passage, – Noël Blandin décide de se lancer dans l'édition. Lorsqu'il crée sa première collection, « Sillages », son intention est triple : faire connaître les « littératures rares » ainsi que les textes d'auteurs classiques étrangers devenus introuvables, et promouvoir la jeune création française contemporaine.

Après un premier livre sur Borges, il publie *Don Quichotte* de Kathy Acker, qu'il présente comme *« l'une des plus novatrices des jeunes romancières américaines »*, et qui, avec cinq mille exemplaires vendus, reste aujourd'hui son best-seller. Gilles Zenou, Véronique Emmenegger... : il s'intéresse à ce qu'il appelle les *« nouvelles écritures »*, ce qui ne l'empêche pas de rééditer des textes de Juan Benet ou de Jacob Wassermann.

Mais ce qu'il veut surtout, c'est *« faire entendre des voix que l'on n'entend jamais »*, avec, dit-il, *« une prédilection pour l'Afrique et la Méditerranée »*. De l'écrivain touareg Pascal Hawad au poète maltais Olivier Friggieri ou au Tunisien Abdelwahab Meddeb, en passant par le Grec Georges Cheimonas ou le Chilien Efrain Barquero, le catalogue de Noël Blandin invite au voyage. Il explore à travers soixante-dix-sept titres ce que Pascal Hawad appelle *« les lisières oubliées de la littérature »*. *« Pour moi qui me suis formé par les livres, tout seul, depuis l'enfance*, explique Noël Blandin, *éditer un texte est quasiment un devoir de résistance dans une société qui « aplatit » les individus. C'est là l'essentiel de ma ligne éditoriale. »*

Plusieurs de ses auteurs saluent cette entreprise. *« Je trouve courageux d'avoir accepté de publier un travail de cette importance alors que la poésie se vend difficilement*, souligne Printhwindra Mukherjee, chercheur à l'Unesco et auteur d'une anthologie de la poésie bengali. *Pour ce genre de publications non rentables, et même s'ils en ont les moyens, les grands éditeurs, eux, font souvent marche arrière ! » « Au moins, il fait des livres, il ose prendre ce risque »*, ajoute Véronique Emmenegger, jeune romancière suisse qui déclare vouloir *« secouer »* ses lecteurs. Et un libraire du Quartier latin note, quant à lui : *« Les gens ne sont pas curieux. Ils vont vers des valeurs sûres. Les livres de Blandin attirent l'attention sur des littératures inconnues. C'est un travail intéressant mais qui demande du temps. »*

Petits marchés, faible demande, absence de rentabilité immédiate : ces témoignages mettent le doigt sur ce qui est le plus intransigeant chez cet éditeur, à l'heure où l'on parle surtout de restructuration dans les grands groupes et de difficultés de survie pour les petites maisons. Comment, alors qu'il semble cumuler les handicaps, Noël Blandin parvient-il à résister économiquement ?

Comment a-t-il fait pour tripler sa production entre 1990 (une dizaine de titres seulement) et 1991 (trente-cinq livres publiés dont environ un tiers de rééditions, et les numéros de sa revue *Détours d'écriture* que dirige Patrick Hutchinson) ? Comment arrive-t-il à lancer des collections nouvelles comme « Le Diwan occidental/oriental », collection de philosophie dont s'occupe Rada Ivekovic, venue de l'ex-Yougoslavie ? Ou encore, depuis septembre, des livres au format de poche élégants et bien fabriqués, et dont le prix varie entre 35 F et 40 F seulement – ce qui réduit d'autant son espérance de bénéfices ?

« Des solutions de survie »

Selon Noël Blandin, la réponse serait simple. *« Après tâtonnements et difficultés, je parviens à trouver des solutions de survie. J'emploie des méthodes modestes et artisanales* [surtout] *en matière de gestion et de commercialisation. »* Des à-valoir symboliques (de 3 000 francs à 5 000 francs, prétend-il, plutôt zéro, disent les auteurs), des traductions gratuites ou subventionnées lui permettraient de réduire au plus juste ses coûts éditoriaux. Les charges de personnel, elles aussi, sont comprimées au maximum : en plus d'un stagiaire, un représentant est payé – au pourcentage de ses ventes – pour tourner dans les deux cents librairies qui prennent ses publications à l'office.

Blandin souligne l'importance du petit nombre de librairies – une soixantaine au total – qui constituent ses plus gros points de vente et lui permettent de *« toucher le public de façon très ajustée »*. C'est à cette maîtrise totale de la diffusion et de la distribution qu'il devrait aujourd'hui d'exister. *« Avec une remise de 38 % aux libraires et des frais de diffusion/distribution de l'ordre de 13 %, j'arrive à réduire l'ensemble de ces coûts à 51 % de mon chiffre d'affaires, alors que les autres éditeurs se situent plus généralement autour de 55 %. »*

De petits tirages (1 500 exemplaires en première édition plus 2 000 en « poche »), des points morts très bas (500 exemplaires) lui permettraient, pour un chiffre d'affaires annuel de 1 million de francs, d'équilibrer tout juste son résultat. Curieusement, Noël Blandin insiste peu sur les subventionnels concours financiers du Centre national des Lettres (CNL), sans lesquels rien de tout cela ne serait vraisemblablement possible.

Fuite en avant

Il écrit même dans son catalogue : *« En cinq ans, nous avons pu démontrer qu'une petite maison d'édition* (...), *sans aide financière d'aucune sorte (les subventions du CNL sont symboliques)* (...), *peut maintenir une exigence de qualité et de découverte. »* Pourtant, selon le CNL lui-même, Blandin aurait bénéficié, sur les dix-huit derniers mois, de douze aides à la publication ou à la traduction : soit, si l'on considère que ces aides varient entre 15 000 francs et 50 000 francs, un apport de l'Etat qui équivaudrait en moyenne à près de 40 % de son chiffre d'affaires annuel !

Abonné spécialiste des subventions ? Gestionnaire virtuose, Noël Blandin ? Peut-être, mais suffit-il d'être ascète, ermite, bon lecteur et interlocuteur cordial, pour compenser les coûts nécessaires à toute structure éditoriale, si modeste soit-elle ? Il semblerait plutôt que la fuite en avant lui soit une recette provisoirement efficace. Changer d'imprimeur au moment de payer les traites, comme le confirme l'imprimerie des Presses Bretoliennes, fugitivement en contrat avec lui et qui a vu d'autres mauvais payeurs, cela n'est pas spécifique à Noël Blandin – au grand dam de ce corps de métier, qui a coutume, étant l'un des premiers fournisseurs de la chaîne de fabrication du livre, de se retrouver le dindon de la farce.

Agir de même avec son diffuseur ou encore piller le fonds d'une maison d'édition en cours de liquidation judiciaire sans en avoir obtenu l'accord légal, cela n'est certainement pas non plus l'apanage de Noël Blandin. Celui-ci, cependant, accumulerait les plaintes contre lui.

Celle, notamment, de Daniel Cohen, fondateur de la société d'édition Intertextes, aujourd'hui en liquidation. Il s'indigne de voir paraître chez Noël Blandin des textes appartenant à son fonds, comme *Traversée de la neige* de Kenji Miyazawa ou *Nerfs* de Yossef Haïm Brener, sans qu'aucun règlement des droits n'ait été préalablement versé à l'administrateur judiciaire. La même méthode semblerait avoir été appliquée sur le fonds des éditions Oswald avec les textes de Jacob Wassermann.

Indépendamment du désagrément, pour Daniel Cohen, de voir encensés dans la presse des « inédits » parus chez Blandin alors que lui-même en avait été, sans être reconnu alors, le véritable éditeur, la reprise gratuite des publications d'Intertextes constituerait pour le compte de l'éditeur présumé pirate une fameuse économie. C'est ce que confirmerait Hélène Morita, la traductrice de Kenji Miyazawa, actuellement en procès avec Noël Blandin : celle-ci, qui n'avait pas obtenu l'à-valoir qui lui était dû pour la réédition de ses traductions chez Blandin, s'estime d'autre part flouée par des modifications graves apportées aux textes sans son consentement.

Quant à la question de la diffusion, Noël Blandin l'a résolue en la prenant désormais en charge lui-même, après avoir quitté Distique, puis L'Harmattan, qui lui intentent également un procès. Rappelons qu'un éditeur présente généralement ses livres aux libraires par l'intermédiaire d'un diffuseur, lequel organise lui-même la distribution. Il semble que, dans ce cas particulier, celui-ci en ait été empêché.

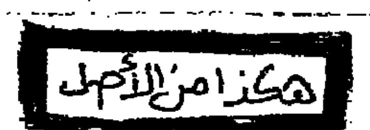
« Il est des nôtres »

Lié à Blandin pendant huit mois par un contrat qui englobait, outre la diffusion et la distribution, la prise en charge des frais de fabrication, L'Harmattan, après avoir assumé des dépenses pour le compte de Blandin, se serait trouvé empêché par la loi de diffuser les ouvrages de l'éditeur dont celui-ci n'avait pas, en fait, obtenu la propriété juridique. L'éditeur accuse L'Harmattan de profiter des bénéfices de la diffusion sans lui verser son dû, tandis que, selon la Librairie des Cordelières, à Romans (Drôme), Noël Blandin aurait court-circuité son diffuseur dont les stocks restaient bloqués le temps de la procédure, en proposant de fournir lui-même les livres interdits.

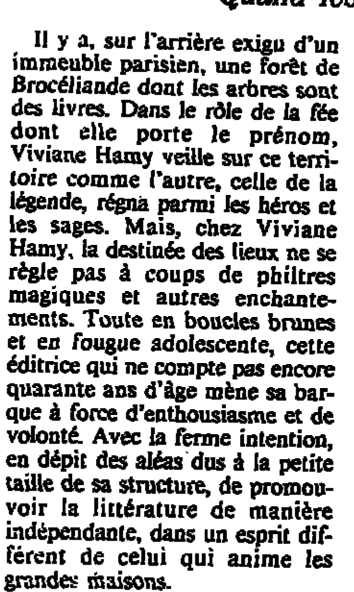
Bénéficier d'aides financières de l'Etat, miser sur la naïveté ou la faiblesse de tous les intervenants de la chaîne éditoriale, devrait permettre provisoirement d'équilibrer un budget. Jusqu'à quand ? Le CNL, las de voir l'éditeur présenter à la commission des numéros anciennement parus, vient déjà d'interrompre sa subvention à la revue *Détours d'écriture*. Pascal Hawad, l'écrivain touareg qui fut l'un des auteurs phares de la maison, s'est brutalement séparé de Noël Blandin, non sans regretter son talent rare de découvreur et le courage de ses publications : *« Editer une littérature qu'on a laissée de côté, c'est son grand mérite. Il est l'un des rares à ne pas être conformiste. Quoi qu'on lui reproche, il est des nôtres. »*

Noël Blandin se défend partiellement des accusations. Quelle que soit l'issue des procès, la précarité parfois nécessaire des méthodes de survie – qui, à terme, risque de jeter la suspicion sur l'ensemble de la profession et lui être fatale – est comme l'arbre qui cache la forêt : les petits éditeurs de grande qualité – et Noël Blandin est de ceux-là – sont les premiers condamnés par le malaise de l'édition. Or c'est sur eux qu'il faudra sans doute compter de plus en plus pour maintenir en vie la vraie littérature. Qu'importent les procédés, pourrait-on alors se dire, du moment que des bons textes voient le jour ?

Florence Noiville et Marion Van Renterghem



Portraits de petits éditeurs



Le secret de Viviane Hamy

Quand les réalités n'entament pas la passion

Il y a, sur l'arrière exigu d'un immeuble parisien, une forêt de Brocéliande dont les arbres sont des livres. Dans le rôle de la fée dont elle porte le prénom, Viviane Hamy veille sur ce territoire comme l'autre, celle de la légende, régna parmi les héros et les sages. Mais, chez Viviane Hamy, la destinée des lieux ne se règle pas à coups de philtres magiques et autres enchantements. Toute en boucles brunes et en fougue adolescente, cette éditrice qui ne compte pas encore quarante ans d'âge mène sa barque à force d'enthousiasme et de volonté. Avec la ferme intention, en dépit des aléas dus à la petite taille de sa structure, de promouvoir la littérature de manière indépendante, dans un esprit différent de celui qui anime les grandes maisons.

Sa trajectoire est dès l'abord marquée par la passion. Lorsqu'elle entre, en 1978, aux toutes jeunes éditions de La Différence, elle a *« une vision idéalisée de la profession »* : l'aura qui entoure le livre masque les besognes nécessaires à sa divulgation. Très vite, son activité de représentante puis d'attachée de presse dans plusieurs maisons successives, lui dessille les yeux, sans entamer son ardeur. Pourtant, Viviane Hamy ne se sent pas vraiment satisfaite. Même en voyant du pays grâce à ses passages chez Belfond, Laffont, Lieu commun et enfin Phébus, une frustration lui demeure. *« J'avais toujours l'impression d'être mutilée*, explique-t-elle, *car je travaillais en bout de chaîne, sans ouverture vers l'amont, la politique éditoriale et la fabrication. »*

Simple amour de la perfection ou curiosité démiurgique ? Toujours est-il qu'en 1989 la jeune femme se décide à naviguer sous son propre pavillon. Jetant ses appréhensions par-dessus les moulins, elle quitte Phébus et entreprend de constituer un programme, en commençant par chercher des textes dans le domaine public, afin d'éviter le poids des droits d'auteur. Une chasse fructueuse, puisqu'elle déniche, entre autres, un fort intéressant ouvrage espagnol du dix-septième siècle. Les *Mémoires du capitàn Alonso de Contreras*, auxquelles elle joint une préface d'Ernst Jünger et une postface de José Ortega y Gasset, connaîtront un certain succès.

Mais le plus inespéré vient pendant l'été, sous la forme d'un manuscrit émanant d'une jeune romancière encore inconnue. Le recueil de nouvelles d'Armande Gobry-Valle, qui recevra le prix Goncourt du premier roman deux ans plus tard pour *Iblis ou la défroque du serpent*, lui saute au cœur. Une sorte de petit miracle, dont l'éditrice souligne la valeur en rappelant à quel point *« il est difficile pour une maison qui se crée d'avoir de bons auteurs français contemporains »*.

La « magie du livre »

Restait à surmonter un obstacle de taille, auquel se heurtent régulièrement les élans des apprentis éditeurs. Une fois constitué, grâce à des soutiens amicaux et familiaux, le capital de 500 000 francs qui doit lui permettre de fabriquer ses premiers ouvrages, Viviane Hamy frappe aux portes des diffuseurs. Ces entreprises, qui ont pour mission de faire connaître les ouvrages aux libraires, affichent souvent des exigences de rentabilité incompatibles avec les moyens des jeunes maisons. De plus, affirme Viviane Hamy, *« les représentants des grands diffuseurs ont tendance à surtout parler aux libraires des grosses maisons déjà établies »*. Or, sans diffusion valable, impossible de se faire connaître. D'où la joie de la jeune femme lorsque la société Diff-Edit accepte de prendre en charge ses ouvrages.

Ce parcours héroïque et semé d'angoisses lui permet, enfin, de sortir ses premiers textes au début de 1990. Viennent ensuite les grandes satisfactions, parmi lesquelles le passage au Seuil pour la diffusion et certaines ventes tout à fait honorables, mais aussi les inévitables turbulences. Le premier trimestre de 1992, notamment, fut une période sombre, guettée par l'échec.

Comme tous les petits éditeurs, Viviane Hamy ploie sous les coûts de fabrication (bien qu'elle compose elle-même ses ouvrages, par mesure d'économie), de diffusion et de distribution : 55 % du prix de vente de chaque livre va au diffuseur-distributeur, la maison devant assurer la fabrication, les droits d'auteur, la promotion et les charges sociales avec ce qui lui reste. Aujourd'hui, pourtant, grâce à cette *« magie du livre »* qui lui a donné la force d'apprendre la comptabilité et de négocier des emprunts auprès des banques, les éditions Viviane Hamy affichent trente-six titres à leur catalogue, un chiffre d'affaires de 1,35 million de francs pour 1992 et plusieurs ouvrages à paraître.

Bien sûr, sa structure reste fragile, sa rémunération personnelle plus que précaire et son avenir toujours incertain. Mais son secret, celui qui lui permet de survivre dans un domaine où les faillites précoces sont légion, tient peut-être à sa façon de *« faire corps avec un métier qui est plus*, dit-elle, *qu'un gagne-pain »*. Au point d'y laisser parfois un peu de sa santé et beaucoup de son intimité, puisque les éditions Viviane Hamy ont eu leur siège, jusque tout récemment, dans son propre appartement.

Bien que, heureuse d'avoir franchi un premier cap, la jeune femme ne cherche pas à « faire comme les grands ». Du moins pas en toute chose. *« L'édition est pour moi un métier d'artisan, où les personnes comptent »*, souligne-t-elle. Les gens, c'est-à-dire surtout ceux qui doivent faire connaître les livres et ceux qui pourraient les acheter. Aux premiers, libraires de Paris et d'ailleurs, elle consacre du temps et de la flamme, n'hésitant pas à se déplacer aussi souvent que possible. *« Pour nous, les gens comme Viviane Hamy sont le sel de la profession*, remarque Bernard Loriou, de la librairie Gwalarn, à Lannion, dans les Côtes-d'Armor. *Elle défend ses livres avec un acharnement extraordinaire et nous nous sentons tenus de la soutenir. »* Du coup, le Journal de Léon Werth, un illustre inconnu exhumé par Viviane Hamy en novembre, s'est mieux vendu à Lannion que celui de Michel Leiris...

Raphaëlle Rérolle

Olivier Cohen : l'art et la raison

Des projets ambitieux à l'ombre du Seuil

Les candidats éditeurs qui se jettent à l'eau prennent un risque, surtout lorsqu'ils s'interdisent de tomber dans la facilité. C'est pourtant le pari qu'a fait Olivier Cohen, en s'orientant *« à cent pour cent vers la littérature »* et en misant sur la qualité. Mais contrairement à ceux qui se lancent sans filet, au péril d'être absorbés ensuite par plus gros qu'eux, l'amorce même de sa démarche a été raisonnée. En amarrant les éditions de l'Olivier au navire amiral Le Seuil, il s'est donné les moyens structurels et financiers de résister, dans un univers dominé par les grandes maisons.

La formule a l'avantage d'assurer une certaine liberté d'action à cet homme que ses familiers présentent comme un éditeur de valeur, mais peu attiré par les questions de gestion. Après avoir débuté aux éditions du Sagittaire, dans la période enfiévrée qui suivit 1968, Olivier Cohen a été embauché comme conseiller littéraire chez Mazarine. Nommé directeur littéraire après que la maison eut été reprise par Fayard, il quitte Mazarine, où il *« commençait à étouffer »*, pour répondre aux sollicitations de Payot. *« On m'avait proposé la direction éditoriale, afin que je redonne une âme à la maison »*, se souvient-il. Une aventure qui se termine fort mal au début de 1990, lorsque les propriétaires de Payot décident de mettre fin à son contrat, dans des conditions qui lui laissent d'amers souvenirs.

Commence alors une sorte de traversée du désert. Différentes propositions lui sont faites, auxquelles il ne donne pas suite car, explique-t-il, *« l'affaire Payot m'ayant refroidi, je m'étais dit que je ne referais pas d'édition sans en avoir vraiment envie »*. C'est dans ce contexte que Claude Cherki, PDG du Seuil, lui fait une offre qui le séduit. Il s'agit de fonder une petite structure, dont Le Seuil serait à la fois actionnaire (à hauteur de 49 % du capital) et prestataire de services pour la fabrication, la diffusion et la comptabilité.

Ce marché, qui débouche sur la création des éditions de l'Olivier, fin 1990, présente des avantages pour les deux parties. Au Seuil, la décision s'inscrit dans une stratégie éditoriale de développement externe, notamment pour la littérature étrangère. En outre, ce satellite nourrit le système de diffusion et de distribution de la maison. Claude Cherki, qui se dit ravi par l'association avec Olivier Cohen, l'a choisi car il est *« un excellent éditeur au sens classique du terme : il connaît bien la littérature, il sait travailler sur les textes et a beaucoup de complicité avec les auteurs »*.

Pacte de non-agression

Olivier Cohen, de son côté, affirme avoir trouvé là son *« style »* et une forme de travail épanouissante. *« C'est un métier*, souligne-t-il, *où la valeur ajoutée est liée à la création, qui elle-même émane de petits cercles. Je crois aux minorités agissantes. »* Son but est de faire fructifier ce tandem, en occupant à la création et à la découverte le temps qu'il n'est pas obligé de consacrer aux problèmes de logistique.

La taille de sa structure, qui se contente actuellement de publier quinze livres par an, lui permet d'aller à la rencontre des auteurs. *« A quelques exceptions près, les éditeurs sont de plus en plus des rabatteurs et des hommes de relations publiques, et de moins en moins des lecteurs*, affirme-t-il. *Moi, je lis, je réfléchis avec les auteurs, je leur fais des suggestions. »* Ce travail, il l'accomplit d'abord avec des écrivains étrangers et notamment anglophones, aidé en cela par sa parfaite connaissance de l'anglais. Certains écrivains, parmi lesquels le Canadien Robertson Davies, ont d'ailleurs suivi Olivier Cohen lors de son départ de Payot.

Parallèlement, cet éditeur enthousiaste qui s'intéresse aussi à ce qui se produit plus près de lui, ne partageant pas *« le pessimisme ambiant au sujet de la littérature française contemporaine »*. Il a ainsi poussé Alain Chany à écrire *Une sècheresse à Paris*, dont plus de dix mille exemplaires ont été vendus à ce jour, trois mois après sa parution. S'il déclare que *« Le Seuil ne se mêle pas de l'éditorial »*, Olivier Cohen concède toutefois qu'il a conclu un *« pacte de non-agression »* tacite avec son actionnaire principal.

Il est ainsi convenu que les éditions de l'Olivier ne publieront pas d'ouvrages de sciences humaines, notamment parce que ces disciplines supposent un réseau de chercheurs incompatible avec la légèreté de la maison. Une règle de non-concurrence implicite joue aussi puisque Olivier Cohen a renoncé à son idée de collection policière lorsque Le Seuil a pris pied sur ce terrain. Mais il ne dénonce en aucune façon ces restrictions, qu'il attribue au fonctionnement normal d'une symbiose harmonieuse. En ces temps de conjoncture difficile, les éditions de l'Olivier semblent en fait reposer sur l'idée qu'il vaut mieux vivre avec quelques contraintes plutôt que mourir libre.

R. R.

Philippe Picquier : l'Orient en Provence

Une maison spécialisée, passée du rêve à la rigueur

Est-ce à cause du ciel de Provence ou de la malice des hasards objectifs ? Contrairement à beaucoup de cités françaises, où l'activité éditoriale ne parvient pas à dépasser une échelle locale, la ville d'Arles héberge aujourd'hui deux maisons d'envergure nationale. Outre les éditions Actes Sud, installées là depuis la fin des années 70, on y trouve depuis quelques mois Philippe Picquier, un spécialiste de la littérature extrême-orientale. Ses éditions, créées en 1986, sont nées d'une attirance pour l'Asie, mais aussi d'une fructueuse intuition en matière de marché éditorial.

Né il y a quarante-deux ans à Madagascar, Ardéchois d'origine, Philippe Picquier tient son goût pour l'Extrême-Orient de voyages, mais aussi de rencontres et d'amitiés avec des spécialistes. *« Des gens jeunes*, se souvient-il, *qui renouvelaient l'idée qu'on avait du Japon, de la Chine, de Hongkong. »* Foin des considérations pittoresques, de l'orientalisme desséché ou des chinoiseries en tout genre. Le jeune homme découvre que ces pays ont une littérature à part entière, riche et diverse. Ayant frayé avec l'ethnologie au cours d'études polymorphes (droit, sciences politiques et lettres), il est particulièrement sensible à la vision d'une expression littéraire en lien avec une civilisation.

Il décide donc d'offrir aux lecteurs matière à découverte et à plaisir. C'est l'époque, au milieu des années 80, où la place de la littérature étrangère s'accroît dans l'édition. Philippe Picquier, qui a commencé sa carrière chez Jean-Claude Simoën avant de devenir lecteur dans différentes structures, se lance dans la bataille au bon moment : *« La maison a eu la chance de se trouver au confluent entre des besoins nouveaux chez les lecteurs et une relative pénurie dans le domaine que je désirais aborder »*, explique-t-il. Au fil du temps, son projet éditorial s'affirme. Il ne souhaite pas se cantonner à ce que les Japonais appellent la « littérature pure », mais s'ouvrir à d'autres formes d'expression, comme les sciences humaines ou le roman populaire. Il s'agit d'établir des passerelles, en cohérence avec sa philosophie personnelle. *« Mon plus grand plaisir est de voir que les mêmes personnes lisent un auteur raffiné comme Kafû et un écrivain à la gouaille tonitruante comme Matsumoto*, affirme-t-il. *Je ne veux pas avoir une production élitiste, car cela ne correspond ni à ce que je suis ni au public. »*

« Vivre dangereusement »

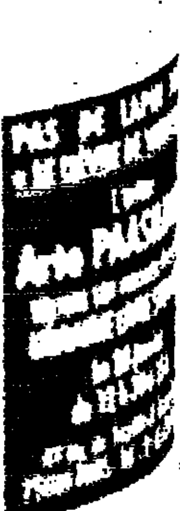
Car s'il reste des observateurs pour se souvenir, en souriant, de son attitude un peu rêveuse à ses débuts, le jeune éditeur affiche aujourd'hui une ferme conscience des contraintes économiques. *« Je ne prétends pas jouer dans la cour des grands*, souligne-t-il, *mais j'essaie d'appliquer la même rigueur qu'eux pour ce qui concerne les tirages, les stocks, les ventes. »*

Très absorbé par les tâches de gestion et de commercialisation, il ne fonctionne pas sur des « coups » éditoriaux plus ou moins flamboyants, mais sur des moyennes de ventes régulières à 3 000 exemplaires. *« Chaque ouvrage doit se comporter de façon économiquement saine et être rentable*, explique-t-il. *Je ne compte pas sur mon fonds pour faire vivre la maison, j'investis sur de nouveaux auteurs. »*

Avec 35 titres par an et un chiffre d'affaire affiché de 4 millions de francs pour 1992, les éditions Philippe Picquier tirent honorablement leur épingle du jeu et parviennent à exister face aux moyens et aux grands éditeurs. Non sans mal, pourtant, comme le prouve la crise qui a durement secoué la maison au milieu de l'année dernière. Confronté à des méventes conduisant inévitablement à un déficit de marge, son responsable s'est alors trouvé dans l'obligation de procéder à une augmentation de capital. La société Harmonia Mundi, qui assurait déjà la diffusion des éditions Philippe Picquier et détenait 33 % de leur capital, est devenue actionnaire à 49 %.

Philippe Picquier ne s'en émeut pas. *« Je m'appuie sur eux pour avoir des moyens qu'une petite maison ne peut avoir seule »*, déclare-t-il. Installé en Arles dans les mêmes locaux qu'Harmonia Mundi, l'éditeur se repose sur son actionnaire principal pour la fabrication et joue la carte d'un partenariat commercial. Ce qui ne l'empêche pas de *« vivre dangereusement »*, mais lui permet d'envisager des projets de développement. En toute prudence, pourtant, car les déboires de certains confrères trop aventureux l'ont échaudé. Son rêve, pour demain : bâtir *« une solide petite maison d'édition »*.

R. R.



LETTRES SUD-AMÉRICAINES

Eloge de l'énigme

Chez Fuentes le fantastique et le réel s'emboîtent avec naturel sans désarrois ni heurts. Ils semblent faire partie de l'ordre des choses

par Hector Bianciotti

CONSTANCIA et autres histoires pour vierges
(Constancia y otras historias para virgenes)
de Carlos Fuentes.
Traduit de l'espagnol (Mexique) par Céline Zins.
Gallimard, 512 p., 160 F.

LE SOURIRE D'ÉRASME Epopée, utopie et mythe dans le roman hispano-américain.
(Valiente mundo nuevo)
de Carlos Fuentes.
Traduit de l'espagnol (Mexique) par Eve-Marie et Claude Fell.
Gallimard, coll. « Le Messager », 348 p., 150 F.

Rare est l'écrivain qui, ayant trouvé sa voie – et sa voix, – ne cède à la tentation de consolider l'image de lui-même que ses lecteurs ont sanctionnée, par crainte que son public ne le désavoue.

Le Mexicain Carlos Fuentes, l'un des «premiers rôles» de cette littérature sud-américaine dans laquelle l'Europe avait vu le salut du roman – *la Recherche* et *Ulysse* ayant précipité, à ses yeux, la fastueuse agonie du genre – n'a jamais été, lui, victime de ces fameux scrupules interdisant au créateur les changements d'inspiration provoqués par tel événement, telle découverte, ou fruit de ses réflexions et de ses songes.

C'est qu'il possède les tactiques de tous les versants de son inspiration, le don de se modifier de l'intérieur, sans oublier l'amour de la littérature exercée comme un métier qui propose un modèle d'action, de probité, d'accomplissement de l'être; et la passion généreuse qui le pousse à faire partager au lecteur son propre bien et ses trouvailles, ce qui rend celui-ci complice de ses métamorphoses de Protée. Certes, le thème majeur de Fuentes, son obsession inguérissable, reste, tout au long de son œuvre, la quête – ou mise en lumière – des véritables racines de son peuple : *«le seul au monde* – dit-il – *à ne pas avoir tué ses dieux, qui errent en liberté, moqueurs, mettant tout sens dessus dessous, transformant les traîtres en héros et les voyous en paradigmes».* Ce peuple qui, en dépit des siècles, semble ne pas avoir accepté le remplacement de Quetzacoatl par le Christ.



Carlos Fuentes : « l'énigme nous nourrit, nous soutient ».

ROLAND ALLARD/VU

Aussi – notamment dans *Terra nostra*, son chef-d'œuvre (1) – l'écrivain ne cesse-t-il d'interroger l'Espagne, de la confronter à l'empire aztèque qu'elle détruisit, comme s'il espérait arracher à la mère-patrie quelque secret de l'âme du Mexique, enfoui dans les plis de l'Histoire. L'Histoire, qui à chaque instant naît, meurt et recommence, et que, le temps d'un livre, chaque rêveur modifie à sa guise, essayant de trouver, dans le chaos des faits, une manière de cohérence.

Et arrive-t-il à Fuentes que le passé ne lui suffise pas? Il s'empare – dans *Christophe et son œuf* (2) – des sciences, entreprenant la description de la réalité contemporaine sous tous ses aspects et ses ressorts, passant au crible la biologie et la physique, les mathématiques, la politologie, la théologie ou la linguistique. Il analyse, grossit, dissèque, suggère, insinue, multiplie les hypothèses pour aboutir au constat des virtualités de notre époque : décadence, ou avènement d'une nouvelle civilisation?

Or, ce qui frappe le plus chez ce romancier, nouvelliste, essayiste, dramaturge, et l'on en passe, c'est sa veine onirique, et le naturel avec lequel, sous sa plume, le monde fantastique et le monde réel s'emboîtent dans ses fictions sans désarrois ni heurts, alors qu'ils obéissent à des lois différentes. Chez Fuentes, ils semblent faire partie de l'ordre des choses : tout paraît stable, permanent, paisible, et voici que, soudain, se déploie ce que l'on n'aurait jamais soupçonné – ce à quoi l'esprit, de prime abord, a du mal à se soumettre.

Dans les cinq nouvelles que nous avons ici – qui, de nos jours, chez nous, passeraient aisément pour des romans..., – l'art de la nuit, comme dirait Borges, a envahi peu à peu l'art du jour. Plus que du genre fantastique, lequel comporte l'intrusion d'un élément surnaturel, elles relèvent d'un genre qui n'est pas répertorié en littérature : celui du rêve éveillé, où des faits réels, voire banals, sont emportés dans une série de modifications qui n'atteignent pas leur but apparent; où lieux et personnages donnés doivent satisfaire à une condition ou à des circonstances qui ne sont pas les leurs : le temps s'est fait prodigue, et il se dédouble, s'immobilise ou se multiplie en d'autres voies que celles supposées – cela aussi bien en aval qu'en amont.

On dirait que l'origine de chacun de ces textes a été un rêve fait par l'écrivain, une fiction entretissée par le sommeil, et que, en nous la racontant, l'auteur continue, de manière involontaire, à fabuler, c'est-à-dire à la poursuivre sans chercher à la rendre explicite.

Prenons, en guise d'exemple, *Constancia*. Son narrateur? Un Américain bien tranquille, chirurgien de son état et sur le point de prendre sa retraite, lecteur hédoniste, attentif à traquer le fait insolite dans la vie d'un écrivain : savait-on qu'un oncle de Kafka, directeur des Chemins de fer espagnols, invita, en 1909, son neveu à le rejoindre à Madrid, pour y travailler, dans l'espoir de l'arracher à la mélancolie?

Une magie délicate

L'Américain est marié, depuis une quarantaine d'années, à une Andalouse, Constancia, qui n'apporta de son pays natal que son prie-Dieu et la Macarena, des prières pour la Vierge et des vêtements sombres. La mort de leur voisin, le mystérieux Plotnikov – vieil exilé russe, acteur de Meyerhold, le grand metteur en scène fusillé en 1940 – coïncide-t-elle avec la grave maladie de Constancia, son état de catalepsie, ou bien en est-elle la cause? Dès lors, le *«rêve»* tourne au cauchemar, et toutes les tentatives de l'Américain pour déchiffrer le passé lointain où, d'après une photographie, sa femme et Plotnikov se seraient aimés, bien avant que lui ne la rencontre à Séville, ne font que l'égarer dans un labyrinthe de conjectures dont il ne sortira pas indemne – et sans Constancia.

Mais à quoi bon essayer de résumer ces histoires d'une magie délicate, qui mettent le lecteur dans un état, pour ainsi dire, d'apesanteur? *«L'énigme* – dit leur auteur – *nous nourrit, nous soutient, parce qu'elle nous étonne, et l'étonnement* – «s'émerveiller» – *est la mer qui entoure l'îlot de la logique.»*

Quant au choix d'essais consacrés au roman hispano-américain, avant d'arriver au cœur du sujet, Fuentes plante le décor : le Nouveau Monde au temps de sa découverte. Et de noter au passage l'importance d'Erasme en Nouvelle Espagne, où ses écrits furent introduits par le greffier de l'expédition de Christophe Colomb, et par Pedro de Mendoza qui le lisait, dans les années 30 du seizième siècle, dans la ville qu'il venait de fonder : Santa-Maria-de-los-Buenos-Aires.

Erasme, qui appelle *«éloge de la folie»* cet esprit critique dont la raison ne saurait se passer pour se montrer raisonnable; Erasme et son sourire, que Fuentes, dans un essai admirable, relie, telle une figure tutélaire, à l'œuvre nuancée et perplexe, peuplée de *«fous sereins»*, de Julio Cortazar.

Dans d'autres textes, il analyse par le menu – quelle aubaine pour les hispanisants, étudiants et professeurs mêlés! – l'apport d'autres écrivains illustres : Carpentier, Garcia Marquez, Rulfo, Lezama Lima; ou qui, sans être célèbres, n'en sont pas moins très importants : Romulo Gallegos, Mariano Azuela.

Les citations, les références à tel auteur, tel ouvrage, voire la véritable érudition, ne sont souvent qu'un moyen de ne pas penser. Chez Fuentes, en revanche, sa façon d'établir en permanence les rapports les plus inattendus – de Vico à Bakhtine, en passant par Max Scheler, Maria Zambrano, Nietzsche, Michelet... – correspond à une conviction profonde : à la certitude qu'il convient aux écrivains de s'intéresser les uns aux autres, et d'être conscients que toutes les littératures coexistent et composent un ordre unique dont il faut sans cesse mériter l'entrée.

En tout cas, si l'on nourrit l'ambition de léguer au lecteur futur quelques pages susceptibles d'être accueillies par sa mémoire. Ou de trouver – mais serait-ce trop demander? – le secret chemin de son cœur.

(1) Gallimard, 1979.
(2) Gallimard, 1990.

Viva Paco

La loufoquerie polyphonique de Paco Ignacio Taibo II

LA VIE MÊME
(La vida misma)
de Paco Ignacio Taibo II.
Traduit de l'espagnol (Mexique) par Juan Marey.
Rivages/Noir, 232 p., 49 F.

A QUATRE MAINS
(Cuatro manos)
de Paco Ignacio Taibo II.
Traduit de l'espagnol (Mexique) par Mara Hernandez et René Solis.
Rivages-Thriller, 436 p., 139 F.

Ceux qui liront *Ombre de l'ombre*, *la Vie même* et *A quatre mains* le remarqueront : Paco Ignacio Taibo II, fils de l'écrivain asturo-mexicain Paco Ignacio Taibo I, a une prédilection pour les portraits de groupe, les histoires croisées et les temps de surchauffe politique. Il a retenu du roman noir américain les crimes et l'alcool, les scènes d'amour emphatiques, les personnages tout d'une pièce, l'hémoglobine, mais il y ajoute une mexicaine truculence, une incertitude constante entre le réel et le fictif, un esprit soixante-huitesque et, juste pour l'amertume, un brin de sarcasme.

Les intrigues de PIT II – son sigle particulier – sont cousues au point d'ironie. Le héros, le narrateur et l'auteur parfois ne font qu'un et d'autres fois s'interpellent. Cela permet à celui qui est supposé écrire – le héros? l'auteur? le narrateur? – de passer brusquement de la fresque épique à l'aventure solitaire. *La Vie même* est typique de cette manière.

Ainsi, en 1975, un écrivain de romans policiers (ce n'est pas l'auteur, mais le personnage!) est appelé à devenir chef de la police municipale de Santa-Ana qui s'est déclarée commune rouge depuis trois ans. La petite ville se situe au centre-nord du Mexique, entre Chihuahua et Monterrey. Les haut-parleurs et le peuple en fusion, le mélange de socialisme, de tiers-monde et de western feront que l'intellectuel – citadin, rêveur et utopien – ne saura plus s'il est en train d'écrire un roman ou s'il est, la cinquantaine venue, finalement parvenu à entrer dans l'action...

Voilà pour le fil conducteur. PIT II ne s'y tient pas, évidemment. Il adore le multiple et l'ubiquitaire. L'odyssée tragi-comique de son personnage se double d'une Iliade bouffonne où domine la critique sociale. L'enquête policière devient alors chronique locale et pamphlet contre l'arrogance du pouvoir.

L'horizon politique d'où vient Taibo II se devine facilement. Dans un petit livre, pas encore traduit en français, simplement intitulé *68*, il parle du mouvement étudiant mexicain, des cent vingt-trois jours de lutte, et dit que cette année-là, malgré ses quatre cents morts, fut une *«année magique»*. Pour lui, 1968 est devenue une *«fabrique de nostalgies»* et, en effet, tous ses romans semblent guetter le retour de ces instants forts – carrefour de l'immédiat et de la longue durée – où tout devient symbolique. Du coup, cette littérature à miroirs et à tiroirs, avatar moderne du roman de cape et d'épée, dépasse son projet. Une sorte de complicité, de connivence, entretenue par l'auteur, s'impose au fil de la lecture. Une génération s'y reconnaît.

Les primitifs de la révolte

PIT II glisse çà et là clins d'œil, références et parodies. Il cite aussi bien Alexandre Dumas que John Reed ou Hans Magnus Enzenberger. Tout le cinéma défile mimétiquement dans ses livres.

Taibo II fréquente volontiers les primitifs de la révolte. Ses héros secondaires sont généralement mal boutonnés et cuits au brandy. Ils sont hérétiques, fadas, barjots, détraqués. Mais, s'ils remplacent la brosse à dents par de l'eau-de-vie, ils ne supportent ni le cynisme, ni l'impudeur, ni le mensonge officiels. Ils combattent pour sortir leur municipalité – *«ce trou dans un pays d'injustices»* – de l'irréalité, et José Daniel Fierro, le *«shérif démocratique»* de *la Vie même*, déclare superbement : *«Je suis le prête-nom d'une révolution impossible.»*

Après *Ombre de l'ombre* (1), dont personne n'oubliera les rituelles parties de dominos, après *la Vie même* (2), il faut se plonger dans l'exubérant *A quatre mains*, qui contient – pour le moins – quatre livres en un.

Paco Ignacio Taibo II donne là toute sa démesure. Il exagère, il surdimensionne, il guignolise. Il offre à la paranoïa galopante de son imagination les plus grands écrans du monde : Manhattan, Mexico City et la basse Californie. Il semble écrire à la vitesse de la lecture et, au terme de cent trente-sept chapitres, il n'est pas loin d'avoir atteint son but : *«...Ce que j'ai toujours voulu écrire, c'est un bon roman d'aventures. Une espèce de réalisme socialiste-aventurier qui n'est pas du réalisme, qui est à moitié socialiste et qui est totalement aventurier.»*

L'ouverture du livre donne une bonne idée de ce qui va suivre : Stan Laurel, en pleine déprime, se rend au Mexique, et de la fenêtre d'un hôtel minable, assiste à l'assassinat de Pancho Villa! Suivent d'autres histoires itinérantes qui, comme dans les fugues à quatre voix, s'éloignent et se rapprochent, s'opposent deux à deux, pour finalement se rejoindre sans se fondre.

Une certaine loufoquerie polyphonique tient lieu de logique. Au centre de ce monumental imbroglio, il y a l'amitié virile de deux journalistes, Greg et Julio, le génie d'Alex qui monte l'opération «Blanche Neige et les sept nains» et, comme un leitmotiv, Elena Jordan qui recherche désespérément un sujet de thèse. Houdini, Salgari et Léon Trotski font aussi partie de la distribution. En fait, avec les révolutions armées comme rumeur de fond, ce sont deux monstres d'aujourd'hui qui s'affrontent : l'information et l'intoxication.

Taibo sacrifie plus à l'efficacité qu'à l'élégance littéraire. Il écrit musclé. Il chahute le beau phrasé. N'empêche que sous l'apparente gesticulation grotesque, sous le cannibalisme de la prose, le lecteur découvre une sensibilité que pourraient lui envier bien des écrivains dits psychologiques ou sociologiques : PIT II est l'un des meilleurs clowns narratifs du moment. Vraiment.

Jacques Meunier

(1) Voir « le Monde des livres » du 31 janvier 1992.
(2) Prix Hammet 1987.
(3) Prix Hammet 1991.

Le chant de Mutis

La sombre poésie des héros sans attaches

ECOUTE-MOI AMIRBAR
(Amirbar)
d'Alvaro Mutis.
Traduit de l'espagnol (Colombie) par François Maspero.
Grasset, 253 p. 100 F.

Ceux qui ont lu les romans de Jack London, de R. L. Stevenson, de Mark Twain ou de Fenimore Cooper à l'âge où l'on s'embarque dans un livre avec toute la naïveté d'un explorateur inconscient des splendeurs qu'il s'apprête à découvrir, n'oublieront jamais la violence qu'ils ont dû subir en égrainant, avec la lenteur du plaisir retenu, les dernières lignes de la dernière page. A tous ceux-là, la lecture des romans d'Alvaro Mutis s'impose comme une lumineuse évidence. Ils y retrouveront la sombre poésie de ces héros sans attaches qui forcent le monde jusque dans ses derniers retranchements pour y trouver, à défaut d'une raison de vivre, une excuse pour ne pas mourir.

En cinq romans et un recueil de nouvelles, Alvaro Mutis et son héros Maqroll el Gaviero (Maqroll le Gabier), double obsédant de l'auteur au point qu'il avoue avoir cherché par trois fois à s'en débarrasser, s'est imposé comme le conteur magique d'un monde où l'aventure est une philosophie du scepticisme, une errance aussi dépourvue d'espoir que la vie elle-même, mais qu'il convient d'accomplir intensément sans croire que l'on puisse, un jour, arriver quelque part.

Personne, et surtout pas son créateur, ne peut situer l'origine exacte de Maqroll. Sans doute méditerranéenne, puisque c'est là que, selon Mutis, se situe l'origine de toute civilisation, aussi étrange et improbable que son nom, elle se perd dans tous les ports où de sublimes bâtards attendent, posés sur leurs sacs, le plus minable des embarquements sur un steamer rouillé qui, sitôt la côte disparue, prendra la gîte qui le conduira à sa perte. Elle se nourrit de tous les mythes de la mer, elle est aussi éternelle que cette observation de Platon qui divisait le monde en trois catégories : *«les hommes, les femmes et ceux qui prennent la mer»*.

Etrangement, ce n'est pas sur la mer que ce parfait marin accomplit ses plus notables exploits. Dans *Ilona vient avec la pluie*, Maqroll, en cale sèche à Panama, fonde un bordel de luxe; dans *la Neige de l'Amiral* il remonte un fleuve à la recherche de scieries mythiques et dans *Un bel morir*, il escalade la cordillère des Andes pour affronter l'armée et les bandits qui terrorisent la région (1).

Ecoute-moi Amirbar, la dernière en date et bien sûr la plus belle des aventures de Maqroll, ne fait pas exception à cette règle tacite, et c'est à la conquête d'une vieille mine d'or que se lance ce Don Quichotte sans illusions. Maqroll est définitivement un marin par la seule puissance évocatrice de l'écriture de Mutis. Et même quand il attend dans un troquet, en compagnie de ces femmes universelles qui, moitié mères et moitié putes, se donnent à leur gré à ceux qui savent que leur féminité est le début et la fin de toutes aventures humaines, l'étrange vacher qui le mènera à un Eldorado planté au cœur des terres, c'est encore le chant des haubans qui accompagne sa geste et qui rappelle que la vraie vie vient, de toute éternité, de la mer.

Comme dans toutes les œuvres de Mutis, c'est sur un échec que finit *Ecoute-moi Amirbar*. Echec de l'épisode mais nullement celui du rêve; il reste encore cette fraternité des camionneurs prêts à dévaler les pistes pour mener le marin jusqu'aux seins d'une belle au cœur large et, si la belle a changé d'hémisphère, jusqu'à l'estuaire où l'attend l'éternel cargo rouillé qui le mènera encore plus loin dans l'errance, jusqu'à la mort dont il ne parle jamais, sans doute parce qu'elle n'est jamais qu'un maillon de plus dans la chaîne que forment tous les aventuriers de l'Histoire.

Maqroll, c'est un peu tous les héros de notre enfance qui auraient vieilli avec nous pour atteindre cette plénitude de l'âge adulte où rêver n'est plus un moyen de fuir la réalité, mais celui de l'affronter pour lui faire rendre gorge, la seule chance de mourir debout dans un monde où tout incite à finir à genoux.

On l'aura compris, l'œuvre de ce poète passé à la prose pour *«élargir son angle de vue»*, est de celles qu'on lit par immersion. Elle constitue un univers jalonné de personnages dont l'existence n'est souvent perceptible que par la trace qu'ils ont laissée, une métaphore des temps modernes servie subtilement par une écriture qui dissimule sa modernité derrière ses emprunts malicieux à celle des grands Anciens, une somme de culture d'autant mieux maîtrisée qu'elle a l'élégance de se confondre avec la ligne mélodique du récit.

Patrick Raynal

(1) Toutes les œuvres d'Alvaro Mutis sont disponibles chez Grasset, soit en édition normale, soit en « Cahiers Rouges ».

هكذا من الأصل

La vie est un torrent fou

Sybille Bedford, P.-G. Wodehouse, Joy Williams : trois explorateurs d'un monde désenchanté

UNE FAVORITE DES DIEUX
(A Favourite of the Gods)
de Sybille Bedford.
Traduit de l'anglais
par Marcelle Sibon,
Passage du Marais
(11, rue Greneta. 75003 Paris)
320 p., 135 F.

HELLO, PLUM !
(Over Seventy)
de P.-G. Wodehouse.
Traduit de l'anglais
par Béatrice Vierne,
Anatolia Editions,
295 p., 129 F.

DÉRAPAGES
(Escapes)
de Joy Williams.
Nouvelles traduites
de l'anglais (Etats-Unis)
par Geneviève Doze,
Deux Temps Tierce,
200 p., 100 F.

Ils ont en commun le don de la narration et exploitent en artistes accomplis toutes les ressources de la langue anglaise. Ils sont, à des époques successives, les témoins de notre siècle et de ce qu'on appelle la société de consommation. Sybille Bedford, P. G. Wodehouse et Joy Williams explorent, par des voies différentes, le désenchantement d'une humanité optimiste qui croyait que chacun, avec un peu de talent et beaucoup d'individualisme, récolterait sa part de bonheur. Ils n'écrivent pas dans les mêmes registres mais leurs champs d'investigation ont des frontières communes. Joy Williams ausculte l'Amérique d'aujourd'hui, P. G. Wodehouse a passé sa jeunesse en Angleterre puis s'est fixé aux Etats-Unis, Sybille Bedford a séjourné en France, en Angleterre, au Portugal, en Italie, au Mexique et à New-York.

Sous couvert de promener leurs personnages, errances dont le lecteur se régale, les trois écrivains affrontent "l'autobiographie," ce roman intérieur dont la fiction est la transcription pudique. Tous les truchements littéraires sont bons pour l'écrivain en quête de vérité. Et c'est sans aucun doute Joy Williams qui, sous forme de nouvelles, nous livre le plus secret de son être, alors que l'autobiographie simulée de P. G. Wodehouse est une satire somptueuse de nos mœurs, un habile numéro de prestidigitation qui escamote sa vie privée et nous renvoie, penauds, à notre incohérence.

La lucidité des femmes

Une favorite des dieux est le premier tome d'une *«semi-autobiographie»* romancée, publiée pour la première fois en France chez Stock, en 1964. Sybille Bedford invente des personnages gardiens de sa mémoire. Avec eux, elle remonte le fleuve du temps, visite les villes et les pays de sa jeunesse, retrouve les héros de sa famille qui naissent et meurent aux mêmes amours : un siècle d'existences particulières emportées par le torrent de l'Histoire.

Constanza, la «favorite des dieux», est née au début de ce siècle du mariage d'un aristocrate italien et d'une Américaine ravissante et fortunée. Beauté, richesse, intelligence : Constanza est la preuve vivante de l'injustice céleste qui accumule ses bienfaits sans souci d'économie ou de partage : *«Tous les dés semblaient avoir été pipés en sa faveur, et les multiples circonstances discordantes s'étaient combinées pour la laisser dans son intégrité, libre et hors d'atteinte des conventions, des doutes et des soucis.»*

Les accidents de l'existence – il faut bien que la mort glane sa récolte – n'ont que l'apparence du caprice : en fin de *conte*, ils s'avèrent déclencher un futur plus riche. Injustice d'autant plus flagrante que Constanza se soucie peu de religion et puise force et consolation dans les ressources de son libre arbitre, s'adaptant à tous les milieux, admettant la pauvreté à la veille d'un riche héritage, oisive par éducation, mais toujours merveilleusement affairée, traçant, au milieu des activités mondaines, ce sillon privilégié de la culture raffinée qui leur épargne d'être vaines. C'est un roman optimiste au sens généreux du terme, le récit d'une vie vibrante où la passion n'est jamais esclave et la tendresse jamais possessive. Trois générations évoluent sous nos yeux : Anna, Constanza, Flavia, trois époques, trois preuves subtiles de l'autonomie et de la lucidité des femmes à travers les grands événements de ce siècle, avec, en toile de fond, la montée du fascisme. Ce n'est pas un roman léger, mais il a l'élégance de le paraître.



TOM BLAU/CAMERA PRESS

P.-G. Wodehouse : l'humour est son arme, sa raison de vivre et d'écrire.

Pelham Grenville Wodehouse (1881-1975) est aussi un précieux témoin de la première moitié du XXe siècle. A soixante-dix ans, il fait un bilan : *Over Seventy* est une autobiographie astucieusement piégée. Le célèbre Wodehouse est censé répondre aux questions d'un journaliste indiscret. Il ne dévoile rien de son intimité. Il s'adonne – pour notre plus grande jubilation – à une acrobatie d'auteur roué et profite de ce long entretien pour nous entraîner dans un irrésistible délire de méditations insolites sur la société, la littérature et la gloire.

Passant avec autant d'allégresse des magnats d'Hollywood (il y fut scénariste et dialoguiste) aux chiens et chats, ses compagnons, il égratigne au passage Shakespeare, parodie les grands poètes, se paie la tête des vedettes et des célébrités... Nous ne saurons rien de ses amours, de sa femme, de son enfance. C'est un homme heureux qui n'a pas besoin de se confesser mais qui adore raconter des anecdotes révélatrices d'un monde qui l'étonne. L'humour est son arme, son bouclier, sa raison de vivre et d'écrire.

Une blessure fondamentale

Auteur d'une centaine de romans à succès et de comédies musicales, journaliste chroniqueur dans les plus grands quotidiens, celui dont le porte-parole fut le «majordome édouardien», race disparue dont il chante les louanges, ne craint pas l'autodérision. Son vagabondage a toutes les apparences d'une conversation brillante et farfelue, mais, derrière les traits d'esprit du jongleur de mots, se cache la lucidité d'un homme nostalgique dont l'exquise courtoisie se refuse à bannir une époque qui rejette ses idéaux. Il considère avec brio et reconnaissance qu'il a les moyens d'en éviter les contrecoups déplaisants. Il mène une existence d'écrivain choyé qui rend ses lecteurs heureux, et trouve à le faire sa jouissance et son avantageuse pitance : *«Pour être humoriste, il faut voir le monde de façon légèrement floue; or aujourd'hui où le monde est en effet légèrement flou, tout le monde insiste pour qu'on le voie parfaitement net.»*

Les nouvelles de Joy Williams, *Dérapages*, dénoncent, avec un immense talent et une poignante acuité, le tournant qu'a pris la littérature romanesque dans ces dernières années, centrée désespérément sur l'individu qui n'entend que l'écho délétère de son mal de vivre. Les personnages des nouvelles de Joy Williams vivent repliés sur une blessure fondamentale. Leur unique consolation est de déceler dans l'agitation qui les entoure une déchirure plus vaste qui leur dit cruellement qu'ils n'ont pas l'apanage de la douleur. Sybille Bedford creuse jusqu'à la source d'où surgit la beauté. P. G. Wodehouse se rassure par les pirouettes du rire. Joy Williams garde les yeux ouverts sur le chaos intime et traque l'indicible de toute plaie.

Dans chacune de ses nouvelles, il y a, curieusement, une automobile, moyen plus ou moins docile d'échapper à l'angoisse des maisons où la mort se met trop facilement à table. Voiture de luxe, voiture déglinguée, voiture rafistolée, le véhicule est l'outil dérisoire d'une fuite incomplète. Enfants qui devinent l'impuissance des magiciens adultes, couples qui se glissent en silence dans l'épuisement de l'amour, femmes masquées par les éblouissements de l'alcool, les personnages de Joy Williams se sauvent de la médiocrité par la conscience fatale qu'ils en ont. C'est l'échec d'une civilisation. Les êtres blessés n'ont que de brefs instants de présence au monde quand ils croisent d'autres solitudes ou se retrouvent face à la mort. Les personnages de Joy Williams ne s'aiment pas. Ils s'éteignent avant d'espérer. C'est ce passage muet de la solitude révoltée à la solitude consentie que Joy Williams met magnifiquement en mots.

Hugo Marsan

L'art de la méchanceté

QUATRE JAMBES NUES
(Four bare legs in a bed)
d'Helen Simpson.
Traduit de l'anglais
par Géraldine Koff-d'Amico.
Denoël, 203 p., 115 F.

D'Helen Simpson, on connaissait déjà *Chair et herbe* (1), une longue nouvelle horrifiante dans laquelle la chair humaine était traitée comme viande de boucherie et la sexualité considérée comme «l'un des beaux-arts», notamment celui d'apprêter la viande. Dans ce premier recueil de nouvelles, qui fut reconnu en Angleterre par le Somerset Maugham Award en 1991, on retrouve la manière d'Helen Simpson : le traitement par l'humour noir et l'outrance de thèmes tels que la sexualité et l'enfantement, le recours au grotesque et à la laideur pour mettre en relief la vilenie de certains comportements humains.

Dans *Un état intéressant*, plusieurs jeunes femmes assistent à un cours sur l'accouchement ; on leur passe *«la cassette vidéo d'une femme en travail et qui hurle»* ; Alice, l'héroïne, choisit de ne voir dans cette image terrifiante qu'un *«paysage impressionniste mouvant de fruits de mer et de tripaille»*.

Tout est dans ce rapprochement des mots : le mélange de poésie et d'horreur, l'envolée vers le lyrisme suivie d'une retombée dans la réalité vue sous son aspect le plus sordide. Les diverses techniques du comique sont utilisées, depuis le choc des contrastes, avec l'emploi de divers niveaux de langue, jusqu'à l'introduction d'idées saugrenues dans un contexte sérieux, telle la proposition d'écouter le chant mélancolique des baleines sans dents au moment de l'accouchement.

Travail met en scène un chœur de sages-femmes qui commentent en vers les diverses étapes de l'accouchement qu'annonçait la nouvelle précédente ; vocabulaire savant et détails répugnants alternent ; s'y ajoutent quelques commentaires sentis sur la condition de la femme.

Les mâles dominateurs, l'esprit de possession dans le mariage, l'exploitation des pauvres par les riches ou l'embrigadement des individus dans le travail (dans *le Lit*, une secrétaire consciencieuse se transforme en odalisque après l'achat d'un grand lit) sont dénoncés au passage sans que la satire justifie nécessairement l'insolence et la dérision générales, ni le sens prononcé de la laideur du corps et de ses ridicules : tout en s'appuyant sur des références très contemporaines, les nouvelles d'Helen Simpson inscrivent par là même cet auteur dans la longue lignée des romancières qui surent manier brillamment la méchanceté.

Ch. J.

(1) Publiée dans *Heures fatales*, Denoël, 1992

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Charyn le dingue

ELSENEUR
(Elsinore)
de Jerome Charyn.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Marc Chénetier,
Denoël, 280 p., 120 F.

L'HOMME QUI RAJEUNISSAIT
(The Man who Grew Younger)
de Jerome Charyn.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Anne Rabinovitch.
Complexe, 168 p. 120 F.

JEROME CHARYN fut la dernière découverte de Marcel Duhamel pour la «Série noire» en 1977 avec *Kermesse à Manhattan, Marilyn la Dingue, Zyeux bleus* (1). Il avait quarante ans... Un parrainage illustre qui lui a valu depuis d'être un des écrivains américains les plus traduits en français, longtemps plus connu en France que dans son pays. New-Yorkais pur sang (de parents russes et polonais), né dans le Bronx, fils de flic, frère de flic, pur-porc-kasher plutôt anorexique (qui aime bien vivre à Paris), il nous faisait entrer dans un univers interlope impitoyablement dingue tout plein de cadavres, mais aussi de bons policiers et d'affreux mafieux. Du Bronx, de Brooklyn ou de Manhattan, tous parlant le yiddish comme l'anglais...

Une prose de (faux) dur, chahuteuse et désespérée, menée par le personnage principal, Isaac Sidel, *«l'inspecteur de police au romantisme assassin qui fait des entrechats sur l'extrême bord de la légalité»*, le papa de Marilyn la Dingue, amoureux d'une séductrice russe, athlète assidu du club sportif de la police, qui boit du lait pour nourrir son ver solitaire, fait un pèlerinage en Irlande auprès de James Joyce et de Leopold Bloom. Isaac Sidel dont Charyn ne peut se débarrasser puisqu'il l'a ressuscité en 1990 dans *Un bon flic* (Stock, 1991), et qu'il est en train de tirer du roman une série pour la télévision.

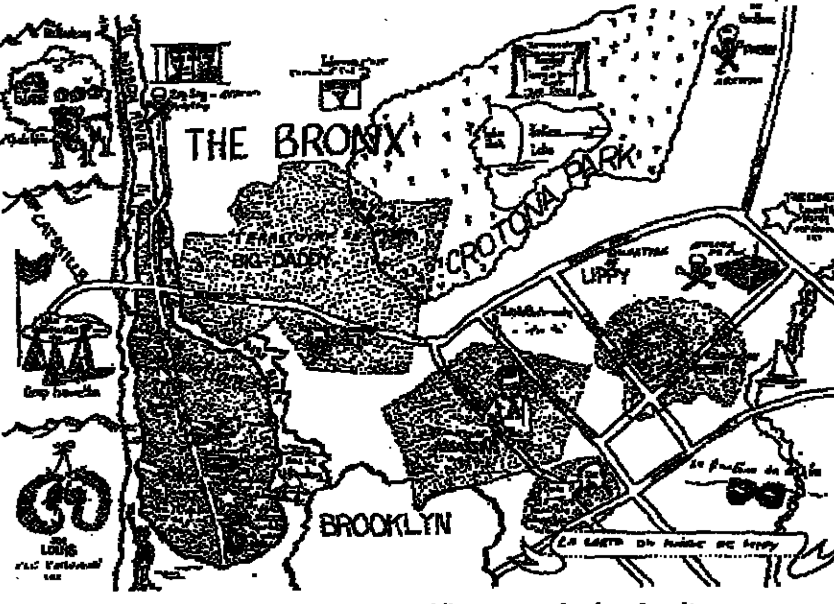
Ratatouille et grillade. Et parfois, paella. Voilà le repas préféré de Sidney Holden, *alias* Frog la Grenouille, le tueur à gages le plus élégant à l'est de l'Hudson qu'a inventé ces dernières années Jerome Charyn (2). Toujours habillé comme un prince (il fait voler par ses hommes de main les patrons des costumes, des chemises, des cravates, des chaussettes du duc de Windsor!), chargé d'éliminer la concurrence déloyale et de récupérer les dettes des mauvais payeurs pour le compte d'un styliste en fourrures de la firme Aladdin. Quitté par sa femme la Brindille, ce flingueur tendre et amoureux, qui voudrait savoir pourquoi il est né à Avignon, nous transportait dans un New-York fou, fou, fou, plein de tueurs potentiels qu'il lui faut éliminer le premier : exilés cubains, mafieux de tous ordres, croque-morts truands, inspecteurs véreux, prêtres vaudous, etc.

C'EST lui que nous retrouvons dans *Elseneur*. Un roman loufoco-shakespearien dont les personnages principaux sont sacrés roi de la pègre, prince des flingueurs, baron du vison et de la zibeline, diva des synagogues... Sidney Holden, le flingueur, qui a pris sa retraite, est une personnalité en vue qui fait l'objet de reportages de *Vogue, Vanity Fair, Manhattan inc.* etc. Il habite au Copenhague, *«quatre ou cinq rues plus haut que le Dakota, l'immeuble devant lequel John Lennon avait été tué. (...) Il était encore petit garçon lorsque John avait débarqué de Liverpool avec Ringo, George et Paul. Son éducation avait commencé par «Sgt Pepper»*. Un coup de téléphone va le tirer de son inaction : il s'agit d'une certaine Mrs Gloria Vanderwelle qui le convoque à la Fondation Phipps, l'œuvre d'un philanthrope milliardaire qui finance des projets à caractère social. *«Nous aimerions que vous travailliez pour nous, Mr Holden.»* Holden réfléchit aussi vite qu'il révolvérise : *«Ah bon, alors comme ça, ils voulaient qu'il leur bute un autre philanthrope»* ...

Comment Holden Frog, le tueur en gants blancs, va se retrouver engagé malgré lui comme garde du corps, homme de compagnie, nounou du «philanthrope» Howard Phipps, *alias* Phippsy, c'est ce que vous apprendrez en suivant les deux protagonistes et leurs acolytes dans un tourbillon ayant son centre à Manhattan et des protubérances dans le Vermont, à Bilbao, à Paris, à Chappaquiddick... Ou à Elseneur, l'asile de fous qui n'existe pas difficile à trouver, mais qui n'existe peut-être pas. *«Un pays où un type du nom d'Hamlet avait jadis vécu. Holden avait lu la pièce au lycée. Il se rappelait que du poison y était versé dans l'oreille de quelqu'un. Et puis une princesse folle. Une reine qui aimait bien embrasser son fils sur la bouche. Un prince qui descendait les gens se trouvant sur son chemin. Hamlet était un flingueur comme Sidney Holden.»*

Des enlèvements, des déguisements, un chantre de synagogue à la retraite, un procureur véreux, des amours déçues, des millions de dollars dans des cartons à chapeaux, le mystère des deux Judith mère et fille, Bibo le général anarchiste basque et sa garde prétorienne de gamins, Ethan le truand nonagénaire et ses deux septuagénaires de fils capricieux, pervers et dangereux comme des enfants. Tous fous... Et, omniprésente dans cette ville qui est le théâtre préféré de Charyn, une troupe de mimes *«élizabéthains»* qui *«interprètent Shakespeare sans les paroles»* – les Manhattan Mimes, – et transforment la vie tout entière en un théâtre. En un rêve. Et nous font douter de la réalité du monde.

Le vrai et le faux sont finalement indiscernables dans cette danse macabre rigolarde et violente, ces jeux de gangsters, jeux d'enfants perdus poussés en graine que Charyn fait se succéder avec une souplesse, une fantaisie et une drôlerie qui surprennent à chaque rebondissement. Des péripéties loufoques et graves à la fois, pleines de cauchemars, de cicatrices, de mystères, en remontant implacablement vers la mort qui n'épargne personne et vers l'enfance perdue. Mais en jouant. Un roman qu'on ne lâche pas avant la fin.



Le Bronx vu par Charyn dans «L'homme qui rajeunissait»

UN air d'enfance que l'on retrouvera avec un grand intérêt dans les six nouvelles, ses premiers écrits entre 1963 et 1967, que les Editions Complexe ont eu la bonne idée de nous livrer sous le titre de l'une d'elles, *L'homme qui rajeunissait*. Voilà, en quelque sorte, le creuset de l'imagination de Charyn dans ces histoires du Bronx de son enfance (une carte, enfantine, nous montre le quartier immense, beaucoup plus grand que Manhattan), le Bronx que l'on retrouvera plus tard dans *Poisson-chat* (Seuil, 1982).

Le Bronx des années 40, le quartier judéo-polonais autour de Crotona Park, avec son école hébraïque, son club d'haltérophilie (qu'on ne nomme pas encore bodybuilding), son music-hall yiddish; avec ses différentes bandes ethniques – les Crapanzano et les Lipkovitz –; avec le traducteur des poètes yiddish, Misha Dubrinoff, le «Lermontov yiddish», qui ne trouve plus d'éditeur parce que le yiddish n'est pas à la mode; avec le rabbin qui leur explique ce qu'est la Géhenne (*«Rebbe, la Géhenne est-elle réservée seulement aux juifs?»*); avec la misère quotidienne. Les bruits de la guerre, les Allemands, les Japonais, le ghetto de Varsovie, arrivent avec retard, assourdis par la distance, et les enfants les mêlent à leur réalité, à leurs bagarres du quartier, à leurs lectures. A leurs rêves.

Benny, le narrateur, le petit frère de Lippy, a sept ans et demi; et son frère, qui est chef de bande, le protège (*«Il n'y a qu'une seule personne au monde qui terrorise Lippy, c'est oncle Max»*). Surtout, il y a la famille, soudée.

Comme une maffia secourable. Et les vieux du Bronx qui passent leurs journées près des tables d'échecs et qui n' *«arrêtent pas de brailler et de hurler comme des singes en cage. Deux vieux types ont commencé à s'engueuler, ils criaient à propos du président Roosevelt, et d'oncle Joe* (Staline), *et de Hitler, et de la guerre. Puis l'un des vieux a dit quelque chose de méchant sur oncle Joe, et vous le croirez ou pas, l'autre vieux a tiré un couteau. Ouah : Les gens disent que les gosses se conduisent mal, mais ces vieux types étaient bien pires»*. Etaient-ils déjà les prototypes des fils d'Ethan, les affreux septuagénaires de Chappaquiddick?

(1) Ces trois titres ont été republiés, dans une traduction nouvelle, chez Gallimard en 1984, 1985, 1986. *Isaac le mystérieux* avait paru au Seuil en 1981.

(2) *Un bon flic* (Stock, 1990). Voir le portrait de Charyn par Daniel Pennac («le Monde des livres» du 4 novembre 1988).

Guerre et vie

Mark Helprin aime les histoires. Il propose un vrai livre à grand spectacle, un retour au plaisir pur de la narration

UN SOLDAT DE LA GRANDE GUERRE
(A soldier of the Great War)
de Mark Helprin.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Claude Seban,
Stock, 890 p., 195 F.

Toute sa vie, Mark Helprin s'est plu à raconter des histoires. Les journalistes qui, tentant de retracer les faits de cette vie, l'interrogent, obtiennent des réponses contradictoires, des récits fabuleux, des anecdotes pour le moins invraisemblables. Helprin, concluent-ils, est un conteur naturel, un menteur irrépressible. On sait tout de même qu'il est né en 1947 aux Etats-Unis et qu'après des études à Harvard il a vécu en Israël, où il a servi dans l'armée, et en Italie, pays qu'il aime et admire au point d'en avoir fait la toile de fond, sinon le sujet, de son roman le plus récent, *Un soldat de la Grande Guerre*, puis qu'il a quitté l'Etat de New-York où sa famille, des juifs émigrés de Russie, était implantée depuis six générations, pour s'installer avec sa femme et ses deux filles dans une vaste maison de la banlieue de Seattle.

Connue du grand public américain, traduite dans une douzaine de langues, son œuvre, qui comprend *Ellis Island*, un recueil de nouvelles, et *Conte d'hiver*, un roman très contesté par la critique anglo-saxonne en raison d'un «*excès de réalisme magique*», n'a pas encore été découverte en France malgré la traduction de ces deux livres en français.

Les quelque neuf cents pages de son dernier roman, extraordinaire épopée où se trouvent confrontés la vie et la mort, la maladie et la destruction, mais aussi le sens du merveilleux, et où s'accumulent, comme dans un film à grand spectacle, sans que jamais l'attention se relâche, des aventures palpitantes ou sentimentales dont l'ensemble vise à donner une image de la vie dans son imprévisible variété, devraient révéler au public français un auteur remarquable par sa faculté d'invention et sa puissante vitalité; ce roman représente un retour au plaisir pur de la narration.

Alessandro Giuliani, un héros de la Grande Guerre, aujourd'hui un vieil homme que l'on voit, au seuil du récit, marcher sur la route de Monte Prato en compagnie d'un jeune apprenti d'usine, était un homme d'action, courageux, inventif, loyal, contemplatif à ses heures, doué, surtout, d'un tempérament hautement romantique : les femmes ont à ses yeux la beauté des éléments naturels, les hommes en tombent amoureux d'un coup et à jamais.

Le risque et l'espoir

La guerre, dont on entend l'écho tout au long du livre, est vue d'abord comme un contrepoint à la vie, parce que, dit Alessandro, seule la présence constante de la mort confère à la vie sa pleine intensité, et ce dépouillement, cette nudité des êtres, qui sont une forme de vérité : *«Etre réduit à ce qu'il y a de fondamental n'a rien de déshonorant»*, explique Alessandro blessé à Ariane, la femme qu'il aime, entrevue un jour de son enfance, retrouvée en pleine guerre contre toute probabilité, puis à nouveau perdue...

Au reste, Helprin se défend d'avoir écrit un roman sur la guerre, même si les épisodes qui s'y déroulent sont tous, d'une façon ou d'une autre, reliés au combat : *«Ce que j'entends par la Grande Guerre est la guerre que nous menons contre notre condition de mortel. Ce ne sont pas les événements de la première guerre mondiale qui m'intéressent, sinon j'aurais écrit une étude historique, politique ou militaire. La Grande Guerre est, en un sens, la vie.»*

Aussi bien ses personnages sont-ils toujours confrontés à des situations extrêmes et inattendues : Alessandro, pour chercher le corps de son ami Rafi, mort de froid en pleine montagne, ira escalader, au beau milieu de la nuit, une paroi à pic sous les tirs autrichiens, puis redescendra plus mort que vif avec le cadavre raidi sur le dos; il se battra en duel à la pointe de la baïonnette contre un soldat ennemi qu'il voulait soigner.

En chemin, il croisera bien des êtres étranges, tel Orfeo, un nain aux allures de chauve-souris, le scribe fou de son père, bientôt employé au ministère de la guerre et responsable d'exécutions massives, ou, dans le palais de l'empereur à Vienne, ce laquais psychopathe en perruque poudrée, qui a la charge des prisonniers italiens, et il sera confronté à bien des interprétations de l'univers, scientifiques, mystiques ou politiques, qui ne le satisferont point.

L'affinement de tous les sens que provoque le danger, bientôt le dépassement de la peur, s'accompagnent d'une sensation de liberté toute puissante, et cette disposition de l'être fait surgir des merveilles et des monstres.

Ce n'est pas la finesse, ni la subtilité psychologique qui sont ici recherchées, mais la pure sensation de vie, celle qui atteint Alessandro de plein fouet, alors que, de crevasses en crevasses, bravant le danger, il saute sur l'étendue de neige et de glace, vers la liberté : *«Une joie immense et débordante l'habitait. Neige et cristaux de glace volaient autour de lui et, pendant un long moment, il fut entièrement libre de regrets, de culpabilité, de tristesses, d'espérances et d'ambition.»* Toujours l'amour est le mobile des hauts faits dans une tuerie générale dépourvue de sens : l'amour des amis, de la famille, des enfants ou d'une femme. Celui de la beauté aussi, la beauté des formes et de la lumière dans l'art, qu'étudie Alessandro, professeur d'esthétique, celle des femmes, d'Ariane en particulier, dont le nom et l'image traversent l'histoire, tel un fil directeur, celle du paysage italien, de Rome et de Venise, villes mythiques dont les teintes et la douceur signifient la présence de la vie, celle de la vie enfin, à laquelle est consacré ce livre.

La beauté du tableau de Giorgione, *la Tempête* (il figure sur la jaquette du livre), qui donne au roman tout son sens et dont les motifs reviennent au long des pages, jouant un rôle déterminant dans l'intrigue même puisque c'est grâce à lui que sera retrouvée Ariane : il représente, ce tableau étrange et composé d'éléments hétéroclites, un ciel d'orage et de destruction, avec, au premier plan, une femme nue qui allaite un enfant; cette femme, un soldat, distant, immobile, isolé, la regarde; entre eux, un éclair qui *«les réunit et les consacre»*. *«J'étais soldat, une tempête malmenait le monde, et elle était sous un dais de lumière, indemne, l'enfant dans ses bras.»*

Une fois que s'est clos, sur la vision d'Ariane retrouvée, le récit haletant des aventures vécues par Alessandro, la dernière partie du livre est consacrée à l'enseignement qu'il en tire et qu'il transmet au jeune homme : un pari sur la vie, sur *«la réunion du risque et de l'espoir»*, tel que l'incarne le vol des hirondelles qui s'élèvent puis retombent et disparaissent dans le bleu du ciel sous les yeux d'Alessandro, au moment de sa mort.

Christine Jordis

De l'autre côté du jardin

C'EST LA CURIOSITÉ QUI TUE LES CHATS
(Digging to Australia)
de Lesley Glaister.
Traduit de l'anglais
par Régina Langer,
La Découverte, 310 p., 89 F.

Le livre a l'apparence de ces romans anglo-saxons pour la jeunesse où des adolescentes abandonnées se lancent à la recherche d'un parent disparu. L'héroïne n'a d'ailleurs que treize ans et l'auteur multiplie les clins d'œil à Lewis Carroll, aux *«nursery rhymes»*, au désir constant de grandir puis de ne plus grandir. Mais, bien sûr, l'abord est trompeur. Tout comme ce joli titre, qui pourrait être celui d'un conte. Et l'on ne tarde pas à déceler ce qui se cache de cruauté, de perversité, de haine, de dégoûts, de révoltes sociales, de fantasmes sexuels et de pulsions meurtrières, sous les dehors bien élevés d'une petite Anglaise aux longues nattes soyeuses. Comme Alice, Jennifer est tombée dans un trou : un trou qu'elle creusait au fond du jardin pour atteindre l'Australie et qui ne débouche finalement que de l'autre côté du mur... N'importe. Un terrain vague près d'un cimetière, une église désaffectée inquiétante donc attirante, un clochard lubrique *«aussi fou qu'un lièvre de mars»*, qui lit Joyce et fabrique très sérieusement des ailes pour s'envoler : voici la bouffée d'excitation et de danger qui lui manquait pour pimenter son existence étriquée entre Mam et Bob.

Jennifer, pourtant, n'est pas au bout de ses surprises. Elle qui a eu douze ans en juin découvre qu'elle en aura treize en novembre, que ses parents ne sont pas ses parents et qu'elle s'appelle peut-être en réalité Jacqueline ! Que cachent tant de silences de la part de Mam et Bob ? Et comment peuvent-ils rester insensibles au désarroi d'une adolescente solitaire, tellement désireuse de *«normalité sociale»* qu'elle finira tranquillement par envoyer à la mort une de ses petites camarades de classe ?

Il y a du Hitchcock chez Lesley Glaister. Un léger tremblement, une pulsation bizarre, rien de vraiment désagréable, juste un frisson de peur. La peur d'une chose terrible qui serait là, tapie sous les apparences. *Tu honoreras ton père*, paru en français l'année dernière (1) et qui reçut en Angleterre le prix Somerset Maugham du premier roman, était un régal de violence, d'humour noir, et de loufoquerie.

Ce deuxième livre confirme l'originalité d'un talent qui tient aussi à une qualité finalement rare : un art consommé de surprendre. Surpris et suspendus – comme dans les bonnes lectures d'enfance – voilà comment nous laissent, en effet, certaines pages de Lesley Glaister. Cette Anglaise de Sheffield, héritière à la fois de Barbara Pym et de P. D. James, et qui n'a que trente-cinq ans, n'a pas fini de faire parler d'elle.

Fl. N.

(1) La Découverte.